QUARANTE ET UNIÈME ANNÉE – Nº 12137 – 4 F

– VENDREDI 3 FÉVRIER 1984

LE CONFLIT AVEC LES ÉLEVEURS DE PORCS

M. Jean-Jacques Riou est remis en liberté

LIRE PAGE 22



Fondateur : Hubert Beuve-Méry

Directeur : André Laurens

Notre supplément « le Monde des livres »

Pages 11 à 15

Ceronetti et les cruautés de la philosophie

Cendrars vu par sa fille

L'autorité selon M. Kohl

Le ministre de la défense « regrette » ; le chancelier déplore, mais assure cependant M. Wörner du maintien de sa confiance ; l'honneur perdu du général est finalement déclaré sauf... Chacun est-il quitte pour autant, l'affaire est-elle classée, le scandale sans violence effacé, comme le voudrait tellement le chancelier ?

Après des semaines d'attente, ce dénouement des moins spectaculaires tient plus du drame psychologique qui finit bien, de la *mauvaise comédie de mœurs*, que de l'affaire d'Etat. En tout cas, la décision tardive du chancelier laisse en République fédérale, même chez ceux qui finalement l'approuvent, une désagréable impression de malaise.

Un scandale, peut-on lire sous la plume de certains commentateurs pourtant généralement favorables au gouvernement, ne peut être véritablement effacé que lorsqu'il a servi, une fois la *crise réglée*, à assainir une situation. Force est de reconnaître que ce n'est guère le cas. En premier lieu parce que tous les tenants et aboutissants de l'affaire Kiessling, comme le souligne l'opposition social-démocrate, n'ont pas été vraiment élucidés. Quelles sont notamment les raisons qui ont pu pousser le ministre de la défense à douter à ce point d'un homme qui avait joui précédemment de sa confiance ? Faudrait-il les chercher du côté *du quartier général de l'OTAN* ?

Le climat politique en République fédérale continuera de se ressentir d'une affaire aussi mollement conclue. Les bons rapports du ministre de la défense avec la Bundeswehr ne pourront pas être rétablis à si bon compte. Le prédécesseur du général Kiessling estimait récemment que le mal fait laisserait des traces durables. Mais c'est sans doute l'image du chancelier qui reçoit, y compris *dans les rangs de la majorité*, le coup le plus sévère.

Les qualités de M. Kohl, sa sérénité, sa bonhomie, son optimisme tranquille et patient, ont été, au cours des premiers mois de son mandat, d'une importance inappréciable. Cela a permis au gouvernement de Bonn de faire face sans trouble, à propos des missiles, au mouvement d'opinion le plus vaste et le plus profond que la République fédérale ait jamais connu dans son histoire. Cela a aussi permis que des milieux économiques désabusés retrouvent une confiance qui commence à se traduire dans les chiffres.

Sans doute est-ce là l'essentiel, comme le souligne le chancelier. Mais il lui faudrait veiller aussi, sous peine de prêter le flanc à d'autres ennuis, à ce que sa modération et sa volonté de conciliation n'apparaissent pas comme une incapacité à trancher. Quand une controverse éclate au sein de la coalition à propos de la politique économique, son premier souci est d'apaiser les uns et les autres ; quand M. Lambsdorff est accusé de corruption, sa première idée est de gagner du temps. Et quand un général est indûment limogé, il prend laborieusement la décision de satisfaire tout le monde. M. Strauss serait-il à ce point redouté du chancelier, et les rapports seraient-ils si fragiles entre les partenaires de sa coalition ?

Le « taureau de Bavière » ne peut que se sentir encouragé à poursuivre sa guérilla contre un chancelier dont la réputation de mollesse – sans doute exagérée – se trouve confirmée.

M. Kohl risque d'en percevoir dès aujourd'hui les effets lors de sa rencontre avec M. Mitterrand. Ne dit-on pas que les dirigeants français avaient déjà tendance à regretter l'insuffisance, malgré ses bonnes paroles, de résultats concrets en ce qui concerne aussi bien la coopération bilatérale que l'Europe.

(Lire page 3.)

La gauche divisée sur la politique de restructuration industrielle

- *M. Mitterrand et M. Mauroy rappellent à l'ordre le PC*
- *Les syndicats s'inquiètent des limites de la consultation*

Décidément, nous sommes bien, comme l'avait dit M. Marchais, dans une phase « décisive » pour la majorité ; ou, comme l'écrit le premier *ministre, dans une partie* « capitale ». La question de la validité de l'alliance gouvernementale PC-PS est posée dans toute sa vérité.

Les interventions successives du chef de l'Etat et du premier ministre en sont les confirmations. Une longue adresse présidentielle en conseil des ministres, pour « recadrer » l'action du gouvernement et souligner l'importance de l'enjeu industriel ; mais aussi pour opposer, à ceux qui seraient tentés de « quitter le navire » (l'expression est de M. Mitterrand), le caractère incontournable de la réalité économique.

Un rappel à la solidarité majoritaire – le premier de cette intensité depuis qu'il est à Matignon – de M. Pierre Mauroy, le lendemain, dans une interview aux *Nouvelles littéraires* : vous ne pourrez pas impunément pratiquer *« la participation sans soutien »*, explique en substance le premier ministre aux communistes.

L'une et l'autre interventions – coïncidence inhabituelle – viennent après que M. Marchais eut mis en cause le chef de l'Etat et que M. Krasucki eut jugé le bilan de la gauche « négatif ». Il s'agit de savoir si, oui ou non, la gauche est capable d'échapper aux pesanteurs qui ont perdu ses adversaires. Pour l'heure, c'est en elle-même que se trouvent les facteurs de son propre affaiblissement.

Le parallèle entre l'attitude du PCF d'aujourd'hui et celle du RPR d'hier a été fait : il est pertinent. Et même si le gouvernement d'aujourd'hui peut se prévaloir, à l'inverse de celui d'hier, du soutien dont il jouit au Parlement, même si un jour M. Marchais souffle le chaud, après avoir soufflé le froid, c'est le sentiment d'une escalade qui prévaut dans l'opinion. Tandis que celle-ci est entretenue dans l'idée, d'une part, que la majorité est artificielle, d'autre part, que le gouvernement ne maîtrise pas son affaire.

Ça tire, pourrait-on dire, dans tous les sens, et sur tous les terrains : politique, avec l'offensive du PCF ; économique, où le gouvernement a peine à se mettre d'accord sur le système des « congés-reconversion » ; social, avec la CGT, qui, elle aussi, se durcit, une CFDT qui se « resyndicalise » pour la énième fois et FO qui dit à M. Mitterrand : attention, l'explosion menace !

Que, dans ce contexte, le président ait voulu redonner sa cohérence à l'action gouvernementale, c'est bien le moins. L'élément nouveau est que ce « recadrage » est accompagné d'un message sans ambiguité à l'adresse principalement du PCF. Il tient en deux points :

1) Le chef de l'Etat ne souhaite pas amputer sa majorité. Il s'agit, au contraire, de tenter de l'élargir.

JEAN-MARIE COLOMBANI.

(Lire la suite page 6.)

A l'origine, le premier ministre devait recevoir, à partir de ce 2 février, l'ensemble des organisations syndicales pour ouvrir cette période de concertation que les uns demandaient et que les autres promettaient, afin d'aborder au mieux le redoutable dossier des restructurations industrielles.

Ce schéma a été modifié le 1er février par le conseil des ministres, puisqu'il est maintenant prévu que les organisations syndicales seront reçues le 6 février tout au long de la journée par M. Pierre Mauroy, qui exposera, à cette occasion, un projet précis. Il s'agira alors, non plus d'une négociation, mais de ce que l'on nomme plus pudiquement, au gouvernement, d'une « *consultation ouverte* ». Certes, dit-on encore, on tiendra compte des avis émis par les dirigeants syndicaux au cours de ces entretiens, mais on entend surtout « *les convaincre* » de la validité du dispositif arrêté.

Ensuite, dès le 8 février, le gouvernement devrait annoncer le cadre général de son plan d'intervention à la fois social et économique. S'ouvrira alors une deuxième phase, qui occupera tout le mois de février, pendant laquelle une vraie négociation, cette fois, amènera à préciser le contenu du plan et à en définir les modalités d'application.

Si le processus est différent de ce qui avait été initialement envisagé, il faut en voir l'explication dans le désaccord persistant qui subsiste au sein du gouvernement sur plusieurs points, dont, essentiellement, le mode de financement des congés de reconversion.

ALAIN LEBAUBE.

(Lire la suite page 6.)

Nissan, le deuxième constructeur automobile japonais s'implante en Europe

Lire page 21 les articles de FRANCIS CORNU et de BRUNO DETHOMAS

Le mariage se démode

par ROBERT SOLÉ

Les Français se marient moins et divorcent davantage. Banal ? Nullement : l'accentuation considérable de ces deux tendances correspond sans doute au changement de mentalité le plus important survenu en France depuis dix ans. C'est ce que montre le passionnant rapport de Mme Evelyne Sullerot sur « Le statut matrimonial » *(le Monde* du 26 janvier) qui vient d'être adopté par le Conseil économique et social.

Jusqu'à une date très récente, dans la plupart des familles, on *cachait les jeunes couples qui* vivaient ensemble sans être mariés. Il ne fallait pas *« faire de la peine à la grand-mère »*. Désormais, ces amoureux dînent à la table familiale, partent en vacances avec les parents, et on n'oserait plus leur proposer des chambres séparées. *« Ils incarnent la nouvelle « normalité »*, remarque M. Louis Roussel, de l'*Institut national d'études démographiques* (INED). *C'est tout juste si l'on ne va pas consulter un médecin quand son enfant de vingt ans ne vit pas de cette manière. »*

La cohabitation juvénile, comme disent les sociologues, n'est qu'un aspect du grand chambardement. On assiste à quatre évolutions, liées entre elles, que le rapport Sullerot analyse en détail : baisse des *mariages*, hausse des divorces, extension de diverses formes d'union libre et forte augmentation du nombre d'enfants naturels. C'est une autre France qui émerge, surtout dans les milieux urbains et les couches socioprofessionnelles élevées. Une France de célibataires, de divorcés, de concubins...

L'année-clé est 1972. Les courbes ont *commencé à s'inverser alors* qu'elles offraient jusque-là une belle constance. Le mariage était stable en France depuis deux cents ans. Seul un vieillissement de la popula*tion faisait baisser le taux de nuptia*lité. Et, après chaque guerre, les Français « rattrapaient » les mariages non conclus en se bousculant dans les mairies.

Tout va changer entre 1972 et 1982 : on assiste à dix années successives de baisse. Le nombre d'unions légales diminue de 25 %. Autant dire que les nouvelles lois adoptées au cours de cette période – plus libérales, plus respectueuses de la liberté de chacun – n'ont pas rendu le mariage plus attirant.

Par une étrange coïncidence, 1972 est aussi l'année à partir de laquelle les divorces augmentent fortement. Le taux n'avait quasiment *pas bougé entre 1950 (10,84 %) et* 1970 (11,54 %). Aujourd'hui, plus d'un mariage sur quatre conduit à un divorce, et c'est surtout chez les jeunes couples que la hausse est la *plus nette. Mais on constate aussi* que le nombre de divorcés non remariés a plus que doublé en vingt ans : ils sont près d'un million et demi.

L'union libre augmente en conséquence. Se référant aux enquêtes sur l'emploi, M. Pierre-Alain Audirac calcule dans *Economie et statistique* (février 1983) que la cohabitation hors mariage s'est accrue de 73 % entre 1973 et 1981. La progression est deux fois plus importante chez les couples non mariés dont l'homme a moins de trente-cinq ans (+ 158,1 %). D'autres études montrent que cette cohabitation juvénile a tendance à se prolonger : pour beaucoup de couples, comme on le voyait, ce n'est pas une nouvelle forme de fiançailles, mais un autre mode de vie.

(Lire la suite page 8.)

La polémique du Grand Louvre

Les conservateurs défendent le projet

Le projet pour le Grand Louvre, dû à l'architecte américain d'origine *chinoise Ieoh Ming Pei, suscite* d'ores et déjà une vive controverse (*Le Monde* du 26 janvier). Aussitôt après avoir été soumis à la commission des monuments historiques, qui l'a avalisé, ce projet a pu être connu au travers de photomontages, de plans masse assez généraux et de perspectives tracées par ordinateur.

L'élément le plus apparent et le seul qui émerge du sol, est, on le *sait, une pyramide de verre, de dix*-neuf mètres de haut et de trente mètres de large à la base.

A titre de comparaison, la cour Napoléon, le grand espace ouvert auquel fait face l'arc de triomphe du Carrousel, et où se trouve l'entrée principale du musée, mesure environ cent trente mètres de large. La hauteur des bâtiments de cette cour est en général de vingt-huit mètres, et elle atteint quarante mètres pour le pavillon central, dit pavillon Sully, derrière lequel se trouve la cour Carrée.

La nouvelle entrée du Grand Louvre – *celui-ci inclurait désormais* les bâtiments occupés par le ministère des finances, et serait sensiblement agrandi en sous-sol – se ferait principalement (les autres entrées étant conservées, mais devenant annexes) par cette pyramide qui focalise l'attention...

L'enjeu est le suivant : un palais comme le Louvre, aussi célèbre, aussi chargé d'histoire et de symbole, peut-il s'accommoder de l'irruption de l'architecture contemporaine ? Si oui, la pyramide suggérée par M. Pei s'accorde-t-elle à l'architecture du Louvre, longue*ment façonnée par les hommes* et le temps mais, jusqu'à présent, toujours selon des règles de « similitude », le néo-classicisme succédant au classicisme ? Ou bien encore peut-on concevoir une association abrupte avec le passé, ou, selon l'expression consacrée, « l'affirmation de notre temps » auprès d'un aussi respectable monument ?

Au vu des premiers éléments publiés – mais il serait bon qu'un dossier plus complet soit bientôt présenté ou exposé, – notre collaborateur André Fermigier s'est élevé avec force contre le projet. Nous publions, en page 17, la motion adoptée le 31 janvier par les conservateurs en chef du musée du Louvre, qui se sont réunis, avec toute l'équipe du Grand Louvre, pendant trois jours à Arcachon. Ce texte fait état de la réflexion engagée pour aboutir au projet actuel, finalement approuvé sans réserve.

F. E.

AU JOUR LE JOUR

Page

Après la condamnation à sept ans de prison des quatre Arméniens auteurs d'une prise d'otages au consulat de Turquie à Paris, Ankara a réagi avec virulence. On y déclare que ce jugement est « une page honteuse » *pour la France.*

Puisqu'il est question de page, de honte et d'histoire, on peut – sans excuser le terrorisme – juger la réaction turque malvenue. Les pages sanglantes emplissent là-bas de forts volumes chaque jour enrichis des sentences capitales prononcées à la chaîne.

Sans honte apparente, il est vrai, pour ceux qui les rédigent.

BRUNO FRAPPAT.

LE « FREISCHUTZ » DE WEBER A NANTES

Pour l'exemple

« Ah ! Weber... », cette exclamation, qui commence dans l'enthou*siasme et s'achève sur un regret, est* tout à fait représentative du vif intérêt que rencontre généralement une allusion, dans la conversation, à l'auteur du *Freischütz* et du senti*ment* de culpabilité lié au fait que chacun sait que l'ensemble de l'œuvre de ce compositeur est beaucoup moins connu qu'il ne devrait ou qu'on ne le souhaiterait.

Déjà l'habituelle périphase, en réduisant Weber au seul *Freischütz* (où à *l'Invitation à la valse)*, porte préjudice à ses autres ouvrages. Ceux qui l'emploient n'en connais*sent parfois que l'ouverture, mais* accordent à l'auteur une sorte de crédit qui ne leur coûte rien.

Si les plus hardis poussent l'audace jusqu'à parler de l'« auteur *d'Obéron », cela ne fait qu'aggraver* les choses puisque le drame de Weber n'est pas d'être inconnu mais de jouir d'une réputation fondée sur de vagues *a priori* favorables, davantage que sur une réelle fréquentation de l'œuvre.

« L'auteur de *l'Invitation à la valse* » rencontre en outre une forte opposition parmi les mélomanes ou les musiciens, pour lesquels la valeur d'un artiste se mesure à une dimension difficile à préciser qu'ils appellent la profondeur. Ces esprits croient faire preuve de beaucoup de *discernement en affirmant qu'il n'y a* guère de profondeur dans la *Polonaise brillante*, le *Mouvement perpétuel*, ou telle ou telle page qui leur vient aux oreilles.

Ils ont raison, ce sont là des pages rigoureusement superficielles mais cela n'a rien à voir avec la musique proprement dite, car, considérées froidement, les pages réputées pro*fondes pêchent généralement par un* excès de complication ou de simplicité, tandis que celles qui se proposent de séduire l'oreille sans faire le moins du monde appel au sentiment *ou au pathos brillent par l'invention* et la vivacité de l'écriture.

En général donc, si l'on adopte ce critère pour ce qu'il vaut, la musique de Weber n'a aucune prétention à la *profondeur : elle est colorée*, piquante, inattendue, pleine de vie et d'élan ; lorsqu'elle est *dramatique*, elle n'oublie pas que le beau temps revient toujours après la pluie. En *outre, elle a horreur de s'attarder, de* se complaire dans un état quel qu'il soit. Ainsi les pages les plus joyeuses comportent-elles leur part de mélancolie.

GÉRARD CONDÉ.

(Lire la suite page 17.)

idées

LU

« LES ALLEMANDS AUJOURD'HUI » de Bernard Brigouleix

Redevenus eux-mêmes ?

LA *symbiose de quinze siè*cles que la géographie et l'histoire ont imposée aux Français et aux Allemands a nourri, de part et d'autre, les passions les plus contradictoires. Le calcul politique les a souvent inspirées ou mises à profit, et la *littérature*, de Mme de Staël à Michel Tournier en passant par Giraudoux et Sieburg, y a trouvé *matière à plus d'un chef-d'œuvre.*

Malgré les tentations qu'a dû éprouver sa plume agile, Bernard Brigouleix, alias « Brigou », n'a pas cherché, parlant des Allemands, à aguicher le lecteur par quelque nouveau paradoxe ou par des aphorismes à l'emporte-pièce. Il n'emploie pas le mot, *mais son propos est manifeste*ment de « banaliser » son sujet. Il a bien fait : quoi de plus nécessaire, concernant les relations des deux pays, que de les débarrasser de la gangue de clichés et de soupçons qui les brouille encore trop facilement ? Quelle *meilleure façon d'y parvenir que* de s'employer à montrer, tout simplement, ce que sont *« les Allemands aujourd'hui » ?*

Une « analyse point trop malveillante »

Bernard Brigouleix a les meilleurs titres pour le faire puisque, avant de prendre, à la fin de l'an dernier, la succession de Maurice Delarue *à la chronique diplomatique* du *Monde*, il a pendant six ans tenu la rubrique allemande de notre journal. Aucun des aspects de ladite rubrique — on le sent à lire cette « analyse » dont l'auteur nous avertit qu'elle n'est *« point trop malveillante »* — ne *lui est étranger.*

Sagement, il commence son *livre en parlant de « l'héritage ».* Car c'est cet héritage qui pousse le mieux disposé, surtout s'il n'a plus vingt ans, à corriger *le* tableau idyllique d'une démocratie modèle par une touche d'irréalité, de précarité.

Sagement, mais aussi, tout simplement, honnêtement, « Brigou » demande qu'on veuille bien ne pas limiter cet héritage à celui du nazisme, qui n'a duré que douze ans, ni même du Reich de Bismarck, qui n'a été proclamé qu'en 1871. Avec la sobriété souriante qui est sa marque, il rappelle que jusqu'alors il n'y avait pas une Allemagne, mais *des Allemagnes, au « substrat culturel »* — hum ! — varié, ancien et d'une infinie richesse. Quelques rappels, quelques exemples auraient utilement conforté sa thèse, mais, quand *on a choisi le parti de la conci*sion, il faut s'y tenir.

Au nombre des traditions ainsi héritées, l'auteur relève à juste titre ce qu'il nomme *« une sorte d'obsession du bonheur ».* Elle pourrait bien expliquer, bien qu'il ne fasse pas, nous semble-t-il, la relation, ce *« coup de foudre pour la démocratie »* que les Allemands ont éprouvé au lendemain de la guerre. Ce trait, parmi d'autres, les rapproche de leurs *« grands frères » au sens vrai* et non plus orwellien du terme, les Américains, pour lesquels ils ont longtemps ressenti une étonnante fascination.

Elle décline à présent. C'est que ces Allemands, dont Brigouleix étudie successivement le comportement face à la démocratie, à la vie, à la mort, au travail, à la fête, à la ville, à la terre, qu'ils aiment tant, à l'autre Allemagne, qui reste bien évidem*ment un pays allemand, et non* étranger, à la France et au monde, ces Allemands sont *« en train de s'européaniser ».*

Qu'est-ce à dire ? La République fédérale s'est jetée à corps perdu dans la construction européenne à une époque où l'ami Brigouleix buvait son premier biberon. Il serait très excessif de *prétendre*, malgré les tributs périodiquement rendus à Adenauer par son actuel héritier, que cet attachement *soit* plus fort aujourd'hui qu'alors. A notre humble avis, c'est même tout le contraire. Mais il est vrai que les Allemands voient moins qu'avant par les yeux de l'Amérique, et que *« le temps de la docilité »*, comme l'écrit Brigouleix, est apparemment révolu.

D'où, sans doute, le regain de *la vieille interrogation sur l'iden*tité qui saisit périodiquement nos voisins, lesquels — Brigou a tout à fait raison de l'affirmer — *« ont moins que tout autre le sentiment de constituer un « peuple d'élite, sûr de lui et dominateur ».* Sa conclusion ? Les Allemands d'aujourd'hui, à l'encontre de leurs grands-pères, dont le nazisme avait réussi radicalement, mais temporairement, à changer l'âme, sont probable*ment très proches de ceux* d'avant-hier, *« qui représentaient les valeurs traditionnelles de la germanité bien plus sûrement que le nazisme ».*

Vous en doutez, instinctivement ? Lisez Brigouleix, ses pages si sérieuses malgré leur limpidité et son petit air de ne pas y toucher : il vous ébranlera.

ANDRÉ FONTAINE.

★ Bernard Brigouleix : *les Allemands aujourd'hui*. Balland, 284 pages, 89 F.

Nous autres de la laïque, catholiques à part entière...

par ANDRÉ MANDOUZE

IMAGINEZ l'impact qu'aurait eu sur l'ensemble de la population française le discours de deux évêques, ceux de Bordeaux et de Lyon par exemple, qui, refusant de céder aux pressions de la droite cléricale, auraient dit : *« Je suis l'évêque de tous les catholiques de mon diocèse, aussi bien de ceux dont les enfants vont à l'école publique que de ceux dont les enfants fréquentent l'école privée. Qu'on ne compte pas sur moi pour manifester, par un geste irresponsable, que les premiers sont, à la lettre, les « parents pauvres » de l'Eglise, tandis que les seconds ont à l'évidence sa préférence. »*

Prophétique ou non, mais à coup sûr évangélique et forte, cette parole aurait définitivement montré aux attardés de 1904 — cléricaux ou anticléricaux — que la séparation de l'Eglise et de l'Etat est un fait acquis, un fait irréversible et bénéfique aux deux parties.

Hélas ! Les discours tenus les 22 et 29 janvier ont été partisans. J'accuse Mgr Maziers, Mgr Decourtray et les évêques qui les appuient, tantôt de leur silence complice, tantôt d'un soutien présenté comme collectif. Je les accuse de vouloir *diviser le* peuple de Dieu. Je les accuse de vouloir diviser la France. Je les accuse de vouloir profiter du débat scolaire pour régler politiquement et autoritairement une reprise en main de fidèles qui n'acceptent plus d'être des moutons. Et, comble d'inconséquence, c'est le dimanche de prière pour l'unité des chrétiens qui a été choisi par Mgr Maziers pour consacrer... la division des catholiques !

Faute énorme. Erreur mortelle. *Ce faisant, nos épiscopes* croient sans doute contribuer à sauver l'école dite libre. En fait, ils contribuent aveuglément à tuer l'Eglise, *la* vraie, non pas celle du conservatisme social et culturel, mais celle de Jésus-Christ, de l'Evangile et des Pères.

Je sais bien, Messeigneurs, que pour la plupart vous lisez peu les Pères de l'Eglise. Dommage. A leur école, vous auriez précisément appris que nos Pères dans la foi ne doi*vent rien à l'école que vous appelez* libre, et ce pour la bonne raison qu'à leur époque elle n'était pas inventée. *Ils venaient*, en *général*, tout droit du paganisme. Leur première préoccupation n'a pas été d'arranger un statut préférentiel pour leurs ressortissants. Ils ont cru, entendez bien, ils ont cru, ces hommes de foi, que l'Evangile était pour tous.

Libre à vous, Messeigneurs, si c'est à cela que *vous* vous croyez ordonnés, libre à vous de bricoler en socio-théologie et d'hypostasier la pseudo-liberté de gens qui prétendent à la fois combattre l'Etat et lui demander des comptes, je veux dire lui réclamer de l'argent pour mieux mener ce combat contre lui. Libre à vous, *alternativement dans vos* assises bien confinées et vos prestations télévisées, de fabriquer une religion à la mesure de vos stratégies cléricales. Libre à vous, puisque, en dépit de vos supporters les plus voyants, nous ne sommes tout de même pas en régime totalitaire.

Cela dit, Messeigneurs, il est une chose que vous ne devriez pas oublier : l'Eglise ne vous appartient pas et elle n'appartient pas aux seuls tenants de l'enseignement dit catholique. Elle est aussi celle de millions de Français, catholiques à part entière, qui continuent en dépit de tout (et souvent de vous) à pratiquer leur foi, et qui sont dans les partis et les syndicats de gauche, et qui sont issus de l'école publique, et qui enseignent dans les écoles de l'Etat, dont ils respectent scrupuleusement la laïcité tout en y étant reconnus libres témoins de leurs convictions. Et en outre ils travaillent dans toutes sortes de mouvements non confes*sionnels où ceux qui croient au ciel* et ceux qui n'y croient pas luttent ensemble contre la faim dans le monde, le sous-développement, la torture, la discrimination raciale, la guerre, etc.

De grâce, Messeigneurs, ayez un peu plus de largeur de vue, un peu plus de courage, un peu plus de foi. Cherchez donc pour tous — et non *pas essentiellement pour « vos »* catholiques — le « royaume de Dieu et sa justice ». Le « reste » — même la liberté de tous dans l'école de tous — est d'ores et déjà « donné par surcroît ». Les catholiques de l'école laïque peuvent en témoigner.

LETTRES AU Monde

Jean Duché répond à Gilbert Comte

Ayant peu apprécié la critique que Gilbert Comte vient de consacrer à son livre le Bouclier d'Athéna *(Laffont) dans* le Monde *du 19 janvier. Jean Duché lui répond par cette missive :*

Mon cher neveu,

Puisque vous avez eu l'astuce de me représenter comme un *« vieil oncle sagace »* dans sa gentilhommière, racontant à ses neveux énarques ou polytechniciens, et à quelques nièces, l'histoire de l'Occident, vous souffrirez, j'espère, que je vous accueille dans ce tableau d'un charme désuet. Et que je vous fasse mon compliment sur l'ingéniosité de votre esprit.

Un seul trait suffira. Vous écrivez : *« Oncle Jean ravaude en catimini des théorèmes excentriques, et vous les lâche en pleine figure sans avertissement :* « La véritable anti- » thèse du capitalisme n'est pas le » socialisme mais l'ascétisme. » *Rien de plus vrai, sans doute. Mais parler d'ascétisme à ces jolies nièces assises sur des coussins moelleux leur jette un sacré froid dans l'estomac. »* Je me demande comment l'excentrique devient en quatre lignes une vérité. Mais j'en suis bien d'accord : un tel discours à ces *« jolies nièces »* est indécent. Ou du moins le serait si elles n'étaient sorties toutes vêtues de votre cerveau. En vérité — si j'ose ainsi parler, — j'admire que dans le même mouvement vous puissiez dire une chose et son contraire, reconnaître que je dis vrai et me dénier le droit de le dire.

Mais enfin, *le Bouclier d'Athéna* est bien une histoire de l'Occident, n'est-ce pas ? Voici comment je la raconte, selon vous. *« Oncle Jean déploie des trésors de science, un art du raccourci, l'indispensable grain de sel philosophique* [merci, merci : déployer un grain de sel n'est pas à la portée du premier venu], *soit 722 pages bourrées d'événements terribles, d'hommes extraordinaires... »* Notre histoire n'en est certes pas avare, mais c'est fausser la perspective, bien que vous ayez la bonté de m'accorder que je place *« guerres, crises, révolutions, progrès techniques sous un excellent éclairage ».*

Je n'ai retenu, avec la chronologie indispensable, que les événements — effets et causes — qui ponctuent *« l'histoire lente »*, comme dit Fernand Braudel dans sa préface, l'histoire des hommes ordinaires, qui sont les sujets obscurs et les objets de l'histoire. Ces manants de la féodalité naissante et les prolétaires de ce que j'ai appelé la *« bourgeoisie féodale »*, puis la *« bourgeoisie absolue »*, ces pieds-poudreux et ces marchands de Venise ou d'Amsterdam, ces croyants des cathédrales et ces questionneurs toujours renaissant de l'inquiétude occidentale, il ne semble pas que vous les ayez vus passer dans le salon de la gentilhommière. Ce qui vous conduit à écrire que « oncle Jean » *raconte* à ses neveux et nièces *« la fière épopée familiale ».* Expression que je trouverais heureuse si vous l'entendiez comme je l'entends : de notre famille à tous, hommes d'Occident solidaires dans un seul destin.

Gauche, droite... Nous ne sommes pas hémiplégiques, disait Raymond Aron. Et un historien n'a pas trop de ses deux yeux. Me déguiser en gentilhomme congénitalement borgne n'était pas très courtois. Permettez-moi de vous répondre, mon cher Comte, qu'il ne suffit pas de se mettre le doigt dans l'œil pour avoir l'air d'un gentilhomme.

Votre vieil oncle sagace.

Un valet venu d'Asie

L'histoire du Vietnam, telle que la raconte en ce moment Henri de Turenne sur Antenne 2, est fort intéressante. Simplement, on peut s'étonner qu'il s'agisse là d'une production de la télévision française, alors que tout porte à croire, au contraire, qu'on est en présence d'émissions financées par la République populaire du Vietnam, *sous la direction du général* Giap et sur ses directives, notamment celle consacrée à Dien-Bien-Phu, diffusée le dimanche 29 janvier.

Cela étant dit, et il fallait que ce le fût, cette série me remet en mémoire ce que m'a relaté, il y a *longtemps maintenant*, un de mes proches parents, homme d'Etat de la Troisième République et qui vécut presque centenaire. L'anecdote — si tant est que l'on puisse la considérer comme telle — doit se situer, si je ne me trompe, juste après la première guerre mondiale.

Notre homme d'Etat, donc, engage un valet de chambre, chose courante, facile et peu onéreuse à l'époque. C'est un Asiatique qui parle un excellent français et a des manières aussi bonnes que ses références. Quelque temps après, mon cousin rentre chez lui plus tôt que de coutume et, pressé, ouvre la porte avec sa *clef, sans sonner*. Il pénètre aussitôt dans son bureau pour y trouver le valet, plongé dans la lecture d'un gros ouvrage et qui, aussi confus que poli, s'excuse d'avoir emprunté le livre, son travail achevé. Comme son service est remarquable, le ministre — il l'était à l'époque — ne lui fait aucun reproche et, même, le félicite de se cultiver. Par amicale curiosité, il regarde le volume aux mains de son valet : une œuvre de *Lénine*. Peu de semaines après, sa méfiance s'éveille quand une scène identique se reproduit. Cette fois-ci, ce n'est pas Lénine que le valet compulse, *mais* Marx. Cela fait tout de même beaucoup.

Le ministre décide de se renseigner. D'abord auprès de son collègue des colonies. Non, il n'y a pas de fiche sur son Indochinois. Mais qu'il s'informe, à tout hasard, auprès du ministère de l'intérieur. Et, là, on est en mesure de l'éclairer. Son valet de chambre s'est fait engager sous un nom d'emprunt. Il s'agit, en *fait*, d'un *dangereux révolution*naire qui figure sur une liste rouge et s'appelle, en réalité, Nguyen Ai Quoc. Depuis, ce valet venu d'Asie est entré dans l'histoire. Devenu président de la République populaire du Vietnam, il a vaincu l'armée française à *Dien-Bien-Phu*, tenu en échec celle des Etats-Unis d'Amérique, la plus puissante du monde, arrachant ainsi l'indépendance de son pays, dont la plus grande ville porte son nom, son surnom plutôt : Ho Chi Minh, « le Lumineux » en vietnamien. Quant à l'homme d'Etat dont il fut, un temps, ce qu'on appelait alors le domestique, c'était un futur président du conseil : Joseph Paul-Boncour.

CLAUDE CHEVALLIER-APPERT
Journaliste
(Neuilly-sur-Seine).

La « force tranquille »

Dans *le Monde* du 20 janvier, Pierre Drouin rend compte d'un livre de Pierre Massé et, au détour d'une phrase, attribue à ce dernier la paternité de l'expression *« la force tranquille ».* C'est dans un article du *Monde* en date du 20 mai 1969, et c'est au sujet de Pompidou, que M. Massé utilisait l'expression.

Il s'agit en fait d'un nom et d'un adjectif banals, que les hasards de la rédaction ont dû accoler bien des fois dans le passé, avant la campagne de M. Séguéla en 1981. Mais je suis frappé de les trouver joints, appliqués au même Pompidou, dans *la Révolution introuvable* de Raymond Aron (Fayard, 1968).

Pour M. Massé, réminiscence inconsciente d'Aron ? Trouvaille indépendante ? Pour M. Séguéla, réminiscence inconsciente de Massé ? D'Aron ? Trouvaille indépendante ? Et pour Aron ?

Irritant problème des sources ! Voltaire, qui savait Racine par cœur, truffait ses propres vers d'hémistiches de ce dernier. C'était sans doute involontaire. Le fameux *« La nature est un temple »* de Baudelaire se trouve presque identique dans Lamartine, etc. C'est une vis sans fin.

MARCEL LACARRA
(Paris).

● *RECTIFICATIF.* — Philippe Gross de Molsheim a fait une confusion en répondant (*le Monde* du 27 janvier) à l'un de nos lecteurs. C'était M. Dutilleul et non M. E. Schatzmann qui avait comparé (*le Monde* du 20 janvier) *« le service de l'école publique à celui des PTT ou de la SNCF ».*

J'ai honte...

On assiste actuellement à une vague de dénigrement à l'encontre de la France et des produits français. Les magnats de la presse et les richissimes patrons de médias ont orchestré une campagne anti-française et ils exercent sur le public un véritable « matraquage ».

Je forme des vœux pour qu'ils n'atteignent pas leur but, car j'ai le sentiment que les Français et les An*glais* ont *énormément* de choses en commun.

Nous ne voulons pas oublier que c'est grâce au sacrifice de Français que les troupes allemandes n'ont jamais foulé le sol anglais en vainqueur. Nous ne voulons pas oublier non plus que les forces libres françaises ont fait la guerre à nos côtés et que sans la Résistance et son action souterraine le « débarquement » n'aurait jamais pu être une victoire.

J'ai honte et je suis attristé de lire dans la presse anglaise, d'entendre à la télévision et à la radio, des remarques et des commentaires anti-français. *« Vive la France! »* Commençons par balayer chacun devant notre porte et restons bons amis.

E. H. W. NORTH
(Greenford, Middlesex, Grande-Bretagne.)

Ne soyez pas aussi « gourmands »

Les camionneurs britanniques qui faisaient tranquillement leur travail et gagnaient de quoi faire vivre leur famille ont été arrêtés, pris en otages, pendant que leur fret était volé aux véritables propriétaires : les importateurs français.

A Noël, ma famille a pris place dans la salle à manger aux murs tendus de papier peint français. Avec la dinde anglaise, nous avons bu des bouteilles de vin français, un cadeau d'amis français qui résident et travaillent en Angleterre. Au dessert, nous avons mangé des pommes françaises, et pour clore le tout nous avons dégusté un merveilleux cognac français...

Les Français et particulièrement les fermiers devraient être reconnaissants aux Britanniques d'acheter tant de produits français. Je dis à ces paysans : ne soyez pas aussi « gourmands », laissez les Français acheter du mouton anglais s'ils en ont envie.

DALE W. BEXTON
(Sittingbourn, Kent, Grande-Bretagne).

Le Monde

5, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 PARIS — Télex MONDPAR 650572 F
Tél. : 246-72-23

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dr. ; Tunisie, 380 m. ; Allemagne, 1,70 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 28 fr. ; Canada, 1,10 $; Côte-d'Ivoire, 300 F CFA ; Danemark, 6,50 kr. ; Espagne, 110 pes. ; E.-U., 95 c. ; G.-B., 55 p. ; Grèce, 65 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 500 l. ; Liban, 375 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 28 f. ; Norvège, 8,00 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 85 esc. ; Sénégal, 300 F CFA ; Suède, 7,75 kr. ; Suisse, 1,50 f. ; Yougoslavie, 162 nd.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant :
André Laurens, directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)



Reproduction interdite de tous articles sauf accord avec l'administration

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395-2037

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	341 F	605 F	859 F	1080 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	661 F	1 245 F	1 819 F	2 360 F
ÉTRANGER (par messageries) I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	381 F	685 F	979 F	1 240 F
II. — SUISSE, TUNISIE	454 F	830 F	1 197 F	1 530 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.
Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.
Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) ; nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.
Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.
Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Le Monde

étranger

EUROPE

Norvège

APRÈS L'ARRESTATION DE L'ESPION ARNE TREHOLT

Oslo expulse plusieurs fonctionnaires soviétiques

De notre correspondant

Stockholm. – Première conséquence de la récente arrestation de l'espion norvégien qui travaillait depuis dix ans au moins pour le compte du KGB : le gouvernement d'Oslo a annoncé, le mercredi 1er février, l'expulsion de trois diplomates et de deux fonctionnaires de l'ambassade d'URSS en Norvège. Il s'agit de M. Leonid Makarov, premier conseiller, et de MM. Tchebotok et Anissimov, premiers secrétaires. Les deux autres étaient employés à la délégation commerciale.

Par ailleurs, quatre autres diplomates soviétiques qui avaient rencontré à différentes reprises l'espion norvégien à Helsinki, Vienne et New-York, ont été déclarés « indésirables » dans le pays. La plupart de ces personnes sont bien connues des services du contre-espionnage scandinave. M. Makarov était considéré comme le responsable local du KGB, et son collègue, M. Tchebotok, avait proposé de l'argent à des Norvégiens pour écrire des articles pacifistes dans la presse. Le gouvernement d'Oslo précise également que les diplomates expulsés ne pourront être remplacés. En d'autres termes, la représentation soviétique ne comptera plus à l'avenir que quatre-vingt-neuf employés au lieu de quatre-vingt-quatorze.

Ces mesures sont les plus dures jamais prises par la Norvège dans une affaire de ce genre, et elles sont approuvées par les leaders de tous les partis politiques siégeant au Parlement. Les progressistes, à droite, estiment même qu'elles sont insuffisantes.

Dans un communiqué publié dans la soirée de mercredi, à Oslo, l'ambassade d'URSS déclare que les attaques dirigées contre ses ressortissants ne sont pas fondées : *« Elles sont inspirées par le contre-espionnage norvégien et entrent dans le cadre d'une campagne antisoviétique sans précédent dans l'histoire des relations entre les deux pays. »*

L'URSS affirme, en outre, détenir les preuves qu'un Norvégien a offert récemment à Vienne un demi-million de dollars à un diplomate soviétique *« si celui-ci acceptait de trahir sa patrie »*. M. Arne Treholt, l'ancien chef du service de presse et d'information du ministère norvégien des affaires étrangères, est quotidiennement interrogé par la police depuis son arrestation, le 21 janvier. Selon son avocat, le haut fonctionnaire n'aurait pas travaillé pour le KGB pour des raisons financières, mais les autorités ne veulent pas donner de détails supplémentaires sur le déroulement de l'enquête.

ALAIN DEBOVE.

[Selon un rapport du département d'Etat publié mercredi 1er février, le nombre de ressortissants soviétiques expulsés de pays étrangers pour espionnage en 1983 a quasiment triplé par rapport à l'année précédente (135 en 1983, contre 49 en 1982 et 27 l'année précédente). L'Europe de l'Ouest est largement en tête avec 82 expulsions, devant l'Asie et le Pacifique (41), le continent américain (11) et l'Afrique (1). Ces chiffres, selon Washington, sont inférieurs aux réalités, bon nombre de pays préférant ne pas annoncer publiquement l'expulsion de diplomates.]

RFA

MALGRÉ LA RÉINTÉGRATION DU GÉNÉRAL KIESSLING

La commission d'enquête parlementaire va poursuivre ses travaux

Correspondance

Bonn. – Le chancelier Kohl a tenté mercredi 1er février de mettre un terme au scandale politique qui secoue Bonn depuis un mois en annonçant lui-même, au cours d'une conférence de presse, le maintien à son poste du ministre de la défense, M. Manfred Wörner, et la réintégration dans le service actif du général Günter Kiessling. Aux termes d'un compromis, présenté sous forme d'un échange de lettres entre le général et le ministre, l'ancien adjoint du commandant en chef de l'OTAN demande à être déchargé de ses fonctions auprès du commandant suprême allié en Europe et à prendre sa retraite à partir du 31 mars prochain. En revanche, M. Manfred Wörner indique que les faits révélés par l'enquête des services de renseignements de l'armée ne sont pas confirmés et que le rapport établi contient des informations inexactes. *« Les raisons de supposer que votre activité constitue une menace pour la sécurité ne tiennent plus »*, constate le ministre de la défense. Le général Kiessling avait été mis le mois dernier en retraite anticipée après avoir été accusé de fréquenter des établissements homosexuels dans diverses villes allemandes.

Devant la presse, le chancelier a reconnu que *« des fautes avaient été commises dans la conduite de cette affaire »*, fautes, a-t-il dit, que *« le ministre de la défense regrette et dont il accepte la responsabilité »*. Mais il a estimé que le ministre avait eu raison de placer les impératifs de sécurité de la RFA avant toute autre chose, comme le général Kiessling avait eu raison de défendre son honneur et sa parole. Et il a indiqué qu'il avait refusé par deux fois l'offre de démission de M. Wörner, étant *« persuadé qu'il resterait, même après cette expérience, le ministre apprécié en Allemagne et à l'étranger pour son dévouement et son expérience »*.

L'« affaire Wörner-Kiessling » est-elle pour autant terminée ? L'honneur retrouvé du général à quatre étoiles, venu chercher en personne, et en grand uniforme, sa réhabilitation au ministère de la défense, et les *mea culpa* répétés du ministre de la défense devant les caméras de télévision offraient, mercredi, un spectacle tout à fait singulier. M. Kohl, qui a dû finalement s'engager personnellement dans cette affaire dont il n'a sans doute pas assez vite perçu le danger, est apparu trop crispé devant la presse pour ne pas être conscient lui-même du malaise suscité. De nombreuses questions restent ouvertes, qui pèseront dans les mois à venir. Son intervention tardive a été taxée par ses adversaires de faiblesse et a, une nouvelle fois, fait ressortir les problèmes de rivalités personnelles qui empoisonnent la coalition gouvernementale depuis le changement de majorité, à l'automne 1982.

L'image du gouvernement altérée

Au sein du parti démocrate-chrétien, tous les dirigeants ont fait bloc mercredi pour défendre la décision prise par le chancelier. Mais on admet en privé que l'image du gouvernement ne sort grandie ni de cette affaire ni des incartades périodiques de M. Franz-Josef Strauss, le ministre-président de Bavière. Les responsables de la démocratie chrétienne et du parti libéral comptent sur les bons résultats enregistrés jusqu'à présent par le gouvernement sur le plan économique pour faire passer au second plan les divers scandales.

En l'absence d'échéance électorale importante, l'opposition sociale-démocrate a, il est vrai, peu de moyens pour tirer profit des faux pas du chancelier. Mais elle semble décidée à exploiter les zones d'ombre qui demeurent. Le chancelier, qui a soigneusement éludé, au cours de sa conférence de presse, les questions sur l'origine de l'affaire Kiessling et sur les responsabilités au sein du ministère de la défense, n'a peut-être pas tout dit. A peine avait-il annoncé sa décision que le parti social-démocrate réclamait d'ailleurs un débat au Bundestag.

« Le maintien d'un ministre qui s'est disqualifié de cette manière ne peut qu'accroître l'inquiétude de l'armée et du public vis-à-vis d'un poste aussi sensible que celui du ministre de la défense. Avec la décision d'aujourd'hui, l'affaire Wörner est devenue l'affaire du chancelier », a déclaré le président du groupe parlementaire SPD, M. Hans-Jochen Vogel. L'ancien adversaire du chancelier lors des élections du 6 mars dernier a indiqué que la commission parlementaire instituée pour enquêter sur l'affaire Kiessling poursuivrait ses travaux, malgré la réhabilitation du général, pour faire toute la lumière.

HENRI DE BRESSON.

M. Franz-Josef Strauss, l'épouvantail

Quand M. Kohl provoque l'hilarité de toute la presse de Bonn en reconnaissant piteusement que le général Kiessling ne représente plus un risque pour la sécurité de la RFA, un homme doit éprouver une très allemande *Schadenfreude* (joie maligne) : M. Franz-Josef Strauss, à cause de qui le chancelier n'a pas craint de braver le ridicule. Si M. Wörner a conservé son poste de ministre de la défense dans des conditions particulièrement humiliantes, il le doit plus aux ambitions déclarées du « taureau de Bavière » qu'à la sûreté de son jugement.

Tout laisse à penser, en effet, que M. Kohl a renoncé à un remaniement ministériel pour ne pas donner à son rival de Munich la satisfaction qu'il attend depuis le retour des chrétiens-démocrates au pouvoir : un grand ministère – l'économie ou la défense, puisque les affaires étrangères lui ont été déjà refusées en 1983, – où il pourrait donner toute la mesure de ses qualités d'homme d'Etat et faire de l'ombre à ses collègues.

M. Strauss a manqué une occasion. Nul doute qu'il attend la prochaine avec impatience, et que, au besoin, il saura la créer. Très conscient de ses dons, M. Strauss n'a jamais péché par indulgence envers ses « amis » chrétiens-démocrates. Le seul qui ait vraiment trouvé grâce à ses yeux fut le vieux Konrad Adenauer, qui, en 1952, avait remarqué ses talents oratoires et en avait fait son ministre. Dix ans plus tard, l'affaire du *Spiegel* interrompait une carrière prometteuse. Ministre de la défense, M. Strauss avait fait arrêter, pour « trahison » des rédacteurs du grand hebdomadaire de Hambourg. Malgré les efforts d'Adenauer pour le sauver, et une lettre du chancelier reconnaissant sa bonne foi, M. Strauss devait donner sa démission.

Depuis cette époque, il n'a eu de cesse de scier la branche sur laquelle étaient assis les chefs successifs de la démocratie chrétienne. Il a placé des chausse-trapes sous les pieds du chancelier Ehrard, soutenu son successeur Kurt Georg Kiesinger, avant de se retourner contre lui ; il a détruit l'image de M. Rainer Barzel quand celui-ci était candidat à la chancellerie contre M. Brandt, et il s'est toujours arrangé pour que M. Kohl passe pour un géant benêt. Afin d'imposer ses vues, il menace périodiquement d'élargir à toute la RFA le champ d'action de son parti, la CSU, pour l'instant limité à la Bavière.

De guerre lasse, ses « amis » lui ont, en 1980, laissé sa chance dans la course à la chancellerie. Même sa cuisante défaite face à M. Schmidt ne l'a pas empêché de continuer son travail de sape. Le *Spiegel, qui ne l'aime pas, mais éprouve* pour lui une certaine fascination, a écrit : *« Il n'y a pas une politique Strauss, il n'y a qu'un Strauss qui fait de la politique. »* Le ministre président de Bavière n'est, en effet, pas très regardant sur les moyens. Dans sa guérilla permanente contre le chancelier, il ne craint pas d'utiliser tour à tour les arguments les plus contradictoires.

On comprend que M. Kohl ait, depuis son retour au pouvoir, dépensé une grande partie de son énergie pour empêcher l'épouvantail Strauss de revenir à Bonn. Mais en réagissant aux foucades de son encombrant partenaire, au lieu de prendre lui-même des initiatives, il en reste finalement prisonnier.

DANIEL VERNET.

DIPLOMATIE

LE SOMMET FRANCO-ALLEMAND D'EDENKOBEN

Une rencontre sans illusions

M. François Mitterrand est arrivé ce jeudi matin 2 février à Edenkoben, en Rhénanie-Palatinat, pour y rencontrer le chancelier Kohl de façon « informelle ». Ce tête-à-tête, qui devait être prolongé par un déjeuner, fait suite à la rencontre du même genre que le président français et le chef du gouvernement ouest-allemand avaient eue en juillet dernier à Dabo, dans les Vosges. Mais il s'inscrit aussi dans la série d'entretiens que M. Mitterrand compte avoir pendant les six mois de la présidence française avec les dirigeants des neuf partenaires de la France au sein de la CEE : il pourrait également se rendre à Rome et à Athènes. Le chef de l'Etat devait regagner Paris en fin d'après-midi.

De notre envoyé spécial

Edenkoben. – Ce devait être à l'origine un tête-à-tête dans le village du chancelier, Oggersheim. C'est finalement une bourgade viticole du Palatinat, Edenkoben, qui a été préférée. Choix symbolique que celui de cette petite ville-étape sur la route qui va de Ludwigshafen, la cité natale de M. Kohl, à la frontière française, parmi les vignobles de la traditionnelle « route du vin » sur laquelle de nombreux touristes zigzaguent en toutes saisons.

C'est dans la villa Ludwigshöhe, qui domine la petite ville à quelques kilomètres du centre, que MM. Mitterrand et Kohl échangent leurs impressions, sous l'ombre tutélaire de Louis Ier de Bavière, dont c'était la résidence d'été et qui, juste au milieu du dix-neuvième siècle, ne régna qu'un septennat...

L'histoire et la géographie se combinent ainsi pour évoquer une Europe romantique où, tandis que plusieurs de ses États – dont l'Allemagne – cherchaient encore leur unité, la France avait déjà largement affirmé la sienne. Faut-il y voir une attention supplémentaire de M. Kohl ?

M. Mitterrand aborde cette rencontre sans illusions excessives. Non que Paris et Bonn fassent des analyses divergentes sur les problèmes de fond auxquels se trouve actuellement confrontée la CEE. Qu'il s'agisse de la contribution budgétaire britannique, des difficultés structurelles de la Communauté ou encore de la nécessité de renforcer la coopération politique, industrielle et culturelle entre les Dix, la France et la RFA ont des points de vue très voisins.

Mais il n'en va pas de même en ce qui concerne l'affaire des montants compensatoires monétaires, sur laquelle on estime, du côté français, que les Allemands ont décidément bien du mal à prendre une décision et à parler d'une seule voix.

Lors du Conseil européen d'Athènes, M. Cheysson avait eu le sentiment, après en avoir parlé seul à seul avec son collègue M. Genscher, que la question était en passe d'être réglée. En séance plénière, pour le moins, elle ne l'était plus. Et le président français ne peut ignorer que le chancelier Kohl a actuellement en tête – c'était d'ailleurs déjà le cas dans la capitale grecque – des préoccupations d'une toute autre nature, directement liées à la politique intérieure ouest-allemande.

Le chef du gouvernement de Bonn semble en outre éprouver, lorsqu'il faut trancher, une difficulté qui, selon différents témoignages tant français qu'allemands, confine à l'incapacité.

Une « solution globale »

Or, la question des MCM est de celles qui empoisonnée actuellement l'atmosphère communautaire. Paris souhaiterait obtenir leur démantèlement, considérant que ces prélèvements sur les importations et ces taxes sur les exportations, en principe destinés à compenser les fluctuations monétaires, favorisent abusivement, en fin de compte, les agriculteurs des pays à devises fortes et pénalisent les autres, notamment les Français.

Il est vrai que la méthode actuellement mise en œuvre par Paris ne consiste pas, à ce stade du processus, à arracher des concessions à ceux des partenaires de la France qui posent problème, comme la Grande-Bretagne ou la RFA, mais, dans un premier temps, à entendre chacun en confession. Et à lui rappeler la position française sur chacun des sujets évoqués.

Le moment n'est sans doute pas encore venu pour M. Mitterrand d'annoncer à l'opinion européenne, ni même à tel ou tel interlocuteur privilégié, le compromis que va proposer la France pour surmonter la crise.

Mais chacun de ces tête-à-tête, comme celui qu'il a eu la semaine dernière avec Mme Thatcher à Marly-le-Roi, doit permettre d'avancer vers cette *« solution globale »* dont on rêve à Paris pour le sommet « de couronnement » de la présidence française, qui pourrait avoir lieu fin juin à Bordeaux.

BERNARD BRIGOULEIX.

TOUT EN SOUHAITANT UNE DISCUSSION SUR LA « STRATÉGIE »

M. Mitterrand estime « non résolus » les problèmes d'une défense européenne

Dans un entretien accordé, à la veille de sa visite officielle aux Pays-Bas, au journal *NRC Handelsblad* et que publie jeudi 2 février notre confrère néerlandais, M. Mitterrand se déclare favorable à un « resserrement » du traité de Rome et ajoute : *« Cela va un peu contre la tendance actuelle. Mais je crois que quelques pays ont une conscience claire que, s'il n'y a pas de réalité politique, la réalité économique ira en se défaisant. J'entends beaucoup de personnes parler dès maintenant par exemple d'une défense européenne. Comme si était déjà résolu le problème de l'unité de direction politique qui commande naturellement la réalité d'une direction militaire. Ce n'est pas en six mois que nous réaliserons tout cela, mais j'irai quand même dans le sens d'une forte réalité politique. »*

Toujours à propos de la défense, M. Mitterrand estime que l'Europe, *« faute de disposer pour l'instant d'une défense et d'une stratégie communes, pourrait quand même commencer à parler d'une stratégie »*, mais sans pour autant *« substituer une alliance à l'alliance atlantique »*, car *« ce serait parler pour ne rien dire »*. D'autre part cette stratégie à discuter devrait être *« davantage, je crois, conventionnelle »*. Car parler du nucléaire, *« ce serait aller plus vite que la musique. Ce n'est pas interdit d'y penser,* [mais] *ce n'est pas réalisable présentement,* [car] *de tous les pays de l'Europe je n'en connais pas qui soient candidats à la détention de l'arme nucléaire »*. En outre, *« la détention du commandement nucléaire ne peut pas être partagée. Elle ne peut pas être partagée par rapport aux institutions françaises. Elle ne peut pas être partagée simplement parce que la nature de cette arme, pour l'instant, l'interdit. Même en France la dissuasion ne peut exister que si elle est décidée par un seul homme et vite, autrement elle n'a pas beaucoup de signification. Alors tous ces problèmes ne sont pas résolus »*.

M. Mitterrand critique d'autre part la « déformation » constatée lors des sommets (tant entre les Dix de la Communauté européenne qu'entre les sept principaux pays industrialisés) et par laquelle *« tout ce qui a été conquis dans la première heure par la conversation des chefs d'Etat et de gouvernement est détruit l'heure suivante par la discussion des experts »*. Il faut donc revenir à une discussion des seuls chefs de délégation : *« Si l'on a besoin d'experts, on n'a qu'à les consulter dans nos capitales. Mais les transporter avec nous comme un cirque ambulant, c'est vraiment insupportable. »*

Bucarest « soutient » la position soviétique sur les euromissiles

La Roumanie a exprimé son *« soutien »* à la position soviétique sur les euromissiles tout en s'efforçant de préserver l'originalité de son attitude : le communiqué commun publié mercredi 1er février par l'agence Agerpres, après le départ de M. Gromyko, indique que l'URSS attend des pays de l'OTAN qu'ils *« se montrent prêts à revenir à la situation en vigueur avant le début du déploiement des euromissiles américains »*. La Roumanie *« soutient »* cette position, mais insiste sur la nécessité de *« relancer les négociations »* en vue d'une élimination complète de tous les euromissiles.

Roumains et Soviétiques sont ainsi tombés d'accord pour accuser les Etats-Unis et les autres membres de l'OTAN de tenter d'*« obtenir la supériorité militaire »*. En même temps, la presse roumaine s'est efforcée d'atténuer dans ses comptes rendus la virulence des attaques lancées par M. Gromyko contre les Etats-Unis au cours d'un meeting d'amitié soviéto-roumaine.

En fait, rien n'indique que M. Gromyko, qui avait évoqué dans son discours la nécessaire unité du pacte de Varsovie dans les questions de sécurité, ait réussi à convaincre M. Ceaucescu de l'utilité réelle d'un déploiement de nouveaux euromissiles soviétiques. Les entretiens entre les deux hommes ont été qualifiés officiellement de *« sincères et ouverts »* – une formule qui reconnaît en fait l'expression de sérieuses divergences. Quant aux promesses soviétiques de livraisons supplémentaires de produits énergétiques (*le Monde* du 1er février), elles ne sont pas évoquées dans le communiqué commun.

M. Gromyko a quitté Bucarest une demi-heure avant l'arrivée du premier ministre canadien, M. Pierre-Eliott Trudeau, venu plaider la cause de la détente, comme il l'a déjà fait à Prague et à Berlin-Est. M. Trudeau aurait surtout souhaité se rendre à Moscou, mais M. Andropov n'était pas en mesure de le recevoir, et il ne semble pas que les Soviétiques lui aient proposé d'autre interlocuteur. En tout cas l'occasion qui se présentait à Bucarest n'a pas été saisie.

AMÉRIQUES

Venezuela

« Je suis opposé à toute intervention étrangère en Amérique centrale »

nous déclare le nouveau président, M. Lusinchi

Caracas. — Net vainqueur des élections, le 4 décembre dernier, avec 57 % des suffrages, M. Jaime Lusinchi (cinquante-neuf ans) succède, le jeudi 2 février, à M. Luis Herrera Campins, du Parti social-chrétien COPEI, à la présidence du Venezuela. Le nouveau chef de l'Etat, du Parti action démocratique de tendance social-démocrate, n'ignore pas l'ampleur de la tâche qui l'attend dans les cinq ans pour *« remettre en marche »* le pays. Troisième producteur d'or noir de l'OPEP, le Venezuela reste, certes, un cas envié en Amérique latine. Mais, avec le tassement des prix du pétrole, qui lui assure plus de 90 % de ses rentrées en devises, il a été à son tour frappé par la crise économique et financière.

L'année dernière, le produit intérieur brut a diminué d'au moins 2 %, le chômage est brutalement passé à 15 % de la population active, et le gouvernement sortant a été contraint de procéder à une dévaluation *de facto* du bolivar, la monnaie nationale, en instaurant des taux de change multiples. Si les nouvelles autorités comptent sur une augmentation des prix du pétrole, stimulée par une éventuelle reprise dans les pays industrialisés, le président Lusinchi n'aura sans doute pas trop du vaste courant populaire, qui s'est dégagé en sa faveur, pour tenter de rétablir la confiance dans un pays longtemps habitué à dépenser sans compter. Il s'en est expliqué dans l'entretien qu'il nous a accordé à la veille de la passation des pouvoirs.

« Il faut, déclare le nouvel élu, *changer l'attitude de l'Etat vénézuélien et la conduite du gouvernement. Nous devons modifier les schémas de consommation du pays, ce qui suppose un effort important. Nous allons parler clairement. Nous ne ferons pas une politique populiste, de complaisance, de « parrainage », d'exercice indu de paternalisme d'Etat. »*

L'une des premières tâches du nouveau gouvernement sera de reprendre les négociations sur le rééchelonnement d'une dette extérieure supérieure à 35 milliards de dollars, la quatrième d'Amérique latine (après le Brésil, le Mexique et l'Argentine). Le sujet est préoccupant, mais le président Lusinchi se dit optimiste, sans vouloir pour autant dévoiler ses projets : *« Nous mettrons sur la table*, dit-il, *les structures fondamentalement saines de l'économie nationale et la tradition de bon payeur de notre pays, sa réalité démocratique et géopolitique. Nous pourrions donc obtenir des conditions qui n'entraînent pas l'intervention du FMI »*

De notre envoyé spécial

Alors que l'on s'attend à une prochaine dévaluation officielle du bolivar, M. Lusinchi se montre évasif : *« Il faut rationaliser l'attitude envers le bolivar. Le Venezuela doit, de toute évidence, modifier ses schémas d'importations, et toute sa politique commerciale doit, elle aussi, changer. »*

« Nouvelle impulsion » à l'agriculture

Le pétrole a sans doute été un atout majeur pour le Venezuela. Mais en même temps, ce fut une « malédiction », selon l'expression de Juan Pablo Perez Alfonso, l'un des pères de l'OPEP. Apparemment conscient de cette réalité, le nouveau président entend préserver l'avenir : *« Nous réaffirmons, en accord avec l'OPEP, notre politique de conservation de nos ressources en essayant d'augmenter au maximum nos réserves prouvées et notre potentiel de production. »* M. Lusinchi entend aussi *« donner une nouvelle impulsion »* à l'agriculture, afin de libérer le pays de la *« dépendance des importations de produits alimentaires »*, et diminuer le poids du pétrole dans l'économie.

Comme c'est le cas à chaque changement de gouvernement, M. Lusinchi s'est également engagé à lancer *« une croisade nationale contre la corruption »*. Non sans malice, les Vénézuéliens admettent d'ailleurs que la corruption ne peut que diminuer, *« car avec moins d'argent, il y aura moins à voler »* !

En politique étrangère, le président vénézuélien entend donner la priorité à l'Amérique centrale et aux Caraïbes. Et pour bien montrer l'intérêt qu'il porte au retour d'une paix durable dans la région, il se propose de nommer un ambassadeur spécial, à l'instar des Etats-Unis. *« Le Venezuela*, explique-t-il, *ne peut pas s'isoler de l'Amérique centrale et des Caraïbes, en raison de sa position géographique et pour la défense de son propre système démocratique. Je suis opposé à toute intervention étrangère dans la région. Le Venezuela continuera d'œuvrer pour que le rétablissement de la paix se fasse avec les seuls peuples directement concernés. »*

Avant même de s'installer au palais présidentiel de Miraflores, M. Lusinchi s'est entretenu à diverses reprises avec de hauts fonctionnaires américains et des représentants de firmes multinationales. Faut-il y voir le signe d'un resserrement des liens avec les Etats-Unis ?

« Nous avons de solides relations commerciales et économiques avec les Etats-Unis. Ce système doit s'affirmer à la meilleure convenance des deux, ce qui implique que les Etats-Unis doivent se montrer généreux avec nous, qui représentons leur source la plus sûre d'approvisionnement pétrolier et un de leurs meilleurs clients. Les Etats-Unis doivent nous prêter leur assistance technologique et se montrer plus compréhensifs en matière financière. »

En ce qui concerne les relations avec Cuba, pratiquement suspendues, depuis 1980, le nouveau président se montre favorable à une normalisation. Il considère que La Havane devrait être associée à la recherche d'un règlement en Amérique centrale *« en tant que partie intéressée »*.

JEAN-CLAUDE BUHRER.

Etats-Unis

Le projet de budget de M. Reagan est mal accueilli par les milieux financiers

Washington. — Le maintien d'un déficit de 180 milliards de dollars dans le projet de budget présenté mercredi 1er février par M. Reagan a été mal accueilli dans les milieux financiers américains et très critiqué par l'opposition démocrate.

Alors que l'indice des valeurs industrielles de Wall Street, confirmant un repli amorcé depuis début janvier, enregistre une baisse de huit points, le président de Chase Economics, l'un des principaux organismes de prévisions économiques, a déclaré qu'il serait *« très irréaliste »* de penser que la croissance pourrait se poursuivre dans de telles conditions. A des degrés divers, les milieux d'affaires s'inquiètent des conséquences de cet alourdissement continu de la dette publique qui pèse sur le niveau des taux d'intérêt, accentue la surévaluation du dollar et aggrave, en entravant les exportations et facilitant les importations, le déficit commercial, dont le montant a frôlé les 70 milliards de dollars en 1983.

Cette inquiétude est au demeurant partagée par M. Reagan, qui souligne, dans la présentation de son projet de budget, que la poursuite d'une *« croissance non inflationniste »* serait menacée par la persistance de déficits, qui devraient, dans les prévisions actuelles, s'élever à 177 milliards en 1986, 180 milliards en 1987 et 151 milliards en 1988 (*le Monde* du 2 février). Dans son rapport annuel sur la situation de l'économie qu'il devait remettre ce jeudi au Congrès, le président répète, à ce propos, que *« sa plus grande déception économique »* en 1983 a été le rejet par les parlementaires de ses propositions de réduction des dépenses. *« Nous serions* [si le Congrès avait accepté] *bien plus près de l'équilibre budgétaire »*, écrit-il, en demandant parallèlement à le Réserve fédérale d'assurer cette année *« une expansion de la masse monétaire à un rythme modéré compatible à la fois avec une reprise soutenue et de nouveaux progrès dans la lutte contre l'inflation »*.

De notre correspondant

Dans leur rapport joint à ce document, les conseillers économiques du président estiment que le maintien du déficit constitue *« potentiellement un problème très grave »*, qui contraint *« à réduire les dépenses ou à augmenter les impôts »*. Ils confirment ainsi leur désaccord public avec M. Reagan, qui ne veut pas entendre parler d'un alourdissement de la fiscalité. Son projet de budget pour l'année budgétaire 1985 est, à cet égard, d'une parfaite orthodoxie présidentielle, puisque les nouvelles rentrées d'impôts prévues n'excèdent pas 8 milliards, provenant principalement de la suppression de possibilités de « fraude légale ».

Conséquence de la campagne électorale qui vient de s'ouvrir et de la volonté de M. Reagan de se représenter, le grand débat entre partisans d'une réduction des dépenses budgétaires et partisans d'une augmentation des recettes par l'imposition n'a pas été tranché.

Le directeur du budget, M. Stockman, a résumé la situation avec une étonnante franchise en déclarant : *« Il ne sert à rien d'aligner arguments ou propositions pour qu'après cela tous les candidats à la Chambre ou au Sénat viennent s'y opposer. »* Côté démocrates, si l'analyse est différente, le constat est le même. *« Ce projet*, a estimé à son tour M. Lawton Chiles (Floride), membre de la commission budgétaire, *n'est rien d'autre qu'un document d'année électorale qui évite soigneusement les vrais problèmes... »*

« Je ne suis pas satisfait », a déclaré M. O'Neill, le président de la Chambre (à majorité démocrate), en critiquant durement le montant des crédits demandés pour la défense. L'opposition entend faire porter sur ce poste l'essentiel de son plan de réduction des dépenses, ce qui viserait à réduire le déficit de 200 milliards sur trois ans.

313 milliards de dollars pour la défense

Au total, l'administration souhaite obtenir pour la défense 272 milliards de dollars — 313 en comptant les autorisations d'engagement de programmes pour les années suivantes — soit près du tiers des dépenses budgétaires globales (925 milliards de dollars contre 854 pour 1984). Ce qui représenterait une hausse de 13 % (1) par rapport à l'année en cours. Le secrétaire à la défense, M. Weinberger, a justifié cette croissance en déclarant que les dépenses militaires soviétiques avaient, entre 1974 et 1983, dépassé de 40 % celles des Etats-Unis et que le pourcentage du PNB attribué cette année aux forces armées était de 17 à 19 % en URSS contre 7,5 % en Amérique. L'effort demandé au Congrès devrait *« inciter l'Union soviétique à participer à de véritables négociations sur la réduction des armements »*, a ajouté M. Weinberger aux yeux de qui tout fléchissement dans le réarmement des Etats-Unis inviterait à douter de leur volonté et de leur prépondérance.

Le Pentagone envisage la mise au point du missile antisatellite ASAT testé pour la première fois en janvier dernier, et surtout l'engagement de recherches (1,8 milliard de dollars) sur le système de défense antibalistique fondé sur les lasers et les rayons de particules.

De plus, les forces stratégiques devraient être dotées de quarante nouveaux missiles MX, d'un nouveau sous-marin lanceur de missiles Trident et de trente-quatre bombardiers B-1-B. Dans le domaine des armes conventionnelles, la flotte et les « marines » devraient recevoir vingt-trois bâtiments supplémentaires, ainsi, notamment, que vingt-quatre chasseurs bombardiers F-14 Tomcat et trente-deux AV-8B à décollage vertical.

Moins bien lotie, l'armée de terre sera renforcée d'une division d'infanterie légère de dix mille hommes déployables sur n'importe quel théâtre d'opérations. L'armée de l'air, enfin, devrait acquérir, outre les B-1-B, quarante-huit intercepteurs F-14 Eagle et cent cinquante chasseurs bombardiers F-16 Falcon.

En légère hausse, le montant des programmes d'aide à l'étranger (15,7 milliards de dollars, dont 9,4 au titre de l'assistance économique et 6,3 pour l'aide militaire) bénéficieront en priorité à Israël (2,25 milliards de dollars) et à l'Egypte (2,17 milliards). Ces deux pays recevront en outre la totalité de leurs crédits militaires sous forme de dons. Le Congrès devrait accepter de débloquer ces sommes sans difficulté, mais les crédits demandés pour l'Amérique centrale (1,3 milliard de dollars, dont 904 millions pour l'aide économique, surtout destinés au Salvador) devraient provoquer de sérieuses controverses en raison des violations des droits de l'homme dans cette région.

En Afrique, le Soudan est privilégié (271 millions de dollars), suivi notamment par le Maroc (130), le Kenya (125) et la Somalie (120). Le Zimbabwe, qui s'était abstenu à l'ONU lors du vote de la résolution condamnant la destruction par l'URSS du Boeing sud-coréen, ne devrait recevoir que 30 des 75 millions de dollars qu'il avait été prévu de lui allouer.

En Asie, c'est le Pakistan (630 millions de dollars) qui vient en tête en raison de la présence, de l'autre côté de la frontière, des troupes soviétiques qui occupent l'Afghanistan. Parmi les autres pays asiatiques bénéficiaires de l'aide américaine, on relève la Corée (232 millions de dollars), les Philippines (231), l'Inde (212 millions, en aide civile uniquement), le Bangladesh (180), l'Indonésie (155) et la Thaïlande (137).

Pour ce qui est des budgets civils intérieurs, sont notamment en hausse les enveloppes proposées pour la sécurité sociale, la santé, l'agriculture, la justice, ainsi que pour la recherche fondamentale (8,8 milliards de dollars, dont 7,5 milliards pour la NASA, qui devrait consacrer 150 millions aux premières études sur la future station orbitale habitée).

Le budget de l'éducation et de la formation professionnelle est en légère baisse (27,9 milliards de dollars contre 28,7). En outre, 9 milliards de réduction affectent les allocations dont bénéficient les familles aux revenus les plus bas — ce qui a provoqué de vives réactions de protestation.

Le total des dépenses prévues représente 24,2 % du PNB, pourcentage très légèrement inférieur à celui de l'année en cours. Au 30 septembre dernier, fin de l'année fiscale 1983, la dette publique se montait à 1 100 milliards de dollars, auxquels se seront ajoutés, d'ici à la fin de l'exercice, le 30 septembre 1985, environ 360 milliards de dollars de déficit. Quel que soit le président choisi par les électeurs en novembre prochain, le budget de l'année fiscale 1986 comportera nécessairement des augmentations d'impôts.

BERNARD GUETTA.

(1) Les taux d'augmentation du budget de la défense avaient été de 12,2 % en 1982, de 7,5 % en 1983 et de 3,7 % en 1984.

● *Le président yougoslave à la Maison Blanche.* — M. Reagan s'est entretenu mercredi 1er février avec le président yougoslave, M. Mika Spiljak, et a réaffirmé son soutien à la politique d'indépendance de Belgrade à l'égard du bloc soviétique. Il s'est engagé à poursuivre les efforts des Etats-Unis pour aider la Yougoslavie à résoudre ses difficultés économiques. M. Spiljak est le premier chef d'Etat yougoslave à se rendre à Washington depuis six ans. — *(AP)*.

● *Naturalisation annulée pour un criminel de guerre.* — Un juge fédéral a annulé, vendredi 27 janvier, la naturalisation américaine de George Theodorovitch, soixante et un ans, accusé par le département de la justice d'avoir assassiné des juifs, à Lvov (Ukraine), en août 1942. Cette décision permet maintenant d'envisager l'expulsion de Theodorovitch. — *(AP.)*

Chili

LE GOUVERNEMENT REFUSE A ISRAEL L'EXPULSION DE WALTER RAUFF

Santiago *(AFP)*. — Le ministre chilien des affaires étrangères, M. Jaime Del Valle, a repoussé, le mercredi 1er février, la demande d'expulsion de l'ancien colonel nazi Walter Rauff, qui avait été officiellement présentée le même jour par le directeur général du ministère israélien des affaires étrangères, M. David Kimche, à l'occasion d'une visite-surprise à Santiago. *« L'extradition comme l'expulsion de Rauff sont des problèmes qui ont déjà été discutés il y a de nombreuses années »*, a déclaré M. Del Valle, après sa rencontre avec le responsable israélien.

La Cour suprême de justice chilienne avait refusé en 1963 d'extrader l'ancien nazi, accusé d'être responsable de la mort de deux cent mille juifs et qui vit au Chili depuis 1958. L'émissaire israélien est venu à Santiago, alors que Mme Beate Klarsfeld est au Chili depuis le 19 janvier pour tenter d'obtenir l'expulsion de M. Rauff.

ASIE

Chine

M. Arkhipov bientôt à Pékin ?

M. Ivan Arkhipov, premier vice-président du conseil d'URSS, se rendrait prochainement en Chine, annonce de Pékin l'agence United Press International. Ce projet n'a pas été officiellement confirmé, mais l'agence fait état de sources chinoises, soviétiques et diplomatiques occidentales selon lesquelles des « discussions » au sujet de la visite de M. Arkhipov seraient effectivement en cours. Son voyage pourrait avoir lieu au mois de mai, c'est-à-dire peu de temps après la visite officielle du président Reagan à Pékin, prévue pour le mois d'avril. M. Li Peng, vice-premier ministre et spécialiste des questions énergétiques, serait chargé d'accueillir son collègue soviétique.

Si M. Arkhipov se rend en Chine, il sera la plus haute personnalité soviétique à être reçue en visite officielle en République populaire depuis plus de quinze ans. Les observateurs cités par l'agence UPI ne s'attendent pas toutefois que son voyage marque une « percée » décisive dans les relations entre Moscou et Pékin. Elle aurait un caractère essentiellement symbolique et offrirait l'occasion d'entretiens sur les échanges économiques et scientifiques. Certains progrès ont été enregistrés dans ces derniers domaines entre l'URSS et la Chine. Les conversations politiques entre les deux pays — dont la prochaine phase doit avoir lieu au mois de mars à Moscou — semblent en revanche piétiner.

● *Un juriste de Hongkong condamné pour espionnage.* — Un juriste de Hongkong a été condamné récemment à Pékin à quinze ans de prison pour espionnage au profit d'un pays non-identifié, a annoncé mercredi 1er février, le ministre chinois de la justice. Selon des informations parues antérieurement dans la presse de Hongkong, M. Huang, trente-trois ans, juriste formé à Harvard (Etats-Unis), aurait été accusé d'avoir fourni aux Etats-Unis des documents confidentiels sur les ressources énergétiques chinoises. Il aurait été appréhendé par la police chinoise en janvier 1982. — *(AFP)*.

● *Invitation de sportifs sud-coréens.* — La Chine a invité pour la première fois des sportifs sud-coréens à venir en Chine à l'occasion de la Coupe Davis de tennis, malgré l'absence de relations officielles entre les deux pays, a-t-on appris jeudi 2 février, à Séoul. La Corée du Sud a accepté la proposition chinoise de jouer les rencontres préliminaires de la zone-Est de la Coupe Davis à Kumming, dans le sud de la Chine, plutôt qu'à Pékin, a annoncé l'Association coréenne de tennis. — *(AFP)*.

● *Les relations avec les Pays-Bas.* — La Chine a rétabli le mercredi 1er février ses relations diplomatiques avec les Pays-Bas au niveau des ambassadeurs, a annoncé l'agence Chine nouvelle. Un communiqué commun a été signé à Pékin entre les deux pays à l'issue de consultations *« amicales et franches »*.

La Chine avait ramené se représentation diplomatique au niveau des chargés d'affaires avec les Pays-Bas en 1981 à la suite de la décision néerlandaise de vendre des sous-marins à Taiwan. — *(AFP)*.

● *Le Parti socialiste français et la Corée.* — M. Jacques Huntzinger, secrétaire national aux relations internationales du Parti socialiste, exprime dans un communiqué le soutien du PS aux *« efforts accomplis en faveur de la consolidation de la paix »* en Corée. Le Parti socialiste, ajoute le communiqué, *« se félicite de la position de la Chine, qui, sans intervenir dans les affaires intérieures de la Corée, favorise la renaissance d'un esprit de concorde sur la côte ouest du Pacifique. Il exprime enfin l'espoir qu'une formule de pourparlers entre les deux Corées aboutisse dans l'avenir immédiat »*.

A TRAVERS LE MONDE

Grande-Bretagne

● ESPOIR AU « TIMES ». — Les délégués syndicaux des grévistes du *Times*, paralysé depuis vendredi 27 janvier, ont approuvé, mercredi un compromis qui pourrait, s'il est accepté par la base, permettre la reparution du quotidien dans le courant de la semaine. Les ouvriers, qui protestent contre la nomination sans consultation d'un nouveau responsable des archives photographiques, devaient se prononcer ce jeudi. — *(AFP, Reuter.)*

Maroc

● NOMBREUSES ARRESTATIONS A NADOR. — Plus de cinq cents personnes ont été arrêtées par la police marocaine dans la région de Nador, après les récentes émeutes qui ont éclaté dans cette ville du nord-est marocain, selon des *« sources dignes de toute confiance »*, a annoncé, mercredi 1er février, le quotidien espagnol *le Télégramme de Melilla*. Il précise que ces arrestations ont été opérées principalement en milieu étudiant. Les personnes arrêtées ont été transférées à la base militaire de Kenitra (nord de Rabat) où elles doivent être jugées par des tribunaux militaires. — *(AFP.)*

Nigéria

● L'ANCIEN COLONEL OJUKWU EMPRISONNÉ. — Les autorités militaires nigérianes ont annoncé, mercredi 1er février, la constitution prochaine de tribunaux spéciaux pour juger les anciens dirigeants de l'administration civile qui sont aujourd'hui emprisonnés. Environ quatre cents personnes se trouveraient encore détenues, dont soixante-dix à la prison Kirikiri, à Lagos. Le gouvernement continue, d'autre part, à mettre à la retraite d'office les secrétaires généraux de ministères et des responsables de la police. L'ancien chef de la sécession biafraise (1967-1970), le colonel Ojukwu, a également été emprisonné, ont annoncé les autorités. Il était rentré au Nigéria en juin 1982, à la suite d'une amnistie accordée par le président Shagari.

Pologne

● GRÈVE DE LA FAIM DE PRISONNIERS POLITIQUES. — Quatre prisonniers politiques détenus à Strzelin, dans l'ouest du pays, MM. Leon Mosie, Janusz Palubicki, Marian Rysiewicz et Czeslaw Stasial, ont été hospitalisés, a-t-on appris mercredi 1er février dans les milieux de l'opposition : ils observaient une grève de la faim depuis près de deux mois pour obtenir le statut de prisonniers politiques. Neuf autres détenus politiques incarcérés dans la même prison ont entamé entre-temps une grève de la faim. — *(AP, Reuter.)*

Somalie

● LE BILAN DU RAID ÉTHIOPIEN. — Le bilan du raid lancé, lundi 30 janvier, par l'aviation éthiopienne contre la ville somalienne de Borama (*le Monde* du 1er février), s'établit à soixante-trois morts et cent cinq blessés. Un groupe de diplomates et de journalistes, rapporte mercredi la BBC, s'est rendu sur place, confirmant les faits annoncés par le ministère somalien de la défense. Il n'y a eu aucun commentaire officiel de la part du gouvernement éthiopien, seul l'attaché militaire éthiopien en poste à Nairobi a commenté les faits, les qualifiant de « ridicules ». Il se confirme, d'autre part, qu'une grande partie des morts et des blessés sont des enfants et que le deuxième raid, lancé par l'aviation éthiopienne contre la ville de Goroyo-Awl, n'a fait que des dégâts limités. — *(UPI.)*

Turquie

● ACQUITTEMENT D'UN MILITANT D'EXTREME DROITE QUATRE FOIS CONDAMNÉ A MORT. — Militant d'extrême droite, Ibrahim Ciftci, condamné à mort à quatre reprises pour le meurtre, en mars 1978, d'un procureur, Dogan Oz, a été acquitté le vendredi 27 janvier et sa libération ordonnée par la cour d'appel militaire turque. Ibrahim Ciftci était considéré comme l'un des plus dangereux homme de main du Parti de l'action nationaliste, dissous après le coup d'Etat de septembre 1980. — *(AFP.)*

PROCHE-ORIENT

Liban

La dégradation de la situation à Beyrouth

« La bataille est inéluctable » proclame M. Walid Joumblatt

Le roi Fahd d'Arabie Saoudite est attendu en France pour une brève visite de travail, samedi 4 février. Il s'entretiendra à l'Elysée avec M. Mitterrand avant de déjeuner en sa compagnie. Ce sera la première rencontre au sommet franco-saoudienne depuis l'accession au trône du roi Fahd, en juin 1982. D'autre part, le ministère des relations extérieures a indiqué, mercredi 1er février, au retour de la mission en Israël, Jordanie et Syrie de M. Francis Gutmann, secrétaire général du Quai d'Orsay, que les contacts pris sur la question libanaise se poursuivraient au Proche-Orient, « *plus particulièrement avec la Syrie* ».

De notre correspondant

Beyrouth. – De sa voix suave, l'animatrice de l'émission musicale de Radio-Liban, après le bulletin d'informations, enchaîne par cette formule : « *J'espère que la matinée d'aujourd'hui sera plus calme que la soirée d'hier, et que nous allons passer un agréable moment ensemble.* »

La soirée d'hier, sa collègue présentatrice du journal télévisé vient de l'annoncer, a fait « *dix morts dont trois militaires, et plusieurs dizaines de blessés* » par suite de bombardements du secteur chrétien, de tirs contre les positions de l'armée face à la banlieue sud et en montagne, et de la riposte de cette dernière contre les villages druzes. De plus, autre petit détail, « *un engin explosif de 15 kilos de TNT a été désamorcé* » en secteur musulman au début de la matinée de jeudi 2 février, considérée comme « *calme* ».

Cette flambée de violence était, en effet, attendue, et la population de Beyrouth vit dans la hantise d'une escalade militaire bien plus importante. Les informations parvenant de toutes parts avaient été particulièrement sombres tout au long de la journée de mercredi, avant que les fronts ne s'embrasent.

Au même moment, la relance de l'offensive pour le retrait des « marines » du Liban par l'opposition démocrate américaine a suscité une vive appréhesion dans les milieux gouvernementaux de Beyrouth. Tout en notant la fin de non-recevoir catégorique du président Reagan, on relève que celui-ci est de plus en plus isolé dans sa position et dans son évaluation des faits. Ainsi que l'a souligné M. Eagleburger, sous-secrétaire d'Etat, le président américain estime qu'une dérobade au Liban encouragerait l'intransigeance syro-soviétique. Mais seuls M. Shultz et le conseiller du président pour les affaires de sécurité, M. McFarlane, sont de cet avis. Le Pentagone et en particulier le secrétaire à la défense, M. Weinberger, estimeraient que le régime de M. Gemayel finira de toute façon par s'effondrer, et qu'il n'y a donc pas de raison de poursuivre « *le sacrifice inutile des « marines* ».

Ryad et les « marines »

Pendant ce temps, à Ryad, l'Arabie Saoudite invitait les Etats-Unis à retirer leurs troupes du Liban et à faire pression sur Israël pour qu'il évacue à son tour le pays. Le prince héritier, l'émir Abdallah, a en effet déclaré à un groupe d'hommes d'affaires américains en visite dans la capitale saoudienne : « *Je ne comprends pas quel rôle les « marines » peuvent jouer au Liban ni pourquoi une superpuissance comme les Etats-Unis y envoie sa flotte et 2 000 de ses soldats. S'ils venaient à intervenir, ils susciteraient un ressentiment chez toutes les parties en présence, et s'ils échouaient l'influence américaine dans l'ensemble de la région subirait un coup terrible.* ». La prise de position saoudienne a provoqué une vive surprise.

D'Israël, des informations ont fait état de l'analyse du ministre de la défense, M. Arens : « *Dans les conditions actuelles, tous les efforts américains pour favoriser un accord interlibanais sont illusoires et voués à l'échec.* » A Damas, le président Assad a souligné que les Etats-Unis n'avaient d'autre choix que de se retirer ou de s'embourber encore plus avant. Le chef druze, M. Walid Joumblatt, a annoncé, enfin, dans un appel lancé sur les ondes de sa radio – la Voix de la moutagne, – à l'occasion de son inauguration : « *Le plan de pacification est une plaisanterie. La bataille aura lieu, elle approche, elle est inéluctable.* » M. Joumblatt devait également annoncer une prochaine « *initiative politique* » de la part du Front de salut national, dont il est le pilier et dont on craint qu'elle ne complique encore la situation.

« *La panne n'est pas seulement électrique, elle est également politique, diplomatique, économique et financière* » écrit *l'Orient-le Jour* dans son édition de jeudi, pour caractériser la situation.

LUCIEN GEORGE.

L'armée israélienne a démantelé dans le Sud un réseau fortement armé

De notre correspondant

Jérusalem. – Israël a annoncé, mercredi 1er février, avoir récemment démantelé au sud du Liban un réseau d'opposants armés qui seraient responsables d'au moins quatorze attaques ou tentatives d'attaques contre ses soldats dans la région de Tyr, ayant fait six morts et de nombreux blessés.

C'est à la suite d'une fusillade contre un poste de l'armée israélienne le 21 janvier à Maaroub que les recherches ont conduit à Hallousiyé, village situé à 13 kilomètres au nord-est de Tyr. Selon le porte-parole du ministère de la défense, cette agglomération abritait une importante quantité d'armes et de matériel destinés à des opérations de sabotage. Au cours de ses persquisitions, l'armée a arrêté quinze personnes, dont un chef religieux chiite. Son identité n'est pas précisées, mais il s'agit sans doute du cheik El Harb. Sa maison avait été détruite au bulldozer par l'armée israélienne le 21 janvier, après qu'il eut refusé de l'aider dans ses recherches. Le porte-parole n'a pas rappelé, mercredi, ce « détail ».

La télévision a montré le butin récupéré par l'armée. Il comprenait, entre autres matériels, 9 mortiers, 12 fusils automatiques Kalachnikov, 75 chargeurs et quelque 200 grenades. Selon Jérusalem, les suspects arrêtés avaient notamment participé à trois attaques contre des patrouilles israéliennes en juin, en septembre et en octobre 1983. C'est la *première fois* depuis la montée de la résistance contre l'occupation israélienne au Liban que l'armée fait était d'une tel succès contre ses adversaires.

J.-P. L.

● *Révélations du « Washington Post » à propos du double attentat du 23 octobre.* – Un officier syrien, un ancien responsable de la sécurité de l'OLP et un religieux intégriste de Beyrouth seraient impliqués avec une dizaine d'autres personnes dans les attentats du 23 octobre à Beyrouth, qui ont fait cinquante-six morts pami les soldats français et deux cent quarante et un parmi les « marines », a révélé, mercredi 1er février, le *Washington Post*. Parmi ses sources, le quotidien cite des membres de la CIA (services de renseignements américains), ainsi que des services secrets français, israéliens et libanais, dont l'identité n'a pas été révélée. Abou Haydar El Moussaoui, chef du mouvement chiite Amal dissident dans la vallée de la Bekaa (est du Liban), s'est rendu à Beyrouth quelques jours avant l'opération et « *est impliqué dans la fourniture des camions* » qui ont servi aux deux attentats, selon les rapports cités par le quotidien.

● *Un nouveau commandant pour les forces françaises à Beyrouth.* – Le général Michel Datin, adjoint opérationnel du général commandant la 9e division d'infanterie de marine (9e DIMa, a pris officiellement ses fonctions de commandant des éléments français de la force multinationale de sécurité de Beyrouth mercredi 1er février. Le général Datin remplace le général François Cann, de la 11e divison parachutiste (*le Monde* du 25 janvier). D'autre part, quatre cent dix militaires du contingent français de Beyrouth sont rentrés mercredi à Toulouse.

AFRIQUE

Tchad

A LA VEILLE DE L'ARRIVÉE DE M. CHEYSSON

Les forces gouvernementales ont repoussé une attaque dans l'est du pays

Arrivé mercredi 1er février à N'Djamena, M. Claude Cheysson y est reçu, ce jeudi en fin de matinée, par le président Hissène Habré. Il quitte la capitale tchadienne dans l'après-midi pour gagner Addis-Abeba, deuxième étape d'une tournée qui doit le conduire également à Tripoli.

La visite du ministre des relations extérieures intervient après que de très sérieux combats eurent opposé, de lundi à mercredi, dans le nord-est du pays – au nord de la nouvelle « zone rouge » définie par Paris – les FANT (Forces armées nationales tchadiennes) à des éléments « *coalisés* » sous la houlette de M. Goukouni Oueddeï. Les pertes ont été « *sérieuses* » dans les deux camps, a indiqué mercredi M. Charles Hernu en déposant devant les commissions de la défense et des affaires étrangères de l'Assemblée nationale.

Le ministre de la défense a précisé que trois groupements de « *coalisés* » – de quatre à six cents hommes en tout – ayant formé deux colonnes ont été interceptés par des FANT, en nombre à peu près égal, à la hauteur de Monou, soit à une soixantaine de kilomètres au nord du 16e parallèle, alors qu'ils descendaient sur Iriba, localité située à l'intérieur du nouveau périmètre de sécurité français.

Les forces gouvernementales, sous le commandement de M. Idriss Debi, ont repoussé les colonnes adverses, dont les survivants ont regagné, au nord, Fada, où sont stationnés des éléments libyens. Il n'y a pas eu d' « *intervention active* » des Français, a indiqué M. Hernu. De source militaire française à Paris, on précisait, jeudi en fin de matinée, que les « *coalisés* » comptaient environ « *trois cents morts ou prisonniers* », alors que les FANT ont eu « *quelques dizaines* » de tués.

A N'Djemena, une source militaire tchadienne a précisée à l'AFP que les gouvernementaux auraient fait deux cent trente-quatre prisonniers et capturé dix « orgues de Staline » montées sur camions, ainsi que des véhicules de transport. Toute menace sur l'est du Tchad serait « *pour l'instant écartée* ».

Accueilli à l'aéroport par M. Taher Guenassou, ministre tchadien de l'intérieur, et l'un des principaux collaborateurs du président Hissène Habré, M. Cheysson a trouvé à N'Djamena une situation tendue à la suite de la reprise, depuis dix jours, des combats, après quatre mois d'accalmie. Officiels et diplomates y affichent le plus grand scepticisme sur la possibilité de négocier avec un adversaire qui se montre de nouveau agressif sur le terrain. Le ministre des relations extérieures sera entendu, mercredi prochain, par les commissions des affaires étrangères et de la défense de l'Assemblée nationale, à l'issue de sa tournée africaine.

Tunisie

UN DIRIGEANT DE LA TENDANCE ISLAMIQUE INTERPELLÉ A KAIROUAN

(De notre correspondant.)

Tunis. – M. Abdelwahab Keffi, l'un des animateurs du Mouvement de la tendance islamique (MTI), a été interpellé par la police, le mercredi 1er février, à son domicile de Kairouan, et conduit à Tunis, ont annoncé des membres de sa famille. Cette interpellation semble avoir été opérée dans le cadre de l'enquête menée depuis deux semaines à la suite des émeutes ayant suivi l'annonce de l'augmentation du prix du pain et qui auraient déjà entraîné une quarantaine d'arrestations dans les rangs intégristes.

M. Abdelwahab Keffi fait partie d'un « comité d'information » de trois membres qui avait déposé, le 28 janvier, au ministère de l'intérieur, une demande d'autorisation, afin de développer ses activités « *dans la légalité* ». Ce comité, précise un communiqué du mouvement, est chargé de « *clarifier les buts et les moyens du MTI, de participer à toutes les manifestations d'information, d'exposer les problèmes du mouvement, de défendre ses militants et de parler au nom du MTI* ».

Le Mouvement de la tendance islamique avait demandé, en juin 1981, à se constituer en parti, mais ses principaux dirigeants devaient être arrêtés un mois plus tard, jugés et condamnés. Depuis, la demande n'a pas été renouvelée. Après la reconnaissance, en novembre dernier, du Mouvement des démocrates socialistes et du Mouvement de l'unité populaire II, aucune autre formation politique ne sera autorisée avant d'avoir souscrit à des conditions qui seront précisées dans une loi, sorte de charte nationale qui devrait être présentée dans les prochains mois à la Chambre des députés. – M. D.

M. Hernu a précisé les conditions d'intervention de l'aviation lors de la destruction du Jaguar

Pour sa part, M. Charles Hernu a été entendu, mercredi 1er février, par des députés de la commission de la défense et de la commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale. Le ministre de la défense a révélé qu'après les combats de Torodoum, au cours desquels un Jaguar a été abattu le mercredi 25 janvier, la France a tenté de monter une opéraion héliportée de récupération des otages détenus par la colonne qui avait attaqué la veille le poste de Ziguey. Ce sauvetage des prisonniers tchadiens et de deux ressortissants belges devait avoir lieu plus au nord de Torodoum, alors qu'une partie de la colonne composée de « coalisés » du GUNT ralliait le palmeraie de Faya-Largeau pour y mettre à couvert les otages. Les mauvaises conditions atmosphériques, notamment une très violente tempête de sable dans la région, ont interdit que cette opération soit montée.

Durant une heure et demie, M. Hernu a exposé les conditions dans lesquelles est intervenue l'aviation française après l'attaque, à Ziguey, d'un poste des forces gouvernementales par une colonne du GUNT (partisans de M. Goukouni Oueddeï) descendue du nord du Tchad. Il a notamment présenté des photographies de l'ambulance blanche dans laquelle devaient se tenir les otages pris par la colonne, et du « *hérisson d'armes* » installé dans l'oasis de Torodoum, la base de repli des rebelles après l'attentat. Selon des députés, les photographiées étaient plus nettes que celles ramenées par l'aéronavale française lors du bombardement du camp de Baalbek, au Liban, et l'une d'entre elles, par exemple, qui avaiont été agrandies, montrait très distinctement un combattant épaulant un missile sol-air soviétique SAM-7 au passage des Jaguar.

Le ministre de la défense a admis que la France avait détecté par ses propres moyens (vraisemblablement des « écoutes ») l'agression contre le poste de Ziguey, dans la mesure où les FANT, qui l'occupaient, ne disposaient d'aucun réseau de transmissions avec N'Djamena. En arrière de ce poste se trouvaient également des soldats zaïrois qui n'ont pas donné l'alerte. C'est le lendemain de l'attaque, soit le mercredi 25 janvier, que la France a envoyé durant la matinée deux séries de patrouilles aériennes, qui ont repéré la colonne remontant vers le nord, en direction de Torodoum, à deux cent vingt kilomètres de Ziguey. Cette colonne était notamment défendue par des SAM-7 qui n'ont pas été lancés contre les avions français Jaguar chargés d'évaluer l'importance de la menace.

1 300 kilomètres de frontière

Dans l'après-midi, le général Jean Poli, qui commande la force Manta, a demandé l'organisation d'une mission de « *reconnaissance armée* », avec des pilotes de Jaguar autorisés à riposter en cas d'engagement contre eux de moyens antiaériens adverses. L'autorisation lui a été accordée de Paris. C'est cette patrouille, à laquelle appartenait notamment le capitaine Michel Croci, qui s'est trouvée à proximité de Torodoum au moment où la colonne venue de Ziguey était, elle, en approche de sa base-relais dans le nord.

Entre-temps, la colonne s'était scindée en deux éléments, avec un convoi qui devait être accueilli à Torodoum et un second, comprenant l'ambulance des otages, qui a filé vers Faya-Largeau.

Au-dessous de Torodoum, le raid des Jaguar, appuyé par des Mirage F-1, a été accueilli par un tir nourri d'armes anti-aériennes, parmi lesquelles des missiles SAM-7, des affûts de mitrailleuses de 23 mm et des mitrailleuses de 14,5 mm. Le dispositif adverse était solidement établi, voire enterré pour certaines armes, au point que des aviateurs français, à l'état-major, en ont déduit qu'il ne pouvait avoir été organisé sans l'avis de conseillers libyens. Les « leurres », c'est-à-dire les équipements électroniques de bord conçus pour dévier ou tromper la trajectoire d'un missile assaillant, ont, *semble-t-il*, joué puisque le Jaguar du capitaine Croci a été abattu par une DCA qui pourrait être de calibre 23 ou 14,5 mm.

Selon les parlementaires présents à l'audition de M. Hernu, la contre-attaque des Jaguar, dans l'après-midi aurait pu être plus efficace – et moins dommageable pour l'armée de l'air française, qui a perdu un pilote – si l'aviation n'avait pas dû attendre d'être sûre que l'ambulance des otages ne faisait plus partie de la colonne.

Depuis Ziguey, une expédition, *montée notamment par le 21e régiment* d'infanterie de marine, a permis, après l'accrochage de Torodoum, d'aller récupérer le corps du capitaine Croci, des équipements « sensibles » du Jaguar, divers matériels ayant appartenu au GUNT aux fins d'identification de leurs origines. Ces matériels ont été, depuis, ramenés à N'Djaména où de nouveaux avions d'alerte et de reconnaissance Bréguet-Atlantique sont arrivés pour surveiller, désormais, une frontière de près de 1 300 kilomètres de long à la hauteur du 16e parallèle. M. Hernu a, toutefois, reconnu que cette frontière pouvait être difficilement hermétique.

Le Monde

politique

LES RESTRUCTURATIONS INDUSTRIELLES ET LEURS CONSÉQUENCES

Le gouvernement arrête son dispositif de décision et de concertation

M. Pierre Mauroy doit remettre vendredi 3 février à M. François Mitterrand les propositions de décisions concernant les restructurations industrielles, suite au séminaire gouvernemental réuni lundi 30 janvier à Versailles, dont les conclusions ont été examinées, mercredi 1er février, par le conseil des ministres.

Le président de la République se livrera pendant le week-end aux arbitrages nécessaires, et le plan du gouvernement sera arrêté par le conseil des ministres du 8 février. Auparavant, M. Mauroy aura commencé dès lundi ses consultations des les dirigeants des organisations syndicales. Cette procédure devrait se conclure en mars par la mise en forme de textes législatifs ou réglementaires.

Au terme des délibérations du conseil des ministres, le porte-parole du gouvernement, M. Max Gallo, a indiqué que le plan en question comportera trois volets : *« un volet industriel, un volet social et un volet économique ».*

Le président de la République a notamment insisté sur la nécessité de donner aux travailleurs privés d'emploi une formation-emploi, car, a-t-il noté, *« il ne s'agit pas que les travailleurs retournent à l'école sans perspective d'emploi dans les régions où la suppression des emplois entraînerait une destruction de toute activité ».*

M. Mitterrand a également affirmé sa volonté de susciter une dynamique de développement industriel : *« Partout où notre tissu industriel flanche, un autre doit être créé. »* M. Gallo a précisé que ce volet économique devrait s'organiser selon trois axes : faciliter la création d'entreprises nouvelles ; préciser et innover dans le domaine de la fiscalité afin que l'investissement soit favorisé. *« Il faut donner un coup de fouet à l'investissement »*, a déclaré le président de la République. Il s'agit enfin d'établir pour les salariés et les cadres des entreprises un nouveau type de relations qui leur permette d'investir dans les entreprises ou de participer aux investissements.

En conclusion, le chef de l'Etat a fait quelques réflexions selon lesquelles on ne peut pas aller contre l'évidence économique quand elle est vérifiée. Il a observé qu'il est incontestable que les technologies nouvelles accélèrent pour un temps donné les problèmes d'emploi et les aggravent. L'essentiel est que chaque travailleur privé d'emploi retrouve dans les délais les plus brefs un emploi et qu'il ne soit pas dans la situation d'un quémandeur toujours menacé, mais qu'il retrouve une situation d'espoir et le sentiment de travailler avec des perspectives d'avenir.

Les propositions du gouvernement seront rendues publiques mercredi 8 février, mais pour l'essentiel seulement. Certaines dispositions ne seront précisées qu'au cours des négociations avec les syndicats.

Chemin de croix

Chargé d'atténuer les conséquences sociales des opérations de reconversion industrielle, le militant Pierre Mauroy atteint, dans cette tentative, le point culminant de son chemin de croix. Au cours du séminaire gouvernemental de Versailles, le premier ministre a constaté les limites de son ambition.

Les contraintes budgétaires ne lui permettront pas d'assurer à tous les ouvriers menacés de chômage dans les houillères, les aciéries et les chantiers navals le bénéfice des « congés de reconversion ». La porte sera étroite : dix à quinze mille bénéficiaires seulement... Certains de ses proches eux-mêmes, tel M. Jean Le Garrec, affirment leur scepticisme sur la portée du dispositif prévu.

M. Mauroy, qui affirmait, en décembre, qu'il ne resterait pas à la tête d'un gouvernement résigné à une aggravation du chômage, boira sa coupe jusqu'à la lie, la mort dans l'âme. Mais comment convaincre sa majorité, et surtout les communistes, qui traînent de plus en plus les pieds, du bien-fondé de ce sacrifice ? M. Mauroy n'a plus qu'une arme à sa disposition : sa bonne foi, ses bons sentiments, la mythologie de la gauche. Dans son étonnant entretien aux *Nouvelles*, il en use à tel point qu'il encourrait l'accusation d'exhibitionnisme si l'authenticité du propos n'était pas, chez lui, si transparente.

La main sur le cœur, le maire de Lille se tourne vers les communistes, et leur dit : encore un effort, camarades, nous nous connaissons bien, vous savez bien, vous, que je ne correspond pas à *« l'image de réformiste, de droitier »*, qu'on m'*« accole »* parfois, vous savez que *« je chantais l'Internationale à sept ans »*, que *« le sens de la communauté ouvrière dans laquelle j'ai vécu ne me quittera pas »*, que *« mon socialisme je ne l'ai pas acquis à Paris mais au pied des hauts fourneaux ».*

Conclusion : *« Réfléchissez, camarades. »* Sous-entendu : avant de faire des bêtises... Bien entendu, il s'agit, à terme, de *« retrouver la croissance, car en 1984, comme en 1981, notre objectif n'a pas varié »*, et, après les *« turbulences »* d'aujourd'hui, *« le plus dur sera fait ».*

Pour archaïque et naïve qu'elle apparaisse, la démarche du premier ministre n'est pas aussi vaine qu'on pourrait le croire : les dirigeants du PCF font confiance à M. Mauroy, et l'électorat communiste reste sensible à la symbolique qu'il incarne.

Cette démarche ne manque pas non plus d'habileté. En réaffirmant ses racines idéologiques et en tenant ce langage unitaire, le premier ministre se montre ouvert, malgré toute l'étroitesse de sa marge de manœuvre, à certains compromis. Si le charme joue une nouvelle fois, le chef du gouvernement aura rempli la mission la plus difficile que M. Mitterrand lui ait confiée à ce jour. S'il se retire ensuite, ce sera avec les honneurs de l'ensemble de la gauche.

M. Mauroy ne cherche pas à « tomber à gauche ». Son bilan l'y ancre, assurément. Mais il se pose, plus que jamais, en rassembleur. S'il se situe dans la tradition ouvrière que perpétuent *« plutôt la CGT et FO »*, il se retrouve aussi dans la deuxième gauche, auprès de cette CFDT *« qui irrite, dit-il, comme j'ai moi-même irrité les camarades du parti socialiste qui étaient mes aînés ».*

M. Mauroy, déjà, pense moins à sa sortie qu'à son avenir.

ALAIN ROLLAT.

DANS UNE INTERVIEW AU « PARISIEN LIBÉRÉ »

M. Mitterrand : Rien ne nous fera tourner le dos aux exigences du temps

Dans une interview au *Parisien libéré* publiée jeudi 2 février, M. François Mitterrand déclare : *« L'effort que je demande aux Français ne sera supportable que s'il est justement réparti, bref, si joue pleinement la solidarité nationale. Cette solidarité s'impose, quelles que soient les contraintes de la crise qui ne sera surmontée que par l'effort de tous. »*

« Ne pas moderniser nos entreprises, ou les moderniser plus tard que nos concurrents, c'est la certitude de perdre la guerre commerciale et d'un chômage sans retour. J'ai fait mon choix », ajoute le chef de l'Etat. *« Rien ne nous fera tourner le dos aux exigences du temps,* dit-il. *Si une firme qui introduit les techniques nouvelles réduit à cause de cela ses effectifs, modernisée elle élargira son marché, et sa situation s'améliorera. D'où de nouvelles commandes : et elle embauchera. Il nous faut arriver au plus vite à ce deuxième stade. »*

Attention au racisme

M. Mitterrand estime qu'il *« convient d'allier partout nécessités économiques et obligations sociales. J'insiste sur ce dernier point, et le plan gouvernemental exprimera cette volonté. Mais le temps n'attend pas. J'ai demandé au premier ministre de mettre au point ses propositions dans les jours qui viennent. Voilà le calendrier. Début février, le gouvernement propose et négocie avec les partenaires sociaux. Début mars, il décide. Qu'il parle clairement aux Français et très précisémment aux syndicats, aux entrepreneurs, sans rien laisser dans l'ombre, et il sera écouté. »*

A propos de la présence massive de travailleurs immigrés en France, le président de la République déclare : *« Alors qu'un formidable effort est engagé pour moderniser notre économie et que le chômage atteint durement deux millions de familles, la tentation de chercher des boucs émissaires est forte ; si tout va mal, c'est la faute des étrangers ! Voilà un thème très répandu. J'ai plusieurs fois tenu à témoigner pour les immigrés en soulignant l'importance des services qu'ils nous rendent (...). Attention au racisme : c'est une lèpre ! L'âme du pays peut s'y corrompre. »*

Questionné à propos d'un éventuel changement de scrutin qui pourrait donner l'impression que la gauche cherche à « forcer la main » des électeurs, M. Mitterrand interroge : *« Cette impression était-elle justifiée quand la IIIe République est passée du scrutin majoritaire d'arrondissement au scrutin de liste départemental, avant de revenir au scrutin uninominal ? Quand la IVe République a instauré le système proportionnel ? Quand le général de Gaulle a rétabli un système majoritaire ? Chacun croira ce qu'il voudra. Je rappellerai simplement que le programme sur lequel je me suis présenté en 1981 prévoyait la proportionnelle. Mais aucune décision n'est, à l'heure actuelle, arrêtée, ni aucun projet mis au point. Il y a, me semble-t-il, d'autres urgences. »*

M. Marchais : il faut de la croissance

M. Georges Marchais, invité du journal de la mi-journée, sur TF 1, le mercredi 1er février, a indiqué que sa désignation à la tête de la liste du PCF pour les élections européennes témoigne de la volonté de la direction du parti de *« faire front face à la droite ». « Nous avons pensé,* a dit M. Marchais, *que changer la tête de liste — puisque, la dernière fois, c'était déjà moi qui l'avais conduite — aurait pu signifier, pour les électeurs, que nous attachions moins d'importance à ces élections qu'avant. »*

Selon le secrétaire général du PCF, *« la bataille contre Simone Veil est facile à mener »*, en faisant *« le procès de ce qu'a été l'Europe depuis 1979 »* et en montrant que Mme Veil, *« qui se présentait comme une femme au-dessus des partis, eh bien ! c'est Chirac, c'est Giscard, c'est le passé ».*

Au sujet de la modernisation industrielle, M. Marchais a déclaré : *« On ne peut distribuer que ce que l'on produit. Par conséquent, si on veut améliorer le sort, les conditions de vie et de travail du peuple français, il faut de la croissance, il faut produire. Avec une croissance zéro, on ne pourra rien distribuer à ceux qui attendent beaucoup de la gauche. »* Selon le secrétaire général du PCF, le patronat, *« au nom des mutations technologiques, veut mettre en cause les acquis des travailleurs ».*

M. Pierre Juquin, membre du bureau politique du PCF, avait mis en cause le matin, sur France-Inter, *« le patronat et la droite »*, qui, a-t-il dit, pratiquent le *« yacassin »*, en affirmant qu'*« il n'y a qu'à licencier, il n'y a qu'à fermer les entreprises ». « Contrairement aux apparences,* a dit M. Juquin, *ce n'est pas en licenciant qu'on modernisera notre appareil de production. C'est en maintenant, en créant des emplois souvent de type nouveau. C'est dire l'importance que nous attribuons à la formation ».* M. Juquin a souligné que *« cela n'est pas contraire à l'esprit majoritaire ».*

M. Madelin (PR) : bravo, M. Mauroy !

M. Alain Madelin, député (UDF-PR) d'Ille-et-Vilaine a jugé, mercredi 1er février au cours d'une conférence de presse, que le projet gouvernemental de création de *« zones franches »* dans les secteurs industriels en difficulté est une *« excellente idée ». « Bravo, M. Mauroy ! »*, s'est-il exclamé avant d'expliquer que son parti, *« attaché à la défense des libertés »*, s'il combat les textes qui s'attaquent à elles (comme en matière de presse) sait aussi *« reconnaître quand le gouvernement fait un pas dans la bonne direction ».*

« Nous avons toujours dit que la renaissance économique passe par davantage de libertés », a-t-il ajouté avant de remarquer qu'il avait déjà, le 8 décembre 1982, dans le cadre des Rencontres du parti républicain régulièrement organisées à l'Assemblée nationale, suggéré de *« transformer les zones de pauvreté et de chômage en zones d'emploi ».*

Dans une lettre adressée à M. Pierre Mauroy en date du 27 janvier, M. Madelin rappelle qu'en 1982 il avait interrogé M. Michel Rocard, alors chargé du Plan, sur cette idée et que ce dernier avait *« cru bon »* de lui répondre qu'elle relevait du *« gadget ».*

« Aujourd'hui, poursuit-il, à l'adresse de M. Mauroy, *vous proposez des solutions inspirées de la même démarche. Sachez que je suis prêt, travaillant depuis de nombreuses années déjà à ce dossier, à apporter ma contribution aux réflexions préparatoires de vos projets et que, le moment venu à l'Assemblée nationale, je m'efforcerai d'y apporter une contribution positive. »*

M. Madelin ajoute que sa région, celle de Redon, a déjà pris une initiative *« dans le même sens »* en proposant, dans le cadre du IXe Plan, l'établissement de zones où *« la création d'emplois serait encouragée par des mécanismes d'assouplissement des réglementations sociales et fiscales ».*

● RECTIFICATIF. — Dans les déclarations de M. Jean-Pierre Chevènement sur les élections européennes (*le Monde* du 2 février), l'ancien ministre citait Philippe de Saint-Robert (et non « Desambert » comme nous l'avions imprimé), qui, dans un article du mensuel du CERES, *Enjeu*, avait écrit que Mme Simone Veil *« donne aux Français, surtout, le confort de contempler un certain vide, qui les rassure ».*

M. Mauroy : il faut que les communistes réfléchissent

Dans un entretien publié le jeudi 2 février par l'hebdomadaire *les Nouvelles*, M. Pierre Mauroy déclare notamment, à propos de son image personnelle, de son engagement militant et de ses relations avec le PCF : *« J'ai toujours été sans complexe vis-à-vis des communistes (...). Il existe entre les travailleurs communistes et moi une certaine identité culturelle. Je suis né socialiste, et je m'étonne toujours qu'on ne le soit pas (...).*

» J'ai en commun avec eux une certaine authenticité. Mon socialisme, je ne l'ai pas acquis à Paris, mais aux pieds des hauts fourneaux. Il se nourrit d'une tradition familiale, celle de mon grand-père qui était bûcheron au pays de la mine et des faïenceries (...), et dans ma fonction actuelle je n'oublie pas que je dois aider ces hommes à relever l'humiliante condition imposée aux prolétaires de la première génération industrielle. Je consacre ma vie à cela, comme un moine ! C'est peut-être en cela que je suis archaïque. Mais, en même temps, je me suis très vite dégagé de la tradition ouvrière d'avant-guerre, du socialisme linéaire : je suis un fils de famille, de la famille socialiste, mais qui a été sans cesse en réaction contre son « père » (...).

» Le socialisme n'est qu'à l'aube de son histoire (...). Le jour viendra où la discussion portera sur les formes que doit prendre le socialisme bien plus que sur son opportunité même. Les hommes du passé ils sont à droite (...).

La gauche à son jeu de lumières et d'ombres, mais aussi ses démangeaisons. La CFDT, c'est le poil à gratter de ceux qui ont du syndicalisme une vision traditionnelle. Elle irrite, comme j'ai moi-même irrité des camarades du Parti socialiste qui étaient mes aînés. C'est ça, la diversité du socialisme, de notre communauté (...). Le gouvernement est une très bonne équipe. Avec un défaut bien français : des joueurs qui, lorsqu'ils ont le ballon, ont tendance à le garder (...). Il faut d'abord que s'établisse une sorte de contrat social tacite avec le pays, mais d'abord avec la majorité, avec la gauche, chacun devant prendre ses responsabilités. Le parti qu'il nous faut prendre, c'est le parti du courage. Il faut que la gauche, rassemblée, fasse ce qui est à faire (...).

» Il faut que les communistes réfléchissent. Ils ne peuvent continuer d'amplifier leur discours actuel. Mais je ne veux pas dramatiser. Il n'y a aucune raison. L'assainissement qui commande le redressement national s'effectue sans récession. (...)

» Si on me disait : « mais qu'est-ce qui vous manque encore ? » *je répondrais : avoir une radio et une télévision explicatives. Pour que ce pays soit gouverné, il faut que l'explication soit donnée. Nous sommes arrivés dans une période où la radio et la télé sont événementielles. Notre société est une société marchande et non une société pédagogique.*

Rappel à l'ordre

(Suite de la première page.)

En témoigne le choix de la tête de liste socialiste aux élections européennes : la candidature Jospin laisse le champ libre à une liste de centre gauche ;

2) Il y a une limite au-delà de laquelle la majorité sera amputée ; comme l'écrit M. Mauroy, les communistes ne peuvent continuer *« d'amplifier leur discours actuel ».* Il n'est pas possible de se refaire une santé sur le dos d'un gouvernement auquel on participe. Sauf à prendre le risque majeur d'une rupture.

La dramatisation qui entoure les opérations de restructuration s'explique, bien sûr, par la nombre d'emplois concernés. Elle s'explique aussi par son caractère hautement symbolique pour la gauche, qui « trahit » le prolétariat. Le charbon, la sidérurgie, l'automobile : trois secteurs qui correspondent à trois âges du prolétariat et sur lesquels le mouvement ouvrier (partis de gauche et syndicats) a bâti son empire.

On comprend, dans ces conditions, l'angoisse qui saisit non seulement les titulaires des emplois concernés mais ceux qui, communistes et socialistes, les représentent. Sur ce terrain objectivement difficile, le PCF choisit de faire monter les enchères. Le parti, non les ministres communistes. Le premier contredit la politique du gouvernement : M. Marchais balaie d'un mot — querelle byzantines sur le *« sexe des anges »*, dit-il — les questions discutées par le gouvernement réuni en séminaire à Versailles ; rien ne se fera, selon le secrétaire général du PCF, sans changement de cap (*le Monde* du 2 fevrier). Et pourtant les ministres continuent de défendre cette politique, comme en témoigne l'intervention de M. Marcel Rigout le 1er février à la tribune du Sénat.

On peut avoir deux lectures de ce comportement, l'une rassurante pour la majorité, l'autre qui ne l'est pas. L'escalade verbale du parti rappelle chaque jour davantage la période 1977-1981, et laisse penser qu'à chaque étape jugée par lui importante il prend date dans le cadre d'une stratégie de rupture. Cette même escalade peut être aussi bien une tactique de négociation : face à un patronat, soit peu coopératif (M. Gattaz), soit militant (M. Calvet), dans un gouvernement divisé entre ceux qui y croient et ceux qui n'y croient plus, mieux vaut peser de toutes ses forces.

La position des ministres communistes tend plutôt à accréditer cette deuxième thèse : à leurs yeux, en effet, le tryptique annoncé par le chef de l'Etat (liaison congé-formation emploi, accompagnelent social et accompagnement économique) est satisfaisant. Ils en négocient la traduction dans les décisions gouvernementales, chacun à sa manière. Celle de M. Jack Ralite, *ministre délégué à l'emploi*, a consisté, par d'habiles indiscrétions à la presse, à obtenir du premier ministre l'assurance qu'il n'entend pas toucher aux « seuils sociaux », dont le patronat demande le relèvement.

En fait, ni les socialistes ni les communistes ne peuvent rompre. Pour le P.S., rien ne serait pire que d'assumer seuls la gestion de la phase actuelle. Quelle que soit leur prééminence à l'Assemblée, les partis dominants ont toujours besoin de ce partage des responsabilités. Pour le PCF, la question prioritaire est sa propre survie.

De ce point de vue, il est un élément déterminant : la future loi électorale. M. Mitterrand ne la dévoile pas *(lire par ailleurs)*. Mais il est clair que les communistes se mettraient hors d'état de contribuer à son élaboration s'ils quittaient le gouvernement.

Faut il considérer que le jeu est figé ? L'élément nouveau vient cette fois du président. Pour lui, le compte à rebours que nous conduit à l'échéance décisive de 1986 — la « nouvelle phase » dont il a parlé en conseil des ministres — commence au mois de mars prochain, une fois « bouclée », vis-à-vis de l'opinion, l'affaire des restructurations. Place nette, en quelque sorte. Mais chacun sait bien que ce ne sera pas aussi simple, que « l'après-rigueur » sera tout aussi rigoureux que la rigueur, que la réduction d'un point des prélèvements sociaux et fiscaux ne suffira pas à réconcilier l'opinion avec la gauche (même si cela peut y aider), et que le bilan de la gestion sera contrasté.

Dans ces conditions, tout se joue sur la capacité à gouverner. M. Mitterrand agit comme si, après l'état de grâce, il misait, pour réussir, sur la grâce d'Etat. Chacune de ses interventions récentes et à venir ne comporte qu'un seul message : j'ai fait, je ferai, ce que je dois faire, ce que le devoir m'impose de faire. Quitte à être impopulaire. Quitte à me priver des services de ceux qui refusent d'assumer leurs responsabilités.

Après ? M. Mitterrand pourrait répéter ce que disait naguère le premier secrétaire du PS : le pays, *« dans ses profondeurs »*, saura ce qu'il doit faire.

JEAN-MARIE COLOMBANI.

Les limites de la consultation

(Suite de la première page.)

Le séminaire de Versailles, le 30 janvier, n'avait pu conclure. Le conseil des ministres, deux jours plus tard, n'a pu davantage le faire.

Le ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale, entre autres, serait en effet opposé à ce que l'UNEDIC — l'organisme paritaire de gestion de l'assurance chômage — soit amenée à contribuer au financement des congés de reconversion. A ce propos sont soulevées des difficultés techniques, financières et, pourrait-on dire, de fond.

L'actuelle négociation sur l'assurance-chômage, qui a déjà pour conséquence de séparer en deux branches l'ancien système — et que M. Bérégovoy a tenté de conclure le 31 janvier, — s'oriente dans une direction qui n'est pas compatible avec le projet avancé par M. Pierre Mauroy. Si l'UNEDIC devait intervenir dans le financement des congés de reconversion, on réintroduirait les financements croisés que, justement, le CNPF souhaitait bannir. A peine signé, l'accord de principe entre les partenaires sociaux connaîtrait déjà une première entorse. En outre, il n'est pas certain que le nouveau régime, défini avec tant de difficultés après trois mois de négociations, résisterait financièrement à ces nouvelles dépenses.

Il revient donc maintenant au président de la République, de trancher ce débat. M. François Mitterrand s'est donné jusqu'au 5 février pour prendre connaissance du dossier et en finir avec les divergences gouvernementales.

Cela étant, si le recours de M. Mitterrand empiète sur le laps de temps qui devait être consacré à la concertation avec les partenaires sociaux, il en limite également le champ, du moins sur la définition des principes généraux d'action.

Dès lors, on comprend que les organisations syndicales entendent reporter l'essentiel de leurs efforts sur l'autre phase de négociation qui commencera après le 2 février. Pour l'heure, elles ont peu réagi à l'annonce du changement intervenu dans le processus engagé par le gouvernement, soit qu'elles se montrent désabusées, ou qu'elles soient gênées.

La CGT, qui réunissait le 1er février sa commission exécutive, n'a abordé qu'incidemment le sujet, en appelant surtout *« à l'action la plus unitaire de tous les travailleurs ».* M. Henri Krasucki a évoqué *« les fragilités du gouvernement »* et M. Gérard Alezard, qui insistait sur son absence de fermeté, a regretté de façon prémonitoire, peut-être, d'*« être écouté, mais pas entendu ».* La CFDT, encore plus embarrassée, laisse entendre que, après avoir engagé une violente polémique publique dans l'affaire Talbot, puis après avoir admis que son message avait été entendu par le président lui-même, il lui serait maintenant difficile d'engager le feu si la concertation était réduite à sa plus simple expression. Quant à Force ouvrière, dont le secrétaire général, M. André Bergeron, a été reçu en audience le 1er février au soir par M. Mitterrand, il garde l'assurance que *« le gouvernement ne considérait pas les consultations avec les syndicats comme une simple formalité mais était disposé à tenir compte de leurs observations ».* Mais cette tranquillité s'explique surtout par l'attitude de FO, qui *« ne revendique pas la participation à la définition de la politique économique et industrielle ».* En revanche, M. Bergeron exprime tout haut ce que pensent certain syndicalistes et certains membres du gouvernement quand il déclare, comme le 31 janvier à Europe 1 : *« On ne peut pas tout faire en même temps, sinon on va accumuler des tensions de toutes sortes et on ne contrôlera plus rien. »*

Sur ce point, aussi, M. Mitterrand devra trancher.

ALAIN LEBAUBE.

Le communiqué officiel du conseil des ministres

Le conseil des ministres s'est réuni mercredi matin 1er février, à l'Elysée, sous la présidence de M. François Mitterrand. Au terme des travaux, le communiqué suivant a été rendu public.

● RELATIONS AVEC LA RDA

De nombreuses rencontres ont eu lieu au cours des derniers mois, à Berlin et à Paris, entre membres des gouvernements français et est-allemand. Le ministre des relations extérieures a rendu compte de sa propre visite des 25 et 26 février.

● PROGRAMME DE TRAVAIL DU GOUVERNEMENT

Le premier ministre a présenté au conseil des ministres le programme de travail du gouvernement pour les prochains mois.

Au cours de cette période, le gouvernement s'assignera trois tâches prioritaires :

– Faire progresser, sous la présidence française, les affaires européennes ;

– Poursuivre l'effort de modernisation industrielle, de formation professionnelle et de lutte contre le chômage ;

– Préparer la mise en œuvre des décisions du président de la République concernant le niveau des prélèvements obligatoires en 1985.

Plusieurs projets de loi importants seront, par ailleurs, mis au point. Ils concerneront en particulier la protection et la mise en valeur de nos ressources naturelles (loi forestière, loi sur la protection du littoral, loi sur la montagne), l'assainissement des mécanismes économiques (contrôle de la concurrence) et le statut des territoires d'outre-mer (Nouvelle-Calédonie).

Parmi les sujets qui seront également soumis au conseil des ministres, figurent notamment les orientations de la politique de la famille ainsi que divers aspects des transformations en cours dans le système éducatif.

● DÉCRETS D'APPLICATION DES LOIS ET DES ORDONNANCES

Le premier ministre a présenté une communication sur les décrets d'application des lois et des ordonnances. C'est la quatrième fois, depuis le début de l'actuelle législature, qu'il fait ainsi le point sur la mise en œuvre des réformes.

A ce jour, 90 % des textes d'application des lois votées au premier semestre 1982, 64 % de ceux prévus par les lois votées à l'automne 1982 et le tiers de ceux prévus par les lois votées au printemps 1983 ont été pris ou sont sur le point de l'être.

Ces pourcentages traduisent une consolidation ou un progrès par rapport aux résultats antérieurement constatés dans les mêmes délais. Le gouvernement poursuivra son effort afin de les améliorer encore.

Pour permettre au Parlement d'exercer son contrôle sur la mise en œuvre des textes législatifs, le premier *ministre communiquera* aux commissions des lois de l'Assemblée nationale et du Sénat le bilan complet des décrets d'application des lois et des ordonnances entrées en vigueur de juin 1981 à décembre 1983.

● RATIFICATION D'ACCORDS INTERNATIONAUX

Le ministre des relations extérieures a présenté une communication sur la ratification des accords internationaux.

Le gouvernement estime que tout accord signé sans réserve par la France doit être ratifié dans les meilleurs délais : la signature de la France doit être honorée et les droits du Parlement respectés.

Un effort considérable a été réalisé dans ce sens depuis deux ans, tant par le Parlement que par le gouvernement :

1) Il a été procédé à l'examen systématique des 80 accords signés avant mai 1981, parfois depuis plus de quinze ans, et qui n'avaient pas, à cette date, été ratifiés. Pour 32 d'entre eux, la France a renoncé à la ratification et en a aussitôt informé les États cosignataires ; 31 accords ont été ratifiés ou le seront incessamment ; 17 autres doivent donner lieu à des négociations complémentaires.

2) Toutes dispositions ont été prises pour ratifier désormais, dans les meilleurs délais, les accords nouvellement conclus. Ainsi, 24 des 34 accords approuvés par le Parlement en 1983 avaient été signés l'année même ou l'année précédente.

● LE COMMERCE EXTÉRIEUR EN 1983

Le ministre du commerce extérieur et du tourisme a présenté une communication sur les résultats du commerce extérieur en 1983 et ses perspectives pour 1984 :

1) La réduction du déficit de la balance commerciale de 93,5 milliards de francs en 1982 à 43,5 milliards en 1983 a été acquise grâce à *un développement substantiel de nos* exportations et une moindre croissance de nos importations. Les échanges de services ayant été largement excédentaires, du fait notamment de l'excédent du tourisme passé de 13 à 31 milliards, le déficit des paiements courants a été ramené à 33 milliards de francs.

Le déficit de nos échanges commerciaux de produits industriels avec les pays de l'OCDE a été nettement réduit. Parallèlement, nos points forts traditionnels (ventes de produits agro-alimentaires et échanges de produits industriels avec les pays n'appartenant pas à l'OCDE), se sont renforcés.

Les entreprises françaises ont à la fois développé leurs ventes à l'étranger et reconquis des parts du marché intérieur puisque, globalement, l'évolution des importations a été inférieure à celle de la demande nationale.

Au total, l'amélioration du solde *commercial (50 milliards* de francs) assure l'emploi d'environ 150 000 personnes.

2) Pour poursuivre en 1984 le redressement constaté en 1983, il faut faire porter l'effort en priorité sur nos exportations de produits industriels vers les pays développés. La réalisation de cet objectif sera rendue possible par la poursuite de la lutte contre l'inflation, la rénovation et la modernisation de notre appareil industriel et le renforcement de nos réseaux commerciaux à l'étranger.

MESURES INDIVIDUELLES

Le conseil des ministres du mercredi 1er février a adopté les mesures individuelles suivantes :

M. Raymond Février, conseiller d'Etat, est nommé président du conseil d'administration de l'Office national des forêts.

[Né le 15 novembre 1920 à La Faurie (Hautes-Alpes), M. Raymond Février, ingénieur agronome a dirigé l'Institut national de la recherche agronomique (INRA) de 1975 à 1978, avant de présider le comité consultatif du Centre international des hautes études agronomiques méditerranéennes. M. Février, qui préside depuis 1981 le conseil d'administration du CEMAGREF (Centre national du machinisme agricole, du génie rural et des eaux et forêts), est membre de l'académie d'agriculture. M. Février est le fils d'un ministre socialiste de la IIIe République, M. André Février.]

∴

M. Alexis Dejou, délégué général d'EDF, est renouvelé dans les fonctions de président du conseil d'administration de l'Ecole polytechnique.

● *Nouvelles élections à Limeil-Brévannes.* – Le conseil des ministres du mercredi 1er février a mis fin à l'imbroglio juridique et politique de Limeil-Brévannes en prononçant la dissolution de son conseil municipal (nos dernières éditions du 2 février). Cette commune du Val-de-Marne a, en effet, pour le moment, à sa tête deux maires, M. Gérard Bessière (RPR) et M. Guy Berjal (PC), chacun des deux déniant à l'autre toute légitimité.

AU SÉNAT

M. Rigout : ne pas jeter les hommes au rebut en même temps que les machines

Le Sénat a commencé, mercredi 1er février, l'examen en première lecture du projet de loi portant réforme de la formation professionnelle continue. Ce projet avait été adopté par l'Assemblé nationale, en première lecture, au cours de la session d'automne (*le Monde* du 15 octobre).

M. Marcel Rigout, ministre de la formation professionnelle, a évoqué, en préambule, la question des mutations industrielles. « *Saurons-nous*, s'est demandé le ministre, *prévenir et guider les mutations, de telle sorte qu'elles n'aboutissent pas à la surqualification de quelques-uns à un pôle de la société contre la déqualification de la grande majorité des autres hommes à l'autre pôle ? (...) Il n'y a pas de fatalité dans ce processus (...). On ne peut accepter sans réagir qu'on jette les hommes au rebut en même temps que les machines.* »

« *Le problème posé*, a poursuivi M. Rigout, *est celui d'une substitution ordonnée et organisée de nouveaux emplois aux anciens, des nouvelles qualifications aux anciennes, alors que, jusqu'à ce jour, on a laissé jouer les mécanismes économiques et technologiques d'une façon trop sauvage et du seul point de vue étroit d'une rentabilité financière immédiate et privée.* » M. Rigout estime que « *lancer le pari de la qualification pour la majorité des travailleurs d'ici à l'an 2000* » est « *une condition indispensable pour une nouvelle croissance et un nouvel essor de notre pays* ».

« *L'investissement formation*, a souligné le ministre, *ne peut pleinement réussir que si l'on associe étroitement les intéressés eux-mêmes à sa détermination et à sa conception. Négocier, avant les mutations, des plans de formation en rapport avec les développements positifs de l'entreprise ou de la branche nous semble plus efficace pour tous qu'avoir à négocier* [après] *des plans de licenciement. Les problèmes qui se sont posés, récemment, chez Talbot nous l'ont montré de façon à la fois criante et dramatique.* »

Les sénateurs de la majorité présidentielle ont assuré M. Rigout de leur soutien sans réserve. Malgré le jugement sévère porté sur le texte par M. Louis Souvet (ratt. RPR, Doubs), le rapporteur de la commission des affaires sociales, M. Pierre Louvot (RI, Haute-Saône), a exprimé l'accord de la majorité sénatoriale avec la plupart des orientations de ce texte et son désaccord sur deux points importants.

D'une part, comme leurs collègues de l'Assemblée nationale, les sénateurs de l'opposition se sont élevés contre les dispositions de l'article 20 du projet de loi, qui prévoient, pour l'employeur, l'obligation de négocier avec les syndicats, éventuellement au niveau de l'entreprise, les problèmes de formation.

Cette disposition, qui, selon les sénateurs, va plus loin que l'accord contractuel signé par tous les partenaires sociaux le 21 septembre 1982, est dans la logique des lois Auroux, logique qu'avait récusée, en leur temps, la majorité sénatoriale.

Au cours de la discussion des articles, les sénateurs ont adopté les amendements de la commission des affaires sociales limitant cette obligation à une négociation, au niveau de la branche, au moins tous les cinq ans. M. Hector Viron (Nord), pour le PC, a jugé cette disposition « *irréaliste* » et « *inacceptable* ».

D'autre part, la majorité sénatoriale, notamment par la voix de M. Jean-Pierre Fourcade (RI, Hauts-de-Seine), président de la commission des affaires sociales, a reproché à M. Rigout de n'avoir pas intégré dans son projet de loi la totalité de l'accord contractuel sur la formation « *alternée* », signé avec le CNPF, le 26 octobre 1983, par tous les syndicats sauf la CGT (*le Monde* du 28 janvier). M. Fourcade a dénoncé le « *double langage* » du gouvernement et a affirmé l'« *attachement* » du Sénat à la politique contractuelle. M. Rigout a affirmé que le projet de loi reprend « *les points essentiels de l'accord* ». « *La loi*, a ajouté le ministre, *va quelquefois moins loin que l'accord contractuel, quelquefois plus loin. La politique contractuelle a ses mérite et ses limites.* »

JEAN-LOUIS ANDRÉANI.

● *La démocratisation du secteur public.* – Les sénateurs ont adopté, en troisième lecture, mercredi 1er février, le projet de loi complétant les dispositions de la loi du 26 juillet 1983 relative à la démocratisation du secteur public. Les sénateurs, en accord avec le gouvernement, ont ramené, pour la troisième fois, le nombre de représentants du personnel au conseil d'administration des sociétés filiales d'entreprises publiques, comptant de deux cents à mille salariés, de trois à deux, dont un cadre. L'Assemblée nationale, qui souhaite trois représentants, dont un cadre, avait repoussé les conclusions de la commission mixte paritaire (CMP), qui reprenait, sur ce point, la position du Sénat (*le Monde* du 22 décembre 1983).

● *Le PC, M. Philippe de Weck et Renault.* Les députés communistes membres de la mission d'information sur l'affaire des « *avions renifleurs* », MM. Parfait Jans (Hauts-de-Seine) et Paul Chomat (Loire), ont déclaré, mercredi 1er février, à propos de l'affaire des usines de lyophilisation de café construites par Renault, que les membres du groupe communiste « *s'étonnent de la présence de M. de Weck à la tête de Renault suisse, et qu'ils souhaitent connaître dans quelles conditions il a été désigné à ce poste* » et « *savoir pourquoi il est maintenu à ce poste* ». M. Philippe de Weck, ancien président de l'Union de banques suisses (UBS), avait joué un rôle d'intermédiaire dans l'affaire des « *avions renifleurs* ».

M. PAUL AMIOT NOMMÉ SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Le bureau de l'Assemblée nationale, réuni le mercredi 1er février, a nommé M. Paul Amiot, actuellement secrétaire général de la questure de l'Assemblée, secrétaire général de l'Assemblée nationale et de la présidence de celle-ci, en remplacement de M. Paul Borgniet, qui a demandé sa mise en congé spécial (*le Monde* du 31 janvier). M. Michel Ameller reste directeur des services législatifs ; M. Georges Reverchon, actuel directeur général des services de la questure, devient secrétaire général de celle-ci.

[Né le 9 juillet 1920 à Villemomble (Seine-Saint-Denis), M. Paul Amiot est licencié en droit et diplômé d'études supérieures de droit public. Entré à l'Assemblée nationale en 1946, il avait été nommé directeur de la questure en 1978 et secrétaire général de celle-ci en 1980.]

Un mouvement préfectoral

Le conseil des ministres, réuni le 1er février, a décidé le mouvement préfectoral suivant :

● ORNE : M. Jean Jouandet.

M. Jean Jouandet, sous-préfet, commissaire-adjoint de la République de l'arrondissement de Montmorency (Val-d'Oise) est nommé préfet, commissaire de la République de l'Orne, en remplacement de M. Pierre North, dont la nomination comme préfet hors cadre décidée par le conseil des ministres du 18 janvier (*le Monde* du 20 janvier) était en fait une sanction après la « violation de l'ordre public » que constituait la prise en otages de deux camionneurs britanniques par des agriculteurs, près d'Alençon.

[Né le 28 janvier 1938 à Lourdes (Hautes-Pyrénées), M. Jean Jouandet, docteur en droit, diplômé de l'Institut d'études politiques, est nommé chef de cabinet du préfet des Basses-Alpes (ancienne dénomination du département des Alpes-de-Haute-Provence) Nommé chef de cabinet du préfet de la Mayenne en 1964, puis en 1965 directeur du cabinet, M. Jouandet qui est membre du comité régional de tourisme des Pays de la Loire de 1967 à 1970, occupe les fonctions de secrétaire général de Tarn-et-Garonne de 1968 à 1972, puis de la Drôme de 1972 à 1975, et de la Sarthe de 1975 à 1978. Chef de mission auprès du préfet de la région Auvergne de 1978 à 1980, il était sous-préfet de Montmorency depuis octobre 1980].

● *MAYOTTE : M. François Bonnelle.*

M. François Bonnelle, sous-préfet, secrétaire général des Yvelines, est nommé préfet, représentant du gouvernement à Mayotte, en remplacement de M. Christian Pellerin, dont la nomination comme préfet hors cadre au conseil des ministres du 18 janvier (*le Monde* des 20 et 25 janvier) constituait un limogeage.

[Né le 3 mai 1933 à Versailles (Yvelines), M. François Bonnelle, licencié en droit, diplômé de l'Institut d'études politiques de Bordeaux, est nommé chef de cabinet du préfet des Ardennes en novembre 1959. Mis en janvier 1962 à la disposition du ministre d'Etat chargé des affaires algériennes (M. Louis Joxe) pour exercer les fonctions de chef de cabinet du préfet de police d'Alger, il est nommé chef de cabinet du préfet d'Eure-et-Loir en août de la même année. M. Bonnelle occupera ensuite successivement les fonctions de sous-préfet de Die (Drôme) de 1963 à 1967, de chef adjoint de cabinet, puis de chargé de mission du secrétaire d'Etat à l'intérieur (M. André Bord) de 1967 à 1970, de secrétaire général des Vosges de 1970 à 1974, de sous-préfet de Cholet *(Maine-et-Loire) de* 1974 à 1976, de directeur du cabinet du préfet de la région Aquitaine, préfet de la Gironde de 1976 à 1979, de directeur adjoint du cabinet civil et militaire du ministre de la défense (M. Yvon Bourges) de 1979 à 1980, date à laquelle il avait été nommé secrétaire général des Yvelines.]

● DIRECTION DES AFFAIRES POLITIQUES DE L'OUTRE-MER

M. Michel Levallois, préfet, commissaire de la République de la région Réunion, commissaire de la République de la Réunion, est nommé directeur des affaires politiques, administratives et financières de l'outre-mer.

[Né le 16 janvier 1934 à Paris, licencié en droit, diplômé d'études supérieures de sciences économiques, breveté de l'Ecole nationale de la France d'outre-mer, M. Michel Levallois a commencé sa *carrière au Niger et en Algérie*, avant d'être nommé successivement, en 1962, sous-préfet de La Châtre (Indre), en 1964, sous-préfet de Villeneuve-sur-Lot (Lot-et-Garonne) et, en 1967, sous préfet de Provins (Seine-et-Marne). Mis à la disposition du ministre chargé des départements et territoires d'outre-mer en 1970, il a occupé notamment les fonctions de secrétaire général de la Nouvelle-Calédonie avant d'être nommé, en 1974, directeur du cabinet du secrétaire général du gouvernement, et, en 1978, préfet de la Haute-Marne. Depuis juillet 1981, M. Levallois était préfet du département et de la région Réunion.]

Les hommes du président

Michel Vauzelle

Michel Vauzelle. Né le 15 août 1944 à Montélimar (Drôme). Avocat. Ancien chargé de mission au cabinet de M. Jacques Chaban-Delmas, premier ministre, de 1969 à 1972. Porte-parole de la présidence de la République.

Comme à Venise



Dessin de CAGNAT.

Si l'on veut faire la connaissance de Michel Vauzelle, il faut aller le chercher au fond du discours qu'il a prononcé le 28 janvier 1978 à l'occasion de la séance solennelle de rentrée de la conférence des avocats à la cour de Paris. Une section d'anciens combattants du socialisme en aurait pleuré d'émotion, mais, ce jour-là, l'allocution du premier secrétaire de la conférence des avocats a dû donner des boutons à quelques-uns dans son auditoire.

Il s'agissait de la belle et triste histoire de Daniel Manin, avocat vénitien, qui, le 22 mars 1848, sous l'occupation autrichienne, provoqua par la seule « *magie du verbe* » l'insurrection de Venise et proclama la République dont il devint le président pour un an et quatre mois, avant d'aller mourir en exil à Paris.

Dans ce récit, Michel Vauzelle a mis, comme on dit, ses tripes et ses rêves d'héroïsme. Les mots qui lui tournaient dans la *tête lorsque la gauche s'opposait* et qui continuent d'y tourner depuis qu'elle gouverne : « *injustice* », « *solidarité* », « *privilèges* », « *dignité* ». Pas de « *classes* » sociales mais des « *castes* ». Pas d'exaltation de l'acte révolutionnaire, mais plutôt *la louange des vertus de la* parole. Et un raccourci de l'exercice du pouvoir sous contrôle autrichien qui devait lui rappeler quelque chose : « *Les banquiers gouvernent (...). Ils font de leurs fils des hauts fonctionnaires pour leur faire attribuer les portefeuilles de ministres. Ayant été ministres, les fils de hauts fonctionnaires retournent à la banque. Mais les nouveaux ministres, leurs camarades de promotion, peuvent aussi bien les nommer à des postes de hauts fonctionnaires, plus haut encore. Dans ce cas, il n'y a pas d'inconvénient puisque leurs sœurs ont épousé d'autres banquiers.* »

Michel Vauzelle a la conscience d'une caste à laquelle il ne veut pas appartenir, bien qu'il se soit promené aux frontières. Son père, ouvrier à quatorze ans, puis ingénieur et enfin directeur technique d'entreprise, avait décidé que ses deux fils commenceraient par le haut. L'un serait médecin, l'autre avocat, c'était dit. Et ce fut fait.

L'avocat, c'est Michel Vauzelle qui, avant d'en arriver là, est passé chez les jésuites, à Lyon, et s'est offert une échappée buissonnière à Sciences-Po et à la faculté de droit de Paris. Michel Vauzelle rêvait politique depuis qu'il était petit. Il ne sait *pas très bien pourquoi*. Ses parents étaient catholiques pratiquants. Chez lui et chez les jésuites, on parlait « *bonne volonté chrétienne* », « *générosité* », égalité, justice, patrie. Il a vécu, adolescent et jeune homme, les années de Gaulle. *Plutôt gaulliste pour la politique* étrangère (discours de Phnom-Penh, indépendance de l'Algérie, raideur et fierté face aux Etats-Unis) et la politique de défense (force de frappe). Plutôt contre la politique sociale.

A Sciences-Po et à la faculté de droit, il apprenait les « *grimaces* » de son nouveau milieu, avec la volonté d'y être admis et celle, dit-il, de ne pas s'y intégrer. Il prend contact avec les milieux gaullistes haut de gamme, avec MM. Jacques Chaban Delmas et Jean Charbonnel notamment, fait campagne pour le « *oui* » au référendum de 1969 puis, les « *non* » l'ayant emporté, vote pour Georges Pompidou à l'élection présidentielle la même année. Présenté à Jacques Chaban-Delmas, il entre au cabinet du premier ministre. A vingt-cinq ans, il en est le benjamin, tâte des ralations avec les formations de la majorité et avec le Parlement, assiste aux réunions de travail sur la « nouvelle société » avec MM. Jacques Delors et Simon Nora.

Michel Vauzelle y perd sa naïveté. Telle Venise sous domination autrichienne, la « nouvelle société » est occupée par la réaction. L'échine un peu plus souple, il aurait peut-être pu devenir haut fonctionnaire ou banquier, *comme à Venise. Entrer dans* la danse du pouvoir, n'importe quel pouvoir. Jacques Chaban-Delmas poussé, en 1972, hors de Matignon, et après quelques mois passés au cabinet de Jean Charbonnel, ministre de l'industrie, Michel Vauzelle devient avo*cat stagiaire à Paris et fait* la campagne présidentielle de 1974 pour son ancien patron.

Pour Jacques Chaban-Delams et non dans son esprit, pour la droite. Son candidat éliminé, il se rallie au second tour à François Mitterrand. « *Venez au Parti socialiste* », lui dit ce dernier, l'échec consommé. Cela prendra un an. Il faut croire qu'il y avait encore un bon bout de chemin à percourir.

Michel Vauzelle adhère à Arles, petite ville dont il est amoureux depuis que ses parents l'y emmenaient – échappées vers le Midi dès qu'ils avaient un moment de libre – comme à Nîmes ou à Aix-en-Provence. On ne se battait pas, chez les socialistes, pour faire carrière dans ce fief communiste. Avec la bénédiction de Gaston Defferre – son « parrain » en politique, à égalité avec François Mitterrand, l'un et l'autre on été ses témoins de mariage en 1980, – il s'y essaie, entre dans la municipalité, en 1977, sur une liste d'union de la gauche, devient adjoint au maire. La gauche battue aux municipales de mars 1983, il reste, à la faveur d'un scrutin proportionnel, conseiller municipal. Il est toujours secrétaire de la section socialiste de la ville.

Michel Vauzelle considère la politique comme son « *aventure* » à lui – « *pincement d'angoisse* », « *camaraderie de combat* », – une « *saveur* » dans sa vie. Il ne le dit pas, mais on peut penser que, malgré l'angoisse, le rôle de porte-parole de la présidence de la République ne lui donne pas son compte d'aventure. Que dire de plus lorsque le président de la République – c'est aujourd'hui le cas – parle beaucoup ? Que dire lorsque le chef de l'Etat se tait – c'était le cas dans les premiers mois du septennat – et qu'il n'encourage guère, naturellement, à parler à sa place ? Michel Vauzelle, dès lors, parle peu, laissant à d'autres – quelle frustration ! – cette « *magie du verbe* » qui le fascine, à Venise comme partout ailleurs.

J.-Y. L.

(1) *Le Monde* publie une série de portraits des principaux collaborateurs du chef de l'Etat. Dans ses éditions précédentes, il a présenté MM. Erik Arnoult, Jacques Attali (*le Monde* du 25 janvier), Jean-Louis Bianco (*le Monde* du 26 janvier), Alain Boublil (*le Monde* du 27 janvier), *Michel Charasse* (*le Monde* du 28 janvier), Jean-Claude Colliard (*le Monde* daté 29-30 janvier), Jean Glavany (*le Monde* du 31 janvier), Christian Sautter (*le Monde* du 1er février) et François-Xavier Stasse (*le Monde* du 2 février).

M. CHIRAC : gagner, c'est arriver en tête

Dans des déclarations faites au premier « Forum » organisé par *Magazine-Hebdo* avec la participation de vingt-cinq représentants de radios libres de Paris et de province, M. Jacques Chirac évoque le risque pour une liste unique de l'opposition aux élections européennes de recueillir moins de voix que deux listes séparées. Il explique : « *C'est un risque que je prends bien volontiers, parce qu'il me paraît bien modeste. Gagner, cela veut dire avoir plus de voix que les représentants qui figureront sur les listes socialiste et communiste. Et je suis tout à fait persuadé qu'on aura plus de voix. Gagner ne veut pas dire obligatoirement, dans un scrutin proportionnel de liste à un tour, avoir plus de 50 % des voix. Nous ne sommes pas dans un scrutin majoritaire. Gagner, c'est arriver en tête.*

Le Monde

société

Le mariage se démode

(Suite de la première page.)

Dernier phénomène spectaculaire : l'augmentation du nombre des naissances d'enfants naturels. Entre 1975 et 1982, il a grimpé de 53 000 à 113 000, atteignant 14,2 %. Paradoxe d'une époque qui n'a jamais si bien contrôlé les naissances ! Mais il s'agit justement d'une fécondité maîtrisée, remarque Mme Sullerot. On est passé des mariages forcés, parce que la femme était enceinte aux naissances volontairement choisies hors mariage. Les expressions « *fille mère* » et « *naissance illégitime* » appartiennent de plus en plus à un vocabulaire dépassé. Trois enfants naturels sur quatre nés en 1982 ont été reconnus à la fois par leur père et par leur mère.

« *Prenez une génération en âge de se marier*, dit Mme Sullerot. *Sur ces 800 000 personnes, 200 000 ne contracteront pas d'union légale et 200 000 autres divorceront avant cinq ans. Faites le compte : il reste la moitié.* » Or on continue souvent de penser en termes de familles, de couples mariés, sans voir le foisonnement de statuts différents entre lesquels se partagent les Français. Il y a les célibataires, les concubins avec acte notarié — une nouveauté — les divorcés sans enfant, les divorcés avec enfant, les divorcés concubins, sans compter toutes les variantes de la cohabitation juvénile : certains jeunes partagent leur logement, d'autres ne vivent ensemble que quelques jours par semaine, d'autres encore campent carrément, très à l'aise, dans l'une des deux familles...

Le rapport Sullerot souligne une étonnante contradiction : la législation actuelle, faite en principe pour soutenir les familles, favorise souvent ceux qui vivent hors du mariage. C'est vrai pour la fiscalité, comme pour l'aide sociale, dans la mesure où des personnes non mariées peuvent jouer sur plusieurs tableaux en changeant de statut selon les circonstances. « *Actuellement, ceux qui ne prennent pas de responsabilités juridiques l'un envers l'autre sont aussi aidés et souvent moins taxés que ceux qui en prennent.* »

LA PILULE DÉLAISSÉE ?

Selon un sondage IFOP réalisé pour l'hebdomadaire *Elle*, 26 % des Françaises interrogées qui ont absorbé des pilules contraceptives dans le passé disent avoir abandonné cette méthode (1). Sur l'ensemble de la population, 28 % des femmes prendraient la pilule, 33 % ne la prendraient plus et 37 % ne l'auraient jamais prise.

Les raisons de santé — des malaises — sont invoquées en priorité pour expliquer cette attitude. Fait notable : les femmes qui abandonnent la pilule ne se tourneraient pas vers un autre moyen de contraception. Selon le sondage, 570 000 femmes — chiffre qui exclut celles qui veulent avoir un enfant — ne recourent à aucune méthode contraceptive.

Ce sondage contredit les conclusions d'une enquête dont avait fait état récemment le docteur Jean Cohen, directeur de la revue *Contraception, fertilité, sexualité*, selon lequel les utilisatrices de pilules avaient augmenté de 3,4 % entre 1981 et 1982 (*le Monde* du 16 novembre 1983).

(1) 688 femmes ont été interrogées entre le 19 et le 24 décembre 1983.

La législation n'était nullement préparée à cette invasion de couples à géométrie variable. D'où une série d'injustices. On s'aperçoit par exemple que, hors mariage, le père n'a aucun droit sur l'enfant.

Ces nouveaux couples sont bien difficiles à repérer. Les statisticiens, qui aiment les catégories précises, en perdent leur latin. Ils se demandent quels seront les effets de ce phénomène sur la natalité. Une baisse ? Pas forcément. « *Un divorce entraîne parfois un surcroît d'enfants*, remarque M. Louis Roussel. *Après avoir fait deux enfants avec son conjoint légitime, on tient à en avoir un troisième avec son nouveau partenaire. En Suède, où la moitié des hommes de trente ans ne sont pas mariés, le taux de fécondité est de 1,6, alors qu'en Allemagne fédérale, où la cohabitation ne touche qu'un quart des 20-40 ans, le taux est de 1,4* ».

Le tournant de 1972 est comparable à celui qui avait marqué le recul de la fécondité dans vingt-cinq pays d'Europe en 1964. En plus soudain et en plus fort. Mais la désaffection à l'égard du mariage ne doit pas être mal interprétée. Les Français vivent massivement en couple, ils y entrent même plus tôt qu'avant. C'est la notion de couple qui a changé.

Les jeunes qui ne se marient pas ont souvent peur de la durée. « *Ils s'investissent entièrement dans le présent et pensent qu'il est hypocrite de s'engager*, constate Mme Sullerot. *Alors que des bureaux d'études préparent le futur, les jeunes, eux, refusent de l'envisager pour eux-mêmes.* »

Changements aussi chez les couples déjà mariés. « *On se contentait jadis d'une harmonie partielle*, remarque M. Louis Roussel. *Aujourd'hui, on attend du couple une réussite parfaite dans tous les domaines : affectifs, sexuel, matériel... Souvent, rien n'est fait pour sauver une union branlante. Au nom de l'authenticité, on se sépare. C'est le salut ou l'enfer.* »

Les couples apparaissent en effet plus exigeants et plus précaires qu'il y a dix ou quinze ans. Mais en conduisant son enquête, Mme Sullerot a été étonné d'apprendre que 80 % des Français veulent léguer leurs biens à leur conjoint, que 70 % des couples mariés ont un compte bancaire joint, auxquels s'ajoutent 17 à 18 % qui se donnent des procurations... En somme, ceux qui se marient encore sont plus communautaires — et, dans bien des cas, plus unis — que jadis.

Les sociologues de la famille ne prévoient aucune inversion de tendance à court terme. Ce sont des mouvements sociaux profonds, plus lourds que les lois et qui dépassent d'ailleurs l'Hexagone. La crise économique peut-elle les remettre en question ? « *Il faudrait qu'elle soit beaucoup plus forte qu'aujourd'hui* », estime Mme Sullerot. Les courbes devraient donc continuer sur leur lancée et se rapprocher un peu plus de celles des pays d'Europe du Nord. La France est encore loin des 40 % de la Suède (40 % de mariages aboutissant à un divorce et 40 % d'enfants nés hors mariage), mais elle suit le même chemin, sans toujours s'en rendre compte.

ROBERT SOLÉ.

UNE ÉTUDE DE L'INED

Les divorces ont précédé la loi

Le divorce en Europe occidentale fait l'objet d'un ouvrage récemment publié par l'INED (1). Six sociologues et démographes : Jacques Commaille, Patrick Festy, Pierre Guibentif, Jean Kellerhals, Jean-François Perrin et Louis Roussel ont joint leurs efforts pour étudier l'évolution ou les changements législatifs dans quinze pays européens et leurs éventuelles conséquences sur les courbes de divorces.

L'ouvrage comporte un ensemble de monographies sur chacun des pays, avec un bref résumé de l'ancienne législation, les principales lignes de modifications législatives et des tableaux sur les taux de divorces depuis au moins 1970. Il est suivi d'une série de commentaires sur l'évolution du nombre et du droit du divorce en Europe occidentale.

Conclusion importante : le changement de la loi n'a pas d'effet significatif direct sur l'évolution des comportements en matière de divorce, et cela tout particulièrement en France où la réforme a succédé à l'évolution des mœurs et de la pratique et ne l'a pas précédée : « *La réforme a corrigé l'irréalisme de la loi et en quelque sorte légalisé les comportements déjà passés dans les faits.* »

Les auteurs mettent cependant en lumière d'autres possibles conséquences à ces changements législatifs qu'ils appellent « *effets symboliques* ». Lorsque le concept de divorce sanction est abandonné, expliquent-ils, la stigmatisation dont étaient entourés les divorcés a tendance à disparaître. Parfois « *les réformes sur le divorce, soit prennent place dans une série de mesures qui modifient petit à petit, par réactions en chaîne, ce système, soit, plus rarement, sont l'occasion d'une révision générale du système, comme en Suède par exemple* ». Dernier effet : les individus finissent par acquérir un nouveau regard sur les institutions et sur le mariage. Mais ces effet, très lents, sont impossibles à évaluer.

C. CHOMBEAU.

(1) *Le Divorce en Europe occidentale : la loi et le nombre*, INED, 242 pages, 45 F.

Faits divers

La brigade des jeux au pays de l'or blanc

De notre correspondant

Grenoble. — « *Ce n'est pas la première fois que les Italiens nous jouent un mauvais tour*, affirme M. Dullier, directeur de la police judiciaire d'Annecy. *Pour détourner l'attention sur leurs propres problèmes, ils font hâtivement l'amalgame entre des événements très graves qui se sont déroulés il y a quelques semaines dans la vallée d'Aoste et des bricoles survenues chez nous.* »

Décidément, le policier français aimerait bien que les journalistes se rendent de l'autre côté du Mont-Blanc et qu'ils « oublient » pendant quelque temps de trop tourner autour de « leur » affaire.

Du côté italien, il s'est effectivement passé de drôles de choses ces dernières semaines dans la région autonome du val d'Aoste. Le président du gouvernement régional, M. Mario Andrione, a quitté précipitamment l'Italie à la fin du mois de décembre 1983, pour, dit-on, trouver refuge à Nice. La plus haute personnalité valdotaine, qui gérait un budget de plus de 500 milliards de lires, était en effet compromise, avec plusieurs de ses assesseurs — l'équivalent de ministres, — dans l'affaire du casino de Saint-Vincent, l'un des établissements de jeu européens les plus prospères. La police italienne, qui avait lancé, dans la nuit du 10 au 11 novembre 1983, une vaste opération de contrôle dans les casinos du nord de l'Italie, soupçonnés d'être de « véritables machines à laver l'argent sale » provenant de rançons d'enlèvements, de rackets, de profits de la drogue ou de la prostitution, procéda cette nuit-là à de très nombreuses arrestations parmi les responsables et les employés des établissements de jeu, notamment ceux de Saint-Vincent et de Campione, dans l'enclave italienne du Tessin.

Des hommes d'affaires et plusieurs hautes personnalités politiques valdotaines, dont M. Andrione, furent suspectés d'« *association de malfaiteurs* ». Seul, M. Mario Andrione, à qui l'on reproche notamment d'avoir eu connaissance des importantes malversations commises par le casino de Saint-Vincent, a pu échapper aux policiers ; mais il est aujourd'hui l'objet d'un mandat d'arrêt international.

Si l'on en croit la presse italienne, la puissante chaîne du massif du Mont-Blanc ne serait pas parvenue à mettre à l'abri la vallée de Chamonix des tentations délictueuses de la Mafia. Son casino aurait été, lui aussi, gangrené et utilisé pour « blanchir » de l'argent italien, grâce à un habile procédé d'échange de bons entre des complices installés à Aoste et à Chamonix. Les lires échangées au casino de Chamonix auraient été recyclées quotidiennement en francs « vertueux ».

Le casino de Chamonix accueille une clientèle composée à plus de 95 % d'Italiens, essentiellement des Valdotains, qui traversent en quelques minutes les 12 kilomètres du tunnel du Mont-Blanc.

La tentation de Saint-Vincent

Le fonds de commerce du casino de Chamonix a été vendu, il y a une dizaine d'années, à un groupe parisien propriétaire d'un cercle de jeu, puis cédé à MM. Franco Chamonal, un homme d'affaires valdotain, actuellement détenu, et Paolo Giovanini, toujours recherché par la police. Les deux hommes sont également administrateurs du casino de Saint-Vincent. Quant au directeur du casino de Chamonix, lui aussi valdotain, il dément toute combinaison entre les deux établissements de jeu.

Il reste que les inspecteurs de la brigade des jeux, arrivés à Chamonix au début de la semaine, se penchent, avec leurs homologues transalpins, sur les comptes de l'établissement, afin de découvrir d'éventuelles irrégularités. Ils devront aussi rechercher les raisons pour lesquelles l'établissement français a brusquement connu, au cours des deux dernières années, une augmentation annuelle de son chiffre d'affaires d'environ 30 %, qui l'a porté de la vingt et unième à la dix-neuvième place dans le classement des casinos français.

CLAUDE FRANCILLON.

Un programme de recherches pour exploiter les nodules océaniques

« *Ce ne sont ni sa rentabilité économique ni ses retombées techniques qui peuvent justifier la poursuite d'un programme industriel d'exploitation de nodules polymétalliques (1), mais la seule nécessité d'être présent le jour où les conditions l'imposeront.* » Ce premier paragraphe de la conclusion générale résume bien le rapport sur « les nodules polymétalliques ; faut-il exploiter les nodules océaniques ? », que l'Académie des sciences a rendu public lundi 30 janvier à Paris. Ce rapport, demandé en mars 1982 par le professeur François Gros, conseiller scientifique du premier ministre, a été approuvé d'abord à l'unanimité des neuf membres du groupe de travail constitué pour le rédiger sous la présidence du professeur Jacques Blamont, ensuite, en mai 1983, par l'Académie des sciences.

Le rapport fait le point sur les différents aspects des nodules polymétalliques : problèmes scientifiques, ramassage, minéralurgie et métallurgie, environnement économique et géopolitique. Il reconnaît que l'effort consenti par la France, de 1970 à 1980, pour les nodules polymétalliques a été un succès : une zone riche en nodules « *intéressants* » a été reconnue dans le nord-est du Pacifique, et la France a trouvé dans ces recherches l'occasion de développer des technologies sous-marines qui la place au second rang mondial dans le domaine.

Maintenant, il faut développer des technologies encore plus sophistiquées, capables de délimiter, avec une précision du mètre ou de la dizaine de mètres, des gisements exploitables à l'intérieur de la zone « intéressante ». C'est ce sur quoi devrait travailler un groupement d'intérêt public constitué par le Centre national pour l'exploitation des océans (CNEXO) et le Commissariat à l'énergie atomique (CEA).

Mais la recherche vraiment scientifique a été un peu négligée. Il faudra donc mettre sur pied un programme de recherche fondamentale : avec le prochain élargissement de l'Institut national d'astronomie et de géophysique en Institut national des sciences de l'univers, un cadre favorable à la coordination d'un tel programme devrait être bientôt créé. Pour cette activité, il faudrait 30 millions de francs par an pour les technologies de ramassage et 5 à 10 millions de francs par an pour l'exploitation scientifique.

YVONNE REBEYROL.

(1) Le nodule est un aggloméré de sels métalliques noyés dans une gangue, qui se présente sous forme de boulet ou de plaque (NDLR).

Cancer et escroquerie

DEUX ARRESTATIONS A MARSEILLE

(De notre correspondant.)

Marseille. — Les policiers de la brigade territoriale Nord de Marseille viennent d'arrêter deux courtiers en publicité, MM. Jean-Claude Darmon et Robert Hassan, à la suite d'une plainte du professeur Georges Lavaurs, chef du service de cardiologie à l'hôpital Michel-Lévy de Marseille.

Les deux hommes sont accusés d'avoir détourné à leur profit une somme évaluée à 10 millions de francs, récoltée par leurs soins sous la forme de publicités à insérer dans des revues qui ne virent jamais le jour. Les deux escrocs avaient réussi à gagner la confiance du professeur Lavaurs et il prétendaient récolter ces fonds au profit de la recherche sur le cancer et en vue de l'achat d'un scanographe destiné au service de cardiologie de l'hôpital Michel-Lévy.

Pour mener à bien leur escroquerie, MM. Darmon et Hassan avaient créé, depuis un an, trois sociétés fictives à la tête desquelles ils avaient placé des complices, qui ont également été interpellés. On estime à environ trois cents personnes (commerçants et particuliers) le nombre des victimes de ces démarcheurs.

L'escroquerie était d'autant plus facile pour M. Darmon qu'il est l'homonyme d'un directeur d'agence de publicité honorablement connu à Marseille.

J. C.

هكذا من الأصل

JUSTICE

LA DOCTRINE GOUVERNEMENTALE CONTREDITE

La chambre d'accusation de Paris autorise l'extradition d'un Italien

La chambre d'accusation de Paris a, en matière d'extradition, une réputation d'immobilisme. Elle n'y a pas failli en donnant, le 1er février, un avis favorable à l'extradition d'un militant d'extrême gauche italien, M. Vincenzo Bisantis, poursuivi dans son pays pour diverses infractions, dont un hold-up. Il est probable que le gouvernement ne suivra pas cet avis. Mais la cour d'appel avait à se prononcer, pour la première fois, sur la doctrine française d'extradition.

Cette doctrine n'avait pas trouvé à s'appliquer depuis son adoption par le conseil des ministres, le 10 novembre 1982. Ce jour-là, le gouvernement Mauroy avait infléchi sa position en avertissant les militants politiques qui ont recours à des moyens *« inacceptables »* qu'ils ne devaient plus compter sur son indulgence (*le Monde* du 12 novembre 1982). Le 13 janvier 1983, la chancellerie demandait aux représentants du parquet de s'inspirer désormais de cette doctrine dans leurs réquisitions.

C'est ce qu'avait fait M. Emile Robert, avocat général, en réclamant l'extradition de M. Bisantis. Certes, expliquait M. Robert, les mobiles de ce dernier sont politiques. La justice italienne le reconnaît elle-même. Mais en commettant, le 21 juin 1979, un vol à main armée dans une banque de Brescia, M. Bisantis a commis un acte *« inacceptable »* qui doit entraîner son extradition. En même temps, M. Robert invitait la chambre d'accusation à se référer dans son arrêt à la nouvelle doctrine gouvernementale, même si celle-ci, admettait-il, *« n'a pas force de loi »*.

Une situation inconfortable

Cette tentative d'influer sur la jurisprudence a échoué. La chambre d'accusation, présidée par M. Jean Bertholon, a donné son feu vert à l'extradition de M. Bisantis, mais en se référant à sa propre doctrine, immuable depuis 1979. Selon celle-ci, les auteurs d'un acte *« grave »* ne peuvent se retrancher derrière des motifs politiques, et rien ne fait obstacle à leur extradition.

La chambre d'accusation n'a pas pris la peine de répondre à M. Robert. Pour elle, la nouvelle doctrine gouvernementale n'existe pas. Se référer au caractère inacceptable des faits reprochés à M. Bisantis, plutôt qu'à leur degré de gravité, serait revenu à assouplir sa jurisprudence, le premier critère étant plus limitatif que le second. Le risque n'était pourtant pas énorme, dès lors que le ministère public avait lui-même qualifié d'*« inacceptable »* un hold-up au cours duquel avaient *été échangés des coups de feu* sans faire de blessés.

Pour le gouvernement, le bilan de cette affaire n'est guère positif. Ayant échoué, comme c'était prévisible, dans sa tentative d'amener la chambre d'accusation à modifier sa jurisprudence, il se trouve dans la situation inconfortable d'avoir à désavouer le ministère public s'il *refuse finalement, comme on lui en* prête l'intention, d'extrader M. Bisantis.

BERTRAND LE GENDRE.

HUIT ANS APRÈS LES JEUX OLYMPIQUES

Roger Taillibert obtient le paiement de ses honoraires pour le stade et le vélodrome de Montréal

De notre correspondant

Montréal. – L'architecte français Roger Taillibert, qui est entré en décembre à l'Académie des beaux-arts à Paris, vient de remporter une longue bataille judiciaire au Canada. Un jugement, rendu le mercredi 25 janvier par la Cour supérieure du Québec, a ordonné à la régie des installations olympiques de lui verser plus de 2,8 millions de dollars en honoraires (environ 17 millions de francs) pour la conception des installations sportives construites en prévision des Jeux olympiques de 1976 à Montréal. Par ce *même jugement*, le tribunal déboute la régie, qui réclamait à l'architecte plus de 18 millions de dollars à titre de dédommagement, à la suite des vices de construction constatés dans la structure du stade et du vélodrome.

Pour M. Taillibert, qui a souvent été étrillé par la presse locale et qui avait été mis en cause par une commission d'enquête chargée de trouver les raisons de la hausse vertigineuse du coût des installations olympiques (*le Monde* du 5 juin 1980), ce jugement est une grande victoire, même s'il n'a pas obtenu les 32,6 millions de dollars (plus de 200 millions de francs) qu'il réclamait à la régie pour défaut de paiement, en sus des honoraires déjà payés (près de 7 millions de dollars, soit environ 45 millions de francs).

La Cour supérieure du Québec a estimé que les vices de construction sont dus à des erreurs de calcul attribuables aux ingénieurs chargés de construire les installations à partir des plans de M. Taillibert. Le tribunal décharge également l'architecte de toute responsabilité dans l'augmentation des coûts des travaux, qui ont été dix fois plus élevés que les prévisions de la ville de Montréal, à la suite de conflits sociaux, de sabotages et d'évaluations erronées.

Au-delà du règlement financier, le jugement insiste sur les qualités du travail de M. Taillibert : il s'agit *d'« une œuvre de création de première importance, faisant appel à des talents exceptionnels de concepteur »*, précise le tribunal.

BERTRAND DE LAGRANGE.

EN BREF

M. Rémy Halbwax et les factieux

M. Rémy Halbwax, secrétaire général de l'Union des syndicats catégoriels de la police nationale, poursuivait en diffamation, le 1er février, devant la 17e chambre correctionnelle du tribunal de Paris, les quotidiens *Libération* et *l'Humanité* et M. Bernard Deleplace, secrétaire général de la FASP, syndicat majoritaire. Il s'estimait diffamé par les commentaires que suscitèrent sa participation à l'une des manifestations policières du 3 juin 1983 et ses propos, le 20 juin, à la tribune d'un meeting de protestation contre sa révocation de la police nationale. *L'Humanité* avait décrit des *« manifestations factieuses »*, *Libération* avait mentionné un *« discours fleurant bon la sédition »* et des *« fantaisies putschistes »* et M. Deleplace s'était étonné de *« slogans antisémites lancés contre un ministre »*, en l'occurrence M. Badinter.

Jugement le 29 février.

M. Zeev Sternhell a diffamé M. Bertrand de Jouvenel

L'auteur du livre *Ni droite ni gauche : l'idéologie fasciste en France*, M. Zeev Sternhell et M. Chodkiewiecz, président-directeur général des éditions du Seuil, ont été condamnés chacun, le 1er février, à verser 1 500 F d'amende pour diffamation envers M. Bertrand de Jouvenel, écrivain. De nombreux passages incriminés par la partie civile dans *Ni droite ni gauche*, deux seulement sont jugés diffamatoires par la dix-septième chambre correctionnelle de Paris (*le Monde* du 19 octobre 1983).

Le premier indique : *« ... Valois fait l'éloge du groupe de* Notre Temps *où militent Jean Luchaire et Bertrand de Jouvenel. Luchaire sera condamné à mort pour faits de collaboration et exécuté à Paris, alors que Bertrand de Jouvenel, après avoir mis sa plume et sa renommée au service de Jacques Doriot, terminera la guerre en Suisse »*. Le deuxième passage signale que M. de Jouvenel a pratiqué à cette époque *« une forme d'attentisme qui, tout en n'étant pas de la collaboration ouverte, permet de ne pas risquer un engagement actif »*.

Le tribunal souligne à propos de M. Sternhell : *« Décidé à récuser le témoignage de Bertrand de Jouvenel lui-même, affirmant qu'il avait été au service du deuxième bureau, il ne pouvait appuyer sa démonstration que sur des preuves, des témoignages indispensables qui demeuraient disponibles. Ces preuves, il ne les a pas encore apportées. »*

● *Corse : trois inculpations après un attentat.* – Une troisième inculpation a été prononcée, le 31 janvier, à Bastia, après l'attentat contre la gendarmerie de L'Ile-Rousse (Haute-Corse), le 16 janvier. Mlle Marie-Noëlle Acquaviva a été inculpée d'*« association de malfaiteurs, reconstitution de ligue dissoute et détention d'armes et d'explosifs »* et laissée en liberté sous contrôle judiciaire.

GOUVERNEUR MILITAIRE DE PARIS

Le général Barthez obtient sa cinquième étoile

Sur la proposition de M. Charles Hernu, ministre de la défense, le conseil des ministres du mercredi 1er février a approuvé les promotions et nominations suivantes :

● TERRE. – Est élevé au rang et à l'appellation de général d'armée le général de corps d'armée Alban Barthez.

[Né le 1er juin 1924 à Saint-Pons (Hérault) et admis en 1944 à l'école interarmes d'officiers de Cherchell (Algérie), Alban Barthez a servi en Algérie, en Indochine, au Maroc, dans la légion étrangère avant d'être affecté à Madagascar, en Tunisie, puis dans le sud du Constantinois dès 1954, au début de la guerre d'Algérie. Après divers postes d'état-major, il commande le 11e bataillon de parachutistes de choc à Perpignan. Entre 1964 et 1969, il commande successivement le 11e bataillon de chasseurs alpins à Barcelonnette (Alpes-de-Haute-Provence) et le 9e régiment de chasseurs parachutistes à Toulouse.

Promu général de brigade en 1976, Alban Barthez devient adjoint au général commandant la 27e division alpine à Grenoble. De 1978 à 1980, il est directeur central du service national et, avec le grade de général de division, il prend le commandement de la 27e division alpine. Elevé au rang de général de corps d'armée en 1982, il est nommé gouverneur militaire de Paris, commandant le 3e corps d'armée et la 1re région militaire.]

Sont élevés au rang et à l'appellation de général de corps d'armée les généraux de division Raymond Boissau, Michel Berthier et Guy de la Rochette de Rochegonde.

Sont nommés : chef du gouvernement militaire français de Berlin et commandant le secteur français de Berlin, le général de division Olivier Le Taillandier de Gabory; chef de la mission militaire française auprès du comité militaire du conseil de l'Atlantique-nord, le général de division Hervé Navereau; commandant l'aviation légère de l'armée de terre, le général de division Georges Baffeleuf; commandant la brigade aéromobile, le général de brigade Henry Treand.

● AIR. – Est promu général de brigade aérienne le colonel Pierre Michel, nommé directeur du cours supérieur interarmées et commandant l'école supérieure de guerre interarmées.

● ARMEMENT. – Sont nommés : adjoint au directeur du service technique des programmes aéronautiques, l'ingénieur général de deuxième classe Georges Givois; sous-directeur technique du service technique des programmes aéronautiques, l'ingénieur général de deuxième classe Michel Lasserre.

● CONTROLE GÉNÉRAL DES ARMÉES. – Est promu contrôleur général des armées le contrôleur des armées André Ravier.

SPORTS

Quatre scénarios pour les Jeux olympiques à Paris en 1992

« Il n'y a pas de raisons financières pour que le projet n'aboutisse pas », a déclaré le président du Comité national olympique et sportif français (CNOSF), M. Nelson Paillou, en présentant, le 1er février, le volumineux rapport sur les réflexions de la commission quadripartite – Mouvement sportifs, Etat, région Ile-de-France, Ville de Paris – pour la candidature de la capitale à l'organisation des Jeux olympiques de 1992, rapport qui a été remis récemment au président de la République, au maire de Paris, au premier ministre, ainsi qu'au président du conseil régional d'Ile-de-France.

Destiné à *« éclairer les choix à venir »*, ce document a été réalisé à partir d'une vingtaine de scénarios progressivement ramenés au nombre de quatre, et qui ont été élaborés par trois bureaux d'études à l'intention de la commission quadripartite. Parmi ces quatre derniers scénarios, la commission a marqué sa préférence pour la construction du village olympique à Bercy, d'un stade d'athlétisme de soixante-dix mille à quatre-vingt mille places dans le bois de Vincennes (stade Pershing), d'un stade nautique à Tolbiac (treizième arrondissement) pouvant accueillir dix mille spectateurs et de deux centres de presse : l'un pour la presse écrite à Tolbiac, l'autre pour la radio-télévision à la Défense.

Dans l'état actuel des projets, les compétitions dans seize disciplines pourraient avoir lieu dans des salles ou des stades utilisables en région parisienne : notamment Roland-Garros pour le tennis, le Parc des Princes pour le football, le Palais omnisports de Bercy pour la gymnastique, le basket-ball, la boxe et le hand-ball, le stade de Coubertin pour le judo, le Palais des sports de la porte de Versailles pour la lutte. Pour certaines disciplines, comme la voile, les épreuves pourraient se disputer en province.

Le coût des investissements pour ces Jeux olympiques, qui dureront seize jours et intéresseront vingt-quatre disciplines, devrait se situer dans une fourchette de 4,5 à 6,7 milliards de francs, compte tenu de la construction du village olympique dont les appartements seraient revendus après les compétitions.

Les recettes proviendraient essentiellement des droits de télévision. Evalués à 2,5 milliards de francs pour Los Angeles, prévus autour de 4,5 milliards à Séoul en 1988, ces droits devraient être encore supérieurs à Paris et permettraient de couvrir largement les frais de fonctionnement des Jeux.

« En demandant à l'Etat de prendre en charge 50 % de la dépense alors qu'il en avait pris 80 % à Grenoble pour les Jeux d'hiver de 1968, M. Chirac est raisonnable », a noté M. Paillou, qui a estimé que le dossier est politiquement beaucoup mieux engagé que celui de l'Exposition universelle. Le président du CNOSF a souhaité cependant que l'Etat et la Ville aboutissent à un accord avant le 1er juin, date de la célébration à Paris du centenaire de l'appel du baron Pierre de Coubertin à la Sorbonne en faveur de la rénovation des Jeux.

M. Paillou, qui doit rencontrer à ce propos M. François Mitterrand, au mois de mars, a estimé qu'en tout état de cause le dossier de la candidature devrait être prêt en août à l'occasion des Jeux de Los Angeles pour commencer à être examiné avec quelques chances de succès par les quatre-vingt-trois membres du Comité international olympique (CIO). Stockhlom, Amsterdam, Brisbane et surtout Barcelone, ville dont est originaire le président du CIO, M. Samaranch, et qui souhaite honorer le cinq centième anniversaire du premier voyage de Christophe Colomb, ont fait connaître leur intention d'être également candidates aux Jeux de 1992.

« Le CIO aura l'occasion de montrer s'il préfère Colomb à Coubertin pour le centenaire des premiers Jeux olympiques modernes », a remarqué M. Paillou.

ALAIN GIRAUDO.

● *Football : les seizièmes de finale de la Coupe de France.* – Les seizièmes de finale de la Coupe de France qui auront lieu par matches aller (les 18 et 19 février) et retour (le 22 février) mettront en présence les équipes suivantes : Bordeaux (division 1) - Le Havre (division 2) ; Caen (division 3) - Laval (division 1) ; Nancy (division 1) - Sarreguemines (division 4) ; Reims (division 2) - Lens (division 1) ; Le Bourg-sous-la-Roche (division 3) - Guingamp (division 2) ; Rennes (division 1) - Nantes (division 1) ; Valenciennes (division 2) - Rouen (division 1) ; Tours (division 2) - Sochaux (division 1) ; Toulon (division 1) - Toulouse (division 1) ; Monaco (division 1) - Saint-Etienne (division 1) ; Metz (division 1) - Castets-en-Dorthe (division honneur) ; Bastia (division 1) - Cannes (division 2) ou Lyon-Decines (division honneur) ; Thonon (division 2) - Olympique-Lyon (division 2) ; Pau (division 3) - Besançon (division 2) ; Orange (division 3) - Mulhouse (division 2) ; Martigues (division 2) - Strasbourg (division 1).

● *Voile : « ELF-Aquitaine » rebaptisé « Nord/Pas-de-Calais ».* – Le conseil régional du Nord/Pas-de-Calais a décidé de se porter acquéreur du voilier *ELF-Aquitaine*. Rebaptisé *Nord/Pas-de-Calais*, le catamaran de Marc Pajot devrait participer en août 84 à la Transat Québec-Saint-Malo

● *Automobilisme : Philippe Alliot en formule 1.* – L'ancien champion de France de formule Renault, Philippe Alliot, vient de signer un contrat avec l'écurie britannique RAM (anciennement appelée March). Il participera le 25 mars, à Rio-de-Janeiro (Brésil), au premier grand prix du Championnat du monde 1984.

● *Basket-ball : Orthez en demi-finales de la Coupe Korac.* – Orthez a gagné, mercredi 1er février, sur son terrain, par 73 points à 58, le match qui l'opposait à Salonique (Grèce) en quart de finale de la Coupe Korac.

ÉCHECS

LES TOURNOIS D'HASTINGS ET DES «HAUTS FOURNEAUX»

Les bons et les mauvais dissidents

Deux grands tournois internationaux, celui d'Hastings *(Grande-Bretagne) et celui dit* des Hauts Fourneaux, à Wijk-aan-See (Pays-Bas), viennent *d'illustrer la politique du chaud et* du froid que la fédération soviétique souffle sur le monde des échecs.

Le froid d'abord. Sous le prétexte — plaisant — qu'aucun de leurs joueurs n'était disponible à la date du tournoi, les Soviétiques *ont décliné* les *invitations* pour Hastings. Imprévoyante fédération qui compte dans ses rangs *plus de la moitié de tous* les grands maîtres internationaux (GMI) et qui «oublie» que le plus ancien tournoi du monde *(la première édition remonte à 1895)* se joue traditionnellement en janvier. Non. La raison de ce véritable boycottage est ailleurs.

Il y avait parmi les invités à Hastings l'Américain Lev Alburt (GMI) et le Canadien Igor Ivanov *(MI). Américain et Canadien* d'adoption seulement, puisque tous les deux sont «passés à l'Ouest» *il y a plusieurs années* après avoir fin l'Union soviétique. La règle d'or — ou de fer — des Russes à l'égard de leurs anciens compatriotes émigrés est connue : plus de rencontres avec eux. Jamais. Ou presque.

Le «presque» veut pour le *tournoi* des Hauts-Fourneaux. Y était inscrit, entre autres grands maîtres, un dissident. Un seul, certes, mais de taille : Victor *Kortchnoï. Là, la fédération* soviétique a soufflé le chaud en envoyant à Wijk-aan-See deux de ses *GMI : Beliavsky et Toukmakov.* Il est vrai qu'elle avait promis à Kortchnoï de lever le boycottage qu'*il* subissait en échange de sa participation à la demi-finale du Tournoi des prétendants contre Kasparov. Le fait qu'il ait eu le bon goût de se faire battre a dû aussi arranger les choses.

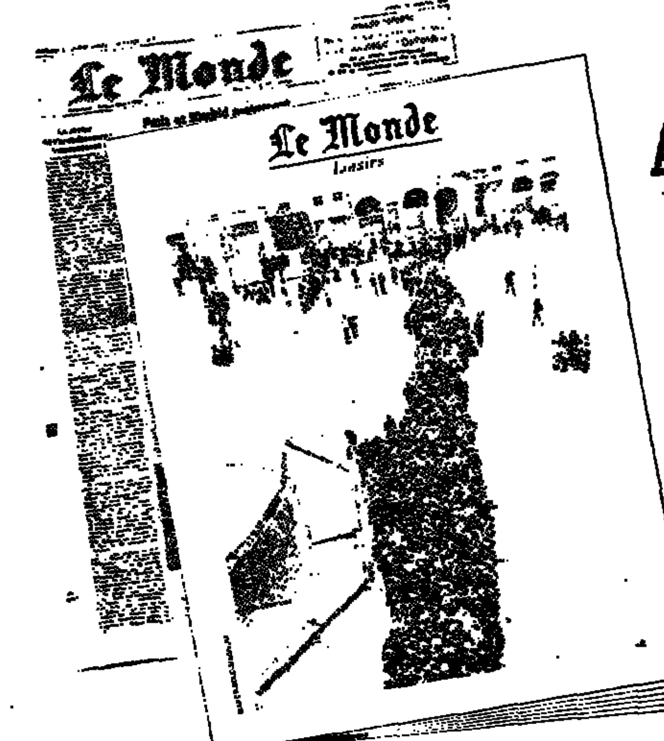
Pourtant, Kortchnoï ne croyait guère que cette promesse fût tenue. C'est fait. Tant mieux pour lui, qui a attendu près de dix ans la fin de cet ostracisme. Mais les autres ? Peut-être devraient-ils suggérer à l'impuissante Fédération internationale des échecs (FIDE) qu'elle crée, pour officialiser *cet état de fait,* deux nouvelles catégories de joueurs : les bons dissidents, les mauvais dissidents ?

BRUNO DE CAMAS.

RÉSULTATS

Hastings : 1. Karlsson (Suède) et Speelman (Angleterre), 8,5 sur 13 ; 3. Mestel (Angleterre),8 ; (Alburt et Ivanov terminent 11e et 12e).

Hauts Fourneaux : 1. Kortchnoï (Suisse) et Beliavsky (URSS), 10 *sur 13 ; 3. Nikolic (Yougoslavie)* 7,5 ; 4. Andersson, 7, etc.



LE CARNET DU Monde

Naissances

— M. et Mme André DOURDAN, née Corbin, Marie-Laurence, Céline et Matthieu ont la joie de faire part de la naissance de

Constance,

à Paris, le 23 janvier 1984.

Décès

— Emile, Raymond, Mona Abboud
Et leurs familles,
ont la douleur de faire part du décès de

Tamara ABBOUD,

leur épouse, mère et parente,
survenu à son domicile, 16, avenue Montaigne, Paris-8e, le 31 janvier 1984.

Les obsèques auront lieu le vendredi 3 février 1984, à 14 heures, en l'église orthodoxe russe, 12, rue Daru, Paris-8e.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

— Montrottier. Eveux. Vaugneray. Lyon.

M. Alfred Abdilla,
ses enfants et petits-enfants,
Les familles Abdilla, Péraudon,
ont le regret de faire part du décès de

Mme Lucie ABDILLA,
née Péraudon.

Les obsèques auront lieu le jeudi 2 février, à 15 heures, en l'église de Montrottier.
Cet avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

— Montrottier. Charbonnières. Lyon.

— *La direction du CRF des Genêts de* Montrottier et du centre thermal de Charbonnières
a le regret de faire part du décès de

Mme Lucie ABDILLA,
née Péraudon,
fondatrice
et membre du conseil d'administration.

Les obsèques auront lieu jeudi 2 février, à 15 heures, en l'église de Montrottier.

— Mme veuve René Cassin,
M. et Mme Roland Bru,
ancien sénateur,
officier de la Légion d'honneur,
M. et Mme Jean-Jacques Bru,
ses enfants,
Mme Chantal Bourgne,
professeur agrégé,
M. et Mme Loïc Le Sabazec,
Le comte et la comtesse Patrice de Maistre,
M. et Mme Jean-François Legaret,
Mme Marie-Hélène Salomon,
Ses petits-enfants,
Et toute la famille,

ont la douleur de faire part du décès de

Mme veuve Jean-Louis BRU,
née Marie-Louise Jumelle,

leur mère et grand-mère,

survenu dans sa quatre-vingt-quinzième *année, le 31 janvier 1984,* munie des sacrements de l'Eglise.

La cérémonie religieuse sera célébrée dans la plus stricte intimité, le vendredi 3 février, à 16 h 15, en l'église paroissiale de Coulouniex (Dordogne).

Priez pour elle.

Ni fleurs ni couronnes.

— Kourou. Montpellier. Paris. Sète.

Mme Charles CHEVALLIER,
née Marie-Antoinette Dumond,
chevalier
dans l'ordre national du Mérite,
membre de l'Hospitalité
de Notre-Dame de Lourdes,

s'est endormie dans la paix du Seigneur, le 31 janvier, dans sa quatre-vingt-seizième année.

La célébration religieuse a lieu ce jeudi 2 février à Montpellier.

De la part de ses enfants,
Sœur Anne-Marie Chevallier,
Les familles Robert Chevallier, Jacques Godard, Noël Chevallier, Jean Radier, Pierre Chardenon, André Godard, Emmanuel Hédon, Raymond Chevallier,
Leurs enfants et petits-enfants.

— Mme Jacques Friedberger,
M. et Mme Yves Friedberger
et leur fils,
M. Philippe Friedberger,
M. Guy Friedberger
et ses enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jacques FRIEDBERGER,
chevalier de la Légion d'honneur,
ancien élève de l'Ecole centrale,

leur époux, père et grand-père,
survenu le 29 janvier, à Paris.
L'inhumation a eu lieu dans l'intimité familiale au cimetière de Montmartre.
35, avenue Bugeaud, 75116 Paris.

— Mme *Alain Lemière,*
M. Dominique Bollinger,
Sa famille et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Alain LEMIÈRE,
survenu le 26 janvier 1984, dans sa quatre-vingt-quatrième année.

L'inhumation a eu lieu dans l'intimité.

Cet avis tient lieu de faire-part.

— Mme Joseph Magnan, née Jeanne Boutin, *et ses enfants,*
font part du décès de

M. Joseph-Marie MAGNAN,
ancien directeur d'école
en Tunisie,

survenu accidentellement dans sa quatre-vingt-deuxième année, à Meaux, le 31 janvier 1984.

39270 Montjouvent par Orgelet.

— M. et Mme André Bernheim,
Emmanuèle et Pascale Bernheim
Et toute la famille,

ont la douleur de faire part du décès de

Mme veuve Roger de SORIA,
née Marcelle Levy,

survenu le 27 janvier 1984, à Paris.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

219, boulevard Raspail,
75014 Paris.

Anniversaires

— Il y a un an disparaissait tragiquement

Sophie WINTER,
née Rosenthal,

que ceux qui l'ont connue aient une pensée pour elle.

Avis de messes

— Une messe solennelle, à l'intention de tous les soldats morts pour la France en Algérie, Tunisie, Maroc, sera célébrée, le dimanche 5 février, à 11 heures, en l'église Saint-Louis des Invalides. La cérémonie, organisée sur l'initiative de l'Union nationale des combattants en Afrique du Nord (UNC-AFN), bénéficiera du concours de la maîtrise de Saint-Louis des Invalides.

— L'Union nationale des combattants en Afrique du Nord fera célébrer, le dimanche 5 février, à 11 heures, en l'église Saint-Louis des Invalides, une messe solennelle à l'intention de tous les soldats «morts pour la France» en Algérie, Tunisie, Maroc (18, rue Vézelay, 75008 Paris. Tél. : 561-17-30).

Soutenances de thèses

DOCTORAT D'ÉTAT

— Université Paris-VII, jeudi *2 février, à 14 h 30, salle des thèses,* M. Georges Vignaux : «Opérations langagières, opérations cognitives».

—*Université de Picardie,* vendredi 3 février, à 14 heures, M. Jean Poupart : «Enseigner la philosophie au lycée ; *réflexions théoriques sur une pratique* pédagogique».

— Université Paris-VII, vendredi *3 février, à 9 heures, salle des thèses,* M. Pierre Goubert : «La conquête de l'eau, analyse du rapport à l'eau dans la *France contemporaine*».

— Université paris-VII, mercredi 8 février, à 9 heures, salle des thèses, *M. Pierre Tripier : «Approches sociologiques du travail ; essai de sociologie de la sociologie».*

Le Monde

LIVRES

billet

Paul Valéry amateur de génie

CONSACRÉ pour sa poésie et ses réflexions sur la création artistique, Paul Valéry est moins connu pour son œuvre scientifique. Celle-ci occupe pourtant une bonne part des 26 600 pages réunies dans les Cahiers où il consigna presque chaque jour, entre 4 et 7 h du matin, de 1894 à 1945, le cheminement de sa vie intellectuelle (1).

La science exerçait sur Valéry une véritable fascination. Il fréquentait assidument les grands savants de son temps, visitait leurs laboratoires, se tenait informé des recherches de pointe dans toutes les disciplines. Cette curiosité encyclopédique était sous-tendue par l'objectif qu'il poursuivit jusqu'à sa mort : mieux connaître le fonctionnement de l'esprit humain, parvenir à analyser les opérations mentales qui sont à l'origine de la création littéraire, artistique et scientifique. D'où le projet – immense et jamais mené à bout – de mettre au point un « système », qui permettrait d'observer et de décrire les « propriétés de l'esprit », de trouver le modèle rendant compte des cycles et des mécanismes de la pensée, de la même façon que la physique décrit la constitution et la transformation de la matière.

Que peuvent penser les scientifiques d'aujourd'hui du projet valéryen ? La question a été posée à treize des plus éminents d'entre eux, lors d'un récent colloque à Montpellier, dont les actes viennent de paraître. Si les connaissances de Valéry n'étaient pas assez poussées pour lui permettre de faire œuvre de création et s'il semble avoir sous-estimé les apports de certaines disciplines (notamment la biologie), les savants interrogés ont été surpris par l'extraordinaire lucidité avec laquelle il a perçu et exprimé, souvent avec une prémonition étonnante, certaines des grandes novations de la science contemporaine.

L'énigme de la pensée

C'est le cas notamment pour la physiologie du cerveau et le développement de l'intelligence artificielle, pour les mathématiques modernes, conçues comme une science des relations et non plus des quantités, pour la modélisation des phénomènes naturels et des processus mentaux (« J'ai découvert avec surprise sous la plume de Valéry des idées, des métaphores qui jouent un grand rôle en ma propre « théorie des catastrophes », reconnaît René Thom), pour la mise en cause du déterminisme classique et les conceptions nouvelles du temps, de la continuité et du désordre, pour la redéfinition de la notion de réalité et des relations entre le réel et l'expérimentateur...

En fait, Valéry a accompagné, par un prodigieux exercice de réflexion et de mise en perspective, la révolution scientifique de la première moitié du vingtième siècle, annonçant ainsi les grandes interrogations auxquelles sont maintenant confrontés les hommes de science. Curieusement, c'est au moment où la recherche scientifique, par sa complexité, exige une spécialisation croissante que se fait sentir, parmi de nombreux scientifiques, le besoin exprimé par Ilya Prigogine de rétablir le dialogue entre les « deux cultures » : celle des sciences et des techniques et celle de l'art et du langage. En effet, plus la connaissance progresse, plus il apparaît que les chemins qu'elle emprunte peuvent être divers.

En ce sens, le projet faustien de Valéry, l'amateur de génie qui voulait percer l'énigme de la pensée et unifier la science et la poésie sans passer par le truchement trompeur de la philosophie, retrouve une évidente actualité.

FRÉDÉRIC GAUSSEN.

★ FONCTIONS DE L'ESPRIT – TREIZE SAVANTS REDÉCOUVRENT PAUL VALÉRY. Hermann, collection « Savoir », 300 p., 84 F. Les treize savants interrogés sont : Pierre Auger, Jean Bernard, Marcel Bessis, Ludo Van Bogaert, Jacques Bouveresse, Jean Dieudonné, Bernard d'Espagnat, Jean Hamburger, François Lhermitte, André Lichnerowicz, Pierre Passemant, Ilya Prigogine et René Thom.

(1) Les *Cahiers* ont été publiés en deux volumes dans la collection « La Pléiade », chez Gallimard.

Ceronetti et les cruautés de la philosophie

L*A découverte d'un auteur cruel, paradoxal et* troublant donne aux journées d'hiver les moins favorables un charme et une lumière inattendus. L'écrivain italien Guido Ceronetti réussit ce tour de magie lorsqu'on fait sa connaissance à travers un recueil de maximes et de pensées qui s'intitule *le Silence du corps*. Bien que la vie s'y trouve fréquemment dépeinte sous les traits les plus sombres, ce livre console le cœur autant qu'il raffermit l'esprit. Tout se passe comme si voir le mal désigné de la manière la plus intelligente et la plus aiguë nous en délivrait, ou, du moins, nous permettait de l'apprivoiser. « *La vérité*, dit Ceronetti dans sa préface, *est toujours thérapeutique... Je suis médecin en la cherchant.* »



★ *Dessin de BERENICE CLEEVE.*

Comme les traités de médecine, son livre est à l'écoute des silences et de l'étrangeté du corps, des mystères et des aveux que celui-ci recèle. « *Chaque jour*, écrit Ceronetti, *derrière de fragiles défenses, sur toute la terre, une partie de l'humanité perd du sang par une blessure cachée. La lune est l'assassin.* » Dans cette maxime d'une grande beauté, l'image donne à la philosophie l'éclat qu'elle mérite, tandis que la philosophie se fait la servante de l'image.

Né à Turin en 1927, Ceronetti vit en Toscane. *Le Silence du corps*, qui parut en 1979 à Milan, témoigne que cet écrivain possède un savoir étonnant dans des domaines très divers. Mais il se contente de prendre çà et là, de la manière la plus libertine, ce qui va nourrir des pensées presque toujours déconcertantes. Qu'il évoque Marie-Antoinette, l'usage du thé ou les mantes religieuses, Ceronetti nous entraîne sans tarder vers l'insolite : « *La mante est dite religieuse à cause du geste de prière de ses pattes antérieures, qui, en priant, tenaillent et tuent. Mais que fait l'homme en prière, sinon se comporter comme la mante ? De ses bras gesticulants il cherche à étreindre Dieu pour le dévorer...* »

Philosophe de la cruauté, Ceronetti apparaît aussi comme le philosophe de la pitié : « *L'amour infini*, selon cet étrange « médecin », *n'analyse pas, il recouvre la beauté et la douleur, et toute la misère de la chair, de son manteau de compassion.* »

Le Silence du corps va paraître chez Albin Michel, suivi d'une lettre de Cioran que nous publions ci-dessous. L'auteur des *Syllogismes de l'amertume* y trace un portrait de l'écrivain italien.

F.B.

★ LE SILENCE DU CORPS, de Guido Ceronetti, traduit par André Maugé. Albin Michel, 240 p., 65 F.

L'enfer du corps

par E.-M. CIORAN

Paris, le 7 mars 1983

VOUS m'avez demandé, cher ami, quel genre d'homme *était l'auteur de ce Silence du corps*. Votre curiosité est compréhensible, car on ne peut lire ce livre sans s'interroger tout le temps sur l'admirable monstre qui l'a conçu. Je dois vous avouer que je l'ai rencontré seulement lors de ses passages à Paris. Mais j'ai été souvent en contact avec lui par téléphone et par lettres. Et aussi, d'une manière indirecte, par une personne aussi extraordinaire que lui : une Italienne de dix-neuf ans qu'il avait en partie élevée et qui, il y a deux ans, était venue à Paris pour un séjour de quelques mois. D'une maturité d'esprit inouïe pour son âge, elle réagissait souvent *comme une toute* jeune fille, voire comme une enfant, et ce mélange d'acuité géniale et d'ingénuité faisait qu'il était impossible de l'oublier un seul instant. Elle pénétrait dans votre vie, elle était vraiment une présence – fée visitée par des terreurs soudaines qui augmentaient à la fois son malheur et son charme. Elle était plus présente encore dans les pensées et les soucis de Guido. Je ne peux, c'est évident, entrer dans des détails, bien qu'il n'y ait rien d'impur ou de douteux à cacher. Je les vois, comme si c'était hier, tous les deux au Luxembourg par un après-midi pluvieux de novembre : lui, pâle, sombre, accablé, penché en avant, et elle, troublante, irréelle, faisant de petits pas rapides pour le suivre. Dès que je les ai aperçus, je me suis tapi derrière un arbre. La veille, j'avais reçu de lui une lettre – la plus déchirante qu'un être m'ait jamais adressée. Leur apparition précipitée dans le jardin vide m'a laissé une impression de détresse, de désolation, qui m'a poursuivi pendant longtemps. J'ai oublié de vous dire que, dès notre première rencontre, son air de nulle part, d'inappartenance foncière, de prédestination à l'exil ici-bas, m'a fait penser immédiatement à Muychkine. *(D'ailleurs, la lettre en* question avait un accent dostoïevskien.) Il était pour elle inattaquable, lui seul échappait aux jugements dévastateurs qu'elle portait sur tout le monde. Elle épousa sans réserve son fanatisme végétarien. Ne pas manger comme les autres est plus grave que de ne pas penser comme eux. Les principes, non, les dogmes alimentaires de Guido sont d'une rigueur qui fait paraître les manuels d'ascèse eux-mêmes comme des incitations à la goinfrerie et à la débauche. Je suis moi-même un maniaque du régime, mais à côté de lui et d'elle je me fais l'effet d'un cannibale. Si on ne se nourrit pas comme les autres, on ne se soigne pas davantage comme eux. Impossible d'imaginer Guido entrant dans une pharmacie. Un jour il m'appela de Rome pour me demander de lui acheter, dans une boutique de produits naturels tenue par un jeune Vietnamien, une certaine patate japonaise, très efficace, paraît-il, contre l'arthrose. A l'en croire, il suffit de s'en frotter les articulations pour que la douleur cesse sur-le-champ.

Toutes les acquisitions du monde moderne lui répugnent, tout le révulse, même la santé, si elle est redevable à la chimie. Et pourtant son livre, qui émane sans conteste d'une exigence de pureté, atteste un indéniable goût pour l'horreur : on dirait un ermite séduit par l'enfer. Par l'enfer du corps. Signe certain d'une santé défaillante, voire menacée : sentir ses organes, en être *conscient* jusqu'à l'obsession. La malédiction de traîner un cadavre est le thème même de ce livre. D'un bout à l'autre – un défilé de secrets physiologiques qui vous remplissent d'effroi. On admire l'auteur pour le courage qu'il a eu de lire tant de traités anciens et modernes de gynécologie, lecture effrayante à la vérité, susceptible de décourager pour toujours *même* le plus *endurci* des satyres. Un héroïsme de voyeur en matière de suppurations, une curiosité excitée par la suprême antipoésie des menstruations, par les hémorragies de toute sorte et les miasmes intimes, par l'univers fétide de la volupté – « *...la tragédie des fonctions physiologiques* ». « *Les parties du corps où il y a le plus d'odeur sont celles qui renferment le plus d'âme.* » « *...Toutes les excrétions de l'âme, toutes les maladies de l'esprit, tout le noir de la vie, et nous appelons cela* amour. »

En lisant *le Silence du corps*, j'ai pensé en plus d'un endroit à Huysmans, spécialement à sa biographie de sainte Lydwine de Schiedam. Sauf pour l'essentiel, la sainteté relève des aberrations des organes, d'une suite d'anomalies, d'une inépuisable variété de dérèglements, et cela est vrai de tout ce qui est profond, intense, unique. Point d'excès intérieurs sans un substrat inavouable, l'extase la plus éthérée rappelant par certains côtés l'extase brute.

Guido serait-il un amateur de détraquements déguisé en érudit ? Parfois je le pense, mais au fond je ne le pense pas. Car s'il a un faible visible pour la pourriture, il est en revanche tout autant sollicité par ce *qu'il y a de pur dans la sagesse visionnaire ou désespérée de* l'*Ancien Testament*. N'a-t-il pas traduit – admirablement – Job, l'Ecclésiaste et Isaïe ? Ici, on n'est plus dans la pestilence et l'horreur, mais dans la lamentation et le cri. Voilà quelqu'un qui vit, selon une nécessité profonde et parfois selon ses humeurs, à des niveaux spirituels différents. Son dernier livre (*la Vita apparente*, Editions Adelphi, Milan) illustre ces tentations contradictoires, ces préoccupations tout ensemble actuelles et intemporelles. Ce qu'on aime surtout chez lui c'est l'aveu de ses échecs. « *Je suis un ascète raté* », nous confie-t-il, quelque peu gêné. Ratage providentiel, car, comme cela, nous sommes sûrs de nous entendre, de faire vraiment partie de la *perduta gente*. Aurait-il fait le pas décisif vers le salut (on se le figure très bien moine), nous manquerions d'un compagnon délicieux, plein d'imperfections, de manies et d'humour, et dont la voix aux inflexions élégiaques s'accorde avec sa vision d'un monde si évidemment condamné. Citons-le : « *Comment une femme enceinte peut-elle lire un journal sans avorter aussitôt ?* » « *Comment juger anormaux et malades mentaux ceux qu'épouvante le visage humain ?* »

Si vous me demandez quelles sont les épreuves qu'il a dû traverser, je ne serais pas en mesure de vous répondre. Tout ce que je peux vous dire, c'est que l'impression qu'il donne est de quelqu'un de *blessé*, à l'égal, suis-je tenté d'ajouter, de tous ceux à qui fut refusé le don de l'illusion.

Ne redoutez pas de le rencontrer : de tous les êtres, les moins insupportables sont ceux qui haïssent les hommes. Il ne faut jamais fuir un misanthrope.

« Je te salue, Blaise, plein de force... »

● *Une biographie de Cendrars par sa fille.*

ADMIRABLE Blaise Cendrars ! Etonnant ! Epoustouflant... émouvant, envoûtant, tendre et cruel à la fois comme un enfant... triste et gai... mordant la vie jusqu'à la faire saigner... frôlant la mort, flirtant avec le meilleur... tutoyant le pire ! Comme l'écrivait Maximilien Vox : « *Je te salue, Blaise, plein de force...* »

Il vous prend, poète du Transsibérien, il vous emmène dans son tourbillon de mots, de métaphores qui s'entrechoquent, qui repartent cabossés, concassés, qui négocient les virages en épingle à cheveux à 140, qui vous déchirent le cœur, vous fracassent les tympans, vous arrachent les entrailles !

Il ne nous laisse jamais le temps de respirer, de sécher nos larmes, de finir de rire ! Il est le plaisir d'écrire fait homme... ce plaisir qu'il communique au lecteur. Ce qu'on oublie trop souvent dans nos rubriques littéraires, où l'on dissèque, soupèse et juge les œuvres... ce simple, cet essentiel plaisir de lire.

Blaise Cendrars se dévore d'un trait fulgurant et puis aussi il peut se savourer lentement, en pesant tous les vocables, en se délectant de ses plus merveilleuses trouvailles. On n'arrête jamais de le découvrir... reporter... romancier... scénariste... il touche à tout avec bonheur parce qu'il est avant tout poète. Le plus grand peut-être, le plus novateur de ce début du siècle.

ALPHONSE BOUDARD.

(Lire la suite page 14.)

le feuilleton

« JE VOUS ECRIS D'ITALIE... », de Michel Déon

Fêtes du simulacre

VOICI un livre fruité, et qui fait doucement tourner la tête, comme un vin d'Ombrie bu sous la treille, un soir de tou*risme amoureux ; comme ces contes légers du dix-huitième* siècle, où les frustrations dont s'enrichit la volupté ne laissent pas d'amertume. L'air de rien, voici aussi une méditation forte sur le simulacre de tout, de l'amour, de la vie en société, de l'art, du roman même. Déon n'a jamais été meilleur, peut-être : le raconteur, mais aussi le voyageur épris de mystères, l'Européen inconsolable de nos guerres fratricides ; et l'homme de plaisir.

Jusqu'ici, ce champion de l'amitié virile et ce Britannique d'adoption mettait des pudeurs d'avant guerre à suggérer les coups de cœur de ses héros : ainsi la robe bleue aperçue dans les rues de Clermont-Ferrand, au début du *Jeune Homme vert...* A l'abri, cette fois, d'une excursion au siècle du libertinage, sous le loup des fêtes masquées d'alors qui laissaient le désir libre de ses caprices, le Déon que l'on devinait amoureux de l'amour, ma foi, se déchaîne.

SUR le conseil de son capitaine, de Cléry, dont il envie l'aristocratie chanceuse, un ancien tirailleur, Jacques Sauvage, revient en 1949 dans un village d'Ombrie, Varela, dont le passé et les dernières descendantes de la dynastie déchue vers 1750 l'avaient troublé lors de la campagne de 1944. Rebaptisé très stendhalement Giacomo Selvaggio, au volant d'une de ces Fiat « Topolino » qui ont bercé (« secoué » conviendrait mieux) tant de découvertes de l'Italie après la guerre, cet agrégé d'histoire plonge à la fois dans les archives de la ville et dans ses intrigues présentes, avec la fascination ingénue d'un dadais sans naissance ni expérience.

Les mystères s'accumulent et se mêlent par-delà le temps : qui étaient le roi Ugo III, obsédé de sexe, la dernière comtesse régnante et son amant, le machiavélique Campari ? Qui est, aujourd'hui, la comtessina Beatrice, la trentaine épanouie, mais apparemment

par Bertrand Poirot-Delpech

condamnée, par la nature, au plaisir solitaire ? Qui est sa sœur Francesca, garçonne *folle* de moto et qui paraît cacher dans les environs un ancien officier allemand perclus de remords, tel le séquestré de la pièce de Sartre ? A quel destin de star songe la petite Adriana, en offrant à Giacomo, et à quelques autres, les promesses de son corps de nymphe ? Quel péché monstrueux a retranché Varela du monde, naguère, et l'en retranche encore, la préservant du même coup, exception faite d'un débile mélo radiophonique, des niaiseries de la « modernité » ?

LE hasard est le Bon Dieu des historiens, et la providence des romanciers. Plus notre enquêteur avance, plus les mystères s'épaississent, mais nimbés de la liberté et de l'élégance qui ont fait la gloire du dix-huitième siècle. Tout se passe comme si cet héritier de la France laïque des années 30, rêveur qui n'a vraiment vécu que la guerre, parachevait son éducation sentimentale au temps de Diderot et de Crébillon.

Je vous écris d'Italie... devient en quelque sorte un roman de *formation différé, enjambant deux siècles. Par hypothèse* bienheureuse, l'histoire n'aurait eu à instruire, entre-temps, que des procès en amours trahies, l'ordre féodal se serait maintenu, entouré d'un tendre consensus... Rien ne compterait, en pleine guerre froide, que les secrets d'un charmant érotomane de 1750, et de ses héritières fantasques. Allons-nous surprendre le lien jamais éclairci entre la décadence d'une dynastie, la révolution des mœurs, l'éclatement de la morale et l'essor des idées philosophiques ?

IL *faut un roman pour qu'un historien soit mis ainsi en présence* de l'intemporel, d'un passé momifié. Les questions soulevées par ce miracle d'une curiosité ethnologique préservée du temps sont immenses, sous des dehors gracieux. De même la découverte de l'amour par un adolescent de trente ans, contemporain de Stendhal par le cœur et qui, à part les feuilletons à l'eau de rose et les rêves de carrières cinématographiques, caractéristiques des années 50, se trouve plongé dans le paradis des cours d'amour, des bals déguisés et des points-virgules.

Au vrai, l'amour se moque des modes. Aucun abêtissement des mœurs n'empêche que le cœur ou le corps à conquérir ressemblent, pour qui veut, à un village fortifié comme on en pointe du doigt sur les cartes de vacances. On le découvre, ce village perché, à l'heure de la sieste, des placettes sans ombre, des regards derrière les volets. Ou bien c'est à la fraîche, lorsque les corps glissent sous les étoffes et qu'un orchestre sans âge joue des tarentelles. Encore mieux si on est déjà venu une première fois, avec l'étourderie hâtive des guerriers : la cristallisation a fait son œuvre. La ville à remparts, ses hiérarchies, ses traditions, ses cabinets dérobés, ses farandoles, ses jupons envolés : quels plus beaux symboles de l'échange amoureux !

(Lire la suite page 13.)

la vie littéraire

Quand Michel Leiris et d'autres découvraient le jazz en France

C'est grâce à un chercheur américain, Michael Haggerty, que nous allons redécouvrir ce que fut chez nous la découverte du jazz. Sa thèse de doctorat, présentée à Harvard, est consacrée à « la réception littéraire du jazz en France ». *Dans un riche ensemble qu'il a conçu* et réalisé avec Philippe Carles et Francis Marmande pour le numéro de janvier de *Jazz Magazine* (nº 325, 20 F) se détache un entretien inédit avec Michel Leiris, datant de 1982, et où l'auteur de *l'Afrique fantôme* et de *l'Age d'homme* raconte comment il a dû au jazz son premier contact avec la négritude et déclare : *« Ce que j'aime beaucoup, c'est l'Autre qui n'est pas tout à fait autre, l'Autre qui apparaît chez vous. Ainsi, ce que j'ai trouvé fantastique dans le jazz, c'est au fond l'espèce d'africanisation des musiques européennes. »*

Des interviews de Philippe Soupault, de l'ethnologue Georges-Henri Rivière, du poète belge Robert Goffin, la reproduction d'un article célèbre où le chef d'orchestre suisse Ernest Ansermet, en 1919, découvrait Sidney Bechet, un article de Jacques Réda sur Charles-Albert Cingria, des textes de Jean Cocteau, de Jean Wiener, *de Darius Milhaud complètent ce dossier* où figure aussi la réaction diamétralement opposée à celle de Leiris : *« Le jazz est cyniquement l'orchestre des brutes au pouce non opposable et aux pieds encore préhensiles, dans la forêt du vaudou. Il est tout excès et par là plus que monotone : le singe est livré à lui-même, sans mœurs, sans discipline, tombé dans tous les taillis de l'instinct, montrant sa viande à nu dans tous ses bonds, et son cœur est une viande plus obscène encore. Ces esclaves doivent être soumis. Ou il n'est plus de maîtres. Il est honteux qu'ils règnent. La honte, c'est la laideur et son triomphe. »* Ces lignes sont d'André Suarès. — MICHEL CONTAT.

La grimace de la folie

En 1951, Pierre-Jean Jouve donnait à la radiodiffusion française trois causeries sous le titre : *« Folie et génie ».* Ce sont elles que publient aujourd'hui les éditions Fata Morgana avec un avant-propos de Daniel Leuwers : *Pierre Jean Jouve ou la Fascination du génie.*

Nulle curiosité obscène, nulle séduction esthétique pour la démence chez Pierre-Jean Jouve : il sait trop que rien n'est plus contraire au génie dominateur que la folie toujours mécanisée. On le sent irrité contre le « snobisme de la folie » qui s'est emparé des critiques et des amateurs : *« Tout le monde veut être fou,* écrit-il ; *tout le monde veut voir de près la grimace de la folie. »* Il n'y a guère d'intérêt à avoir, selon lui, pour les cas où la démence détruisit radicalement l'esprit d'un grand artiste — le cas de Nietzsche par exemple.

En revanche, dans les trois portraits qu'il trace de Le Tasse, de Gérard de Nerval et de Hölderlin, Pierre Jean Jouve évoque superbement *le conflit entre Eros et Thanatos,* le croisement de leurs forces, la lutte entre le génie qui enfante et le génie qui détruit. *« Lutte, somme toute, entre deux termes également inconnus, car nous ignorons ce qu'est le génie, mais nous ignorons non moins ce qu'est la folie à travers ces multiples formes. »* La voix de Pierre Jean Jouve nous restitue les souffrances inconnues, insondables, qui accompagnèrent quelques hautes créations. — R. J.

Qui n'est pas archaïque ?

Ce n'était pas seulement par sens de l'humour et goût du paradoxe que Pierre Barbéris, directeur du Centre de recherche sur la *modernité à l'université de Caen, avait organisé,* les 27 et 28 janvier à Caen, un colloque national interdisciplinaire sur l'archaïsme. *« Nous travaillons sur l'idée de modernité, donc de crise, de conscience de l'ambiguïté du progrès,* explique-t-il. *Je suis parti ici d'une problématique politique, de l'emploi naguère du mot archaïque par Rocard, jeté à la figure de Mitterrand, puis de son utilisation plus récente par Fabius. C'est un problème fortement politique. On est toujours l'archaïque de quelqu'un. »*

A ces deux jours d'interrogations et de débats sur l'archaïsme et l'archaïque avaient accepté de participer non seulement des enseignants de l'université de Caen, mais d'autres universitaires et chercheurs, notamment l'historien Jean Chesneaux *(Truquage de l'archaïque dans notre vie quotidienne et crise de la modernité),* Jacques Leenhardt, professeur à l'Ecole pratique des hautes études *(Modernité et archaïsme : Chirico),* Françoise Gaillard, enseignante à Paris VII *(Le mythe des origines : deuxième moitié du XIXe),* Claude Michel, avocat *(Archaïsme et modernité dans le droit et la justice d'aujourd'hui),* et le sociologue Edgar Morin.

L'intérêt du sujet mais, sans doute aussi, le prestige des intervenants avaient fait se déplacer plus de trois cents personnes venues *« écouter des gens qu'on n'a pas l'occasion d'entendre quand on est loin de Paris »,* précisait l'une d'elles. Malheureusement, le « jacobinisme archaïque » qui sévit chez les intellectuels français provoque souvent, dans les colloques en province, des défections de dernière minute. Ce fut le cas pour André Green, et pour Julia Kristeva.

L'assistance ne fut pas pour autant désemparée et les débats furent longs et animés, tant l'archaïque interroge la modernité, et, selon Pierre Barbéris, *« peut se concevoir comme détour plus ou moins mythique, comme moyen méthodologique, pour tenter de penser l'avenir en d'autres termes que ceux programmés par la dernière révolution survenue ».*

Les travaux du colloque seront bientôt publiés dans la revue du Centre, *Elseneur* (35 F : pour l'obtenir, s'adresser à Huguette Legros, Université, 14032 Caen Cedex), qui, à raison de trois numéros par an, rend compte des activités du Centre. Celui-ci propose, outre divers colloques, une journée d'études le troisième samedi de chaque mois. — Jo. S.

vient de paraître

Romans

CLAUDE MAURIAC : *Zabé.* — Un ancien *abbé, dit « Zabé », a élevé ses trois neveux.* Il est chassé de son collège religieux, gagne Paris, celui des années 20, des bordels et du tango. Les années passent. L'un des neveux raconte leur histoire. Un curieux roman, où le réel et l'imaginaire se confondent (Gallimard, 230 p., 68 F).

PATRICK GRAINVILLE : *la Caverne céleste.* — Simon effectue un reportage sur un site préhistorique du Sud-Ouest, une caverne dans laquelle on vient de découvrir le plus vieil Européen : un ancêtre de cinq cent mille ans. Il rencontre Myriam, une jeune Camerounaise qui travaille sur le site. Sur leur folie sexuelle, sur le terroriste qui erre, le lynx qui rôde, la grotte *veille et, d'elle, notre visage primitif* émerge. (Le Seuil, 333 p., 79 F.)

PIERRE JAKEZ-HELIAS : *la Colline des solitudes.* — *Dans un royaume de vieil*lards qui ne se parlent plus depuis des années, arrive un grand patron de chirurgie. Il a brutalement mis fin à sa carrière pour partir à la recherche de ses origines. La communauté des survivants commence à revivre. Mais peut-on remonter le cours du temps ? (Julliard, 346 p., 75 F.)

JOËL SCHMIDT : *Mémoires d'un Parisien de Lutèce.* — L'autobiographie apocryphe d'un Parisien, mort il y a dix-sept siècles. Le portrait d'une cité florissante, sur la rive gauche de la Seine, de son petit peuple comme de ses hauts dignitaires. (Albin Michel, 215 p., 65 F.)

JEAN JOUBERT : *le Lézard grec.* — Qui n'a pas fait le rêve de Martin Dreiser, d'une vie en Grèce, au soleil, dans une maison isolée ? Martin, à cinquante ans passés, le réalise. Il devra apprendre, comme Marianne qu'il aime depuis vingt-cinq ans, qu'il n'est pas de pays idyllique, sans haine, sans an*goisse et sans menace. (Grasset, 287 p.,* 85 F.)

Lettres étrangères

WITOLD GOMBROWICZ : *Souvenirs de Pologne.* Un cycle de feuilletons écrit au début des années 60 pour Radio Europe Libre, mais jamais diffusé, qui offre un vivant tableau de la vie polonaise d'entre les deux guerres. Traduit du polonais par Christophe Jezewski et Dominique Autrand. (Christian Bourgois, 270 p., 100 F.) Du même auteur : *Pérégrinations argentines — Journal II 1957-1960* (Christian Bourgois), et *Bakakaï,* 12 contes inédits (Denoël).

RITA GOMBROWICZ : *Gombrowicz en Argentine 1939-1963.*— Un exil de vingt-quatre ans décrypté par la veuve de l'écrivain. Préface de Constantin Jelenski. (Denoël, 296 p., 92 F.)

CZESLAW MILOSZ : *Poèmes 1934-1982.* — Une anthologie de l'œuvre poétique du prix Nobel 1980 qui couvre un demi-siècle de poèmes écrits en Lithuanie, en Pologne, en France, aux Etats-Unis. Postface d'Alexandre M. Schenker, édition établie par C. Jelenski. (Luneau-Ascot, 272 p., 68 F.)

PIER PAOLO PASOLINI : *l'Odeur de l'Inde.* — D'un voyage en Inde en 1961 avec Moravia et Elsa Morante, Pasolini a rapporté plus qu'un récit de voyage, une descente au sein d'une humanité misérable. Traduit de l'italien par René de Ceccaty. (Denoël, 146 p., 65 F.) Du même auteur : *Actes impurs,* suivi *de Amado mio.* (Gallimard, 236 p., 79 F.)

ISMAIL KADARE : *la Niche de la honte.* — L'histoire d'un rebelle : Ali Pacha de Tépélène qui, dans la lointaine Albanie, a déclaré la guerre au sultan ottoman. Traduit de l'albanais par Jusuf *Vrioni. (Fayard, 246 p., 69 F.)*

Anthologie de la prose albanaise, présentée par Alexandre Zotos. — Depuis les légendes anciennes de l'Illyrie jusqu'aux lendemains du réalisme socialiste, une vingtaine d'auteurs à peu près inconnus en France. Traduction de Jusuf Vrioni, Alexandre Zotos et Luan Gjergji. (Fayard, 554 p., 130 F.)

ISRAEL JOSHUA SINGER : *Yoshe le fou.*— L'histoire d'un amour passionné, entre Nahum et Malka, dans un shtetl de Pologne, par l'auteur des *Frères Ashkenazi.* Traduit de l'anglais par Anne Rabinovitch (Stock, 248 p., 89 F).

D. M. THOMAS : *la Joueuse de flûte.* — Qui est Elena, la muse de tout une génération d'artistes dans un lieu in*connu, en proie à l'arbitraire et à la* persécution ? Le premier roman de l'auteur de *l'Hôtel blanc* et d'*Ararat.* Traduit de l'anglais par Suzanne Mayoux. (Presses de la Renaissance, 224 p., 75 F.)

Récit

JEAN CAYROL : *Qui suis-je?* suivi de *Une mémoire toute fraîche.* - *Qui suis-je?* est la quête d'un amour filial, recherche heureuse, à l'écart des blessures, avec une liberté de propos et de mouvements. *Une mémoire toute fraîche* est au contraire l'aventure folle de Gallia, l'amnésique. Gratien, le héros du premier récit, n'est jamais seul. Gallia, au contraire, est totalement *seule pour retrouver son passé,* les morceaux épars du miroir. (Seuil, 215 p., 69 F.)

Critique littéraire

MARC EIGELDINGER : *Lumière du mythe.* — Poète et critique, professeur à *Neuchâtel et à Berne,* l'auteur donne dans cet ouvrage une synthèse de ses réflexions sur le mythe littéraire, étudié dans les œuvres de Rousseau, Baudelaire, Rimbaud et André Breton. (PUF, coll. « Ecriture », 220 p., 135 F.)

MICHEL DENTAN : *le Texte et son lecteur.* — Ces études sur Benjamin Constant, Villiers de L'Isle-Adam, Ramuz, Cendrars, Bernanos, Julien Gracq, forment un ensemble où l'auteur, professeur à l'université de Lausanne, s'attache, à l'instar de Barthes, à maintenir ouverte la question posée *par l'œuvre. (Editions de l'Aire,* diffusion PUF, 130 p., 95 F.)

en bref

● « HISTOIRE ET ROMAN HISTORIQUE », tel est le thème d'une rencontre, animée par Jean-Jacques Brochier, qui a lieu à la salle d'Actualité du Centre Georges-Pompidou, ce jeudi 2 février à 18 h 30. Des historiens (G. Duby, M. Pierre, E. Vigne) et des romanciers (J. Benzoni, M. Rayon) participent aux débats ouverts au public.

● LE PRIX « QUÉBEC-PARIS » (ex-prix France-Canada fondé en 1959) a été attribué à la Québécoise Suzanne Jacob pour son roman *Laura Laur,* édité au Seuil. La lauréate vit actuellement en France, où elle mène une *carrière d'écrivain* et de chansonnière.

● LE JURY DE « PAYS PROTESTANT » a attribué son prix 1983 à Jean Esteoule pour son livre *Vie et passions huguenotes au cœur du Vivarais.* Pour obtenir cet ouvrage, écrire à M. Jean Esteoule, maison du notaire Ajoux, 07000 Privas.

● LES PRESSES DE LA CITÉ viennent de nommer Jean-Paul Bertrand, actuellement directeur financier, *au poste de directeur d'édition* à la SA Les presses de la Cité. Jean-Paul Bertrand aura la responsabilité des éditions du Rocher, dont il devient président, et des éditions Livre Essor-Garancière, dont il reste président. Il conservera aussi la charge de gestion qui lui avait été confiée de la branche « grande diffusion » de la librairie Plon, dont l'auteur principal est Gérard de Villiers.

● PRÉCISION A PROPOS DE L'« HISTOIRE DES FRANÇAIS ». Le tome II, *la Société,* dont nous avons annoncé la parution dans « le Monde des livres » du 20 janvier, a été rédigé par Ronald Hubscher, *Louis* Bergeron, Yves *Lequin* et Henri Morsel.

écrits intimes

Le journal d'un froid lapin

● *Les défis de Roland Jaccard*

ON doit saluer le rare courage *dont fait preuve* Roland Jaccard, en publiant le journal intime qu'il a décidé de tenir du 20 mars au 29 août 1981. Le journal est, en effet, un genre périlleux : *« Le moi est haïssable »,* disait Pascal, et tout examen de conscience honnête *invite à médire de soi. Prudents, les* gens en vue nous donnent, d'ordinaire, leurs Mémoires ou leur autobiographie : l'écriture rétrospective est plus sûre ; elle permet quelques retouches. Pris sur le vif, au jour le jour, il n'y a pas plus de grand homme pour un diariste que pour un valet de chambre.

Or Jaccard est un homme connu, *sérieux — connu pour son sérieux.* D'abord, il est suisse, et le rappelle souvent. Ensuite, c'est un spécialiste de psychanalyse, à laquelle il a consacré des travaux savants, et dont il tient la chronique au *Monde* depuis des années, avec esprit et autorité. *La plupart de ses confrères* veilleraient jalousement à préserver une image de marque aussi respectable. Chacun sait que toute médaille a son revers, mais on se garde, en général, de le montrer, quand il s'agit de soi-même. Jaccard, lui, par un vé*ritable défi, où il entre un brin d'os*tentation et beaucoup d'audace, révèle l'envers du décor. En un geste rousseauiste fondamental (Suisse oblige), il découvre ce derrière, que ses pairs cachent soigneusement *et* que Freud osa seul dénuder... Derrière donc le journaliste patenté, notre curiosité alléchée trouve qui, ou quoi, dans ce journal ?

On s'aperçoit vite qu'il ne faut point y chercher un tableau de mœurs, un coup d'œil dans les coulisses de l'histoire, ou, à l'opposé, un inventaire méditatif. Ces carnets retracent la quête éperdue d'un personnage lancé à sa propre recherche : le Graal de Jaccard, c'est la drague ! Le 20 mars, Sylvie. Le 21, Isabelle. Le 23, Yannick. Le 28, une *vendeuse de magasin. Le 13 avril,* une hôtesse de l'air. Et Sandra, et Peggy, et puis Fabienne, et puis une seconde Sylvie, Patricia et Marie-Rose, Dominique et Lolita.

Naturellement, ce n'est pas une pure succession : il y a, si l'on peu dire, des chevauchements, des entrelacs, des résurgences. Mais la disponibilité est absolue : posté à la pis*cine Deligny, lorgnant les terrasses* de café, scrutant les plates-formes d'autobus, notre chasseur fait aussitôt feu sur tout ce qui bouge.

Revenu de cette première surprise, le lecteur dira : après tout, c'est le métier qui continue, par d'autres voies ; après la théorie, la pratique. *L'âme est un vaste pays* est moins un titre qu'un programme. *Voilà un solide gaillard, et qui doit ru*dement s'amuser ! Eh bien, non. Par une seconde surprise, nous avons entre les mains un cahier de doléances. *« Je suis le contraire d'un Don Juan. »* Jaccard est peu porté sur la chose. Il doit soigner ses insomnies, ses ébats nocturnes le fatiguent. Il rêve parfois de cette prothèse américaine — un pénis en plastique qui le *soulagerait de ses peines... Surtout,* il s'ennuie vite. Ou on le déçoit. Ou on lui envahit son quant-à-soi.

Pourtant, que leur demande-t-il, aux femmes ? Pas grand-chose. Qu'elles se conforment à son type (petites, immatures, d'aspect androgyne, avec, si possible, frange de cheveux noirs et lunettes). Qu'elles offrent une certaine *« complicité », une « tendresse partagée ».* Qu'elles lui meublent sa solitude. Qu'elles le rassurent sur son charme. Leur fonction est encore plus spirituelle que physique, une pâture à la curiosité d'esprit. Nous y voilà : ce consommateur effréné des corps est un chercheur d'âmes. *D'âmes sœurs.* C'est encore trop demander. Comme Jaccard-le-sérieux avait fait inopinément place à Jaccard-le tombeur, Jaccard-le-désabusé prend la relève du pseudo-Cassanova.

Avec Jaccard le moraliste sur ses trousses. N'allez surtout pas croire qu'il prenne ses frivolités à la légère ! (Suisse, encore et toujours, oblige). *Le comptable, qui, l'instant d'avant,* additionnait ses succès du jour, comme Amiel thésaurisait ses mélancolies de la journée, se mue en juge sévère. Il se flagelle. Il dénonce ses *« minables dérives sentimentales ».* Alors, pourquoi ne pas les arrêter ? Il voudrait, mais ne peut pas. Du coup, il n'a pas de mots assez durs pour sa mollesse. Si je disais la moitié du mal *qu'il dit de lui, ce serait un éreintement* en règle.

Le diable sans confession

Heureusement, il y a, dans la panoplie des Jaccard, le philosophe. L'homme de culture, l'amateur encore plus passionné de livres que de femmes. Il a pratiqué les bons auteurs, il les cite et récite : Schopen*hauer, Weininger, Cioran..* Ces professionnels du pessimisme arrivent, à point nommé, pour le sauver de ses *propres fustigations.* S'il est faible, c'est que l'être humain est futile. La vie est mal faite ; il ne faut surtout pas la reproduire. A peine né, le mieux est de mourir : la mort, c'est ce qu'appelle de ses vœux notre sage, tout en craignant fort de l'obtenir. On dira : Jaccard est tordu. Certes. Mais l'homme même est un vice de construction. Ce qui pouvait *apparaître comme un défaut person*nel devient un travers cosmique. L'envers du décor, demandions-nous ? Le monde à l'envers.

De fait, on se plonge avec délices dans ce petit monde : les filles, les copains, les livres ; on sort de sa lecture rajeuni. Tel est le charme indiscret de cet éternel adolescent qui n'arrive pas à franchir le seuil de la *quarantaine. C'est là qu'intervient* le plus dangereux, le plus pervers des Jaccard : l'écrivain. Il procède par touches (c'est le cas de le dire) légères, par notations subtiles, par aphorismes fulgurants. Plume alerte, trait incisif, son journal se lit d'une traite. Après tant d'aveux, on lui donnerait le diable sans confession. Et, pourtant, il nous en conte !

Le seul Jaccard qui manque à l'appel est l'analyste. Un père modèle qui surgit à la fin, une mère à peine *entr'aperçue en cours de route,* une impérieuse fixation à un type d'objet érotique : il y aurait de quoi faire. Ce serait sans doute une autre histoire. Des dessous moins attirants. La prochaine fois, il faudrait une vraie autoanalyse. En attendant, Jaccard reste à sa surface : comme avec les femmes ou les pensées, il butine à la périphérie, il brille aux pourtours. *C'est déjà très bien ainsi : il* n'y a pas tellement de gens capables de se mettre en jeu avec humour et franchise, d'égratigner tous les masques conventionnels. Je fais entièrement confiance à Roland Jaccard pour la suite.

SERGE DOUBROVSKY.

★ L'AME EST UN VASTE PAYS, de Roland Jaccard. Grasset, 196 p., 52 F.

au fil des lectures

Album

Santorin, l'île de Joël Cuénot

Santorin est une île étonnante. En vérité, à la fois moins et plus qu'une île : une sorte d'anneau brisé au cœur de la Méditerranée orientale, enserrant une minuscule mer intérieure au centre de laquelle est un îlot, Néa Kaméni, la « Nouvelle Brûlée ». Car Santorin n'est que ce qui reste d'une explosion *volcanique gigantesque, qui pulvérisa,* vers 1500 avant notre ère, une île beaucoup plus importante. Sous le choc (huit millions de bombes atomiques du type Hiroshima), un monstrueux raz-de-marée submergea toute la mer Egée, et Santorin s'engloutit.

Etait-ce l'Atlantide ? Pourquoi pas ? C'est en tout cas, telle que nous le présente Joël Cuénot, le plus étrange des *mini-continents.* Il y a de tout sur Santorin : des paysages lunaires ou islandais, une admirable petite ville grecque semi-ancienne, Oïa, aux rues pavées de marbre, et surtout les merveilles de l'Akrotiri minoenne d'avant la catastrophe, et des fresques, aujourd'hui *célèbres.*

Le *Santorin* de Joël Cuénot, ce sont trois livres en un : le premier sur l'histoire, volcanique ou vulcanique, de *l'île ; le second sur son présent,* grec et chrétien ; le troisième sur son passé fabuleux.

De très belles photographies suivent ce même triple cheminement, en y ajoutant des « ombres de l'Atlantide », *montages de Joël Cuénot lui-même* (comme toutes les photos), à la technique très sûre. L'ensemble est une réussite.

JACQUES CELLARD.

★ SANTORIN ET LES OMBRES DE L'ATLANTIDE, de Joël Cuénot. Editions Joël Cuénot, 15, square de Vergennes, 75015 Paris. Collection les Sentiers de l'imaginaire, livre-album grand format long, très nombreuses illustrations couleurs, 108 p., 290 F.

Poésie

L'élégance de Fouad El-Etr

Fouad El-Etr a le talent de transmuer tout ce qu'il effleure en poésie. Depuis 1967, cet amoureux de la typographie a réussi, contre toute logique, à publier huit somptueux numéros de sa revue *la Délirante* et une quinzaine d'ouvrages d'une rare qualité.

Fort heureusement, l'éditeur n'a pas *éteint en lui l'écrivain et, aujourd'hui,* avec *Là où finit ton corps,* ce baladin du rêve s'affirme comme l'un des derniers poètes lyriques de notre temps.

« La nuit se désaltère avec mes yeux », écrit joliment Fouad El-Etr, qui a la délicatesse et l'élégance de nous restituer, dans ses vers, un monde lavé de ses habituelles scories. Sa plume élimine la laideur et la vulgarité et célè*bre les obligations du cœur.*

Ce poète refuse le siècle à sa manière et s'autorise des poèmes d'amour qu'il *dépose* sur les paupières de la femme aimée pour que la nuit lui paraisse plus légère :

« Ainsi dormons-nous grands ouverts
» Comme les deux pages d'un livre. »

Fouad El-Etr écrit pour que la vie devienne un songe peuplé de feuilles *blanches.*

PIERRE DRACHLINE.

★ LA OU FINIT TON CORPS, de Fouad El-Etr. La Délirante (54, rue de Seine, 75006 Paris), 44 p., 75 F.

Histoire

Le retour de l'Aigle

« Que la République était belle sous l'Empire ! » Avant le mot, c'était vrai, vérité de tous les temps. Napoléon en route vers l'île d'Elbe, la France, recrue de fatigue après vingt ans de guerre, soupire de soulagement. Peu importe que *l'occupant soit à Paris.* Tout va changer, plus de conscription, plus de sang, moins d'impôts, et, déjà, les « collaborateurs » s'organisent. Talleyrand en est, bien sûr, et l'abominable Fouché, qui jouera son rôle oblique jusqu'au second exil, et cent autres, généraux ou pas, qui, la veille, assuraient l'Empereur de leur foi.

Brusquement, on annonce le retour de l'Aigle, et voilà tout ce beau monde qui tourne à nouveau casaque, le peuple derechef en adoration, médusé, enthou*siaste, prêt à le suivre.* L'aventure coûtera au pays près de 50 000 hommes à ajouter aux 1 300 000 malheureux tués ou blessés dans les carnages de la Révolution et de l'Empire, une dette de 700 millions de francs-or à verser aux vainqueurs, lesquels camperont dans un pays rétréci durant près de cinq ans. A la suite de quoi, contre toute raison, Napoléon entrera dans la légende...

Quelles sont les raisons de retournements aussi rapides et dans l'opinion et parmi les grands ? Comment le héros a-t-il pu, en cent jours, passer du triomphe à la déroute ? Où sont les fautes ? Et les fautifs ? Du retour comme de l'échec ?

Tout le monde, répond Georges Blond. Egales, les maladresses de Louis XVIII et celles d'Artois, si favorablement accueilli comme lieutenant général du royaume. Du côté des alliés, on n'a pas assez tenu compte de l'invincible énergie du petit homme, vite sorti de l'instant de « déprime » au moment de son abdication.

Habitué aux grandes fresques, Georges Blond est sur son terrain ici, où la tragédie, sans cesse, croise le bouffon, et la grandeur, l'ordure. Ce qu'il nous montre, c'est, en couleurs, un film sur grand écran (plusieurs écrans, même, se juxtaposent à certains moments), les scènes capitales violemment éclairées, immédiatement compréhensibles. Il est partout, metteur en scène qui fixe sur la pellicule le mo*ment précis où tout se noue, se dénoue,* vacille, les grands dans leur noblesse ou leurs turpitudes, le peuple versatile et naïf, qui fait les frais de l'épopée.

GINETTE GUITARD-AUVISTE.

★ LES CENT-JOURS, de Georges Blond. Julliard, 390 p., 90 F.

★ Signalons aussi la *réédition* de la biographie de Bernadotte par l'historien anglais Sir Dunbar Plunket Barton, traduction de Georges Roth. Payot, 382 p., 85 F.

bande dessinée

Frissons

● *Le Transperceneige*, de Rochette et Lob. – Voici l'une des plus belles B.D. du deuxième millénaire. Elle est dessinée, en noir et blanc, par Jean-Marc Rochette qui, à vingt-huit ans, s'affirme comme l'un des meilleurs auteurs de la nouvelle génération. Quant au scénariste, Jacques Lob, il a déjà beaucoup donné pour la B.D. tous azimuts : on lui doit des associations réussies avec Druillet *(Delirius)*, Pichard *(Blanche Epiphanie)*, Gigi, Gotlib *(Superdupont)*.

Le Transperceneige est un train gigantesque, interminable. Il a été *pris d'assaut par des milliers de rescapés*, lors d'un conflit mondial qui a transformé la Terre entière en une vaste Sibérie. A l'extérieur, il n'y a plus trace de vie. Il neige sans cesse. Le train roule depuis des années sur une voie sans fin, abritant dans ses wagons inégalitaires le reste du monde. En tête, « Sainte Loco », superbe et terrifiante machine qui



jamais ne s'arrête. Puis la longue théorie des wagons luxueux où règnent les puissants, les wagons de seconde pour le peuple, enfin les wagons de queue, wagons à bestiaux, où s'entassent comme dans un camp de concentration roulant des milliers d'épaves.

L'odyssée de Proloff, le héros, venu des wagons de queue – le « tiers-convoi » – jusqu'à Sainte Loco, est palpitant, sinistre. Cette rame roulante résume la civilisation, ses dominations, ses violences, ses injustices. L'honneur est au bout de la voie et de l'infini de ce voyage. La logique voudrait qu'on ne s'arrête jamais, comme ne cesse jamais le plaisir de cette longue lecture.

★ **Casterman. 130 p., 60 F.**

● *Le Déclic*, de Manara. – Un fantasme à l'état pur. Des scènes parfaitement cochonnes dessinées par l'Italien Mino Manara, avec un trait fin, délicat, méthodique. N'était le sujet, on pourrait parler de fraîcheur graphique.

L'argument est technologico-sexuel. Un médecin a découvert une machine qui, à distance, rend les femmes folles de leur corps. Il l'expérimente à son insu sur l'épouse d'un confrère débordé. Il branche et débranche à volonté sa victime, tantôt bonne épouse, tantôt nymphomane. On imagine les variations possibles sur ce thème unique. A placer dans les rayonnages supérieurs des bibliothèques.

★ **L'Echo des savanes. Albin Michel. 50 p., 45 F.**

● *André Juillard. – Jacques Martin, le père d'Alix, qui vient d'être* consacré à la Sorbonne et décoré par le ministre de la culture, écrit, dans les *Cahiers de la bande dessinée : « Souvent on m'a demandé qui succéderait aux auteurs et dessinateurs de l'école de Bruxelles. Longtemps je n'ai su que répondre. Maintenant si : il y a André Juillard.* » Bel hommage qui se suffit à lui-même.

Juillard a « éclaté » en 1983 grâce aux aventures d'Arno, héros mêlé à l'épopée napoléonienne (Glénat). Mais il avait déjà derrière lui une *œuvre abondante et variée. Pour Fleurus, il fait vivre Bohémond de Saint-Gilles* et, avec Convard, les aventures d'Isabelle Fantouri. Il a aussi collaboré à Fripounet et aux éditions Vaillant, manifestant un éclectisme idéologique qui explique sans doute son goût pour les romans historiques. Les bimestriels *Cahiers de la bande dessinée* – qui ont fait peau neuve – lui consacrent un dossier de trente-six pages.

★ ***Arno 1* par Juillard et J. Martin : *le Pique rouge*. Ed. Glénat. 48 p., 32 F.**

★ ***Cahiers de la bande dessinée*, février-mars. Glénat. 100 p., 30 F.**

● *A me mer.* – Une idée de cadeau pour les écologistes. Soixante-seize dessinateurs ont uni leurs talents – gratuitement – pour fournir à l'organisation Greenpeace un ouvrage amusant sur la défense de la mer. Baleines, bébés-phoques, poissons menacés par la chasse, le lucre ou les déchets nucléaires ont leurs défenseurs courageux qui sillonnent les océans depuis douze ans sur leurs petits bateaux. Ils ont le goût du risque et le sens de l'humour. Cet ouvrage, parfois dérisoire, souvent émouvant, montrent qu'ils ont su prendre de la distance par rapport à leur combat.

★ ***Greenpeace*, diffusion Casterman. 108 p., 95 F.**

BRUNO FRAPPAT.

lettres étrangères

Marbot, cet inconnu

● Une conception nouvelle de la biographie

QUI d'autre eût été mieux qualifié pour entreprendre la biographie de Sir Andrew Marbot? Après son essai consacré à démystifier la figure de Mozart, occultée par la légende (1), l'écrivain allemand Wolfgang Hildesheimer s'attaque maintenant au cas, tout aussi énigmatique, du pionnier britannique de l'analyse psychanalytique de l'art.

Un personnage fascinant mais bien étrange, ce Marbot. Né en 1801, mort en 1830, cet aristocrate riche et désœuvré est l'ami, le confident et souvent le découvreur d'artistes aussi divers que Goethe, Turner, Delacroix, Corot, Berlioz, Schopenhauer... Poursuivi jusqu'au dernier jour d'une vie aussi brève *que fulgurante par la passion incestueuse* qui le lie à sa mère, lady Catherine, il n'en réussit pas moins, au cours de ses errances à travers l'Europe, à séduire, entre autres, Teresa Guiccioli, la fameuse maîtresse de lord Byron, et à mener avec la belle-fille de Goethe, Ottilie, en 1825, une aventure adultérine de quatre jours, préméditée dans la maison même du grand homme.

Lorsqu'il disparaît, à peine âgé de vingt-neuf ans, par une nuit de tempête – suicide ou meurtre, on en est toujours, aujourd'hui, réduit aux conjectures car son corps ne sera jamais retrouvé, – Andrew Marbot ne laisse que des notes éparses. Rassemblées, de façon tronquée, par ses héritiers, puis publiées pour la première fois en Angleterre en 1834 (selon un plan là aussi arbitraire, si l'on en croit Hildesheimer) sous le titre *Art and Life* (2), ces fragments d'une œuvre inachevée constituent pourtant une étape essentielle dans l'histoire de l'art. A travers ses investigations et ses intuitions touchant les rapports entre le génie créateur et l'inconscient – « *Un tableau*, écrit-il en 1821, alors à peine âgé de vingt et un ans, *m'apparaît de plus en plus comme une énigme mise sous cadre... C'est l'âme du peintre qui le contraint à exécuter ce tableau et non un autre, et exactement de cette manière-là...* », – Marbot se situe comme le précurseur direct de Freud.

Si le drame de l'inceste, considéré comme la clef de la vocation de Marbot, tient une place si importante dans l'ouvrage de Hildesheimer, c'est que ce dernier procède, lui aussi, selon une méthode psychanalytique. Sans jamais tomber dans l'hagiographie, ce risque inhérent à toute biographie, l'auteur ne nous cache aucune des faiblesses, voire des aveuglements de son modèle. Par exemple, son incompréhension face à la peinture des primitifs siennois. Réservé à l'égard d'un Blake ou même d'un Delacroix, Marbot a en revanche l'immense mérite de reconnaître le génie d'un Tiepolo en un temps où tout ce qui est baroque est honni.

Ou encore, prenant la défense de Turner dont il vient de découvrir *le Port de Dieppe* au vernissage de l'exposition annuelle de la Royal Academy, il écrit, réfutant les détracteurs de ce peintre qui lui reprochaient de « *pécher contre la nature* », cette phrase étonnante pour son époque : « *L'artiste véritable (...) ne représente pas la nature mais l'image qu'il se fait de son essence (...), non pas la nature, mais « sa » nature.* »

Déchiffrer les énigmes

L'ouvrage de Hildesheimer est conçu avec une rigueur apparemment toute scientifique : cahier iconographique permettant de se plonger dans l'univers de Marbot (le berceau familial, Marbot Hall, lady *Catherine peinte en 1804 par* Raeburn, un portrait conservé à la National Gallery of Scotland, Andrew Marbot lui-même, une lithographie de Delacroix (1807) qui se trouve à la Bibliothèque nationale) ; texte original anglais des citations les plus importantes ; index des personnages et notations des principales sources.

C'est lorsqu'on se penche sur celles-ci que commencent les surprises : nulle mention, par exemple, d'Andrew Marbot dans les conversations de Goethe avec Eckermann, du moins à la date indiquée : 4 juillet 1825. Et s'il est bien question, le 10 janvier de la même année, de la visite d'un mystérieux Anglais désigné de la seule initiale M, il est précisé qu'il exerce la profession d'ingénieur militaire. Quant à l'ouvrage de référence le plus souvent cité, la première biographie de Marbot, publiée en 1888 par Frederick Hadley Chase, j'avoue n'avoir pas réussi à en retrouver la trace.

Faut-il pour autant parler de truquage, voire de mystification ? N'est-ce pas plutôt les notions mêmes de l'approche biographique qui se trouvent ici remises en question ? « *La vie de Mozart*, écrivait déjà l'auteur dans son précédent essai sur ce musicien, *nous apparaît la plupart du temps comme un déroulement fictif.* » S'agissant de la présente biographie, on ne peut que répéter la propre réflexion de Marbot, telle qu'elle est citée par Hildesheimer : à savoir que « *la vérité de l'œuvre d'art, c'est celle de l'artiste et non du sujet représenté* ». Mais peut-être faudrait-il évoquer également, à propos de ce livre, ces jeux de miroir chers à certains peintres : voici un écrivain nommé Hildesheimer (3) qui se penche sur l'énigme d'un critique d'art du nom de Marbot, lui-même occupé à scruter les énigmes de peintres dont toute l'œuvre n'a d'autre but que de déchiffrer l'énigme du monde. Il y a là beaucoup plus qu'une simple construction *baroque ou surréaliste. C'est* de notre propre perception déformée de la réalité qu'il s'agit.

JEAN-LOUIS DE RAMBURES.

★ **SIR ANDREW MARBOT, de Wolfgang Hildesheimer, traduit de l'allemand par Martin Kaltenecker. Jean-Claude Lattès. 250 p., 89 F.**

(1) *Mozart*, traduit de l'allemand par Caroline Caillé. Editions J.-C.Lattès, 346 p., 98 F. (Voir *le Monde* du 2 mai 1979).

(2) Hildesheimer nous annonce la prochaine parution d'une nouvelle édition critique des œuvres et de la correspondance de Marbot. Espérons que la traduction de cet ouvrage sera bientôt accessible au public français.

(3) La notice biographique précise qu'il fit partie entre les deux guerres *(sic)* du « Groupe 47 ». Mais sans aucun doute s'agit-il là aussi d'un truquage, une erreur aussi grossière n'étant guère crédible de la part d'un éditeur sérieux.

L'humour caustique de Tom Sharpe

● Un Anglais très déconcertant

TOM SHARPE est un romancier comique. Tom Sharpe est un monsieur sérieux. Avec ses lunettes à monture noire, ses cheveux gris cendré, son costume d'une coupe classique, il ressemble à l'un de ces fonctionnaires venu se distraire sur le continent pour quelques jours. Il aime le bon vin (blanc surtout) et la bonne chère. De ce côté-là, son récent séjour parisien ne pouvait que le satisfaire. Ses rencontres avec des journalistes français l'étonnent : « *Je n'ai jamais vu autant de critiques littéraires à la fois ! En Angleterre, les universitaires qui ont rendu compte de mes livres dans les journaux les ont souvent tellement maltraités qu'ils me fuient. Je les comprends !* » Cela n'a pourtant pas empêché ses romans de grimper dans la colonne des succès de librairie.

Fellini et Woody Allen

Sharpe aime de toute évidence déconcerter son auditoire : entre deux jeux de mots ou deux prises de tabac, il assène ses vérités. Lors d'une « table ronde » qui se déroulait au British Council, il ira même, dans ce petit temple de la culture britannique à Paris, jusqu'à fustiger William Golding. « *C'est incroyable qu'ils aient osé lui donner le prix Nobel ! Vous avez lu ses romans ?* » Silence. On sourit, malgré tout, poliment. Il n'y a là aucune volonté de provocation. Le romancier britannique semble davantage soucieux de préciser sa position face aux critiques ou aux remarques qui lui sont faites.

« *On me demande souvent*, dit-il, *à quelle école on pourrait rattacher mon humour. Je n'en connais aucune. Ma principale source d'inspiration demeure la réalité. Pour le personnage de Wilt, par exemple, mon expérience d'enseignant en Angleterre m'a énormément servi. Quand on me demandait d'apprendre Shakespeare à des apprentis bouchers, c'était ridicule. Mais lorsque je transpose des éléments de cette pratique dans un récit, cela devient comique.*

« *A qui la faute ? A l'inverse, on me reproche de mettre en scène des personnages féminins caricaturaux. C'est complètement idiot ! J'estime que ces femmes sont des émanations, des aspects de ma propre personnalité. Cela n'a rien à voir avec une critique ou avec un règlement de comptes.* »

Sharpe n'aime vraiment pas les étiquettes, qu'elles soient d'ordre littéraire ou non. En 1961, il a été expulsé d'Afrique du Sud, pays où il vivait depuis dix ans, pour avoir fait représenter l'une de ses pièces anti-apartheid. « *On m'a alors accusé d'être communiste, ce qui était bien pratique.* » Cela n'empêchera pas Tom Sharpe d'interrompre en 1980, alors qu'il venait d'apprendre la réclusion à Gorki de Andreï Sakharov, les négociations avec un éditeur soviétique désireux de publier plusieurs de ses récits. « *Je ne saurais permettre*, écrivit-il à cet éditeur, *que mes romans soient utilisés comme instruments de propagande par un gouvernement qui refuse à ses concitoyens les libertés que je considère comme allant de soi dans ce pays* (1). »

Voilà pour le personnage. Restent les romans. Après *Wilt*, publié l'an dernier, voici *Wilt 2*. On y retouve ce diable de petit prof qui, le temps d'une prise d'otage, risque de faire basculer dans le néant – ou le ridicule – le ministère de l'éducation nationale, celui de l'intérieur ainsi que son propre couple. Un récit qui tient tout à la fois du Grand Guignol, de Fellini et de Woody Allen réunis. Une vraie tornade ! Deux autres romans de Sharpe vont être prochainement publiés aux éditions du Sorbier et aux éditions Luneau-Ascot. On n'a pas fini de rire dans nos chaumières !

BERNARD GENIÈS.

★ **WILT 2, de Tom Sharpe, traduit de l'anglais par Christine Guérin. Editions du Sorbier. 320 p., 74 F.**

(1) Cité dans le *Herald Tribune* du 30 octobre 1980.

le feuilleton

Fêtes du simulacre

(Suite de la page 11.)

Reste à savoir entre qui et qui le désir va tirer sa loterie. C'était le mérite des fêtes travesties de montrer la fragilité de nos préférences, sitôt enfuis les préjugés chafouins, et cachés les visages. Giacomo se croit épris de Beatrice, troublante de n'appartenir à personne, puis ému par la nymphette Adriana aux pointes de sein *mauves ; mais après un mois d'appétits confus, c'est une troisième* personne qui s'offre, qui l'attendait sans doute et le faisait languir, à leur double insu. Laquelle ? Allez-y voir vous-même. Ce sont des plaisirs qui valent largement les devinettes policières, sur lesquelles on garde bien le secret ! Par chance, c'était ma préférée, à moi aussi, dès le début. Je me doutais bien que la pitié, par quoi meurt l'amour, la rendrait disponible un jour. Sans trop y croire...

CES bonheurs-là, d'ailleurs, comment croire qu'ils vont durer ? *Il y a eu ce corps soudain dévoilé, si différent de ce que* Giacomo et nous-même imaginions... et ce sera le départ de Varela sous la pluie, seul en « Topolino », des souvenirs de seins parfaits balayés par l'essuie-glace ; juste de quoi perdre ses certitudes. Il ne fallait pas rêver. Profiter de ce qu'un être veut en oublier un autre, est-ce tout à fait une victoire ?

Une fête du simulacre, l'amour. Et pas seulement l'amour. C'est vrai de l'action, ce trompe-l'œil, ce trompe-la-pensée. C'est *vrai des symboles, qui sont l'âme secrète des peuples. C'est vrai* des vitraux de Combray, qui n'existeraient pas si Proust ne les avait comparés à un champ de myosotis. Sous son récit charmeur, c'est de tout cela que nous parle *Je vous écris d'Italie...*

Il s'y passe bien d'autres choses, pour finir : des morts et des surprises comme en débordent les chroniques de Stendhal, à qui Déon aurait sûrement donné envie de s'arrêter à Varela. Mais ce n'est pas par ses péripéties que le roman va s'ancrer dans nos *mémoires. Plutôt par son hymne voilé à l'absolu*, dont le noble Cléry, pas si flambant que cela, avec sa Bentley en panne, a le mauvais goût et la maladresse de se moquer, à un mauvais moment.

Hymne à l'oubli, faute duquel l'Europe s'est déchirée à mort, suicidée peut-être. Hymne à toutes les fêtes qui nous font vivre, entre l'éphémère et l'immuable ; à l'Italie, cette patrie du simulacre ; à l'amour, cette Italie ; à la littérature, sans laquelle l'amour ne serait, selon le mot de Céline, que l'infini à la portée des caniches.

BERTRAND POIROT-DELPECH.

★ **JE VOUS ECRIS D'ITALIE..., de Michel Déon, Gallimard, 320 p., 78 F.**

histoire littéraire

UNE BIOGRAPHIE DE CENDRARS PAR SA FILLE

« Je te salue, Blaise, plein de force... »

(Suite de la page 11.)

Nous attendions une biographie de Blaise Cendrars. A qui l'honneur ? A sa fille Miriam, et je dois dire que le résultat est remarquable. On pouvait tout craindre d'une fille racontant la vie de son père. Le trop de piété filiale comme toutes sortes de sentiments voisinant les regrets ou je ne sais quel refoulement. Miriam Cendrars a choisi de dire tout, de ne rien nous cacher, ni la grandeur ni les faiblesses de Blaise et de nous renseigner avec un maximum de détails qui éclairent sur le vrai et le faux dans son œuvre.

On se posait toujours la fameuse question de Jérôme Peignot : *« ... était-ce vrai tout ce qu'il racontait, son Transsibérien et tout le saint-frusquin ? »* Cendrars avait déjà répondu bien sûr que tout ça n'avait pas d'importance... que ce qui est essentiel toujours, c'est... *« la locomotive. Je veux dire d'avancer. Ce que tu mets dans la machine importe peu pourvu qu'elle marche et si possible que dans son ventre cela soit un feu d'enfer »*.

Dans la première partie de son œuvre, certes, la part de mythomanie est importante. Il a tout recomposé, il s'est dédoublé par l'écriture. Il a presque tout inventé, mais il est devenu vraisemblable, crédible, il a fait du plus vrai que le vrai, ce que font presque tous les grands écrivains.

On ne peut nier par la suite qu'il ait bourlingué, qu'il ait pris un tas de risques pour être partout, pour participer... ne rien manquer dans toutes sortes de domaines... aucune nouveauté artistique, scientifique ou littéraire... aucun événement d'importance aux quatre coins du monde... Un écrivain qui a soif de tout, qui ne veut rien se refuser de la vie... à qui toutes les expériences sont bonnes, toutes les émotions à n'importe quel risque. Il sera tout de même combattant volontaire à la Légion étrangère (où il laissera son bras droit en 1915), anarchiste, et puis croyant – ses rapports avec le Père Bruckberger et sa fin religieuse qui n'a rien à voir avec les réflexes trouillards des convertis de la dernière heure – père de famille d'enfants un peu méconnus, amoureux de plusieurs femmes à des places si différentes qu'il n'en trahissait aucune, homme d'affaires sans lendemain, ami de Guillaume Apollinaire, de Fernand Léger, de Braque, de Jean Cocteau, de Henry Miller... de tout ce qui compte en son temps dans la peinture, la littérature, le cinéma ou le sport. A-t-il été le compagnon de beuveries de Modigliani ? L'assistant d'Abel Gance ? A quel moment dit-il vrai ? Qu'importe, après tout... Il a tout ressenti comme s'il l'avait vécu.

« Ecrire, dit-il, c'est brûler vif, mais c'est aussi renaître de ses cendres. » Sa démarche essentielle est là... il brûle par l'écriture. Son feu intérieur est si vif qu'il atteint toujours le lecteur.

J'admire Blaise Cendrars depuis le premier livre de lui que j'ai lu par le plus grand des hasards dans une bibliothèque de sanatorium. C'était *Moravagine*, peut-être le roman le plus typique de sa démarche d'écrivain... l'histoire d'un personnage parfaitement dingue, grandiose et prophétique... Je suis ressorti de cette lecture bouleversé... plus tout à fait le même en tout cas dans le domaine de la sensibilité littéraire.

La biographie de Miriam arrive à point pour nous rappeler l'importance de l'œuvre de son père. On ne peut pas la lire sans être convaincu qu'il est un écrivain unique... qu'il a tout réinventé avec sa plume. *« La vie ?... C'est à mourir de rire. Il faut l'inventer. »*

Bien sûr qu'il invente la vie, le pauvre Blaise, stoïque avec son bras coupé... bien sûr qu'il souffre et qu'il fait souffrir, mais il aime, ce qui rachète tout. Et il vous force l'amitié rien qu'en le lisant. Peu d'auteurs ont ce don tout en restant à un niveau de création hord du commun.

D'une enfance un peu douloureuse, ballotté au gré des affaires pitoyables d'un père fantasque et instable, Frédéric Sauser devenu Blaise Cendrars gardera une sensibilité d'écorché vif, mais sans en faire un étalage littéraire comme beaucoup d'autres dans son cas. Il assumera et surmontera. Il se voudra et il sera fort. Cette force qui sera la qualité majeure de son œuvre.

Sa jeunesse ? Il rêve ou il vit la Russie d'avant la Révolution... l'Allemagne, Varsovie, New-York, mais il en tire des feux d'artifices. Il donne à voir. Il sera de ces bohèmes montparnos qui vont apporter un souffle nouveau à l'Art.

Ses premiers textes *Pâques à New-York* (1912), *la Prose du Transsibérien et de la petite Jehanne de France* (1913), le placent d'emblée parmi les plus grands. Après il ne pourra plus s'arrêter en si bon chemin. Toutes ses aventures, toutes ses expériences vraies ou fausses, vont nourrir les chefs-d'œuvre que sont *Moravagine* (1926), *les Confessions de Dan Yack* (1929), *Rhum* (1930), *Histoires vraies* (1937), *la Main coupée* (1946), *Bourlinguer* (1948), *Emmenez-moi au bout du monde* (1956). Tout est imbriqué de telle sorte entre sa vie et les délires de son imagination qu'on ne doit plus chercher à départager le vrai du faux. Cendrars trouve dans son art le seul remède au mal de vivre.

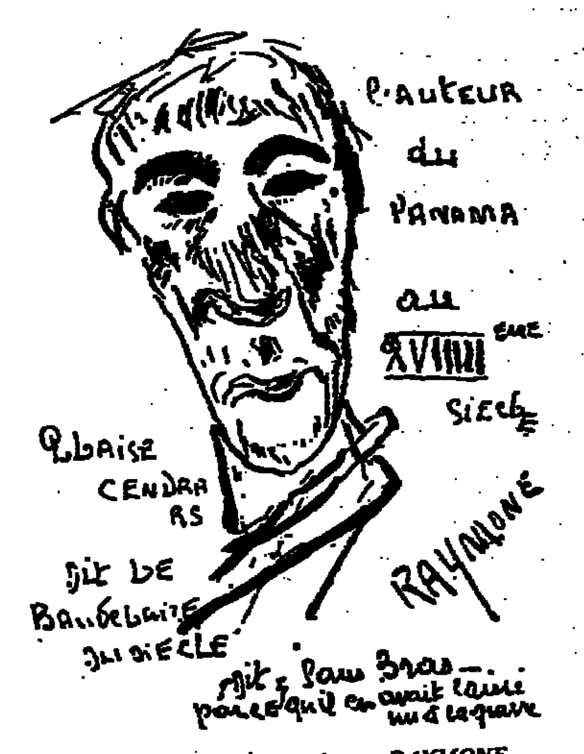
« Rien n'est admissible, sauf peut-être la vie, à moins que l'on ne l'admette pour la réinventer tous les jours. »

Voilà peut-être la phrase-clef de toute son œuvre, de toute sa vie de vagabond poète. En tout cas il ne s'apparente jamais aux bons faiseurs académiques. Il est toujours plus haut, plus loin... dans le mensonge comme dans la vérité. Il est classique et plus à l'avant-garde que Dada et le surréalisme.

Le livre de Miriam Cendrars se lit comme un roman de son père, à la découverte au détour de chaque page d'une nouvelle émotion.

ALPHONSE BOUDARD.

★ **BLAISE CENDRARS, de Miriam Cendrars. Balland, 600 p., 129 F.**



★ *Cendrars croqué par son épouse RAYMONE.*

L'idiot et le dandy

AVANT Faulkner, Cendrars se mit dans la peau et la cervelle d'un idiot : Moravagine ! Ce bouquin explosif, paru en 1926, vous pouvez l'ouvrir aujourd'hui. Il est toujours aussi électrisant. On n'a jamais fait mieux depuis. Un monde secoué par la haine et la folie naît en gigotant d'un encrier ivre. Voilà *Moravagine*, un accident génétique, un livre sans rides et sans postérité.

Il échappe aux lois du genre. Le « roman » en sort étourdi, secoué, pulvérisé, bafoué. La psychologie, les descriptions, la vraisemblance, Cendrars fait table rase de ces misérables précautions. Il les jette aux orties avec un culot monstre, une invention frénétique. L'anarchie, puisque, dès la préface, elle rôde avec l'ombre inquiétante de Raymond la Science, a fait un drôle d'enfant à la littérature française.

Un *« petit homme d'aspect minable »* se masturbe au-dessus d'un *« bocal posé entre ses cuisses et où nage un poisson rouge »*. Moravagine est maigre, noué. Il a le front bas, les orbites profondes. Il boite. *« Professeur de tennis »*, enfermé dans un asile, il est le *« seul descendant authentique du dernier roi de Hongrie »*. Il s'évade avec le narrateur. Ensemble, ils feront le tour de la Terre, laissant derrière eux une traînée de poudre et de sang.

Moravagine s'inscrit à l'université de Berlin. Il disparaît, éventre des femmes, des jeunes filles et des enfants. Panique. Sa tête est mise à prix. Ils doivent filer jusqu'à Moscou, où la révolution éclate. Ils y prennent une part active. *« Fusillements par mitrailleuse, pendaisons en masse, déportations, arrestations, séquestrations »*. Ils quittent l'enfer russe, passent en Angleterre, s'embarquent à Liverpool pour New-York. Ils traversent le Colorado et remontent l'Orénoque. *« Milliards d'éphémères, d'infusoires, de bacilles, d'algues, de levures. »* Ils rentrent à Paris au moment de l'affaire Bonnot. C'est la Grande Guerre. Moravagine meurt le 17 février 1917 dans la chambre où fut cloîtré l'homme au masque de fer.

« Systole, diastole : les deux pôles de l'existence. Outside-in, inside-out : les deux temps du mouvement mécanique ». Cette alternance contradictoire relie, dialectiquement, *Moravagine* et les romans où apparaît Dan Yack, le dandy anglais, le milliardaire au monocle de Saint-Petersbourg : *le Plan de l'aiguille* (1927) et *les Confessions de Dan Yack* (1929). Avec ces trois livres, le cœur flamboyant de son œuvre, Cendrars purge sa rage. En 1930, il pourra écrire un récit « classique », *Rhum*.

Dan Yack, admirateur de Schopenhauer, voué à l'ascèse, part, tel Arthur Gordon Pym, à la rencontre du grand homme blanc, dans les terres glacées du Sud, aux confins d'un paysage inhumain. Il est accompagné par trois artistes, le poète Goischman, le sculpteur Sabakoff et le musicien Lamont. Ciel livide, lumière crépusculaire. La banquise a des reflets d'incendie. Ouragan, pluie et neige. Ils perdent la notion du temps. Une idée fixe hante Dan Yack : la mort. Il boit. *Le Plan de l'aiguille* est un poème. Au bout de sept hivers, Dan Yack, seul rescapé, s'ennuie, malgré sa collection de gramophones.

Les Confessions de Dan Yack le retrouve après la guerre, *« innocent et plein d'enfantillages »*. Il a épousé Mireille, dont la mère tient un bordel. Neuf rouleaux de dictaphone, sur lesquels il enregistre sa confession, et le cahier de Mireille qu'il dicte pour boucher les trous, font de ce roman expérimental une tentative fascinante où, parlé, dicté, puis écrit, le flot verbal a l'air de s'inventer à mesure. Cendrars s'adresse à nos oreilles, qu'il débouche joyeusement. La fiction, comme le nuage bleu d'une cigarette à bout doré, se perd dans le vide de la dernière page. Cendrars nous invite à entrer dans sa danse d'écrivain, à lire par-dessus son épaule. Il nous faut rire avec lui.

RAPHAËL SORIN.

★ **MORAVAGINE, de Blaise Cendrars. Grasset, « les Cahiers rouges », 242 p., 30 F.**

★ **LE PLAN DE L'AIGUILLE. Denoël, 196 p., 65 F.**

★ **LES CONFESSIONS DE DAN YACK. Denoël, 163 p., 58 F.**

★ **RHUM. Le Livre de poche/Biblio, 184 p., 19 F.**

VU PAR NINO FRANK

Un cascadeur

NINO FRANK a rencontré Cendrars dès 1926. *« Nous avions rendez-vous au Wepler, place Clichy. Je venais l'interviewer pour le* Corriere della sera. *Il était plutôt élégant. Un feutre. Un mégot au bec. L'allure d'un cascadeur. Il rentrait de son deuxième et dernier voyage au Brésil. Et il a raconté qu'il est allé là-bas sept ou huit fois !*

» Il m'a proposé du travail. J'ai recopié à la BN des articles dans des revues... basques. Insensé. C'était pour le fameux roman qu'il n'a jamais écrit, l'histoire de John Paul Jones. Il avait la manie d'entasser des documents. Ça devait le rassurer. Pour Jean Galmot, il m'a montré une malle pleine de papiers. Moi, je l'ai connu déjà assez calme. Il avait dû être terrible dans sa jeunesse. Un révolté. Un bagarreur. Il piquait encore de ces colères. Il devenait rouge brique et il gueulait... »

Secrétaire général de la revue *Bifur* (1), traducteur de Savinio ou de Calvino, Nino Frank a côtoyé Joyce, Fargue, Miller, Mac Orlan, Babel, etc. Dans un merveilleux livre de souvenirs, *10.7.2 et autres portraits* (2), il raconte avec émotion la *« mort difficile »* de Blaise, longtemps inerte, foudroyé.

« Jeune homme, comme tous ses fans, je gobais ses histoires, la Chine, le Transsibérien, les trente-quatre coffres de joaillerie de Pforheim. Tout. La clé de son personnage m'avait échappé. C'était autre chose qu'un mythomane. Un égotiste forcené. Un adepte du « mentir-vrai ». *Il s'était fabriqué un nom, des aventures et des projets. Même T'Serstevens, qui en connaissait un bout sur son compte, n'a pas osé cracher le morceau (3). Et j'ai l'impression que Miriam ne touche pas vraiment à la légende. Les Américains, eux, les gens qui font* Feuille de route *semblent avoir compris que sa grandeur, justement, est dans cet énorme mensonge.* Moravagine, *c'est lui !* Dan Yack *aussi.*

« L'embrasement poétique des vieilleries littéraires, le saccage des règles, son aventure spirituelle, tout se tient. Peu de temps avant de mourir, il m'a fait taper un texte court, quelques pages, les Pauvres Honteux, *où il comparait un mendiant romain à saint Benoît Labre, qui fascina aussi Germain Nouveau, Paul Verlaine et André Dhôtel. Comme ce saint, Blaise était un hérétique, un orgueilleux et un menteur. Vous voyez, quand je parle de lui, c'est comme s'il était vivant. Il se mettrait sûrement en rogne. »*

R.S.

(1) Réédité par Jean-Michel Place, 1976.

(2) Ed. Maurice Nadeau-Papyrus, 1983.

(3) *L'Homme que fut Blaise Cendrars.* Denoël, 1972.

Pour le centenaire

Deux Américains, Henry Miller et John Dos Passos, ont senti Cendrars comme personne. Et c'est à New-York, *« dans le quartier des bons voleurs »*, que Frédéric Sauser est devenu *« Blaise Cendrars »*. Aussi, en 1978, Monique Chefdor et Jean-François Thibault ont-il fondé là-bas la Blaise Cendrars International Society (BCIS), qui réunit les cendrarsiens du monde entier. La BCIS publie un bulletin semestriel, *Feuille de routes*, et tient une réunion annuelle aux Etats-Unis. En France, elle s'appelle l'Association Blaise Cendrars. (Pour adhérer, écrire à Nicole Dupré, Chemin des Lamberts, Biviers 38330, Saint-Ismier.)

Pour le centenaire de la naissance de Cendrars, la BCIS prépare un colloque. Il se tiendra au centre culturel international de Cerisy-la-Salle à la fin de juillet 1987, sous la direction de Monique Chefdor, Claude Leroy et F.-J. Temple. Son thème est déjà annoncé : « Modernités de Blaise Cendrars ». Les projets de communication sont à adresser, avant le 31 décembre 1984, à Claude Leroy, institut de français, université de Paris-X – Nanterre, 200, avenue de la République, 92001 Nanterre Cedex.

Le stade « post-légendaire »

IL y a plusieurs façons de lire et d'aimer Cendrars. Un de mes amis, en 1961, après avoir dévoré *Moravagine*, partit au Mexique, à la recherche des « Indiens bleus ». Un autre, qui ne jurait que par la *Banlieue de Paris* (1), passa des mois dans les bistrots, à l'affût des pauvres zigues. Globe-trotter ou glandeur, Blaise enflammait alors la jeunesse et la dégoûtait du travail.

Vingt ans après sa mort, sous l'impulsion de l'Association Blaise-Cendrars, des universitaires et des chercheurs, venus de France, des Etats-Unis, du Canada et de Suisse, ont tenu les 12 et 13 juin 1981 un colloque à l'université de Paris-X-Nanterre. Ils ont disserté tous ensemble, la critique cendrarsienne entrant, avec eux, dans son stade « post-légendaire ».

Leurs communications, réunies en volume, ouvrent désormais l'œuvre de Cendrars – cet *« architecte de l'insomnie »*, selon Miller – à des entreprises philologiques, bibliographiques et exégétiques.

Monique Chefdor parle de sa *« conquête de l'Amérique »* et évoque l'édition des poèmes traduits par Dos Passos en 1931. Pierre Caizergues étudie le *« poète du voyage et voyageur de l'écriture »*. Maurice Mourier passe *Bourlinguer* au peigne fin. Claude Leroy raconte les avatars du roman inachevé, *John Paul Jones*, annoncé « sous presse » de 1926 à 1933. Jean Bessière compare Miller et Cendrars. J.-F. Thibault le rapproche du peintre Survage. Pourtant, Cendrars échappe à ces scoliastes. Une heure de parlote avec le photographe Robert Doisneau nous apprendrait plus que dix colloques.

R. S.

★ **BLAISE CENDRARS VINGT ANS APRÈS, études présentées par Claude Leroy. Klincksieck. 232 pages, 96 F.**

(1) Réédité aux Editions Denoël (« le Monde des livres » du 21 octobre 1983).

rencontre

Expolangues entre l'informatique et l'hébreu

ON n'a pas seulement parlé séjours linguistiques et méthodes d'apprentissage lors de la deuxième semaine d'Expolangues, qui s'est tenue du 25 au 30 janvier au Grand Palais. On a aussi évoqué, sous des angles d'approche très différents, les problèmes de la traduction moderne. C'est ainsi que la firme Control Data présentait sur son stand un système de traduction assistée par ordinateur.

Contrairement aux ensembles complètement automatisés, qui ne fournissent qu'un brouillon de traduction, Transmatic se veut davantage un outil, une sorte de superdictionnaire adapté à des besoins précis. Une fois son texte saisi, l'utilisateur a la possibilité de travailler à partir d'un lexique général spécialisé (droit, économie, etc.) ou dynamique (c'est-à-dire qui ne contient que les mots apparaissant dans le texte à traduire). Lorsque se pose le problème du double sens d'une phrase ou d'une expression, c'est l'ordinateur qui interroge le traducteur pour lui demander de choisir une solution. En bout de chaîne, le traitement de texte (qui permet d'effectuer une mise en page ainsi que l'insertion ou la suppression de passages) contribue à accroître le gain de temps. Pour l'heure, ce type de procédé n'a d'intérêt que pour les traducteurs techniques, dans la mesure où ils ont recours à une terminologie déterminée. L'ordinateur ne fait pas dans la nuance !

L'exposition réalisée par un département du CNRS, le LACITO (Laboratoire de langues et civilisations à tradition orale), illustrait à sa façon l'impossibilité du mariage traduction littéraire-informatique. Ainsi, comment traduire la littérature orale ? Une simple transposition du récit parlé ne suffit pas : d'une part, les juxtapositions et les répétitions doivent être gommées ; d'autre part, l'intonation et la gestuelle du conteur, lorsqu'elles donnent des informations que les phrases du conte ne véhiculent pas, doivent être transposées sous forme de mots. C'est ici qu'interviennent toute l'astuce et l'habileté du traducteur (1). Deux qualités qui ont également été évoquées lors d'un très intéressant débat consacré aux problèmes de la traduction de l'hébreu moderne.

Pour Mme Hadas-Lebel (2), professeur aux langues orientales, ce type de transposition ne va pas sans problèmes : *« Malgré les recommandations de l'académie hébraïque,* devait-elle déclarer, *on ne saurait dire qu'il existe une convention stricte et respectée concernant les règles d'orthographe. De plus, l'hébreu moderne ignore les majuscules, quand ce ne sont pas les guillemets, à l'image du romancier Agnon qui refuse systématiquement de les employer. Enfin, il y a le problème des temps grammaticaux. Il n'existe en hébreu qu'un seul passé qui correspond à plusieurs nuances en français. Le traducteur doit souvent faire preuve d'un sacré flair pour s'en sortir ! »*

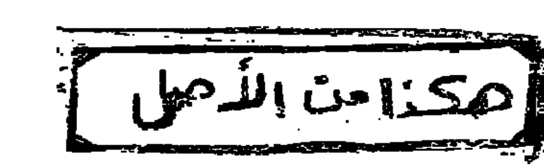
Mais le véritable problème est d'ordre culturel. Rina Viers et Madeleine Neige (respectivement traductrices de Amos Oz et de David Shahar) devaient convenir de la difficulté à rendre la multiplicité des références bibliques ou liturgiques, pas toujours évidentes à repérer. La solution du « franbreu » (qui consiste à laisser un certain nombre de termes en français) n'étant pas des plus souhaitables, il faut alors trouver les équivalences les plus précises possibles. *« Je conçois une traduction comme une émulation, un moyen qui doit permettre au lecteur de lire le roman dans sa langue originale »*, affirmait Madeleine Neige, modeste et sensée.

B. G.

(1) Cf. Jean Dérive, Collecte et traduction des littératures orales, SELAF, Paris 1975.

(2) On doit notamment à Mme Hadas-Lebel la présentation et l'annotation de l'*Anthologie de la prose israélienne*, publiée aux éditions Albin Michel.





portrait

Annie Ernaux ou la femme blessée

ANNIE ERNAUX, si belle dans sa quarantaine un peu mélancolique, a le regard et le geste accueillants de ceux qui ont traversé les déchirures sans en garder d'amertume, sans en fuir le souvenir dans la course au pouvoir, à la reconnaissance et aux honneurs. Depuis dix ans, tout en continuant son métier d'enseignante, elle fait tranquillement son travail d'écrivain. Ses trois romans, *les Armoires vides* (1974), *Ce qu'ils disent ou rien* (1977), *la Femme gelée* (1981) (tous trois chez Gallimard) ont été très bien accueillis par la critique et lui ont valu un public encore restreint, mais déjà fidèle. Elle publie aujourd'hui un récit *la Place* (Gallimard), histoire de la vie de son père *(voir l'encadré ci-contre)*.


★ *Dessin de CAGNAT*

Cette production – un livre tous les trois ans – révèle sans doute une attitude désuète aux yeux de ceux pour qui la réussite littéraire consiste à « occuper le terrain » avec un livre par an, voire deux. « *Je ne veux pas écrire pour écrire*, dit simplement Annie Ernaux, *ce que je donne à un éditeur doit correspondre vraiment à ce que j'ai voulu. J'écris un livre quand je sais où je veux aller. Au début, je pensais qu'il fallait que je fasse beaucoup de livres, maintenant je sais que publier n'est pas le plus important. Il faut avant tout travailler ce qu'on écrit.* »

Conjurer les trahisons et les ruptures

Il lui a certes fallu beaucoup de temps depuis ce jour de 1967 où son père est mort pour terminer *la Place*. Hommage au père ? Récit d'un amour blessé ? Sans doute, mais récit dans la distance de l'écriture, le constat. « *J'avais commencé ce texte en 1977, mais l'écriture n'allait pas. Elle était trop luxuriante. Et j'avais le même ton de dérision que dans* les Armoires vides. *J'ai dû le récrire plusieurs fois. Cela devenait de plus en plus froid. C'est ce que je voulais écrire, avec toute la réflexion, aller jusqu'au bout, choisir une méthode.* »

Sa méthode n'est pas celle de la reconstitution, « *ce ne sont pas mes* Souvenirs pieux, *comme l'a fait Marguerite Yourcenar, ce n'est pas une biographie, ce n'est pas le roman de mon père, ce sont des lueurs qu'on peut projeter et qui sont signifiantes* ».

A la mort de son père, Annie n'en était pas à parler de l'écriture avec sa maîtrise, sa rigueur actuelle. Elle était encore dans une sorte d'incertitude d'elle-même, au terme du long chemin qui l'avait conduite du café-épicerie de ses parents, en Normandie, à l'agrégation de lettres. Elle portait le poids de ce « *parcours social* » grisant et déchirant, qu'elle avait voulu « *mener jusqu'à son terme* » : CAPES, agrégation, mariage avec un jeune homme de famille bourgeoise, deux fils. Et une secrète revanche à prendre sur l'échec de son premier livre, écrit à vingt-trois ans, refusé par le Seuil et dont elle dit désormais qu'il était « *très mal bâti, très marqué par le nouveau roman, tournant le dos à tout ce qui est concret, à tout ce que je connaissais, bref, mauvais.* »

Le parcours enfin accompli, il était nécessaire de le raconter. D'abord pour soi-même, « *pour ne pas, comme le dit Danièle Sallenave, faire le détour, se cacher ce qui fait mal* », ensuite pour « *faire éclater quelque chose chez les gens, faire exploser le refoulé social* ». « *Est-ce que j'écris pour faire dire aux autres les choses ?* » se demande Annie Ernaux, et elle évoque *les Confessions* de Rousseau. De retenue, calme, posée, elle devient alors enthousiaste, passionnée, mais s'interrompt brusquement : « *Oh ! je parle trop fort !* »... comme un réflexe du temps où, petite fille du peuple invitée chez les bourgeois elle ne savait pas si elle disait ce qu'il fallait, sur le ton adéquat, avec les mots convenables, et convenus.

C'est pour expliquer cela qu'elle a écrit en 1974, en huit mois, « comme un cri, » *les Armoires vides* envoyé aux éditeurs par la poste, accepté chez Gallimard et Grasset – l'histoire de la petite Denise Lesur, qui quitte le café-épicerie de la rue Clopart, dans sa petite ville normande, pour devenir professeur. Un roman de formation, mais plus encore de dévoilement, pour tous ceux qui ont l'itinéraire de Denise ou d'Annie et qui voudraient *cesser de s'en cacher les souffrances*, accepter de refaire le chemin pour en conjurer les trahisons et les ruptures. A commencer par la cassure familiale, lorsque, par l'école, on change de langage, de regard, de vie et que l'amour ne suffit plus à maintenir la communication, parce qu'on ne partage plus la même lecture du monde.

Quand la famille-amour passe à l'ennemi

Comme beaucoup d'autres, coincée entre le café de papa, l'épicerie de maman et le lycée, entre la fréquentation des ouvriers, des vieux s'oubliant dans l'alcool et celle des petits-bourgeois du centre-ville, troquant les lectures de romans roses contre Marcel Proust, Annie Ernaux a découvert la blessure. Soudain, le quotidien qu'elle aimait lui est devenu étranger ; des gestes, des comportements qu'elle tenait pour naturels lui sont apparus grossiers, vulgaires ; la famille-amour est passée à l'ennemi, les vieux qui la faisaient rire se sont mués en sales poivrots.

Il fallait le dire pour que d'autres s'en sentent libérés et pour que ceux qui n'en savent rien comprennent peut-être. « *Mais je ne veux pas ressasser mes souvenirs*, conclut Annie Ernaux. *Je sais que pour mon dernier roman* – la Femme gelée *ou trente ans après* le Deuxième sexe *une femme toujours piégée – on m'a reproché de ne pas savoir sortir de l'autobiographie. C'est un faux problème. Avec le « Je » et le « Il » on explore quelque chose. J'ai l'impression de creuser, c'est quelque chose que je n'aurais pas pu faire si j'avais refusé mon autobiographie.* La Place *n'est pas un roman mais un récit qui m'a coûté en écriture, en souvenirs. Comme je ne parlais pas de moi, je cherchais toujours si c'était vraiment ça.* »

Avec *la Place*, Annie Ernaux a certainement apaisé son sentiment d'avoir trahi, sa culpabilité du jour où elle a regardé son père comme s'il n'était que le patron du café. Elle l'a fait par l'écriture « *en rompant avec celle des livres précédents, sans transcrire ma propre émotion, sans faire de connivence entre le lecteur et moi contre mon père. Je ne veux pas de jugement. Il ne faut pas que le lecteur juge mon père* ».

Elle est peu diserte sur ses projets, si ce n'est pour évoquer un travail de plus en plus rigoureux de l'écriture. Pour l'avenir, elle refuse autant la complaisance qu'elle l'a fait pour son passé.

JOSYANE SAVIGNEAU.

L'ombre du père

ANNIE ERNAUX ouvre son récit par une citation de Jean Genet : « *Je hasarde une explication : écrire c'est le dernier recours quand on a trahi.* » Ce n'est pas seulement la vie de son père qu'elle raconte, c'est aussi la genèse d'un remords. Car, écrit-elle, « *je me suis pliée au désir du monde où je vis, qui s'efforce de vous faire oublier les souvenirs d'en bas comme si c'était quelque chose de mauvais goût* ». Pour accéder à ce monde d'« *en haut* », elle a caché son « *héritage* », tout ce que bannissent ceux qui ont « *une vision distinguée du monde* ».

Quel est donc ce père qu'elle tente de cerner quinze ans après sa mort en fouillant dans l'armoire aux souvenirs, parmi les chromos, derrière les vieux « habits des dimanches » ? Un homme ordinaire, assurément. Né avec le siècle dans la famille d'un ouvrier agricole normand, vacher à douze ans, puis ouvrier d'usine. Avec sa femme, il acquiert un café-épicerie, à force de travail et de privations. Mais le café-épicerie, symbole de l'indépendance et de la promotion sociale, ne se révèle pas la réussite tant souhaitée. Le couple y retrouve le milieu ouvrier et ses fins de mois difficiles auxquels il prétendait échapper...

Le père porte alors ses espérances sur sa fille. Annie, qui travaille bien *à l'école*, poursuivra ses études pour figurer parmi les gens « *haut placés* ».

Peu à peu, Annie « *émigre doucement vers le monde petit-bourgeois* ». Elle lit de la « *vraie* » littérature. Elle chasse le patois de son langage. Elle « *reprend* » ses parents, qui, pourtant, s'efforcent de ne pas « *faire paysans* », afin de paraître « *évolués* ». Ils sont convaincus que « *le savoir et les bonnes manières* » sont « *la marque d'une excellence intérieure innée* ». Le père, craignant le mot estropié, l'impropriété, se tait devant les amis de sa fille. Est-il heureux ? Sans doute à égal chemin entre bonheur et aliénation. Annie, que ses études font admettre dans les bonnes familles, apprend à déjouer les pièges des mauvaises habitudes et des propos aimables. Elle se marie bourgeoisement, devient *professeur* de lettres. Le père meurt.

La culture l'a écartelée. Elle éprouve « *comme une distance de classe, mais particulière, qui n'a pas de nom. Comme de l'amour séparé* ». Elle dresse le constat de cette déchirure dans un style d'une extrême nudité. « *L'écriture plate me vient tout naturellement* », dit-elle avec un brin de défi. Un tel récit eût-il supporté la métaphore jolie ? Il n'en est pas moins une belle réussite littéraire, vibrante d'émotion contenue, de retenue.

Au terme d'une trajectoire sociale semée d'embûches comme un parcours du combattant, la culture a rendu Annie Ernaux à ce qu'elle lui avait pris. Une sensible histoire d'amour sur laquelle porte l'ombre ineffaçable du père.

BERNARD ALLIOT.

★ LA PLACE, d'Annie Ernaux. Gallimard, 114 p., 48 F.

● DES DOCUMENTS SONT RECHERCHÉS pour l'élaboration d'un ouvrage collectif qui serait publié par le Centre régional de documentation pédagogique (C.R.D.P.) de Rennes. Il se présentera sous la forme d'un recueil de documents originaux sur l'évolution des conditions matérielles, sociales, intellectuelles du travail scientifique. Il est destiné à une utilisation pédagogique (plus particulièrement par les historiens) dans les classes des lycées (des collèges, éventuellement, et pourquoi pas dans les universités). Un exemple du type de documents recherchés est le texte de Pasteur « Quelques réflexions sur la science en France », paru en 1871. Mais il peut s'agir également de lettres, de descriptions d'expériences, de passages de livres, de factures et de budgets. Courrier à adresser à : J. Rosmorduc, faculté des sciences et des techniques, 6, avenue Le Gorgeu, 29283 Brest cedex.

INFORMATIONS « SERVICES »

MÉTÉOROLOGIE

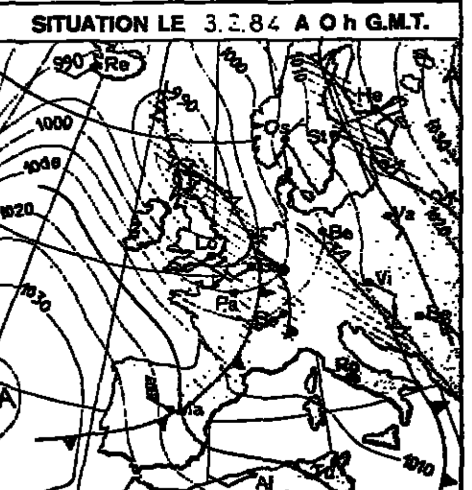
Evolution probable du temps en France entre le jeudi 2 février à 0 heure et le vendredi 3 février à 24 heures.

Les basses pressions de la mer du Nord et des îles Britanniques continueront à diriger sur la France un courant de nord-ouest un peu plus frais et instable. Des perturbations continueront à se succéder sur le pays.

Vendredi matin sur la Corse, la Provence, les Alpes et le Jura, les nuages resteront sur le relief donnant des ondées en plaine et des chutes de neige en montagne vers 600 mètres. Sur le reste de la France, il fera un peu plus frais que les jours précédents. de faibles gelées de l'Aquitaine au Massif Central et au Nord-Est, ailleurs 1 à 2 degrés et, sur les régions cotières de la Méditerranée, de l'Atlantique ou de la Manche, encore 4 à 6 degrés au lever du jour.

En général, ciel clair ou peu nuageux avec seulement des bancs de brume isolés, surtout dans les vallées. A la pointe de Bretagne, arrivée des premiers nuages chargés de pluie.

Au cours de la journée, l'aggravation pluvieuse gagnera toute la moitié nord-ouest de la france, les pluies atteignent en soirée la Picardie, la Chambagne, le Morvan, le Limousin, la région toulousaine et les Pyrénées centrales.



L'après-midi, près de la Manche, le ciel s'éclaircira un peu et quelques éclaircies pourront se développer entre les grains. Sur la moitié sud-est, amélioration, des éclaircies assez durables pourront se développer. Les averses se feront plus rares.

PRÉVISIONS POUR LE 3 2 84 DÉBUT DE MATINÉE

Brouillard — Verglas dans la région

Les températures évolueront entre 6 degrés du Nord-Est et 12 degrés sur le Sud-Ouest et les régions méditerranéennes, en passant par 9 degrés à 10 degrés sur l'Ouest.

Les vents de nord-ouest seront modérés.

COMPLÉMENT MONTAGNE

Actuellement, sur tous les massifs, l'enneigement est bon et par suite des chutes de neige un peu plus lourde de ces derniers jours, les risques d'avalanches naturelles deviennent moins importants. Seul, des risques localisés de rupture de plaque à vent sont encore importants.

Pour ce week end à venir, dans le courant humide de nord-est, les zones de mauvais temps vont encore se succéder à travers la France.

Samedi, temps maussade le matin sur les Vosges, les Alpes, le Jura et le Massif Central avec chute de neige vers 500 mètres. Atténuation l'après-midi avec un bon espoir d'éclaircies. Sur les Pyrénées, temps variable avec quelques chutes de neige éparses.

Dimanche, arrivée dès le matin sur le Massif Central et le nord des Alpes, d'une nouvelle zone de neige. Ce mauvais temps gagnera dans la journée tous les massifs des Alpes et des Pyrénées.

Sur les Vosges et le Jura, quelques éclaircies entre de fréquentes averses de neige.

Pression atmosphérique réduite au niveau de la mer, à Paris, le 2 février 1984, à 7 heures, 1002,8 millibars, soit 752,1 millimètres de mercure.

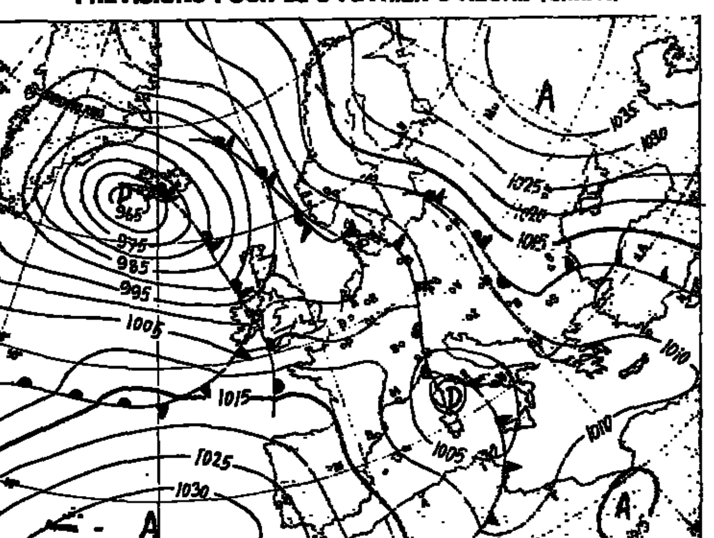
Températures (*le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 1er février ; le second le minimum de la nuit du 1er février au 2 février*) :

Ajaccio, 13 degrés et 4 ; Biarritz, 13 et 7 ; Bordeaux, 13 et 5 ; Bourges, 9 et 4 ; Brest, 11 et 4 ; Caen, 12 et 6 ; Cherbourg, 10 et 5 ; Clermont-Ferrand, 9 et 5 ; Dijon, 6 et 5 ; Grenoble-Saint-M.-H., 10 et 3 ; Grenoble-Saint-Geoirs, 8 et 4 ; Lille, 8 et 5 ; Lyon, 9 et 5 ; Marseille-Marignane, 11 et 7 ; Nancy, 7 et 4 ; Nantes, 12 et 5 ; Nice-Côte d'Azur, 13 et 5 ; Paris-Montsouris, 9 et 5 ; Paris-Orly, 8 et 5 ; Pau, 13 et 4 ; Perpignan, 12 et 8 ; Rennes, 13 et 4 ; Strasbourg, 7 et 4 ; Tours, 10 et 4 ; Toulouse, 12 et 6 ; Pointe-à-Pitre, 30 et 20.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 18 et 10 degrés ; Amsterdam, 4 et 4 ; Athènes, 15 et 11 ; Berlin, 3 et 1 ; Bonn, 4 et 1 ; Bruxelles, 7 et 6 ; Le Caire, 25 et 14 ; Iles Canaries, 20 et 16 ; Copenhague, 2 et 0 ; Dakar, 13 et 17 ; Djerba, 17 et 8 ; Genève, 6 et 3 ; Jérusalem, 16 et 4 ; Lisbonne, 15 et 9 ; Londres, 10 et 4 ; Luxembourg, 4 et 3 ; Madrid, 15 et 4 ; Moscou, −9 et −14 ; Nairobi, 26 et 13 ; New-York, − 4 et − 8 ; Palma-de-Majorque, 17 et 9 ; Rome, 14 et 2 ; Stockholm, 1 et 1 ; Tozeur, 18 et 5 ; Tunis, 15 et 7.

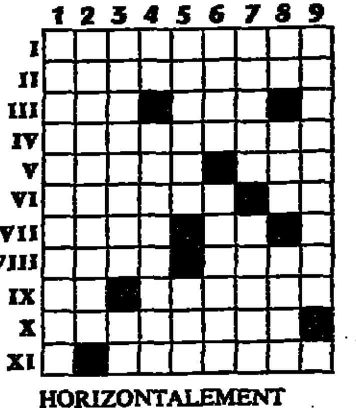
(Document établi avec le support technique spécial de la météorologie nationale.)

PRÉVISIONS POUR LE 3 FÉVRIER 0 HEURE (G.M.T.)



MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 3638



HORIZONTALEMENT

I. Il faut déjà un bon niveau pour y accéder. — II. Touché par la grâce ou reçu à titre gracieux. — III. Bon conducteur. Beau parleur. — IV. Agit donc rapidement mais pas à la va-vite. — V. Ville de Savoie. Sur terre ou dans les airs. — VI. Ne se gratte plus de nos jours. Démonstratif. — VII. Se fait dans le plus grand silence. Vitamine. — VIII. Agir comme un âne. Sont à charge. — IX. Département britannique. *Coupure de courant.* — X. On peut y voir des grosses têtes ou des fortes têtes. — XI. Sont mises au pied du mur.

VERTICALEMENT

1. N'a pas la langue dans sa poche. — 2. A le goût du péché ou en a le dégoût. 3. Son métier l'oblige à bien connaître le globe. Symbole chimique. — 4. Participe passé. Sont toujours épousés pour l'argent. — 5. Faisait régler la circulation. Homme de compagnie. — 6. Etre à la page. Fis donc une belle jambe. — 7. On les prend pour aller loin. Est sensible aux élans du cœur. — 8. Personnel. Réplique qui sonne faux. Arrivées dans le désordre. — 9. Tout ce qu'elle peut faire tombe à plat.

Solution du problème n° 3637

Horizontalement

I. Fauteuil. — II. Ancêtre. — III. Clan. Or. — IV. Sveltesse. — V. Sel. — VI. Aile. Iseo. — VII. Inopérant. — VIII. Ré. Atomes. — IX. Turnes. — X. Lei. Ça. — XI. Pile. Etui.

Verticalement

1. Faussaire. — 2. An. Veine. Pi. — 3. Uccello. — IV. Tell. Epaule. — 5. Etats. Etre. — 6. Urne. Ironie. — 7. IE. Sésame. — 8. Os. Enescu. — 9. Grelots. Ai.

GUY BROUTY.

PARIS EN VISITES

SAMEDI 4 FÉVRIER

« La Cour des comptes », 10 h 30, 13, rue Cambon, Mlle Oswald.

« Le château de Fontainebleau », 13 heures, place de la Concorde, grille des Tuileries, Mlle Oswald.

« Musée des monuments français », 14 h 30, palais de Chaillot, Mlle Brossais.

« Le musée Rodin », 15 heures, 77, rue de Varenne, Mme Allaz.

« Hôtel de Sully », 15 heures, 62, rue Saint-Antoine, Mme Bouquet des Chaux.

« Le musée Marmottan », 15 heures, 2, rue Louis-Boilly, M. Serres.

« L'Institut de France », 15 heures, 23, quai Conti, Mlle Zujovic (Caisse nationale des monuments historiques).

« Porcelaines chinoises », 14 h 30, musée Guimet (Les amis de l'histoire).

« *La Mosquée* », 14 h 30, place du Puits-de-l'Ermite (Approche de l'art).

« Greuze et Fragonard », 10 h 30, musée du Louvre, porte Denon (Arcus).

« Hôtel de Lassay », 15 heures, 2, place du Palais-Bourbon (Arts et curiosités de Paris).

« Ministère des affaires extérieures », 15 heures, 37, quai d'Orsay (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« La Sorbonne », 15 heures, 46, rue de l'Université (Mme Ferrand).

« Le Palais de justice », 14 h 30, grille du palais (la France et son passé).

« L'île Saint-Louis », 14 h 30, métro Pont-Marie (Les Flâneries).

« Hôtel Potocki », 14 h 45, 27, avenue de Friedland (Mme Hager).

« Salons de la marine nationale », 15 heures, 2, rue Royale (Mme Hauller).

« Raphaël », 15 heures, Grand Palais (P.-Y. Jaslet).

« *L'ancien Hôtel-Dieu* », 15 heures, parvis Notre-Dame (Paris autrefois).

« Les arènes de Lutèce », 15 heures, métro Jussieu (Paris et son histoire).

« Le couvent des Carmes », 15 heures, métro Saint-Sulpice (Résurrection du passé).

« L'Opéra », 13 h 15, hall (Mme Romann).

« Raphaël », 16 heures, Grand Palais (Tourisme culturel).

« Raphaël », 11 h 15, Grand Palais (Visages de Paris).

CONFÉRENCES

SAMEDI 4 FÉVRIER

14 h 30, Salpêtrière, amphithéâtre A, 91, avenue de l'Hôpital, MM. G. Pommier, D. Diboni, de Bernardi (Psychanalyse et prostitution).

15 heures, amphithéâtre Bachelard, Sorbonne, Mme L. Berthe : « La voyance » ; M. A. Méglin : « Ne soyons pas crédules ! » (Université populaire de Paris).

15 heures, 36, rue des Mathurins, Mme P. Sartin : « Un enfer bien convenable » ; M. M. Daniel : « La solitude » ; M. J. Soppelsa : « La France est-elle bien défendue ? » (Le nouveau faubourg).

20 h 30, 199 *bis*, rue Saint-Martin : « Vivre sa mort » (Centre culturel de l'ordre de la Rose-Croix).

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du jeudi 2 février 1984 :

DES DÉCRETS

● Relatif à l'organisation des caisses d'épargne et de prévoyance.

● Modifiant certaines dispositions du code de procédure pénale (*condamnations à l'encontre de mineurs*).

UN ARRÊTÉ

● Fixant la *répartition* des cotisations d'assurance-vieillesse et d'assurance-veuvage pour 1983.

CROIX-ROUGE

ELECTIONS A PARIS. — Les élections des conseils des comités de la Croix-Rouge française des vingt arrondissements de Paris auront lieu le dimanche 12 février. Les adhérents de la Croix-Rouge française sont invités à vérifier leur inscription sur les listes électorales de leur comité.

★ Croix-Rouge française, conseil *départemental de Paris, 16, bd Raspail, 75007 Paris. Tél. : 544-39-33.*

loterie nationale — LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER TOUS CUMULS COMPRIS, AUX BILLETS ENTIERS

TERMINAISONS	FINALES ET NUMEROS	SOMMES GAGNEES F.	TERMINAISONS	FINALES ET NUMEROS	SOMMES GAGNEES F.
1	11 551 641 3 731	200 500 500 2 000	5	00 455 92 335	10 100 10 100
2	492 6 512	500 2 000	6	86 016 296 626 0 126	200 500 500 500 2 000
3	193 693 6 653	500 1 000 2 000	7	117 357 6 327 56 197	500 500 2 000 10 000
4	384 1 074 6 074 16 654 17 274 23 154 61 804 77 414 279 244	500 2 000 2 000 10 000 10 000 10 000 10 000 10 000 4 000 000	8	338 508 948 83 428	500 500 500 10 000
5	5 85 485 755 905 7 315 7 825	100 300 800 600 600 2 100 2 100	9	49 049 4 329	200 700 2 000
			0	0 70 640 35 660 338 860	100 300 600 10 100 1 000 100

LOTO — TIRAGE N° 05 — 15 18 31 35 41 45 — NUMERO COMPLEMENTAIRE 44

Tranche de la Chandeleur — 84 — TIRAGE DU 1er FEVRIER 1984 — 8e

loterie nationale — LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER TOUS CUMULS COMPRIS, AUX BILLETS ENTIERS

Finales et numéros	Les sommes à payer sont indiquées tous cumuls compris pour un billet entier
9	Tous les billets terminés par 9 gagnent 100 F dans toutes les séries
7	Tous les billets terminés par 7 gagnent 100 F dans toutes les séries
20	Tous les billets terminés par 02 gagnent 200 F dans toutes les séries Tous les billets terminés par 20 gagnent 400 F dans toutes les séries

Finales	Numéros gagnants dans toutes les séries					Sommes gagnées
133	0133	1133	2133	3133	4133	4 400 F.
	5133	6133	7133	8133	9133	4 400
	0313	1313	2313	3313	4313	800
	5313	6313	7313	8313	9313	800
	0331	1331	2331	3331	4331	800
	5331	6331	7331	8331	9331	800

Finales	Numéros gagnants	Sommes gagnées Série 18	Sommes gagnées Autres séries	Numéros gagnants	Sommes gagnées Série 18	Sommes gagnées Autres séries
7896	6789	5 100 F.	600 F.	8679	5 100 F.	600 F.
	6798	5 000	500	8697	5 100	600
	6879	5 100	600	8769	5 100	600
	6897	5 100	600	8796	5 000	500
	6978	5 000	500	8967	5 100	600
	6987	5 100	600	8976	5 000	500
	7689	5 100	600	9678	5 000	500
	7698	5 000	500	9687	5 100	600
	7869	5 100	600	9768	5 000	500
	7896	1 500 000	15 000	9786	5 000	500
	7968	5 000	500	9867	5 100	600
	7986	5 000	500	9876	5 000	500

Finales	Numéros gagnants	Sommes gagnées Série 26	Sommes gagnées Autres séries	Numéros gagnants	Sommes gagnées Série 26	Sommes gagnées Autres séries
0640	0046	20 000 F.	2 000 F.	4006	20 000 F.	2 000 F.
	0064	20 000	2 000	4060	20 000	2 000
	0406	20 000	2 000	4600	20 000	2 000
	0460	20 000	2 000	6004	20 000	2 000
	0604	20 000	2 000	6040	20 000	2 000
	0640	4 010 000	41 000	6400	20 000	2 000

84 **ARLEQUIN** TIRAGE DU 1er FEVRIER 1984 9e

Le Monde culture

THÉÂTRE

PORTRAIT

Jérôme Nicolin, chienne et chinois

La carrière de Jérôme Nicolin est chinoise, au sens le plus large du terme, à tout le moins exotique. Voué aux chemins les plus obscurs de la métempsychose, il a été Marlène Dietrich, Marie-Madeleine et Charles Trenet, chienne à deux reprises au moins, ange *approximativement céleste*. Il a incarné l'esprit de Turandot, à Torre- del-Lago, pur symbole puccinien, et, pour achever les dieux et leur patience, leur tricotant dans les chemins du nirvana un pull-over pure fantaisie, il fait face, aujourd'hui, à la Dame assise, interprète les animaux pervers de Copi sur un rythme kaléidoscopique.

Le grand-père de Jérôme Nicolin était, en Chine, ingénieur des chemins de fer impériaux. C'était une voie toute tracée. Le jeune homme fit donc ses études chez les oratoriens du collège de Juilly, en Seine-et-Marne, ces oratoriens dont il admirait les grandes capes noires tenues par une agrafe en argent, quand ils déambulaient dans les allées du parc. Sous la chapelle, il y avait, tête-bêche, avec celle-ci, un théâtre où des troupes venaient jouer les classiques. Il en occupait la très haute charge de responsable des costumes. C'est ainsi qu'il fit la connaissance du déjà comédien Jean-Claude Dreyfus. Celui-ci, dont la mobilité capillaire ne s'est pas démentie depuis, était coiffé à la Jeanne d'Arc, et interprétait Bélise dans *les Femmes savantes*.

Quelques années plus tard, et après des études essentiellement détournées sur la cinémathèque, Jérôme Nicolin, qui portait la barbe, se rasa pour entrer à la Grande Eugène, comme d'autres le font pour rejoindre les ordres. Il y retrouva Jean-Claude Dreyfus. La Grande Eugène, qu'avait fondée et que dirigeait Franz Salieri, *alias Francis Savel, se résume mal* par ce qu'elle fut pourtant au début des années 70, un spectacle de travestis, veine souvent exploitée ailleurs de la plus exécrable manière. Ici, les travestis *étaient d'abord comédiens ;* le spectacle était cohérent, féroce, séduisant, et lorsque rire il y avait, ce n'était pas pour se taper les cuisses. Le succès en fut considérable, à l'étranger surtout : la Grande Eugène fit par exemple les couvertures de *Newsweek* et du *Sunday Times :* Jérôme Nicolin, sous les traits de l'« Ange bleu », y symbolisait la troupe.

La troupe partit en tournée (*l'Italie, l'Allemagne, l'Angleterre*), laissant en route des parcelles d'elle-même accrochées aux paysages d'Europe, puis elle se dispersa. Jérôme Nicolin écouta peut-être alors la voix de l'autre ange qu'il avait incarné dans *la Paloma*, le film de Daniel Schmid. Il savait bouger, danser, rouler des yeux, voler, être tous et chacun par le geste et l'image, être l'homme, la femme et l'ange... *Il avait été toutes les* stars du monde, il apprit à parler – à près de trente ans, ce n'est pas une mince entreprise – et il rejoignit le TSE.

Chienne mondaine des *Peines de cœur d'une chatte anglaise*, qui fut jouée et rejouée à Paris et en France et donnée à Broadway, on le retrouve, encore lui, dans *Moi, chienne,* d'Artur Clocheperce, il y a deux ans à Saint-Denis. *Tuant la bête, il a trouvé* des costumes plus stricts en retournant vers l'Orient de *la Fuite en Chine,* l'an passé, au Théâtre de Paris. Et il la ressuscite sous toutes ses espèces dans l'adaptation théâtrale qu'a faite Alfredo Arias des dessins de Copi au Théâtre des Mathurins. Face à lui, si l'*on peut dire*, la femme *assise*, c'est la star mirobolante du TSE, Marilu Marini.

FRÉDÉRIC ELDEMANN.

★ *La Femme assise*. Théâtre des Mathurins, 21 heures. Dim. : 16 heures et 18 h 30.

« CACODEMON ROI », à Lille

Richard III le gnome

La Salamandre, centre dramatique du Nord, présente à Lille, dans la mise en scène d'Alain Milianti, *Cacodemon roi*, de Bernard Chartreux, d'après le Richard III de Shakespeare. L'action se passe dans un lycée où il y a une salle des fêtes, un petit théâtre qui ne sert plus depuis longtemps. Les murs sont encrassés, marqués de plaques rectangulaires pustuleuses, comme si on avait bouché des fenêtres avec un matériau qui moisit.

Le cadre de scène est orné d'une *peinture allégorique : un maître en* toge et des garçonnets presque nus, debout tenant des livres, croisant les jambes avec un mouvement déhanché. De là, tombe en biais, jusqu'aux pieds des spectateurs, une grande bâche. Devant, arrive Richard – Marc Chikly, – bossu, chauve, avec de gros sourcils, une moustache mongole. Un gnome dans une armure de cuir, sur laquelle des plaques métalliques jettent un éclat froid, et d'où sort un bras maigre, trop blanc. *Il monologue aux côtés* d'une jeune Anglaise en jodhpurs et bottes cavalières, qui lit Shakespeare dans le texte.

Puis, la bâche est aspirée par le haut. Apparaît un décor de ruines rongées, dû à Joël Pitt, qui plonge en contrebas de la salle. En bas, une dalle avec des motifs géométriques dont les couleurs sont ternies. Décor de fin du monde, personnages de cauchemar flamand, aux costumes rudes et boursouflés, aux visages abîmés. Ils sont vieillots et bien astiqués, comme des marionnettes de bois soigneusement entretenues, fabriquées dans l'esprit des sorcelleries médiévales en faveur au dix-*neuvième siècle*.

Les images ont une force incontestable, le poids d'étrangeté des légendes du Nord. On pense au roman de Jean Ray, qui raconte la déchéance des dieux enfermés dans une *antique maison appauvrie* où Jupiter et Junon croassent leurs éternelles querelles. On trouve ici la même fureur sarcastique. Les héros immortalisés par Shakespeare gardent leur sève, leurs ambitions, leurs désirs irrépressibles. Mais il aurait fallu un visionnaire crachant le feu pour tenir le pari. Bernard Chartreux est plutôt un pasticheur qui blague avec l'érudition. Ainsi, il fait dévider à la jeune Anglaise – et en anglais – les généalogies embrouillées de la guerre des Roses, et elle éternue à chaque fois qu'elle prononce – avec le « h » à l'anglaise – le nom de Henry. Un gag à la Mesguich qui, cette fois, donne une idée d'impuissance plus que d'ironie.

Pourtant, le texte sert admirablement Marc Chikly, qui compose un Richard forcené, histrion satanique. L'adaptation, singulièrement réduite et réductrice, ne lui laisse pas le loisir de développer autre chose. Les autres comédiens lancent leurs monologues avec une belle énergie, et Marief Guittier, comme d'habitude, sait apporter de l'humanité à son personnage (Elisabeth). On rêve dans ce décor d'un vrai *Richard III*.

COLETTE GODARD.

★ Théâtre Saint-Paul, Lille. Jusqu'au 24 février.

■ « XUIEV », DE PATRICK BRUNIE. – Le film de Patrick Brunie, *Xuiev*, consacré à la vieillesse et aux problèmes qu'elle pose dans une région gravement touchée par le chômage, le Nord-Pas-de-Calais, vient de sortir simultanément dans une trentaine de villes de cette même région. Le film a été commandité par une association lilloise, Les petits frères des pauvres.

■ ANNIVERSAIRE DE LA NAISSANCE DE VIOLLET-LE-DUC. – Une plaque célébrant le cent soixante-dixième anniversaire de la naissance de l'architecte Eugène Viollet-le-Duc a été apposée, le vendredi 27 janvier, sur la façade du 1, rue de Chabannais, immeuble où il vécut durant vingt ans.

DANSE

AU XIIe PRIX DE LAUSANNE

La rigueur et l'ouverture

Cinquante-quatre candidats (*dix-neuf garçons, trente-cinq filles*) étaient au départ du XIIe Prix de danse de Lausanne. La compétition, de renommée mondiale, n'a rien à voir avec des concours de prestige comme Varna, Moscou ou Jackson. Réservée à des danseurs âgés de quinze à dix-huit ans, elle vise à favoriser la carrière d'éléments doués, par l'octroi de bourses et l'admission dans des écoles réputées.

Ce qui frappe le plus à l'entraînement, dans les coulisses, c'est l'*extrême jeunesse des candidats*, avec cependant, lorsqu'ils sont sur scène, le sens inné du spectaculaire et de la performance. On les retrouvera dans quelques années – du moins certains – solistes dans une grande compagnie. Les rendez-vous *de Lausanne sont à longue échéance.*

L'apparence encore enfantine des danseurs, la rigueur de leur entraînement donnent une *résonance* pathétique aux éliminatoires, surtout lorsque à l'issue d'une première épreuve, il s'avère qu'après six ans de travail un corps a été *irrémédiablement* abîmé par un mauvais professeur. Le prix de Lausanne fait lever de grandes espérances mais n'échappe pas à la cruauté des concours.

Soigneusement *préparé*, ce concours est confié à l'appréciation d'un jury hautement qualifié et éclectique. Cette année : John Neumeier président, Merle Park, Noëlla Pontois, Shonah Mirk, Patrick Touron, Azari Plissetski, etc. Son fondateur, Philippe Braunschweig, efficace et pragmatique, en modifie à l'occasion le règlement pour l'adapter à l'évolution de la danse. C'est ainsi qu'il a souhaité élargir cette année la compétition vers la danse contemporaine. L'idée, *excellente* en soi, oblige les danseurs et surtout leur entourage à prendre conscience de la nécessité d'une formation *adaptée* à la demande de nombreuses compagnies.

Cependant la *nouvelle formule* s'est révélée *inapplicable*. En soumettant les candidats à un enchaînement de technique « moderne » enseigné le samedi matin pour le soir même, présenté individuellement et soumis à une notation, les organisa*teurs ont semé la panique chez des* danseurs entièrement concentrés sur leurs variations (classique et libre). Cet enchaînement impromptu, composé par Gigi Caciuleanu sur une musique de Telemann (!), difficile à mémoriser, a été finalement présenté *collectivement en fin d'épreuve,* sans notation, et reçu comme un interlude récréatif.

En fait l'ouverture des danseurs se manifeste déjà dans leur variation libre. Leur personnalité, leur tempérament s'affirment dans le choix des chorégraphies et la fougue juvénile qu'ils y apportent comme un défoulement après la sévérité de l'épreuve académique. On peut se demander si la meilleure solution pour l'avenir ne serait pas de transformer l'épreuve « libre » en épreuve « contemporaine », avec des variations choisies chez des chorégraphes actuels. Cette solution aurait l'avantage d'éviter aux candidats de se « couler » avec les médiocres exercices que leur concoctent leurs professeurs.

De toute façon, l'ambiguïté demeure, dans la mesure où le terme de danse contemporaine ne signifie pas la *même* chose en France et dans les pays anglo-saxons. En Europe et aux États-Unis, il s'applique au néo-classicisme qui actualise le langage du ballet sans en changer le vocabulaire. En France, le terme de contemporain concerne la danse moderne *dont les techniques*, très *différenciées*, sont directement liées pour chaque individu au processus de création chorégraphique.

Si la vraie danse moderne doit entrer un jour au prix de Lausanne, ce sera dans un concours parallèle, avec d'autres candidats, d'autres épreuves, d'autres critères et un autre jury.

MARCELLE MICHEL.

LE PALMARÈS

- **La médaille d'or 1984 n'a pas été attribuée.**
- *Prix de Lausanne :* Kumi Yaramoto (Japon), Mehdi Mangiunki (Belgique), Roberta Mazzoni (Italie), Hisako Tabate (Japon).
- *Prix Fondation Johnson :* Eugenio Burotti (Italie), Viviane Durante (Italie), Stephane Dalle (France).
- *Prix Niveau professionnel :* Muriel Valta (France), Nadia Deferm (Belgique).
- *Prix du Meilleur Suisse :* Nathalie Perriraz.
- *Prix d'encouragement du jury :* Kazumi Ushio (Japon).
- *Prix de la Fondation de la danse :* Hocine Layada (France).

ARCHITECTURE

LA RÉALISATION DU « GRAND LOUVRE »

Le texte des conservateurs

Voici le texte adopté par les conservateurs en chef du musée du Louvres :

L'ensemble des problèmes posés par la réalisation du « Grand Louvre » a été étudié lors d'un séminaire qui a réuni pendant trois jours à Arcachon les divers responsables : Etablissement public constructeur, direction des musées de France, *direction et conservation du Louvre*, équipes d'architectes et de programmateurs.

Le séminaire était l'aboutissement d'un long travail de préparation, commencé dès le mois d'avril 1982 et *systématiquement* poursuivi à partir du mois de juin 1983, qui a permis à l'équipe de programmation de connaître les besoins, les finalités et les orientations de tous les départements et services intéressés.

Un programme général a donc pu être présenté, discuté et mis au point, portant à la fois sur la destination de l'aile du Louvre libérée par le ministère des Finances et une meilleure utilisation des espaces actuels du musée, et proposant une répartition satisfaisante des collections des sept départements du Louvre dans l'ensemble du bâtiment. Il n'était pas concevable en effet de ne voir dans l'aile des Finances qu'une simple extension du musée actuel et *de ne pas profiter de ces circonstances* exceptionnelles pour renouveler les circuits muséologiques, en intégrant les nombreuses œuvres de toutes sortes aujourd'hui en réserve faute de place, et pour améliorer les conditions d'accueil et de visite actuellement fort médiocres, offertes aux visiteurs.

C'est en fonction de ces objectifs que certains principes ont été retenus : zone d'accueil unique, aussi centrale que possible, extension linéaire du musée réduite grâce à un regroupement des salles autour de la cour Napoléon, développement des espaces de services tant pour le public que pour les nécessités de fonctionnement du musée.

L'ensemble de la programmation, de par la volonté unanime des participants, est marqué par le *souci* d'ouvrir le musée au public en laissant accessibles tous les trajets piétonniers traditionnels, y compris le passage Richelieu, dont la position peu accessible au centre du ministère des Finances a fait ignorer la qualité architecturale. Les circuits prévus à l'intérieur du musée.

plus logiques, liés entre eux, chaque fois que cela a été possible, en fonction d'une certaine cohérence chronologique ou historique, sont ponctués de zones de repos et d'information. Faire « le plus grand musée du monde » sans pour cela céder au gigantisme en créant un ensemble monstrueux et invisitable, telle a été la préoccupation constante de *tous ceux qui ont* travaillé à ce programme.

Dans le contexte du Grand Louvre, il est apparu aux conservateurs en chef, responsables des divers départements, que la pyramide de M. Pei marquant l'entrée du musée, bien loin d'être (comme elle a été parfois présentée) un gadget moderniste ou, au mieux, un « geste architectural » gratuit, est au contraire une proposition, hardie peut-être, mais qui participe à un projet architectural d'ensemble unanimement apprécié et accepté pour sa cohérence et sa qualité.

MM. Daniel Alcouffe, conservateur en chef du département des objets d'art ; Pierre Amiet, conservateur en *chef* du département des antiquités orientales ; Mlle Roseline Bacou, conservateur en chef du cabinet des dessins ; MM. J.L. de Cenival, conservateur en chef du département des antiquités égyptiennes ; J.R. Gaborit, conservateur en chef du département des sculptures ; Michel Laclotte, conservateur en chef du département des peintures ; Alain Pasquier, conservateur en chef du département des antiquités grecques et romaines.

MUSIQUE

Le « Freischütz », à Nantes

(Suite de la première page.)

Toutes ces qualités, qu'on admettrait fort bien s'agissant d'un auteur du dix-huitième siècle et qu'on pourrait attribuer à Mozart ou à Haydn sans leur porter préjudice, ont le défaut de devoir s'appliquer à un *compositeur classé romantique*, cadet de Beethoven d'une quinzaine d'années et qui a eu le front de n'avoir pas souscrit à l'esthétique de son aîné, dont l'extravagance lui semblait sans doute un peu périmée sinon tout à fait gratuite. *« Weber n'était tout de même pas Beethoven ! »*, affirment les experts en profondeur, et ils auront encore raison, fussent-ils incapables d'écrire jamais la moindre bagatelle digne de figurer à côté de celles de Weber.

Entre ceux qui respectent sans trop connaître et d'autres qui méprisent en croyant savoir de quoi ils parlent, il ne reste que peu de place pour les admirateurs sincères, capables cependant d'un jugement critique, car toute œuvre, toute esthétique a ses faiblesses, et qui n'ont pas fini de découvrir, œuvre après œuvre, que, décidément, le génie de Weber ne se limite pas au seul *Freischütz*.

Le cauchemar d'Agathe

Les occasions d'entendre cet ouvrage sont aussi nombreuses outre-Rhin qu'elles sont rares chez nous. On ne l'avait, dit-on, jamais monté à Nantes... C'est maintenant chose faite, et l'accueil très chaleureux du public est venu démentir les prévisions les plus optimistes ; certains spectateurs, même, n'ont pas hésité à traverser la France pour voir ce qu'il faut bien considérer comme une rareté.

Avec des moyens relativement limités, l'Opéra de Nantes a su se montrer à la hauteur de ses ambitions. La mise en scène de Philippe Godefroid et Jean-Louis Simon respecte, en les faisant jouer l'un sur l'autre, l'élément fantastique et la raison rassurante – ainsi la scène de la Gorge aux Loups ne serait-elle qu'un cauchemar d'Agathe, – avec la complicité des décors de Jean-Luc Simonini, pas plus réalistes qu'il n'est nécessaire.

Afin de clarifier certains points de l'action, l'ouverture était suivie d'un prologue, en français, mené par l'acteur chargé du rôle de Samiel (Olivier Hemon) et résumant les deux premières scènes du livret original, que Weber avait rejetées mais qui aident beaucoup à la compréhension de la suite.

La distribution était dominée par Frédéric Vassar (Kaspar), qui a trouvé là un rôle à sa mesure, où sa voix très timbrée et sa présence scénique font merveille. En comparaison, le Max de Quade Winter semblait un peu pâle, ballotté entre le Bien et le Mal. Les deux emplois féminins étaient confiés à Norma Sharp (Agathe), à laquelle il ne manquait peut-être qu'un soupçon de sensualité vocale, et à Kaaren Erickson, qui est bien la plus pétillante Annchen qu'on puisse imaginer.

Les chœurs de l'Opéra de Nantes ont encore beaucoup de progrès à faire, en revanche l'Orchestre philharmonique des Pays de la Loire a balayé, dès l'ouverture, les appréhensions qu'on pouvait avoir. La direction de Guy Condette, sûre sans être jamais sèche, n'y est sans doute pas étrangère. On pourrait fort bien imaginer que cette production, qui s'achèvera, à Nantes, le samedi 4 février, soit reprise ailleurs ou que, piqués au vif, d'autres directeurs décident d'en faire autant au lieu de marmotter en haussant les sourcils : *« Ah... Weber ? »*

GÉRARD CONDÉ.

SPECTACLES

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

DÉSIRÉ - Edouard II (236-00-02), 20 h 30.

BIOGRAPHIE : UN JEU - Fondation de l'Allemagne (589-53-93), (20 h 30).

LE CÉLERI JAUNE - Tintamarre (887-33-82), 22 h 30.

LE CERCLE DE CRAIE CAUCASIEN - Cité internationale, grande salle (589-38-69), 20 h 30.

LE MESSAGER BOITEUX - Malakoff, Théâtre 71 (655-43-40), 20 h 30.

TERRE ÉTRANGÈRE - Nanterre, Théâtre des Amandiers (721-18-81), 20 h.

BONJOUR PHILIPPINES - Bezons, CAC (982-28-88), 21 h.

Les salles subventionnées

OPÉRA (742-57-50), 19 h 30 : l'Enlèvement au sérail.

COMEDIE-FRANÇAISE (296-10-20), 20 h 30 : la Critique de l'école des femmes – l'Ecole des femmes.

PETIT ODÉON (Théâtre de l'Europe) (325-70-32), 18 h 30 : Bons offices.

TEP (364-80-80), 20 h 30 : l'Oiseau vert.

BEAUBOURG (277-12-33), Débats-Rencontres musées : 18 h 30 : Histoire et roman historique ; Concerts-animation : 18 h 30 : une heure de musique de chambre avec les solistes de l'EIS ; Cinéma-Vidéo : 16 h : Lacan psychanalyse II ; *19 h : les arts martiaux ; 15 h : Les images racontent, les auteurs vous rencontrent* ; 18 h : W. Ruttmann : « Berlin Sinfonie einer Grosstadt » ; Théâtre-Danse : le babil des classes dangereuses.

THÉATRE MUSICAL DE PARIS (261-19-83), Opéra : 19 h 30 : La Khovantchina.

Les autres salles

A DEJAZET (887-97-34), *22 h 30 : le* Voyage à Berlin.

ALIS (357-42-14), 20 h : Grand Magasin.

ALLIANCE FRANÇAISE (544-72-30), 20 h 30 : le Livre des délectations et du *plaisir partagé*.

ANTOINE (208-77-71), 18 h 30 : Hamlet ; 21 h : Rufus.

ATELIER (606-49-24), 21 h : la Bagarre.

ATHÉNÉE (742-67-27), salle L.-Jouvet, *20 h 30 : Bérénice ; salle Ch.-Bérard,* 18 h 30 : le Passeport

BASTILLE (357-42-14), 20 h : Dis Joe.

BOUFFES DU NORD (239-34-50), 20 h 30 : Hamlet.

BOUFFES-PARISIENS (296-60-24), 21 h : les Trois Jeanne.

CARREFOUR DE LA DIFFÉRENCE (372-00-15), 20 h 30 : Ferdaous... une voix en enfer.

CARREFOUR DE L'ESPRIT (633-48-65), 20 h 30 : Zod, zod, zod...iaque.

CARTOUCHERIE, Tempête (328-36-36), 20 h 30 : Albatros.

CITÉ INTERNATIONALE (589-38-69), *Galerie, 20 h 30 : Sourire oblique ; Resserre*, 20 h 30 : la Mère confidente.

COMÉDIE-CAUMARTIN (742-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Elysée.

COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (720-08-24), *20 h 45 : Chacun sa vérité.*

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
281-26-20 +
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Jeudi 2 février

COMÉDIE ITALIENNE (321-22-22), 20 h 30 : la Manie de la villégiature.

DAUNOU (261-69-14), 21 h : la Chienlit.

DÉCHARGEURS (236-00-02), 19 h : les Eaux et Forêts ; 20 h 30 : Gertrud, morte cet après-midi ; 22 h : Roubaud poèmes.

EPICERIE (329-46-78), 20 h 30 : la Pendule.

ESPACE MARAIS (584-09-31), 22 h 30 : Actrices.

ESSAION (278-46-42), I : 20 h 30 : les Chaises ; II : 20 h 30 : Chant dans la nuit.

FONTAINE (874-74-40), *22 h : Batailles.*

GAITÉ-MONTPARNASSE (322-16-18), 20 h 45 : Grand-Père.

GALERIE 55 (326-63-51), 20 h 30 : Who's afraid of Virginia Woolf ?

HUCHETTE (326-38-99), *19 h 30 : la* Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon.

LA BRUYERE (874-76-99), 21 h. : William Ier.

LE RADEAU DE LA MÉDUSE (320-91-37), *22 h : En suivant leur noce.*

LIERRE-THÉATRE (586-55-83), 20 h 45 : Prométhée enchaîné.

LUCERNAIRE (544-57-34) I. 18 h 30 : Si j'avais su le jour et l'heure ; 20 h 30 : les Journées orageuses de Garounski ; 22 h 15 : Un autobus pour Mathilda. – II. 18 h 30 : Recatonpilu ; 20 h 15 : Six heures au plus tard ; 22 h 30 : le Frigo. – Petite salle, 18 h 30 : Pique et pique et follet drame ; 22 h 30 : Oy, Moyshele, mon fils.

LYS MONTPARNASSE (327-88-61), 20 h 30 : Labiche de poche ; 22 h : Enfantines.

MADELEINE (265-07-09), 20 h 45 : les *Serpents de pluie.*

MARAIS (278-03-53), 20 h 30 : Le roi se meurt.

MARIE-STUART (508-17-80), 22 h : Poivre de Cayenne.

***MARIGNY**, Grande salle* (256-04-41), 20 h 30 : Autant en emporte le vent ; salle Gabriel (225-20-74), 21 h : le Don d'Adèle.

MATHURINS (265-90-00), 21 h : la Femme assise.

MICHEL (265-35-02), 21 h 15 : On dînera au lit.

MICHODIÈRE (742-95-22), 20 h 30 : Banco.

MOGADOR (285-45-30), *20 h 30 : Cy*rano de Bergerac.

MONTPARNASSE (320-89-90), 21 h : Tchin tchin. – Petite salle ; 20 h 30 : Saint-Simon le voyeux ; 22 h : Chant du cygne.

NOUVEAUTÉS (770-52-76), 20 h 30 : l'Entourloupe.

ŒUVRE (874-42-52), 20 h 30 : Sarah.

PALAIS-ROYAL (297-59-81), 20 h 45 : la Fille sur la banquette arrière.

PALAIS DES SPORTS (828-40-90), 20 h 30 : Un homme nommé Jésus.

PARC DE LA VILLETTE, sous chapiteau (240-27-78), 20 h 30 : Patience... Patience dans l'azur.

PLAISANCE (320-00-06), 20 h 30 : le coup de Grison.

POCHE (548-92-97), 20 h 30 : le Pharaon.

PORTE-SAINT-MARTIN (607-37-53), *21 h : K 2.*

QUAI DE LA GARE (585-88-88), 20 h 30 : la Différence de nos cieux.

RENAISSANCE (208-18-50), 20 h 30 : Vincent et Margot.

STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-35-10), 21 h : Agnès.

TAI TH. D'ESSAI (278-10-79), I. 20 h 30 : le Horla ; II. 20 h 30 : Huis clos.

THÉATRE A.-BOURVIL (373-47-84), 20 h : J'paye, j'veux voir ton truc ; 21 h 15 : Y'en marr... ez vous ; 22 h 15 : les Reconvertis.

THÉATRE D'EDGAR (322-11-02), 20 h 15 : les Babas-cadres ; 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire.

THÉATRE DE DIX-HEURES (606-07-48), 20 h : Un milieu sous la mère ; 21 h : Fils de butte ou les seigneurs de Montmartre.

TH. DE LA MER (589-70-22), 21 h : L'Etan.

THÉATRE DE PARIS, Petite salle (280-09-30), 20 h 30 : Rayon femmes fortes.

TH. PRÉSENT (203-02-55), 20 h 30 : Vers Damas.

THÉATRE DU ROND-POINT (256-70-80) 20 h 30 : les Affaires sont les affaires ; Petite salle, 20 h 30 : Textes de M. Duras.

TH. 7 (262-80-81), 21 h : la Visite.

THÉATRE DU TEMPS (355-10-88), 21 h : Médée.

THÉATRE DE LA VILLA (542-80-72), 21 h : Tailleur pour dames.

TOURTOUR (887-82-48), 21 h 45 : les Elles et les Eux ; 20 h 30 : le Prince éternel.

TRISTAN-BERNARD (522-08-40), 21 h : Jamais deux... sans toi.

TROIS SUR QUATRE (327-09-16), 20 h 30 : Quelque estaminet ; 22 h : Acteur... est acteur... est acteur.

VARIÉTÉS (233-09-92), 20 h 30 : l'Etiquette.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (278-44-45), 21 h : On perd les pétales.

DEUX-ANES (606-10-26), 21 h : l'Impôt et les Os.

Les concerts

Salle Pleyel, 20 h 30 : Orchestre de Paris, dir. E. Jochum (Weber, Schumann, Beethoven).

Eglise Saint-Etienne-du-Mont, *21 h : En*semble Bach de Paris, dir. J. von Websky (Bach).

Théâtre des Champs-Elysées, 20 h : Nouvel Orchestre philharmonique, dir. : *Ch. Dutoit (Chabrier).*

Salle Gaveau, 20 h 30 : C. Hugonnard-Roche (Bach, Schumann, Debussy...).

Salle Berlioz, 20 h 30 : M. Kaneda (Mendelssohn, Albeniz, Beethoven) ; J.-M. *Conquer, O. Reboul (Brahms, Schu*bert).

Centre Mandapa, 20 h 30 : K. Sen Gupta (musique de l'Inde du Nord).

Salle Debussy-Pleyel (563-88-73), 21 h : *S. Marotto*

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

15 h, les Hommes en blanc, de R. Habib ; 19 h, cinéma japonais : Okoto et Sasuke, de Y. Shimazu ; 21 h, Venise au cinéma : Ames perdues, de D. Risi.

BEAUBOURG (278-35-37)

15 h, Evasion, de A. Asquith ; 17 h, Hold-up, de H. Cornfield ; Festival du film de Rotterdam : 19 h, le Voyage à travers le sable, de A. Hamelberg ; Merkelbach, de K. Hin.

Les exclusivités

ADAM ET EVE (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; UGC. Opéra, 2e (261-50-32) ; UGC Danton, 6e (329-42-62) ; UGC Ermitage, 8e (359-15-71) ; UGC Convention, 15e (828-20-64) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

LES ANGES DU MAL (A.) (**) (v.f.) : Paramount City, 8e (562-45-76) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Images, 18e (522-47-94).

A NOS AMOURS (Fr.) : Forum Orient-Express, 1er (233-42-26) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69).

LE BAL (Fr.-It.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Vendôme, 2e (742-97-52) ; Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Pagoda, 7e (705-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

LA BALLADE DE NARAYAMA (Jap., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38).

LA BELLE CAPTIVE (Fr.) : Denfert (H. sp.), 14e (321-41-01).

LE BON PLAISIR (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; UGC Rotonde, 6e (633-08-22) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23) ; Français, 9e (770-33-88) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59 ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette 13e (331-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; UGC Convention, 15e (828-20-64) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

CANICULE (Fr.) (*), Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; U.G.C. Normandie, 8e (359-41-18) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44) ; *U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59)* ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; U.G.C. Convention, 15e (828-20-64).

CARMEN (Esp., v.o.) : Cinoches, 6e (633-10-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

CHALEUR ET POUSSIÈRE (Ang., v.o.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).

LE CHOIX DES SEIGNEURS (A., v.f.) : Gaumont Berlitz, 2e (743-60-33).

LES COMPÈRES (Fr.) : Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88).

CHRISTINE (A.) (v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; George V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50) ; (v.f.) : Français, 9e (770-33-88) ; *Maxéville, 9e (770-72-86)* ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Pathé Wépler, 18e (522-46-01) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

LES DENTS DE LA MER N° 3 (A., v.o.) (v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

2019 APRÈS LA CHUTE DE NEW-YORK (A., v.f.) (*) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Ermitage, 8e (359-15-71) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

LES DIEUX SONT TOMBÉS SUR LA TÊTE *(Bost.-A., v.f.) : Impérial Pathé,* 2e (742-72-52).

DIVA (Fr.) : Rivoli Beaubourg, 4e (272-63-32) ; Cinoches, 6e (633-10-82) ; St-Lambert, 15e (532-91-68)

ERENDIRA (Franco-Mex., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; UGC Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Parnassiens, 14e (320-30-19).

LA FOIRE DES TENEBRES (A., *, *v.o.) : UGC Opéra, 2e (261-50-32)* ; UGC Danton, 6e (329-42-62) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23) ; (v.f.) : UGC Montparnasse, 6e (544-14-27) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Murat, 16e (651-99-75).

L'ETE MEURTRIER (Fr.) : Elysées Lincoln, 8e (359-36-14).

ET VOGUE LE NAVIRE (It., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; St-Germain Village, 5e (633-63-20) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; UGC–Normandie, 8e (359-41-18) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Bienvenue Montparnasse, 15e (544-25-02) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; (v.f.) : UGC Boulevard, 9e (246-66-44).

FAUX-FUYANTS (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).

FLASHDANCE (A., v.o.) : Logos, 5e (354-42-34) ; Marbeuf, 8e (225-18-45). – (V.f.) : Lumières, 9e (236-49-07).

FRERES DE SANG (A., v.o.) (*) : 7e Art Beaubourg, 4e (278-34-15) H. Sp.

GANDHI (Brit., v.o.) : Cluny Palace, 5e (354-07-76).

LE GRAND CARNAVAL (Fr.) : Berlitz. 2e (742-60-33).

JAMAIS PLUS JAMAIS (A. v.o.) : Normandie, 8e (359-41-18). – (V.f.) : Gaîté Boulevard, 9e (233-67-06) ; UGC Montparnasse 6e (544-14-27) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44) ; Paris Ciné, 10e (770-21-71).

LE JOLI CŒUR (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Nation, 11e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

LES JOUEURS D'ECHECS (Ind., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

LE JOUR D'APRÈS (A., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; St-Germain Studio, 5e (633-63-20) ; Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Gaumont Colisée, 8e (359-29-46). – V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; *UGC Gare de Lyon, 12e* (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

JOY (Fr.) (**) : Arcades, 2e (233-54-58).

LOUISIANE (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Gaumont Richelieu, 2e (233-56-70) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis St-Germain, 6e (222-72-80) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Paramount Mercury, 8e (562-75-90) ; Publicis Matignon, 8e (359-31-97) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount *Galaxie*, 13e (580-18-03) ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention St-Charles, 15e (570-33-00) ; Paramount Maillot, 17e (548-24-24) ; Passy, 16e (288-62-34).

LUCKY LUKE, LES DALTON EN CAVALE (Franco-américain) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

LE MARGINAL (Fr.) : Gaumont Colisée, 8e (359-29-46) ; Miramar, 14e (320-89-52).

MEGAVIXIENS (A., v.o.) (**) : Parnassiens, 14e (329-83-11).

MI-FIGUE, MI-RAISIN (You., v.o.) : Studio Logos, 5e (354-42-34).

LES FILMS NOUVEAUX

BRAINSTORM, film américain de Douglas Trumbull (v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Action Rive Gauche, 5e (354-47-62) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; V.F. : Maxéville, 9e *(770-72-86) ; Paramount Opéra, 9e* (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Images, 18e (522-47-94).

CONCILE D'AMOUR, film allemand de Werner Schroeter (v.o.) (**) : Movies, 1er (260-43-99) ; Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

JACQUES MESRINE, film français de Hervé Palud, 7e Art Beaubourg, 4e (278-34-15) ; Logos, 5e (354-42-34) ; Contrescarpe, 5e (325-78-37) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60) ; Olympic Entrepôt, 14e (545-35-38) ; Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41) ; Parnassiens, 14e (320-30-19).

LA QUATRIÈME DIMENSION, film américain de John Landis (v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; UGC Danton, 6e (329-42-62) ; George V, 8e (562-41-46) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Murat, 16e (651-99-75) ; V.F. : *Grand Rex*, 2e (236-83-93) ; UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; UGC Montparnasse, 6e (544-14-27) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-04-67) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; UGC Convention, 15e (828-20-64) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; Images, 18e (522-47-94) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

***TO BE OR NOT TO BE**, film améri*cain de Alan Johnson (v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; George V, 8e (562-41-46) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Montparnasse Bienvenue, 15e (544-25-02) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; V.F. : Gaumont Berlitz, 2e (742-60-33) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Gaumont Richelieu, 2e (233-56-70) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96) ; V.O. : Marignan Concorde Pathé, 8e (359-92-82) ; V.F. : Pathé Wepler, 18e (522-46-01).

LE MONDE SELON GARP (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

MONTY PYTHON A HOLLYWOOD (A., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Cluny Ecoles, 5e (354-20-12).

LES MOTS POUR LE DIRE (Fr.), Marbeuf, 8e (225-18-45).

LA NUIT DES JUGES (A., v.f.) : Français, 9e (770-33-88).

NUAGES FLOTTANTS (Jap., v.o.) : Olympic St-Germain, 6e (222-87-23) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (325-58-00) ; Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Olympic Entrepôt, 14e (545-35-38).

PAPY FAIT DE LA RÉSISTANCE (Fr.) : George-V, 8e (562-41-46) ; Paris Loisirs Bowling, 18e (606-64-98).

PRENOM CARMEN (Fr.) : Movies, 1er (260-43-99) ; Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; St-André-des-Arts, 6e (326-80-25) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; *14-Juillet Bastille, 11e* (700-21-65) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Olympic, 14e (545-35-38) ; St-Charles Convention, 15e (579-33-00).

P'TIT CON (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23) ; Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

QUAND FAUT Y ALLER, FAUT Y ALLER (A., v.f.) : Arcades, 2e (233-54-58) ; Gaîté-Rochechouart, 9e (878-81-77) ; Tourelles, 20e (364-51-98).

RETENEZ-MOI OU JE FAIS UN MALHEUR (Fr.) : Gaumont Richelieu, 2e (233-56-70) ; Le Paris, 8e (359-53-99) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27).

LE RETOUR DU JEDI (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46). – V.f. : Capri, 2e (508-11-69).

LE ROI DES SINGES (Chinois, v.f.) : Marais, 4e (278-47-86).

RONDE DE NUIT (Fr.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Paramount City, 8e (562-54-76 ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Fauvette, 13e (320-12-06) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

RUE BARBARE (Fr.) (*) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City Triomphe, 8e (562-45-76) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Montparnasse, *14e (329-90-10)* ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24).

RUE CASES-NÈGRES (Fr.) : Olympic *Luxembourg, 6e (633-97-77) ; 14-Juillet* Parnasse, 6e (326-58-00) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

LE SACRE DE LA NAISSANCE (Fr.) : Saint-André des Arts, 6e (326-48-18).

SIGNES EXTÉRIEURS DE RICHESSE (Fr.) : UGC Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Bergère, 9e (770-77-58).

LE SPECTRE DE LA DANSE (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).

STAR WAR LA SAGA (A., v.o.), la Guerre des étoiles, l'Empire contre-attaque, le Retour du Jedi : Escurial, 13e (707-28-04).

TCHAO PANTIN (Fr.) : Forum 1er (297-53-74) ; Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Pathé-Clichy, 18e (522-46-01).

TOOTSIE (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

LA TRACE (Fr.) : UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; St-Séverin, 5e (354-50-91) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

LA TRAGÉDIE DE CARMEN (Fr.) versions Delavault ; Gal ; Saurova : St-Ambroise, 11e (700-89-16).

TRAHISONS CONJUGALES (Angl., *v.o.) : UGC Opéra, 2e (261-50-32)* ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; UGC Rotonde, 6e (633-08-22) ; UGC Champs-Elysées, 8e (259-12-15) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

LA ULTIMA CENA (Cub., v.o.) (H. sp.) : Denfert, 14e (321-41-01).

UN BON PETIT DIABLE (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85).

UN FAUTEUIL POUR DEUX (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; George-V, 8e (562-41-46). – V.f. : Lumière, 9e (246-49-07) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

UN TRAIN S'EST ARRÊTÉ (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (544-28-80).

VIVEMENT DIMANCHE (Fr.) : Calypso, 17e (380-30-11).

Y A TELLEMENT DE PAYS POUR ALLER (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).

WARGAMES (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82). – V.f. : Lumière, 9e (246-49-07) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

ZELIG (A.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

LE PROJET DE LOI SUR LA PRESSE

Les capitaux européens pourront s'investir librement dans les journaux français

Dans la nuit du mercredi 1er au jeudi 2 janvier, pendant le débat sur la presse, les députés en sont venus à évoquer la conduite des uns ou des autres sous l'Occupation. Qui a commencé ? Difficile à savoir dans le brouhaha, surtout que, comme toujours, un mot en entraîne un autre... Et cela, simplement, parce que M. Edmond Garcin (PC, Bouches-du-Rhône), défendant un amendement limitant la possibilité d'intervention de capitaux étrangers dans les journaux français, a rappelé les années sombres de la dernière guerre. Sur les bancs de droite, on lui a rappelé la demande faite par le PCF aux autorités allemandes, à l'été de 1940, pour faire reparaître *l'Humanité*. M. Raymond Forni (PS, Territoire de Belfort) a évoqué alors les occupations de M. Robert Hersant ; M. François d'Aubert (UDF, Mayenne) a évoqué celles de M. Georges Marchais, et, à plusieurs reprises, M. Jacques Toubon (RPR, Paris) a lancé, dans le même esprit, le nom de M. François Mitterrand.

M. Georges Fillioud, secrétaire d'État chargé des techniques de la communication, ne pouvait admettre une telle mise en cause du président de la République. Il a demandé, comme le gouvernement en a le droit, que la séance fût levée.

Pourtant, tout au long de la journée, M. Fillioud avait fait preuve de bonne volonté à l'égard de l'opposition : il avait, de lui-même, proposé une modification importante à l'article 8 dans le sens qu'elle souhaitait ; à l'article 9, il avait accepté, et la majorité avec lui, un amendement du RPR, pour la première fois depuis le début de la discussion de ce projet. Cela n'avait pas amené l'opposition à changer de stratégie. Bien au contraire. Comme s'ils voulaient démontrer qu'ils n'étaient pas hommes à obéir au doigt et à l'œil aux souhaits de leur président de groupe, MM. Toubon, d'Aubert et Alain Madelin (UDF, Mayenne) ont continué, comme à l'accoutumée, à présenter des amendements répétitifs sur des sujets déjà largement évoqués.

Ainsi contre l'article 8, qui permet à la commission pour la transparence et le pluralisme de la presse, créée par ce projet, d'entrer en possession de *renseignements précis sur* la répartition du capital des entreprises éditrices de journaux, l'opposition a déclenché un véritable tir de barrage, parlant de *« délation »*, d'*« inquisition »*, de mise en place d'une *« volumineuse paperasserie »*. Après avoir redit qu'elle est favorable aux *« principes de la transparence »*, l'UDF a tenté de faire supprimer une à une toutes les dispositions prévues par cet article. M. Fillioud, pourtant, avait fait préciser qu'il n'incomberait pas aux différents actionnaires de fournir les renseignements à la commission, mais à l'entreprise elle-même.

Comme pour l'article précédent, sur la transparence vis-à-vis des lecteurs, le RPR s'est montré moins dur que l'UDF dans ses critiques, puisque, finalement, il s'est abstenu sur l'article 8, alors que son allié votait contre.

Sur l'article 9, qui limite les possibilités d'intervention de capitaux étrangers dans la presse française, il y a eu aussi une différence de tonalité entre les deux parties de l'opposition. M. Emmanuel Aubert (RPR, Alpes-Maritimes) a reconnu qu'une réglementation est nécessaire en la matière, M. Aubert étant, lui, partisan de la plus grande liberté possible. En fait, le RPR et l'UDF, unis, regrettent, pour une fois, que le projet soit moins contraignant que l'ordonnance de 1944. Mais, comme tout le monde était d'accord sur la nécessité d'une réciprocité en la matière, M. Aubert a fait adopter, à l'unanimité, un amendement précisant que des étrangers ne pourraient détenir plus de 20 % *du capital* d'une entreprise de presse française que s'ils étaient ressortissants d'un pays du Marché commun ou ayant signé un accord international comportant *« une clause de réciprocité dans le domaine de la presse »*. Il reste que, contrairement à ce qui ressortait de l'ordonnance de 1944, n'importe quel étranger pourra investir, à condition de ne pas dépasser le seuil de 20 %, dans des journaux français. C'est ce qui a fait dire à l'opposition : *Vous allez permettre à des pays totalitaires d'investir dans nos journaux.* » De plus, les gouvernements français avaient toujours considéré, malgré les remarques de la Commission de Bruxelles, que la libre circulation des biens, prévue par le traité de Rome, ne pouvait s'appliquer à la presse. Enfin, à la demande de M. Fillioud, l'amendement de la commission qui étendait ces limitations à toutes les publications éditées en France – alors que le gouvernement souhaite qu'elles ne s'appliquent qu'aux journaux écrits en français – a été repoussé.

THIERRY BRÉHIER.

VU

Double zoom sur Hitchcock

On préférerait qu'ils soient complémentaires plutôt que concurrents. Depuis quelques temps, «Cinéma-cinémas» (A2) et «Etoiles et toiles» (TF 1) se chevauchent un peu, reprennent les mêmes thèmes. C'est dommage. Ces deux magazines *s'arrangeaient pour parler différemment* de l'actualité cinématographique. En n'y étant pas trop fidèles, justement.

Evidemment la sortie de cinq films d'Hitchcock retirés du marché depuis vingt ans par Hitchcock lui-même a de quoi *exciter ces fous du cinéma que* sont Frédéric Mitterrand «Etoiles et toiles,» Michel Boujut, Anne Andrew et Claude Ventura (*«Cinéma-cinémas»*). Un événement Hitchcock est un mythe. Sa seule présence impressionne, provoque une frayeur. Ce visage de Bouddha tout en bajoues, ce *«tronc en demi lune sur des jambes courtes»*, comme il a été écrit, ce *mélange d'humour*, de jovialité, d'orgueil ; oui on a peur et on rit. Hitchcock est un amuseur... noir.

Frédéric Mitterrand communique une passion. Phrases courtes, style ordonné, plus souriant qu'auparavant, il a parlé, un brin pédagogique, de la façon dont Hitchcock approche du monde féminin (il aurait eu peur des femmes et n'en aurait aimé qu'une, la sienne).

On a revu, pêle-même, avec plaisir mais sans les titres, quelques séquences de films, dont la fameuse chute de la *fenêtre qu'explique* James Stewart (ce n'est pas lui qui tombait, c'est la caméra qui remontait), *Soupçon, les 39 Marches et Vertigo, ce «film romantique,* dit-il, *sur la réincarnation»*.

«Cinémas-cinémas» nous a fait revoir lui aussi quelques scènes mémorables, comme l'arrivée des oiseaux pendant que Tippi Hedren fume. Le magazine a mis davantage l'accent sur la technique, d'abord parce que le trio Boujut-Andreu-Ventura aime bien la «cuisine» (du cinéma) et qu'Hitchcock adorait en parler. Hitchcock expliquant comment il a créé la scène de la poursuite dans *la Mort aux trousses* (une interview réalisée par André Labarthe en 1965 et que le magazine avait déjà montrée) ; superbe moment encore, celui où Hitchcock, faisant passer un test à une comédienne, la provoque, suscitant les émotions sur son visage (ce document a été fourni par les Anglais). Du travail léché, ryhtmé par les bandes-annonces de quelques films, parcouru par une vibration, comme au cinéma.

CATHERINE HUMBLOT.

Vivez en vidéotransmission

De notre correspondant

Clermont-Ferrand. – En trois *heures de va-et-vient dans* les deux salles obscures ouvertes mercredi matin en plein centre ville, cent cinquante Clermontois, tout au plus, *sont venus vivre* comme jamais en Europe 1 grâce à la vidéotransmission. Le programme proposait en effet de la radio en image sur grand écran avec « Studio 1 » de Michel Drucker. En direct, entre l'heure du café crème et celle du blanc cassis, et gratuitement, on a vu aussi dans vingt-neuf autres salles du Massif Central le plus gentil animateur de France changer sa peau guindée de « Champs-Elysées » pour une apparence plus décontractée et moins révérencieuse aux côtés de Renaud, Jacques Belutin et quelques autres.

L'opération vidéotransmission *avance sûrement, réalisant* de jolis scores avec des rencontres sportives et des spectacles de variétés comme celui de l'Alcazar la semaine dernière. *Comme le dit un de ses promoteurs* « tout est test » depuis le coup d'envoi (*le Monde* du 25 mai 1983) et la logique de la vidéotransmission s'inscrit principalement en *direction de publics spécifiques*. C'est ainsi que la veille de cette collaboration avec Europe 1, l'écran transporta les fastes de l'exposition Raphaël au Grand Palais dans les yeux d'écoliers et d'amoureux de la peinture. Deux heures d'un passionnant dialogue puisque, à partir de trois des trente salles – Clermont-Ferrand, Vichy et Brive – le public eut la possibilité d'interroger les spécialistes présents en direct à Paris.

Quand il fut demandé en conclusion « voulez-vous qu'on recommence ? » des applaudissements crépitèrent. Réflexion d'une vidéospectatrice à la sortie : *« Formidable ! Je me dis que ça remplace avantageusement les guides qu'on achète quand on visite une exposition »*. Les prochains rendez-vous attestent de la diversité des programmes : après un récital Michel Berger, sont prévus un match de boxe et un spectacle de la Comédie-Française.

LLIBERT TARRAGO.

Au service des sports de TF 1

FRANÇOIS JANIN REMPLACÉ PAR JEAN-MICHEL LEULLIOT

François Janin, rédacteur en chef à TF 1, responsable du service des sports, a demandé un congé sans solde d'un an, qui lui a été immédiatement accordé par la présidence de la chaîne et qui a pris effet mercredi 1er février. Agé de quarante-huit ans, *François Janin a mené de front* une carrière dans la presse écrite, notamment au *Monde*, et dans l'audiovisuel public où il est entré en 1962. *Jean-Michel Leulliot, rédacteur en* chef adjoint, assurera son intérim.

Cette année sabbatique accordée au responsable des sports de TF 1 marquera sans doute une accalmie dans les relations de plus en plus tendues qui s'étaient instaurées entre François Janin et M. Bourges, le PDG de la chaîne. S'ils ne se font officiellement aucun grief professionnel, il semble que la volonté d'indépendance et le tempérament entier de François Janin se soient mal accordés au tempérament de son PDG, comme il l'a exprimé au cours d'une interview que publie *Télé 7 jours* cette semaine. L'animosité notoire entre les deux hommes peut faire douter d'un retour du journaliste à ses fonctions.

ACTION CONCERTÉE DE RADIOS LIBRES PROCHES DE L'OPPOSITION

A l'initiative de l'hebdomadaire *Magazine-Hebdo*, une vingtaine de radios locales privées de Paris et de province organisent désormais chaque mois un Forum des radios libres, au cours duquel est invitée une personnalité politique nationale. Cette interview est ensuite diffusée par chaque radio locale et, les principaux extraits publiés dans *Magazine-Hebdo*.

Avant de convier Mme Simone Veil, fin février, les promoteurs du *premier Forum des radios libres ont* reçu M. Jacques Chirac lundi 30 janvier. Les radios libres participant à ce Forum sont toutes proches *de l'opposition. Ce sont* : Radio-Baie-des-Anges (Nice), Radio-10 (Troyes), Radio-Capitole (Toulouse), RFM-2000 (Montpellier), *Radio-Télé-Alpes (Grenoble)*, Fréquence-47 (Agen), Metz-FM, Radio-Corsaire (Dunkerque), Radio-Chamalières, Radio-Pyrénées (Pau), *Radio-Service-Tour-Eiffel* (Paris), CVS (Versailles), Radio-Star (Marseille), Renaissance-FM (Angoulême), Radio-2000 (Dijon), Radio-Cap-d'Agde, Radio-Arc-en-Ciel (Marcq-en-Barœul), Radio-FM (Perpignan), Vallée-de-la-Seine (Rouen), Radio-Esterel (Fréjus) et Cadet-Roussel (Auxerre).

● *Un communiqué du CESP.* – Après la publication dans *le Monde* du 26 janvier des résultats d'une étude du CESP (Centre d'études des supports de publicité) sur l'audience des radios locales, celui-ci a précisé dans un communiqué : *« Les radios locales et leurs audiences constituent une réalité actuellement difficile à saisir. L'enquête nationale à l'origine des chiffres publiés n'est sans doute pas la meilleure technique pour y parvenir ; aussi d'autres recherches et expériences sous forme d'enquêtes locales et par d'autres méthodes sont en cours au CESP. Le dépouillement effectué sur les radios locales a donc un caractère strictement expérimental. Il est parfaitement imprudent d'en tirer des conclusions sérieuses et encore moins définitives. Ces résultats ne constituent donc qu'une étape partielle et provisoire d'une recherche en cours. »*

Jeudi 2 février

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Feuilleton : La chambre des dames.
D'après le roman de J. Bourin, adaptation F. Verny, réalisation Y. Andrei, avec H. Virlojeux, M. Vlady.
Plus de dix ans ont passé, mais Etienne pense toujours à Mathilde malgré leur séparation.

21 h 35 L'enjeu.
Magazine économique de F. de Closets, E. de La Taille et A. Weiller.
On trouvera dorénavant régulièrement – le premier jeudi de chaque mois – autour de 21 h 30 cet excellent magazine, qui traite de l'économie sous toutes ses formes. Cette semaine : la griffe de la fortune ; Roger Godino, chercheur d'or blanc ; Hollande, les fonctionnaires au pain sec ; quand les immigrés réussissent ; ardoises, le match France-Espagne ; les caricatures.

22 h 50 Histoires naturelles : La passion du sandre.
Emission d'E. Lalou, I. Barrère et J.-P. Fleury.
Un poisson chasseur venu de Hongrie : le sandre.

23 h 30 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Série : Marco Polo.
De D. Butler, V. Lavella et G. Montaldo. Avec K. Marshall, A. Picolo, T. Vogel...
Dixième épisode d'un feuilleton qui se situe dans le Japon ancien. Complots, enlèvements, aventures.

21 h 30 Résistences.
Magazine des droits de l'homme, de Bernard Langlois.
Quatre ans de résistance en Afghanistan (un document tourné à 15 kilomètres de la frontière soviétique, une rétrospective de quatre ans de guérilla et un reportage sur un camp au Pakistan). Salvador (les aveux d'un tortionnaire). Argentine (à l'heure où s'établit publiquement le bilan de la dictature militaire). Philippines (le régime de Marcos menacé de l'intérieur). Opération Handicap international (le travail d'une association française dans les camps de réfugiés de Thaïlande). Coup de colère de Jean-François Kahn.

22 h 45 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Cinéma 16 : la Fête.
Scénario E. Le Hung. Adapt. J. Jaquine. Réal. E. Le Hung. Avec E. Bouix, D. Sauvegrain.
De l'hôpital où elle affronte la mort, Zita écrit à son mari Antoine. Ses lettres forment un contrepoint à l'aventure qu'Antoine noue avec une autre femme dans l'effervescence d'une fête. Aventure sans lendemain, celle-ci repartira avec son fiancé. Confrontation de morales, de personnages, de milieux différents.

22 h Journal.

22 h 20 Parole de régions.
Ambitions, projets de FR 3 Rhône-Alpes-Auvergne.

22 h 30 Prélude à la nuit.
Quatuor en la mineur, de F. Schubert, par le Quatuor Bartholdy.

FR 3 PARIS ILE-DE-FRANCE

17 h 5 Dans les mains du magicien.
17 h 12 Bilitis au bar oriental.
17 h 27 Pierre Luccin raconte : Le petit drôle.
17 h 40 Nom de famille : Malakoff.
18 h 8 Feuilleton : Dynasty.
18 h 55 Gil et Julie.
19 h Informations.
19 h 35 Bois d'ébène.
19 h 50 Dessin animé : Le Tour du monde en quatre-vingts jours.

FRANCE-CULTURE

20 h Nouveau répertoire dramatique : *Portrait de famille*, de D. Bonal ; avec R. Salik, R. Leduc, C. Arditi.
22 h 30 Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

20 h Concert (en direct du Théâtre des Champs-Elysées) : *le Roi malgré lui* de Chabrier, par le Nouvel Orchestre philharmonique et les chœurs de Radio-France, dir. C. Dutoit, chef des chœurs, J. Jouineau, chef de chant, M. Paubon...
23 h Fréquence de nuit : Corps, accords.

Vendredi 3 février

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

11 h 30 Vision plus.
12 h Le rendez-vous d'Annik.
12 h 30 Atout cœur.
13 h Journal.
14 h Série : Jo Gaillard.
14 h 40 Temps libre.
Un nouveau magazine des loisirs peaufiné par Jean-Claude Narcy. Du sport au cinéma, en passant par le théâtre et autres idées parfois insolites.

16 h 40 Destination... France ou d'un département à l'autre.
Nouvelle série encore, proposée par Yves Gautier, Christian Duroc et François Saint-Félix. Pour mieux connaître les mille et une ressources touristiques et humaines des quelque cent départements français. Aujourd'hui le Vaucluse.

17 h 5 Croque-vacances.
Dessins animés, bricolage, infos-magazine, divertissement folklorique. (Spécial Mexique).

18 h Feuilleton : Le neveu d'Amérique.
18 h 15 Le village dans les nuages.
18 h 40 Variétoscope.
18 h 55 7 heures moins 5.
19 h Météo première.
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 40 Jeu : Les petits drôles.
20 h Journal.
20 h 35 Variétés : Porte-bonheur.
Emission de P. Sabatier.
Avec Sylvie Vartan, Bonnie Tyler, Nana Mouskouri, Gilbert Bécaud, Daniel Balavoine, Alice Dona, la Compagnie créole, Dani Tell.

21 h 50 Désirs de femmes : Un désir nommé Célia.
Émission proposée par C. Castagnot et C. Djidou.
Célia, c'est l'enfant attendue et l'histoire morne d'une grossesse, relevée d'une saynète macabre. On attendait mieux.

22 h 45 Branchés-musique : 22, v'la le rock.
Réalisation F. Lords.
John Lennon au Madison Square Garden. Mink Deville au Balajo. Séquence hard rock : Clémentine.

23 h 25 Journal et cinq jours en Bourse.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 ANTIOPE.
12 h Journal (et à 12 h 45).
12 h 10 Jeu : l'Académie des neuf.
13 h 35 Feuilleton : Les amours romantiques.
13 h 50 Aujourd'hui la vie : l'actualité.
14 h 55 Série : Têtes brûlées.
15 h 45 Reprise : Lire c'est vivre.
Pierrot mon ami, de R. Quéneau (diff. le 17 janvier).

16 h 40 Itinéraires.
De Sophie Richard.
Femmes et enfants d'Afrique.

17 h 45 Récré A2.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
Demi-finale.
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 40 Le théâtre de Bouvard.
20 h Journal.
20 h 35 Série : Guérilla ou les désastres de la guerre.
De J. Semprun, R. Azcona, E. Chamorro, réal. M. Camus.
En 1808, Napoléon installe sur le trône d'Espagne son frère Joseph Bonaparte. Le peuple de Madrid se soulève ; un simple paysan, Juan Martin, prend la tête de la guérilla, l'insurrection gagne, dégénérant en atrocités réciproques tandis que Goya dresse un panorama saisissant des « tristes pressentiments de ce qui doit arriver ». Une coproduction ambitieuse, un peu lourde.

21 h 35 Apostrophes.
Magazine littéraire de B. Pivot.
Sur le thème : Racines, sont invités : Eugen Weber (*la Fin des terroirs*), Marguerite Lecat (*Quand les laboureurs courtisaient la terre*), Michel Ragon (*les Mouchoirs rouges de Cholet*), Nicolas Werth (*la Vie quotidienne des paysans russes, de la révolution à la collectivisation*), avec Jean Malaurie, pour le *Vinaigre et le fiel, la vie d'une paysanne hongroise*, par Margit Gari.

22 h 50 Journal.

23 h Ciné-club : Les Dames du bois de Boulogne.
Film français de R. Bresson (1944), avec P. Bernard, M. Casarès, E. Labourdette, L. Bogaert, J. Marchat (N. Rediffusion).
Son amant s'étant détaché d'elle, une femme, pour se venger, lui fait rencontrer une jeune fille qui a mené une vie galante et qu'elle tient sous sa dépendance. Il en tombe amoureux et veut l'épouser. Sur un argument emprunté à Diderot et « modernisé », l'admirable analyse de la passion, de la jalousie, d'une machination. L'écriture cinématographique, austère, de Bresson allait vers une tragédie qui fut, à sa sortie, incomprise. Le temps lui a rendu justice.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

17 h Télévision régionale.
Programmes autonomes des douze régions.
19 h 55 Dessin animé : Inspecteur Gadget.
20 h 5 Jeux.
20 h 30 D'accord, pas d'accord.
Magazine de l'INC.
20 h 35 Vendredi : les Français d'abord.
Magazine d'A. Campana.
Renaud Delourme et Dominique Naspleзes sont allés dans une rue du vingtième arrondissement – là où vivent beaucoup d'immigrés, en majorité des Algériens – ils les ont filmés eux et des Français dans leur vie quotidienne, parlant de la cohabitation difficile, de l'insécurité, du racisme. Un jour ordinaire du début de l'année 1984. Ils ont également interviewé M. Jean-Marie Le Pen, dont le score aux dernières élections a été particulièrement important.

21 h 30 Variétés : Laissez passer la chanson.
Une émission de Pascal Sevran.
Une nouvelle série, une réponse souriante, paraît-il, aux « Enfants du rock », loin du show-business, ouverte aux chanteurs connus et à ceux qui ne le sont pas, au rock, au tango et à la « qualité française ». C'est filmé en décor hyperréaliste par Jacques Audoir.

22 h 25 Journal.
22 h 45 Parole de régions.
Ambitions, projets de FR 3 Rhône-Alpes-Auvergne. Sur le thème de la montagne, « Silicone Valley » à la française.
22 h 55 Prélude à la nuit.
Duo no 1 pour violon et alto *de Mozart, par H. Le Floch et B. Pasquier.*

FR 3 PARIS ILE-DE-FRANCE

17 h 5 Dans les mains du magicien.
17 h 12 La voix (l'origine du chant choral).
17 h 22 Monsieur l'ordinateur
(no 5 : écriture d'un programme).
17 h 35 Thalassa (reprise).
18 h Magazine du rock : Rocking chair.
18 h 30 Paris impromptu : Bercy.
Un reportage sur le centre omnisports de Bercy, son architecture, 12 000 mètres carrés d'herbe recouvrent la salle, un monument de forme pyramidale conçu pour accueillir 17 000 spectateurs.
18 h 55 Gil et Julie.
19 h Informations.
19 h 35 Bois d'ébène.
19 h 50 Dessin animé : Le tour du monde en quatre-vingts jours.

FRANCE-CULTURE

12 h 5 Agora.
12 h 45 Panorama.
14 h Sons.
14 h 5 Un livre, des voix : « *Nuit des temps* » de Norman Mailer.
14 h 47 Les après-midi de France-Culture : les inconnus de l'histoire (Nicolas Desmarets, le plus brillant des colbertistes).
18 h 30 Feuilleton : les Ethiopiques.
19 h Actualités magazine.
19 h 30 Les grandes avenues de la science moderne : les variations du champ magnétique terrestre.
20 h Les « Public Schools » anglaises.
21 h 30 Musique : Black and Blue, avec P. Carles et B. Loupias.
22 h 30 Nuits magnétiques : arrêts fréquents.

FRANCE-MUSIQUE

12 h Actualité lyrique.
12 h 35 Jazz s'il vous plaît.
13 h Avis de recherche : Klemperer.
13 h 30 *Jeunes solistes* : œuvres de Singelée, Weill, Bernaud, par le Quatuor de saxophones J.-Y. Fourmeau.
14 h Equivalences : Vierné, Litaize.
14 h 30 Les enfants d'Orphée.
15 h D'une oreille l'autre : œuvres de Haydn, Couperin, Florentz, Schubert, Beethoven.
17 h 5 Repères contemporains : E. Sikora, L. Kubik.
18 h L'imprévu.
19 h 5 Musique ancienne : œuvres de Lechner, Sweelink, Schütz, Monteverdi, *par le Chœur de chambre* W. von der Vogelweide.
20 h Jazz : le clavier bien tempéré.
20 h 20 Concert : *Ma mère l'Oye, Concerto pour piano et orchestre*, de Ravel, *Six épigraphes antiques, la Mer*, de Debussy par le Nouvel Orchestre philharmonique, dir. A. Jordan, sol. J.-P. Collard, piano.
22 h 15 Fréquence de nuit : Haendel - Hindemith ; à 23 h 10, le corps et l'esprit.

ANNONCES CLASSÉES

	La ligne*	La ligne T.T.C
OFFRES D'EMPLOI	83,00	98,44
DEMANDES D'EMPLOI	25,00	29,65
IMMOBILIER	56,00	66,42
AUTOMOBILES	56,00	66,42
AGENDA	56,00	66,42
PROP. COMM. CAPITAUX	164,00	194,50

ANNONCES ENCADRÉES	La lmm/col.*	La mm/col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	47,00	55,74
DEMANDES D'EMPLOI	14,00	16,60
IMMOBILIER	36,00	42,70
AUTOMOBILES	36,00	42,70
AGENDA	36,00	42,70

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.

OFFRES D'EMPLOIS

Assistante Direction Commerciale.
La Société de Semences TOURNEUR Frères à COULOMMIERS, 77120, recherche, pour assister la Direction Commerciale et en assurer le secrétariat, une assistante ayant reçu une formation commerciale en plus du BAC. Cette personne est confirmée et possède parfaitement les techniques de secrétariat. La Société disposant d'un réseau de représentants en culture, une expérience du milieu agricole serait appréciée.
Le poste est à Coulommiers.
Envoyer curriculum vitae, lettre manuscrite et prétentions 64, rue Général-Leclerc.

Ecole banlieue Ouest Paris cherche
PROF. D'ÉCONOMIE
6 heures par semaine.
Ecrire sous le n° T 044.185 M
RÉGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

INSTITUT SUP. 10e recherche
PROFS MATHS
(Génér./Financière) de 5 à 15 h hebdo, lundi, mardi, mercr., jeudi, exp. exigée, disp. de suite. 246-41-40.

Bureau d'Etudes en édition et impression cherche
CORRECTEUR
(débutant ou expérimenté) avec connaissance maquette et fabrication.
Env. C.V. et prétentions à RÉGIE-PRESSE sous n° T 044.166 M
85 bis, r. Réaumur, Paris 2e.

Groupe médical, proche banlieue sud, recherche Secrétaire médicale diplômée et confirmée. Poste temps plein.
Adr. lettre manuscrite et C.V.

Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple de l'Agglomération Nantaise (S.I.M.A.N.)
recherche
SECRÉTAIRE GÉNÉRAL
Catégorie des villes de 150.000 à 400.000 habitants.
Candidatures avec curriculum vitae à faire parvenir à M. le Président du S.I.M.A.N., SIGMA 2000, 5, boulevard Vincent-Gâche, *44200 NANTES.*
avant le 15 février 1984 dernier délai.

secrétaires

CABINET D'EXPERTISE « BATIMENT »
rech. pour travail tps partiel UNE SECRÉTAIRE pour rédaction des rapports sur machine à traitement de texte Hermès TT51 avec tenue et suivi des dossiers.
Néc. moyen de transp. pers.
Letourneur, 6, rue de la Forêt 78750 Mareil-Marly.
Adresser candidature avec C.V.

MAISON D'ÉDITION INTERNATIONALE *recherche*
SECRÉTAIRE STÉNO-DACTYLO
Langue maternelle anglaise, bonne connaissance français.
Adresser C.V. et prétentions sous n° T 044.205 M Régie-Presse
85 bis, r. Réaumur, Paris 2e.

automobiles

ventes

de 5 à 7 C.V.

AUDI 100 AVANT CD
5 cv Diesel, 7 cv, mod. 1982, 1re main, 80.000 km. 62.000 F. Prix T.T.C. Crédit poss. 100 %, 48 mois. M. MERLE. T. (6) 909-52-28, ap. 20 h.

PEUGEOT 305 GL, année 1982, 69.000 km. Prix : 24.000 F. Tél. : 060-66-32, ap. 18 h.

de 8 à 11 C.V.

CITROEN CX 2500 Diesel, modèle 1981, 60.000 km. Prix : 48.000 F
M. ARGUEL. T. 425-16-88, après 19 heures.

travaux à façon

REDACTRICE TECHN./TECHN-COM.
Rég. S./O. Paris, rédig. rappts d'ét., notices (électron, espace) gestion doc., mémorisat. sur disq. soupl. et présent. suiv. demande. Tél. (6) 010-77-47.

propositions diverses

L'Etat offre des emplois *stables, bien rémunérés,* à toutes et à tous avec ou sans diplôme. Demandez une documentation sur notre revue spécialisée FRANCE CARRIÈRES (C 16) B.P. 402-09 PARIS.

Les possibilités d'emplois à l'ÉTRANGER sont nombreuses et variées. Demandez une documentation sur la revue spécialisée MIGRATIONS (LM) *B.P. 291-09 PARIS.*

emplois régionaux

A.F.P.A.
Le Centre Pédagogique et Technique de l'A.F.P.A. à METZ
recrute
UN FORMATEUR
Son profil :
- Diplôme de 3e cycle en Sciences humaines.
- Formation et expériences dans les domaines suivants :
  - *processus d'acquisition des connaissances ;*
  - les relations humaines et le fonctionnement des groupes.
- Expérience dans le domaine de la formation.

Ses missions :
1. – *Etude de besoins, conception et animation de sessions* de formation et de perfectionnement pour formateurs de l'A.F.P.A. ou personnels d'entreprises.
2. – Participation à des études psychopédagogiques, à des interventions et à des groupes de travail pluridisciplinaires dans le cadre de la Formation Professionnelle des Adultes.

Envoyer C.V. détaillé à :
A.F.P.A. – C.P.T.A.
29, rue Pierre-Boileau
B.P. 2050
57051 METZ CEDEX.

CNRS
recrute
1 INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN (GDES ÉCOLES ENSI)
– Connaissances microprocesseurs indispensables.
– Animation d'une petite équipe.
LIEU DE TRAVAIL POITIERS
Poste à pourvoir immédiatement.
Envoyer C.V. à :
LABORATOIRE D'ÉNERGÉTIQUE SOLAIRE
40, AVENUE DU *RECTEUR-PINEAU*
86022 POITIERS CEDEX.

VILLE DE ROANNE
49.600 habitants
recrute
pour son service information,
UN (E) ATTACHÉ (E) DE PRESSE
(diplômé (e) d'une Ecole de journalisme)
Curriculum vitae à adresser à M. le Maire, Hôtel de Ville de ROANNE 42328 ROANNE CEDEX
avant le 15 février 1984.

LA MAISON DE LA CULTURE DU HAVRE recherche
RESPONSABLE DE L'INFORMATION DIRECTEUR DE L'ACCUEIL
Responsable de conception et réalisation toute information, relations av. presse a/v, écrite. Responsable accueil public, artistes, dirige équipe de 20.
Adresser C.V. d'urgence à Directeur M.C.H.
ESPACE OSCAR NIEMEYER
B.P. 1106
76063 LE HAVRE CEDEX.

Constructeur Automobile recherche
INSPECTEUR DES VENTES
Secteur PROVINCE.
Grande disponibilité. Libre de suite. Avec voiture.
Fixe important + % + frais de route.
Ecrire avec C.V. et *références s/réf.* 3775/M à SWEERTS 9, rue du Delta, 75009 PARIS, qui transmettra.



emplois internationaux
(et départements d'Outre Mer)

Clinical Development Specialist X-Ray

International General Electric Company is one of the leading manufacturers of medical diagnostic equipment.
Due to our continuing expansion in a growing market place, we are now looking for a Clinical Development Specialist to undertake customer training in the use of sophisticated vascular equipment and digital subtraction angiographic systems also to assist in publishing papers and organising symposia on clinical findings.
The successful candidate will, of course, hold the Diploma of the College of Radiographers and also have extensive experience in the operation of vascular X-Ray systems.
Although this position is based in Frankfurt/West Germany, the successful candidate will spend extended periods away from the office, travelling throughout Europe with some overseas travel. A knowledge of English is a must.
An attractive salary, reflecting the importance of the position will be supported by an excellent benefits package. Please write to

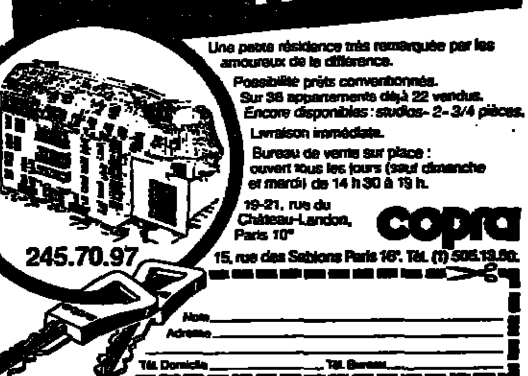
GENERAL ELECTRIC - DEUTSCHLAND
Medical Systems Europe
Attn.: Mr. Jürgen Geisler

Praunheimer Landstraße 50
6000 Frankfurt/Main 90
BRD




L'immobilier

appartements ventes





Une petite résidence très remarquée par les amoureux de la différence.
Possibilité prêts conventionnés.
Sur 38 appartements déjà 22 vendus.
Encore disponibles : studios - 2 - 3/4 pièces.
Livraison immédiate.
Bureau de vente sur place : ouvert tous les jours (sauf dimanche et mardi) de 14 h 30 à 19 h.
19-21, rue du Château-Landon, Paris 10e
245.70.97
copra
15, rue des Sablons Paris 16e. Tél. (1) 505.19.50.
Nom ______
Adresse ______
Tél. Domicile ______ Tél. Bureau ______

1er arrdt

HALLES
ZONE PIÉTONNE IMMEUBLE RÉNOVÉ
STUDIOS
AMÉNAGÉS OU NON
EXCEPTIONNEL : 240.000 F possib. crédit. Me voir : jeudi, vendredi 14 h à 18 h 8, r. GRANDE-TRUANDERIE.

LOUVRE. exceptionnel duplex 75 m², prestation luxueuse sur mesure, terrasse sur Paris. Px *élevé justifié.* 347-57-07.

3e arrdt

MARAIS ARCHIVES
2 à 5 P. dans SUPERBE HOTEL XVIIe rénové, jardin « à la Française », parking. SIGEDIM 296-63-33.

5e arrdt

RUE SAINT-JACQUES imm. pierre de taille, ascenseur beau 3 pces, entr., cuis., bain. A SAISIR. 634-13-18.

MONGE
STUDIO ET 2 PIÈCES LUXUEUSEMENT RÉNOVÉS PRESTATIONS 1er ORDRE GARBI — 567-22-88.

NEUF IMMEUBLE TRÈS GRAND LUXE
RESTE 9 APPARTS de 3, 4 et 5 PCES et un DUPLEX-TERRASSES
Livraison immédiate
JARDIN PLANTES
1 et 3, RUE POLIVEAU
à partir de *15.000 F le m²*
Ferme et définif
APPARTEMENT TÉMOIN
Tous les jours de 14 h à 19 h.
Sauf mercredi et dimanche.
A.W.I. - Tél. : 267-37-37.

Marais, partic. vend de immeuble anc. appartement entièrement rénové, 3 pces, cuis., s. de bains, w.-c., 84 m² + ter*rasse ensoleillée 22 m², calme,* possibilité parking. 1.200.000 F. T. 278-68-98.

CLAUDE BERNARD, imm. p. de taille, 4 P., dernier ét., asc., soleil. 865.000 F. 322-61-35.

6e arrdt

170 m², caract. 354-42-70
PROXIMITÉ SEINE
Étage élevé, asc., travaux.

VAVIN 327-82-40
pptaire vd 2 et 3 P. refait nf, bel. prestat., soir. 828-72-71.

ODÉON. Imm. 17e s. rénové, 3e, asc. Beau living s/rue, 2 chambres, 2 bains s/cour. 13.000 F le m². — 296-58-88.

7e arrdt

AV. LA BOURDONNAIS DUPLEX, 6 P., 200 m², 7e, park. GDES TERRASSES. 624-93-33.

9e arrdt

BEAU 9e - 2 P.
Refait neuf, imm. PDT, ASC. 340.000 F. 543-88-60.

10e arrdt

PARIS-10e
Vaste 3 P., tt cft, 80 m² *cuis. équipée, imm. pierre* de t. bourgeois. 650.000 F.
LERMS 355-58-88.

11e arrdt

MARAIS (PRÈS)
BEAU 4 P., 112 m², balcon Sud-Ouest, chbre de service. M.B.I. Tél. 252-37-87.

RÉPUBLIQUE, 3e étage petit appt, 2 P., entrée, cuis. 168.000 F. — 587-70-08.

VUE DÉGAGÉE
3 PIÈCES — 380.000 F.
CALME. Pptaire : 587-33-34.

12e arrdt

A vendre, Paris, Daumesnil, refait neuf, 2 pièces, sur rue et cour. Charges, 200 F. Prix : 340.000 F. Poss. crédit. Tél. : 371-09-59.

Pierre de taille ravalé, asc. Plusieurs 2 P., tout confort. Vendr. 13/17 h, sam. 10/17 h. 17, BOUL. DE REUILLY.

REUILLY-DIDEROT, sup. 2 P., caractère, dble expo., imm. ravalé. 260.000 F. 347-57-07.

13e arrdt

ARAGO 2 P., tt cft, plein sud sans vis-à-vis
Px 425.000 F. 325-97-16.

RUE REGNAULT, imm. 1984, 5 P., 135 m² + terrasse 80 m², 7e dern. ét. 589-49-34.

14e arrdt

MAINE ALÉSIA
LUMINEUX et VASTE 3 P. conft, 730.000 F. 577-96-86.

PRÈS ALÉSIA - 3 P.
Balc. *Bel imm., 5e ét., asc.,* occupé. Libérable. 320.000 F. 543-88-60.

PROX. PARC MONTSOURIS
Av. de l'Amiral-Mouchez imm. récent, beau 3 P., tt cft, impeccable, plein soleil, sur jardin. 675.000 F.
NOTAIRE 501-54-30
LE MATIN.

15e arrdt

Près Hôpital St-Joseph, 2 P., 33 m², très calme. 275.000 F. (6) 423-84-79, ap. 19 h.

Me BALARD, imm. pierre de t. briques, ravalé, liv. + chambre tt cft, chf. cent. A rafraîchir. Px intéressant. 634-13-18.

LECOURBE GAMMA Imm. brique, CHARMANT 2 P. CFT. 399.000 F. 577-96-86.

CECOGI CONSTRUIT
329, RUE LECOURBE
IMMEUBLE GD STANDING
STUDIO, 2, 3 PIÈCES
Studio .... 435.500 F
2 p. à part. de .... 690.900 F
3 p. à part. de .... 912.700 F
LIVRAISON IMMÉDIATE.
Bureau de vente ouvert.
— Du mardi au vendredi, de 14 h à 19 h.
— Samedi de 11 h à 18 h.
T. : 575-82-78 ou 557-82-56.

PONT MIRABEAU, imm. 1930 stand., 5e ét., vue panoramique sur Seine, séj. dble. 2 chbres, tt cft. Prix 1.300.000 F.
NOTAIRE 501-54-30
LE MATIN.

Me LOURMEL, RUE LEBLANC imm. récent, 6e ét., dble liv. + chbre, tt cft, park. en ss-sol. Prix 828.000 F.
NOTAIRE 501-54-30
LE MATIN.

FELIX-FAURE, 2 P.
calme. 300.000 F. 567-60-78.

16e arrdt

MAIRIE XVIe
Voie calme, grande classe *en duplex, rez-de-ch. et 1 ét.* Prof. lib. 282 m², impeccable. EXCLUSIVITÉ PERDRIX. 164-17-02.

18e arrdt

BUTTE MONTMARTRE
7e ÉT., VUE IMPRENABLE
70 m² SÉJOUR + CHAMBRE
PRESTATIONS LUXUEUSES.
GARBI. 567-22-88.

MAIRIE DU 18e
Imm. pierre de taille soigneusement rénové, proposons PLUSIEURS MODÈLES de 2 P. dont certains à rénover *de 34 m² à 42 m²* et de 141.000 F à 284.130 F. Prêts P.A.P. possible. EGETIM 562-52-22.

CECOGI CONSTRUIT
Résidence « Mairie du 18e »
53, RUE DU SIMPLON
23 APPTS DE STANDING
STUDIO, 2, 3 P., PARK.
Studio à partir .. 319.100 F
2 P. à partir ..... 459.300 F
3 P. à partir ..... 682.000 F
Renseignements : 575-82-78.

RUE CUSTINE, bel imm. ancien, 2 P., tt cft. 129.000 F. Immo Marcadet. 252-01-82.

MAIRIE 18e 3 pces tt cft 365.000 F.
Immo Marcadet. 252-01-82.

20e arrdt

A vendre, Paris, Gambetta, 3 pièces, tt cft, 52 m², 4e ét. Tr. ensol. Prix : 350.000 F. Tél. : 371-09-53.

78-Yvelines

LE VÉSINET
de particulier à particulier dans immeuble tout confort, 4e étage avec ascenseur, séjour, 1 chambre, cuisine, salle de bains, balcon, parking sous-sol.
Prix : 435.000 F.
Téléphone : 952-19-95.

91 - Essonne

91 VERRIÈRES-LE-BUISSON 14 km Paris, part. vend dans résidence standing « Les Gros Chênes » appart. 80 m² + 20 m² terrasse jardinière, sur jardin, sans aucun vis-à-vis. Séjour 30 m², 2 chambres, sal. de bns, cuis. + coin repas + cellier. Ts comm., écoles, C.E.S., bus à prox., RER à 2 km (25 mn Châtelet).
Prix : 595.000 F.
Tél. : 920-68-89 apr. 18 h, ou 014-45-58.

92 Hauts-de-Seine

Me Bourg-la-Reine, neuf, stand., beau séj. + 2 chbres, park., urgent, 600.000 F, frais réduits. — 547-62-62.

Boulogne, près Molitor, 240 m² *en atelier d'artiste, ds jardin* grand charme. 644-98-07.

Province

LA CIOTAT
F 3 de imm. prox. plages. Prix : 320.000 F.
Ecrire VERGEZ, B.P. 349, PAPEETE, TAHITI.

Part. vd appt Saint-Laurent-du-Var, grand standing, 3 P., vue panoramique, calme, ensoleillé, grande terrasse, barbecue. Prix 900.000 F. *Téléphone :* 16 (93) 20-04-38.

appartements achats

JE RECHERCHE
A LA DEMANDE DE CLIENTS SÉRIEUX ET SOLVABLES
Appartements et Maisons bien placés dans Paris
Classique ou original
ESTIMATION GRATUITE PRÉALABLE A TTE VENTE
SERGE KAYSER. 329-60-60.

Jean FEUILLADE, 54, av. de La Motte-Picquet, 15e. 566-00-75. Paie comptant, 15e-7e arrts, APPARTEMENTS grandes surfaces et IMMEUBLES. MÊME OCCUPÉS.

STÉ BARDOT IMMOBILIER
98 bis, bd Latour, Maubourg (7e)
T. 705-45-55 rch. URGENT
Gds APPTS ds imm. de qual.

GROUPE DORESSAY
RECH. POUR AMBASSADE
— HOTEL PARTICULIER.
— APPTS de 5 à 8 P.
— PIED A TERRE.
624-93-33.

constructions neuves

VOTRE RÊVE
EN PROVENCE (LUBERON)
UN MAS à votre idée réalisé par des artisans régionaux à des prix compétitifs.
Devis et documentation *gratuite sur demande.*
MAISONS DOHEM
Le Louvier - 04110 STE-CROIX A LAUZE. Tél. (92) 76-46-16.

locations non meublées offres

Paris

LES PARTICULIERS ont des LOGEMENTS A LOUER
Nombreuses LOCATIONS
Garanties disponibles
OFFICE DES LOCATAIRES
Téléphone : 296-58-46.

Métro Dupleix, sans agence, 2 P., ensoleillé, cuis., s.de b. Tél., cave, 4e étage, asc. 2767 F CC. Libre 15 mars. T. 577-19-52, ap. 18 h 30.

locations non meublées demandes

Paris

Pour Cadres et Personnel IMPORTANTE SOCIÉTÉ INFORMATIQUE rech. Divers appts ttes catégories Villas. Paris. Banlieue. 504-48-21, p. 24.

Part. à part., cher. 2 pièces, loyer maximum : 2.000 F. Tél. : 285-42-26 de 9 h à 18 h. M. GARCIA.

Région parisienne

Etude cherche pour CADRES villas, pav., ttes banl. Loyer garanti. 10.000 F. 283-57-02.

Urgent, rech. appart. 5/6 pièces, proche banlieue. Faire offre. 781-89-68.

locations meublées demandes

Paris

SERVICE AMBASSADE
Pour cadres mutés Paris rech. du STUDIO au 5 P. LOYERS GARANTIS par Stés ou Ambassades. 285-11-08.

viagers

Pte d'Asnières, bel imm. 1934, 2 P., tt cft, cave, soleil, loyer pour acquéreur. 900 F. 3e. Asc. Px : 85.000 + 600 F. Viagers F.-Cruz. 266-19-00.

MARAIS ST-PAUL, appart. 2 P., 125.000 + rente 1.900. Occupé. LODEL. 355-00-44.

FONCIAL VIAGERS
19, BD MALESHERBES, 8e
266-32-35. Spécialiste. 44 ans d'expérience, étude gratuite discrète, rente INDEXÉE.

immobilier information

ANCIENS, NEUFS
DU STUDIO AU 6 PIÈCES
SÉLECTION GRATUITE PAR ORDINATEUR
Appeler ou écrire :
Centre d'information FNAIM DE *Paris Ile-de-France*
LA MAISON DE L'IMMOBILIER
27 bis, avenue de Villiers
75017 PARIS — 227-44-44.

pavillons

CHENNEVIÈRES-S-MARNE 94 PAVILLON zone résidentielle, exposé sud. Disponible. Rez-de-chaussée : séjour 32 m², chambre, grande cuisine, penderie, salle de bains, w.-c. Etage : 3 chambres, cabinet de toilette, placard, soupente aménageable, placard. Grenier. Sous-sol : chaufferie fuel, cave, débarras. *Jardin, terrain 290 m².* Prix : 685.000 F. Particulier à particulier. Téléphone : 576-91-73.

PAVILLONS
JUSQU'A 120 KM DE PARIS
SÉLECTION GRATUITE PAR ORDINATEUR
Appeler ou écrire :
Centre d'information FNAIM de Paris Ile-de-France
LA MAISON DE L'IMMOBILIER
27 bis, avenue de Villiers
75017 Paris - T. 227-44-44.

Pavillon récent 1974, type F 4 + 2 garages sur 2.500 m², *1 h 30 de PARIS,* porte Sologne (étangs, bois). Prix 280.000 F. *Téléphone :* 16 (46) 42-08-32.

Part. vend à Magny-en-Vexin (95) pav. F 5 + garage s/sol total, cuis. équipée, cheminée, jardinet. Px 450.000 F. 467-18-36, à part. de 19 h.

villas

URGENT
CAUSE SÉPARATION
Pont de Suresnes proche BOIS DE BOULOGNE quartier résidentiel vend VILLA S/JARDIN PAYSAGÉ clos de murs
Réception, salon bibliothèque, séj., cuis., 4 chbres + dressing, bains, w.-c. Garage, cave, dépendances.
AFFAIRE TRÈS RARE
PRIX JUSTIFIÉ
traite avec 150.000 F cpt le crédit caisse épargne.
16 (38) 92-72-32
et après 20 heures
16 (38) 96-22-29.

Vd CAP D'AIL (06) sur 1.200 m² Vue mer, villa 150 m² + 2 pavillons. (1) 321-62-70.

propriétés

SOLOGNE
A VENDRE
BONS TERRITOIRES DE *CHASSE de superficie variable,* avec ou sans étangs et bâtiments. Ecr. n° 202.093 à AGENCE HAVAS, B.P. 1519 45005 ORLÉANS CEDEX.

Part. vend propriété, Saint-Cézaire-S/Siagne, 10 P., gd stand., tennis, piscine. 2.300.000 F. 16 (93) 20-04-38.

LOIRET
160 km de Paris, vend
- UNE MAISON DE MAITRE, 6 P., cuis., s. de bns, ds bourg, ts commerces, tt cft, *sur* 1.500 m² de terrain clos. 580.000 F.
- FERME RESTAURÉE, 6 p., cuis., 2 s. de bns, tt cft, sur 2 ha clos (pce d'eau + dépend.). 600.000 F. Tél. (16-86) 26-62-57.

domaines

Achète
PROPRIÉTÉ DE CHASSE SOLOGNE
Ecrire N° 202.089 à : ORLET, av. Charles-de-Gaulle, 92200 NEUILLY-S/SEINE.

hôtels particuliers

NEUILLY, près BOIS DE BOULOGNE, superbe hôtel partic., 9 P., travx. Magnifique jardin, gar. + appt gardien. DORESSAY — 624-93-33.

bureaux

Locations

VOTRE SIÈGE SOCIAL
Constitution de sociétés et tous services. 355-17-50.

BURX. 246-72-72.

locaux commerciaux

Ventes

PANTHÉON
AFFAIRE A SAISIR
local dial TTE PPTÉ
270 m² ENVIRON
PLACEMENT EXCEPTIONNEL
URGENT 634-13-18.

fonds de commerce

Ventes

Départ retraite je vends librairie anc. et mod. Ve arrdt. Prix mod. Tél. 326-00-42 (11-19 h)

Xe ARRDT cède cause maladie
STÉ COMMERCIALE
beau bail petit loyer, activité ne nécessitant aucune spécialisat. Renseignements 647-40-44.

ANNONCES CLASSÉES TÉLÉPHONÉES
296-15-01

DEMANDES D'EMPLOIS

Directeur des Relations Humaines
Ingénieur + Doctorat 3e cycle Relations Sociales cherche un
PATRON
pour adapter les hommes au développement de son entreprise et l'aider dans ses problèmes de relations humaines.
J'ai des idées, l'expérience et le tonus d'un sportif de 50 ans habitué aux décisions.
Merci d'écrire sous référence M à
Michel Bourdeaux - 13 rue Jules Simon
75015 Paris - qui transmettra

Cherche 1er EMPLOI.
Téléphone : 780-55-94 entre 11 h et 14 h.
Disponible pour déplacements fréquents.

Esthéticienne débutante ch. emploi Paris, région parisienne Ecr. s/n° 6.572 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, *5, rue des Italiens, 75009 Paris.*

F., 49 ans, connaissances et exp. vte immobilier et art. ch. travail à temps partiel ou complet, antiquaire, galerie d'art. Tél. : 983-62-13.

Photographe, trentaine, les chômage, cherche place même coursier.
Ecr. s/n° 7.445 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

J.F. 20 a., bac + 2 lettres et rang. projet BP librairie cherche emploi librairie. 223-36-82.

Le Monde

économie

Nissan va assembler 24 000 automobiles par an en Grande-Bretagne

De notre correspondant

Londres. – M. Takashi Ishihara est enfin venu. Il a signé. Mais il a déçu. Qui est M. Ishihara ? *Quelqu'un de très important à en juger par l'attente impatiente des Britanniques.* Voilà des mois que la presse annonçait son voyage et spéculait abondamment sur le contenu de son bagage. *Il faut dire que le* gouvernement avait quasiment fait de l'événement une affaire d'Etat, et c'est un ministre de Sa Majesté qui, le 1er février, a solennellement fait *savoir au Parlement* qu'un accord venait d'être conclu avec l'honorable visiteur à peine arrivé de l'empire du Soleil-Levant.

M. Ishihara *est président de la* firme Nissan, deuxième constructeur automobile japonais. Il promet d'installer au Royaume-Uni, à partir de 1985, pour 50 millions de livres (60 millions de francs), une usine de montage d'une capacité de 24 000 voitures par an, qui devrait employer 400 à 500 personnes. Si l'opération s'avère fructueuse – pour les Japonais – la production pourrait atteindre après 1987 100 000 voitures avec 2 700 ouvriers. Mais il ne s'agit là que d'un projet assez vague, sans engagement précis de la part de Nissan.

Dans cette affaire, pour laquelle Mme Thatcher est intervenue personnellement auprès du gouvernement japonais, on est loin du projet que son cabinet faisait miroiter dès 1981 : 200 000 véhicules, 5 000 emplois, plus une usine de construction de moteurs, dont il n'est plus question. En apprenant le résultat du marché – le gouvernement britannique finance une partie de l'opération – députés conservateurs aussi bien que travaillistes n'ont pas manqué de manifester leur déception. L'*installation de Nissan* (soit au Pays de Galles, soit dans le nord-est de l'Angleterre, deux régions très affectées par le chômage) ne va pas modifié de manière substantielle la *situation de l'emploi*, même localement, d'autant que les « retombées » industrielles de cette initiative paraissent limitées puisque l'essentiel des pièces viendra du Japon.

Dans ces conditions, on s'interroge sur l'intérêt de ce projet qui créera de nouvelles difficultés avec *les partenaires européens de la* Grande-Bretagne au moment où ceux-ci, la France et l'Italie surtout, se gardent de l'« invasion » japonaise, après avoir déjà reproché à *British Leyland, associé à Honda*, de faciliter l'implantation de l'industrie nippone en Europe. En outre, l'arrivée de Nissan risque de concurrencer dangereusement la production automobile *britannique, qui est* devenue une véritable peau de chagrin et se trouve de plus en plus aliénée (avec la forte présence de Ford et de General Motors). Bref, beaucoup de bruit *pour peu d'emplois et* d'avantages, à moins que l'on ait voulu minimiser, pour l'instant, l'ampleur future du projet afin de ne pas trop provoquer de remous dans le reste de l'Europe...

FRANCIS CORNU.

La stratégie de l'escargot

C'est un fait : les constructeurs automobiles japonais concurrencent d'abord les Européens sur les marchés *tiers. Si l'on exclut* CEE et Japon des statistiques, la part du marché mondial détenu par les Japonais est passée de 5 % en 1970 à 19 % en 1981, quand celle de la *Communauté déclinait* de 19 % à 10 %. Mais le marché européen lui-même est « poreux ». En 1983, la Communauté européenne a importé 916 187 véhicules nippons (automobiles, utilitaires, camions, bus), alors qu'elle en exportait moins de 40 000 sur le principal marché d'Asie.

La situation européenne varie d'un pays à l'autre. Faible en France (où elle est limitée à 3 % du marché par un accord d'autolimitation imposé aux Japonais par M. Giraud, lorsqu'il était ministre de l'industrie et en Italie (où elle est bloquée à 2 200 véhicules par an par un accord bilatéral remontant à 1956), la pénétration nippone dépasse 10 % en Allemagne fédérale et en Grande-Bretagne, et elle est plus importante encore dans les pays non producteurs (Belgique, Pays-Bas, Danemark). Sans parler des pays qui ne font pas partie de la CEE : Suisse (27,4 % du marché en 1981), Norvège (36,7 %), Finlande (28,8 %), Autriche (23,3 %).

Bien qu'incapables d'arrêter une position commune, les pays européens se sont inquiétés des répercussions sur le Vieux Continent de l'*accord de contingentement accepté* par les Japonais aux Etats-Unis et ont entrepris dès 1981 des discussions avec les autorités de Tokyo. Celles-ci se sont engagées – en 1982 puis en février 1983 – à accroître *« modérément »* leurs exportations de véhicules vers l'Europe. Cela n'a pas empêché les importations nippones dans la CEE d'être, en 1983, supérieures de *17,9 % à ce qu'elles étaient en* 1982.

Les risques de mesures protectionnistes ont amené les constructeurs japonais à tenter de s'implanter en Europe, même *si* cette politique a été de moindre envergure qu'aux Etats-Unis.

British Leyland fabrique déjà la *Honda Ballade sous licence au* Royaume-Uni et la vend avec quelques modifications sous le nom de Triumph Acclaim. Les deux firmes ont également décidé de construire en commun et de commercialiser en Europe et au Japon un modèle de plus forte cylindrée.

– Alfa Romeo et Nissan ont décidé de créer dans le sud de l'Italie un établissement commun, ARNA, pour produire des petites voitures (avec carrosserie japonaise et moteurs italiens) au rythme de 6 000 par an.

– En Espagne, pays qui *pourrait* entrer prochainement dans la Communauté, Nissan a pris une participation importante (36 % puis 54,7 % en 1982) dans Motor Iberica.

Mais le projet de Nissan au Royaume-Uni est le plus important, même s'il est, dans sa première phase, modeste. M. Kawamata, l'un des dirigeants de la firme japonaise qui commercialise les Datsun, *n'a* d'ailleurs pas caché, le 2 février, que *« l'accord de prinicpe vise à terme un objectif de production annuelle de 100 000 automobiles, mais, si tout se passe bien, la compagnie n'hésitera pas à porter son volume de production à 200 000 unités ».*

Volkswagen et Nissan ont aussi conclu un accord de production du *modèle Santana au Japon (avec une* production escomptée de 60 000 véhicules). Une manière de montrer que la réciprocité est possible.

Cette « stratégie de l'escargot » où l'on entoure les marchés que l'on veut pénétrer, les Européens ont-ils une manière de la contrer ? L'article 115 du traité de Rome autorise les Etats membres à *demander à* la Commission l'autorisation d'empêcher les pays tiers de tourner les *quotas* d'importation directe par les autres Etats membres. L'Italie a obtenu une telle autorisation et a mené une action contre la Triumph Acclaim, affirmant que c'était là une automobile japonaise. Ainsi, comme aux Etats-Unis, pourrait se développer une volonté – dans certains pays – d'imposer une règle du *« local content »* un pourcentage d'origine européenne des composants et matériels de voitures qui, sinon, seraient considérées comme japonaises.

BRUNO DETHOMAS.

La restructuration de la sidérurgie européenne

LA FRANCE ET LA GRANDE-BRETAGNE EN RETARD...

Ni la France ni la Grande-Bretagne n'ont été en mesure de déposer à temps, auprès des services de la Commission européenne, leurs plans de restructuration sidérurgique. Ces plans devaient parvenir à Bruxelles avant le 31 janvier. Les autres pays ont respecté les délais, mais le plan de l'Italie reste incomplet, *puisqu'il* y manque la restructuration des groupes publics.

En théorie, Bruxelles peut désormais interdire toute aide gouvernementale en France et en Grande-*Bretagne*. MAis tout laisse à penser qu'un délai de grâce sera accordé à ces deux pays qui n'ont plus que des réductions de capacité de production peu importantes à faire (630 000 tonnes en France et 500 000 tonnes en Grande-Bretagne).

M. Fabius a écrit à la Commission qu'une négociation était engagée avec les partenaires sociaux et qu'il lui était impossible *« d'empiéter »* sur cette concertation. Il n'a fixé aucune date pour la remise du plan français. Un premier tour de table a été fait avec les différents syndicats, mais un second doit commencer le 9 février.

Le problème, en France, est qu'on ne sait toujours pas si la restructuration comportera une augmentation de 630 000 tonnes de la capacité des aciéries, comme le demande Bruxelles, ou ira au-delà comme cela serait nécessaire pour rétablir la rentabilité des groupes à l'horizon de 1987 ou de 1988.

E.L.B.

LES SIDÉRURGISTES AMÉRICAINS SE RESTRUCTURENT AUSSI...

Accord entre le numéro un et le numéro quatre

Le groupe US Steel, numéro un de l'acier américain, se propose de racheter le numéro quatre, National Steel pour 575 millions de dollars (près de 5 milliards de francs). Un protocole d'accord a été signé entre les deux parties et l'opération ne dépend plus que de la commission antitrust.

Déjà, en septembre dernier, LTV et Republic Steel, les numéros trois et cinq aux États-Unis, avaient décidé de fusionner (l'opération n'a toujours pas reçu l'aval de la commission antitrust), déclenchant une vague de concentration, à tous égards nécessaire. La sidérurgie américaine est en effet surdimentionnée (les capacités atteignent environ 140 millions de tonnes pour une production de 75 millions en 1983) et largement obsolète. Un quart seulement des aciéries sont équipées en coulée continue contre près de 100 % en France.

Une vaste restructuration est maintenant engagée (*le Monde* du 2 août 1983), entraînant la fermeture des sites anciens et des licenciements massifs dans *un cadre protectionniste tracé* par un contingentement sévère des importations. US Steel a ainsi annoncé 15 400 suppressions d'emplois à la fin décembre, provoquées par une réduction de 16 % de ses capacités de produits longs (rails, fils), qui sont concurrencés par des petites firmes utilisant des aciéries électriques beaucoup plus rentables.

Le groupe entend, en revanche, consolider sa division de produits longs. La reprise de National, spécialiste de ces produits, *s'inscrit dans cette stratégie*. Cette entreprise a engagé plus tôt que ses concurrents (il y a trois ans) sa restructuration, en divisant ses capacités par deux (*réduites à 6 millions de tonnes*) et en licenciant 5 000 salariés sur 21 000. Natinal a retrouvé en 1983 un bénéfice d'exploitation de 22 millions de dollars (malgré des pertes comptables de 154 millions).

L'opération consolidera donc le numéro un, dans une conjoncture devenue beaucoup plus favorable. La production américaine d'acier, après une chute de 38 % depuis 1979, a, en effet, augmenté de 12 % l'an denier. US Steel, qui a réalisé des pertes considérables en 1983 (10 milliards de francs), espère revenir à l'équilibre cette année.

E. L.B.

Le directeur de la caisse du Crédit agricole de Vendée est licencié

De notre correspondant

La Roche-sur-Yon. – Rien ne va plus à la caisse régionale du Crédit agricole de la Vendée. Le 16 janvier, le conseil d'administration de la caisse régionale décidait de licencier le directeur, M. François Legrand, et suspendait provisoirement le sous-directeur de ses fonctions. Fait sans précédent dans les annales du Crédit agricole, puisque c'est la première fois dans l'histoire de la banque qu'un conseil d'administration licencie un directeur sans autre procédure et sans même avertir la caisse nationale à Paris.

La décision du conseil, présidé par un agriculteur, M. Joseph Careil, a surpris les deux dirigeants. Ceux-ci ont considéré qu'ils se trouvaient en face d'un « *coup de force* » reposant sur « *la volonté de se débarrasser du directeur et de son adjoint* ». La lettre de licenciement s'accompagnait du motif « faute *professionnelle grave* », *sans plus de* précision. M. François Legrand et son bras droit s'étonnent : « *Qu'on nous donne les raisons de notre licenciement. Jusqu'ici nous ne les avons toujours pas obtenues.* »

Le conseil peut difficilement argumenter en invoquant la gestion de M. Legrand. Celle-ci est, en effet, en tout point exemplaire, la caisse de Vendée étant une des plus « performantes » de France. M. François Legrand et son équipe ont même réussi une belle percée de leur établissement sur le marché financier local des PME.

En réalité, c'est ailleurs que le bât blesse. Depuis plusieurs mois, le « courant ne passe plus » entre M. François Legrand et le conseil. L'incompatibilité d'humeur entre les deux instances s'est traduite par un « blocage » de l'institution coopérative. D'un côté, il y a M. Legrand, qui dirige sa caisse d'une main de fer et n'entend pas être contredit ; en face, un conseil, qui accepte de plus en plus mal d'être écarté de toutes les décisions et privé d'informations. Il y a là, selon le président du conseil d'administration, « *rupture avec l'éthique mutualiste du Crédit agricole* ».

Le directeur licencié a porté l'affaire devant les prud'hommes et entend bien sortir de cette situation la tête haute. De son côté, la caisse nationale, après accord du conseil, a nommé un administrateur provisoire.

LE GROUPE BRITANNIQUE BRITOIL ACHÈTE D'IMPORTANTS INTÉRÊTS PÉTROLIERS AUX ÉTATS-UNIS

La compagnie britannique Britoil a fait, pour la première fois depuis sa privatisation, il y a quatorze mois, une acquisition importante aux Etats-Unis. Britoil a conclu un accord avec le groupe Amax, aux termes duquel elle acquerra, pour 83 millions de dollars (714 millions de francs), 50 % de la majeure partie des intérêts pétroliers et gaziers d'Amax aux Etats-Unis.

Britoil achète ainsi, pour un prix moyen d'environ 8 dollars par baril, quelque 3,2 millions de barils de pétrole et 1,04 milliard de mètres cubes de gaz de réserves, *ainsi* qu'une zone de prospection de 70 000 hectares et des résultats d'études sismiques.

L'essentiel de l'activité de Britoil était jusqu'ici concentrée sur l'exploration-production en mer du Nord.

LE RACHAT DE SGE PAR SAINT-GOBAIN

La réponse du berger à la bergère

Fort discrètement, la Société générale d'entreprise Sainrapt et Brice est passée, le 31 décembre dernier, du giron de la Compagnie générale d'électricité dans celui de Saint-Gobain.

Le principe de l'opération avait été arrêté à la fin du mois de juillet 1983. A l'époque, les dirigeants de la CGE avaient fort habilement profité de la bataille boursière autour de la Générale des eaux et de la position d'arbitre que leur donnait une participation de 13 % dans cette société.

Pour éviter que ce paquet d'actions ne parte chez la partie adverse (M. Dejouany, actuel PDG de la Générale des eaux, et ses amis), Saint-Gobain avait été obligé d'accepter, au dernier moment, les conditions financières de la CGE... pour la cession des actions de la Générale d'entre*prise et de son contrôle de ges*tion. Une cession discutée par les deux entreprises depuis des mois, mais qui achoppait sur le prix, que Saint-Gobain jugeait excessif, compte tenu des pertes prévisibles de l'entreprise en 1983 et de la situation du marché mondial du bâtiment et des travaux publics.

Piégé, Saint-Gobain avait donc dû prendre une option de vente, valable jusqu'au 30 décembre 1983, *sur* 25,7 % du capital de la CGE pour un prix total de 156,6 millions de francs. Somme qui aurait dû entrer directement dans les caisses du groupe CGE.

Or les choses se sont passées un peu différemment. Le jeu de la CGE, en juillet, a-t-il donné des idées à Saint-Gobain ? Toujours est-il que, à la veille de la date prévue, le groupe de M. Fauroux a laissé entendre qu'il ne saurait, compte tenu de la situation de la SGE, lever son option à moins de revoir les conditions de l'opération. Un contentieux entre deux nationalisées étant exclu, la CGE a dû, une fois n'est pas coutume, s'exécuter.

Saint-Gobain a levé son option sur les 25,7 % le 30 décembre, mais la CGE n'aura pas la libre disposition de ces 156,6 millions. Elle les réinjectera dans la SGE sous la forme d'un prêt d'actionnaires, Saint-Gobain consentant, de son côté, un prêt similaire. Quant à la participation que conservent diverses sociétés du groupe CGE (28 % au total), rien n'est précisé pour sa cession. Elle devrait en fait diminuer peu à peu en valeur relative, au fur et à mesure des augmentations de capital de la SGE, Saint-Gobain augmen*tant alors sa part en consolidant* notamment ses prêts. Le berger a ainsi répondu à la bergère.

Si la SGE entre depuis le 1er janvier 1984 dans les *comptes de Saint-Gobain au pro*rata de la participation de 25,7 %, il semble qu'aucun des deux groupes ne consolidera les pertes de 1983, qui dépasseraient largement les 100 millions de francs.

La CGE consolide les sociétés effectivement détenues au 31 décembre. Or la cession a eu lieu le 30 décembre. Saint-Gobain, de son côté, ne saurait consolider une société dont elle n'a possédé les titres qu'une journée dans l'année. Décidément, les règles de comptabilité des entreprises ont de ces mystères...

J.-M. QUATREPOINT.

CONJONCTURE

MAINTIEN DU DÉFICIT DU COMMERCE EXTÉRIEUR EN 1984 ?

Attention danger...

Il peut sembler paradoxal – ou même provocateur – de parler des menaces qui pèsent sur le commerce *extérieur* de la France, alors même que le gouvernement célèbre à l'envi les résultats apparemment roboratifs obtenus en 1983. Et pourtant, selon des estimations non partisanes, le déficit des échanges ne serait, en 1984, que relativement peu inférieur à celui de l'an dernier : il pourrait se situer à quelque 30 milliards de francs, contre 43 milliards en 1983.

Une telle *prévision* est en partie inscrite, toutes choses égales d'ailleurs, dans les statistiques de l'an dernier. Les résultats ont, en effet, été dus davantage au ralentissement des importations qu'à l'accélération des exportations, ce qui est normal compte tenu de la très grande sensibilité des achats français à la conjoncture. En outre, *la* poussée des ventes a été gonflée par un fort essor *des exportations de produits agri*coles, qui ont progressé de plus du quart d'une année sur l'autre. (Pour les industries agro-alimentaires, la croissance n'a été que de 10 %.) Est-ce l'effet Doumeng ?

En revanche, les ventes de biens d'équipement professionnel – y compris les opérations exceptionnelles – ont moins progressé, en 1983, qu'elles ne *l'*avaient fait en 1982, et il en a été de même pour l'électroménager et l'électronique grand public. En ce qui concerne l'équipement automobile des ménages et les biens de consommation, leur taux d'augmentation n'a été que légèrement plus fort. Dans ces quatre cas, c'est un très sensible freinage des achats et même une baisse *pour l'électro-ménager* et l'électronique grand public – qui a permis le rétablissement de la balance.

De cette analyse, qui n'est que la lecture commerciale de données de base de l'économie française, et qu'il faut garder présente à l'esprit, il ressort que le redressement des *échanges est fragile.* Toute relance le mettrait en péril et il ne peut être conforté que par des efforts de longue haleine : lutte contre l'inflation, modernisation de l'industrie, renforcement des réseaux commerciaux, comme il a d'ailleurs été souligné officiellement.

Un dérapage serait d'autant plus dangereux que cette année s'ouvre *moin bien que ne s'est close la précé*dente. D'une part, les performances de l'agriculture risquent de fléchir. De l'autre, dans le domaine de l'énergie, on a, pour l'instant, semble-t-il, fait *le plein des économies* et *le vide* des stocks, si bien que la facture se gonflerait d'environ 10 milliards de francs.

Dans le commerce avec les pays *du tiers-monde*, le *proche avenir* ne s'annonce guère favorable, mis à part les ventes d'armes : la chute des grands contrats, dont le montant a baissé de 40 % en 1983 (56 milliards de francs contre 94 milliards de francs en 1982) entraînerait un manque à gagner de 12 milliards de francs en termes de livraisons. Enfin, vis-à-vis des pays de l'OCDE, il ne semble pas qu'une amélioration sensible puisse être envisagée en matière de gains de compétitivité. Les exportateurs, qui ont profité des dévaluations du franc pour reconstituer leurs marges, vont se heurter à une concurrence plus rude, même si la reprise se poursuit aux Etats-Unis, en Allemagne fédérale et en Grande-Bretagne.

Aussi, les experts sont-ils moins optimistes que ne veulent l'être les responsables politiques. *« Il faut tendre vers l'équilibre »*, dit-on au ministère du commerce extérieur, ce qui exigera une forte tension et une grande attention. Le résultat de 1984 risque d'ailleurs d'être d'autant plus décevant que celui de 1983 a été artificiellement bon. Les *spécialistes officiels prévoyaient un* déficit de 60 milliards de francs pour 1983 ; ce dernier n'a été que de 43 milliards.

Pour 1984, les comptes officiels tablent sur un *déficit de 7 milliards* de francs ; en fait, le solde négatif des échanges pourrait être de 30 milliards de francs. En l'état actuel des calculs, deux facteurs, l'un intérieur, *l'autre extérieur, pourraient diminuer* la facture : d'un côté, si le dollar se situe en moyenne pour l'année en dessous des 8,40 F retenus (une variation de 20 centimes représente 5 milliards de francs de solde en plus ou en moins) ; de l'autre, si la croissance en France est plus faible que prévue (un point d'écart avec celle des pays partenaires correspond environ à 10 milliards de francs en plus ou en moins).

Face au danger, il n'existe guère de marge de manœuvre, d'autant que les restructurations industrielles vont, à court terme, aussi bien en cas d'abandon d'activité qu'en cas de modernisation, avoir un effet négatif sur les échanges. La France est vulnérable.

MICHEL BOYER.

LE PRIX DES CARBURANTS DEVRAIT AUGMENTER A LA MI-FÉVRIER

Les prix des produits pétroliers devraient augmenter à la mi-février. Des arbitrages sont encore nécessaires, mais il semble que l'essence *augmentera peu (de l'ordre de* 2 centimes sur le super, l'ordinaire ne variant pas), tandis que le gazole et le fuel domestique augmenteront de 9 à 10 centimes.

Ces changements sont dus à l'application de la formule de fixation des prix des carburants, qui prendra en compte, en février, un prix du dollar correspondant à son taux moyen sur les marchés des changes pendant le mois de janvier, soit 8,59 F. Depuis septembre, la prise en compte du dollar avait été bloquée par le gouvernement afin de limiter la hausse des prix.

En moyenne annuelle

LES PRIX DE DÉTAIL ONT AUGMENTÉ DE 9,6 % en 1983

La hausse moyenne des prix de détail a été, en France, de 9,6 % en 1983, après 11,8 % en 1982, 13,4 % en 1981 et 13,6 % en 1980.

En moyenne, les prix de l'alimentation ont augmenté de 9,3 % en 1983, ceux des produits manufacturés de 8,9 % et ceux des services de 10,8 %.

Le taux de hausse moyenne diffère sensiblement du résultat en glis*sement (décembre 1983 comparé à décembre 1982).* En décembre 1983, par rapport à décembre 1982, la hausse des prix de détail a été de 9,3 %, contre 9,7 % *l'année précédente.*

AGRICULTURE

Crise porcine, crise bretonne

II. – « Le ressort est cassé »

De notre envoyé spécial JACQUES GRALL

Le déficit français de production porcine va croissant. Le handicap apporté par la faiblesse du franc ne permet pas aux éleveurs de remonter la pente face aux concurrents néerlandais et allemands. Le gouvernement est accusé de manquer de volonté pour l'élimination des MCM (*le Monde* du 2 février).

Saint-Brieuc. – La flambée de violence, notamment avec la mise à sac de la sous-préfecture de Brest, est le signe d'une exaspération. La crise porcine dure depuis le second semestre 1982. Mais décembre et janvier 1983 ont été catastrophiques. D'abord, parce qu'il y a traditionnellement un ralentissement de la consommation de porc en cette période d'hiver, aggravé cette fois, peut-être, par la cinquième semaine de congés. Il y a eu surtout, du fait des importations et de la baisse de la demande, un retard dans les enlèvements. Les animaux sont restés dans les porcheries de dix à quinze jours de plus, ce qui représente près de 10 % de la viande supplémentaire. Dans cette production, lorsqu'on stocke sur pied, les réserves continuent à grossir. *« Il y a suffisamment de raisons objectives pour que les cours s'effondrent sans qu'on ait besoin de manipuler le marché au cadran, comme on le laisse entendre au ministère de l'agriculture. »*

Qui parle ? Un militant socialiste, travailleur-paysan de surcroît. Pourtant, un autre socialiste, M. Jean Gaubert, conseiller régional PS, reconnait que ce système du cadran « peut être un bel outil politique ». Alors qu'il n'y passe que trente-cinq mille porcs environ, ce marché fait le cours pour la France, et *même pour* l'Europe. Que quelques acheteurs s'entendent pour faire venir chacun trois ou quatre camions des Pay-Bas ou de Hongrie, et le cours baisse au cadran, puis en Europe. Bref, des soupçons existent, mais personne, en Bretagne du moins, ne remet en cause l'utilité du cadran, qui a moralisé le marché, qui en est la police. *« Les charges lancées depuis Paris contre le cadran montrent qu'on n'y comprend rien »*, affirme M. Sébastien Coupé, le président de la coopérative de la région de Lamballe.

Pourtant, M. Gaubert s'étonne : *« Le 1er décembre, la société Moret et la Socopa sont venues acheter au cadran, sur l'instigation des pouvoirs publics il est vrai ; cela faisait remonter les cours. Or les dirigeants du marché ont arrêté la vente, sous le prétexte de vérifier si Moret était solvable. »* Bref, le doute subsiste non sur l'utilité de ce système de marché, comme feignent de le croire certains, mais sur son utilisation.

Pour tous, une chose est sûre : la *situation financière des éleveurs est* intenable. Le directeur de la Cooperl, M. Commault, prévient : *« En 1984, notre déficit porcin atteindra 7 milliards de francs. »* De fait, les indices de régression sont nombreux.

La furia

Dans les années 70 à 80, la production de porc a progressé en Bretagne nettement plus vite que dans le reste de la France, si bien que les quatre départements représentent aujourd'hui 45 % de la production. Dans les seules Côtes-du-Nord, le porc représente le tiers du produit agricole du département, 16 % de la production nationale et 35 % de celle de la Bretagne. L'augmentation fut de 8,5 % par an jusqu'en 1980, *et de* 1 % seulement depuis. A la Cooperl, le nombre d'adhérents a diminué de 1 500 à 1 300 producteurs, et le nombre de porcs abattus plafonne depuis trois ans, entre 960 000 et 980 000.

L'avant-dernière crise, celle de 1978-1979, avait, comme les précédentes, entraîné un écrêtage considérable. Mais la diminution du nombre d'élevages était compensée par un agrandissement des survivants. En 1971, les élevages de plus de *50 truies détenaient, dans le département,* 21 % du cheptel. En 1981, ils en avaient 70 %. Une indication intéressante, la taille des camions d'aliments. A la société Piéto, il y a dix ans, il n'y avait que des 10 tonnes. Aujourd'hui il n'y a que des 15 et 20 tonnes (1). Mais M. Commault *affirme que maintenant « avec ce qui se passe, même la concentration est terminée ».*

Les investissements, autre indice, sont en chute libre. *« En 1974 et 1978, on tournait entre 800 et 850 demandes de permis de construire pour les porcheries par an,* explique M. Villeneuve, à la direction départementale de l'agriculture. *En 1978, malgré la crise... et à cause de la crise, pour reprendre le titre d'un article de l'époque, il y avait encore 739 dossiers. Depuis 1980, on plafonne. Le nombre de demandes est tombé à 300 en 1983, et quatre dossiers sur cinq concernent des renouvellements de bâtiments existants. »* Une autre statistique confirme ce phénomène : *sur 450 jeunes installés dans l'année,* une quarantaine seulement ont choisi la production porcine. *« On a l'impression que le ressort est cassé »*, conclut M. Villeneuve.

Même image au Crédit agricole : *« Le découragement est ressenti depuis la mi-82 ; la machine est cassée »*, dit M. Dromigny, directeur de la caisse des Côtes-du-Nord. Les cours, qui furent convenables, fin 1981 et début 1982, n'ont pas provoqué une reprise des investissements. *Au contraire, on* tire sur les ouvertures de crédit (pour un droit à découvert de 100, on est passé d'une utilisation de 55 à 65), signe d'une extrême tension des trésoreries. En outre, les échéances impayées atteignent 1 %, ce qui paraît beaucoup aux responsables du Crédit agricole. *Ils prévoient que la demande en crédits* à court terme, lorsque les possibilités bancaires auront été épuisées, se reportera sur les fournisseurs d'aliments. On verra alors le crédit des coopératives augmenter. Comme cela s'était passé avec la crise avicole, des éleveurs de porcs invoquent la législation commerciale et recourent à la technique du dépôt de bilan (2), moins avantageuse pour les créanciers.

Ainsi, la concurrence internationale aurait eu raison de la furia bretonne, et la crise aujourd'hui ne serait même plus l'occasion de faire le ménage dans une production où il était relativement facile de s'installer. *Même les plus performants, qui* résistent mieux parce qu'ils n'ont plus d'investissements à financer, ne tiendraient plus le coup.

On le craint pour la plus grande partie des éleveurs, *mais l'on* constate aussi que chez certains le défaitisme est de façade : *« Il y a encore des gens qui croient à la production porcine et qui investissent pour être prêts à prendre le marché quand le problème des MCM aura été réglé »*, explique M. Jean Gaubert, qui poursuit : *« Le raisonnement n'est pas faux mais il est dangereux. Si tout le monde pousse la production, on arrivera vite à des mesures protectionnistes dans la Communauté. »* Et puis, il n'y aura plus en Bretagne que des usines à cochons.

Le Hongkong du porc

Un premier élément de réponse aux crises porcines à *répétition* apparaît ici : *« On sera bien obligé de parvenir à une organisation au plan de la CEE »* dit M. Cléro, président de la caisse de Crédit agricole des *Côtes-du-Nord. Et si l'Europe* devenait excédentaire et s'organisait pour être exportatrice ? L'idée est avancée mais se heurte à la réalité du marché : les interdits religieux pèsent sur la consommation mondiale. Et l'expérience du poulet fait réfléchir : une expansion mal maîtrisée, une concurrence internationale plus vive, et c'est la crise. M. Jean Stalaven salaisonnier à Saint-Brieuc, pense qu'il faudrait réguler à partir du Danemark, qui est le *« Hongkong du porc pour l'Europe »*, dans la mesure où les Danois sont les principaux exportateurs. De fait, il serait plus sage lorsqu'un pays est en surproduction *de trouver un mécanisme qui* l'empêche d'exporter sa crise chez les partenaires.

L'autre élément de réponse, c'est précisément cette sorte d'appel d'air *représenté* par le marché français, lorsque les basses pressions attirent le vent des importations. Pour les éviter, il conviendrait de relancer la production porcine en France. Aujourd'hui, les MCM rendent cette relance trop aléatoire. Mais même s'ils disparaissaient, il semble bien qu'on ne *fera* plus du porc comme aujourd'hui : les investissements atteignent près de 1 million de francs pour un seul exploitant, et sont quasiment couverts par les subventions et les prêts à taux bonifiés (3).

Au Crédit agricole, on estime qu'il n'était pas aberrant de mettre en place des exploitations « hors sol » (4) : avec vingt-cinq mille exploitants dans le département, de petites surfaces (17 hectares en *moyenne), des jeunes de vingt ans* qui cherchent à travailler quand les parents ne sont pas prêts, à cinquante ans, à céder la place, financer un atelier – porc était plutôt une bonne idée : cela fixe l'emploi des jeunes et entraîne la création d'autres emplois dans les industries *alimentaires* (de quatre à huit emplois dans l'aval et l'amont selon les sources pour un emploi agricole).

Avec le déficit français, le raisonnement est toujours valable, mais, dit M. Cléro, *« nous devons manifester une certaine prudence. L'agriculture doit redevenir l'agriculture et faire en sorte que le sol produise au maximum, à meilleur marché »*.

Bref, au Crédit agricole – où le directeur précise que, face à la pression des groupements de producteurs, le banquier vert a toujours eu l'impression plutôt *« de freiner »* que d'inciter aujourd'hui on n'est plus chaud pour financer du « hors sol ». Ce retour à la sagesse se mesure dans les modèles proposés par les techniciens.

En 1973-1975, il fallait selon eux au minimum cinquante à soixante truies pour s'installer. En 1976-1978 les mêmes techniciens vantaient des modèles à soixante-dix truies et plus. A partir des années 80, la question de la taille des élevages a commencé à se poser. A l'initiative d'un groupe de travailleurs-paysans, s'est créé dans les Côtes-du-Nord, en 1982, le Centre d'études pour un développement agricole plus autonome (CEDAPA). Ce centre propose un *modèle d'installation avec* vingt-quatre truies seulement. Il n'y a plus de « hors sol », c'est-à-dire qu'on ne dépend plus du prix des aliments achetés et souvent importés, payables en dollars.

Dans ce système, on transforme la production fourragère de l'exploitation en viande de porc. *« Notre objectif,* explique M. Pochon, l'un des fondateurs du CEDAPA, *c'est une agriculture très productive, à forte valeur ajoutée. On produit plus avec moins de charges. On revient au bon sens : des assolements avec un équilibre entre productions animales et végétales. Cela condamne la spécialisation régionale. C'est la seule façon d'installer plus de jeunes, de lutter contre le chômage, d'éviter le déclin des zones rurales, comme celles du centre de la Bretagne et peut-être aussi de sauver l'agro-alimentaire puisque le « hors sol » se casse la gueule. »*

Ce discours commence à porter. L'établissement départemental de l'élevage (EDE) dispose aujourd'hui d'un modèle à quarante truies et, on l'a vu, le président du Crédit agricole reconnaît que celui qui produit une partie de ses aliments lui-même *s'en sort* mieux. Mais M. Pochon ajoute : *« De toute façon, avec les cours actuels, quel que soit le système, rien ne passe. »*

FIN

(1) Vingt tonnes d'aliments, c'est, en *gros le volume nécessaire* pour un élevage considéré comme moyen de soixante truies pendant... quinze jours.

(2) *Un* arrêt de *la* cour d'appel de Rennes reconnaît à l'éleveur qui achète plus de 50 % des aliments qu'il utilise le statut de commerçant. D'où l'utilisation du droit des faillites par les agriculteurs, alors que ce droit n'existe pas dans le régime agricole.

(3) On estime à 17 000 F le coût de l'investissement par truie. Ainsi un élevage de soixante truies dépasse le million de francs.

(4) *Exploitations* d'élevage où l'on ne dispose pas de terre et dans lesquelles les aliments sont achetés à l'extérieur.

INCULPÉ APRÈS LE SACCAGE DE LA SOUS-PRÉFECTURE DE BREST

M. Jean-Jacques Riou a été libéré

La chambre d'accusation de la Cour d'appel de Rennes a infirmé, ce jeudi 2 février, l'ordonnance en date du 28 janvier, par laquelle le juge d'instruction, M. Fahet, avait rejeté la demande de mise en liberté provisoire présentée deux jours plus tôt par l'avocat de M. Jean-Jacques Riou.

La cChambre d'accusation était présidée par M. Paul Naut avec, comme substitut général, M. Edmond Verdier, lequel avait requis la confirmation de l'ordonnance.

M. Riou, vice-président du CDJA du *Finistère et membre du conseil* d'administration du CNJA, incarcéré à Nantes depuis le 22 janvier, après la mise à sac de la sous-préfecture de Brest, devait être libéré jeudi dans l'après-midi. Sa libération est assortie d'un contrôle judiciaire qui lui interdit de quitter le département du Finistère et de se rendre dans six villes, Quimper, Morlaix, Châteaulin, Quimperlé, Saint-Segal et Brest (sauf pour répondre aux convocations du juge d'instruction.)

Il doit s'abstenir de rencontrer ses coinculpés et a obligation de se présenter chaque mardi à la gendarmerie de son domicile. Il n'y a pas eu, à Rennes, de rassemblement d'agriculteurs, *seuls étaient* présents sur les lieux le secrétaire général du CDJA du Finistère, M. Roué, et le secrétaire administratif, M. Sparfel.

La situation reste très tendue en Bretagne

L'incarcération du vice-président du CDJA du Finistère, après la mise à sac de la sous-préfecture de Brest, avait provoqué une intense mobilisation en Bretagne.

Le bureau de la FNSEA avait, mercredi 1er février, demandé *« solennellement »* la mise en liberté de M. Jean-Jacques Riou. L'assemblée permanente des chambres d'agriculture était intervenue dans le même sens, et le CNJA avait *rejeté* par *avance « la responsabilité des conséquences éventuelles d'une incarcération prolongée »*, sur les pouvoirs publics.

Le 31 janvier, cinq cents agriculteurs *ont occupé une voie ferrée* dans le Maine-et-Loire et les portes de quelques perceptions ont été murées dans la Sarthe et la Mayenne. Mercredi 1er février, un millier d'agricultrices ont manifesté à Morlaix, en présence d'Annie Riou, la femme du leader syndical *emprisonné.*

M. Jean Beaufort, député PS du Finistère, après avoir été retenu par une trentaine d'agriculteurs alors qu'il tenait une permanence à la mairie de Chateauneuf-du-Faou, a envoyé un télégramme à M. Rocard dans lequel il évoque *« la tension extrême du milieu agricole breton »*, et demande *« instamment »* au gouvernement *« d'accompagner les récentes mesures de dispositions urgentes, seules capables d'enrayer la dégradation de la situation financière des exploitants »*.

De son côté, M. François Guézou, président de la chambre d'agriculture de Bretagne, demande, par télégramme, au président de la République d'annoncer ce jeudi le démantèlement des montants compensatoires monétaires positifs, lors de sa rencontre avec le chancelier Kohl. Selon M. Guézou, le ministre des relations extérieures aurait trouvé avec son homologue allemand un accord sur ces MCM positifs. Il s'agirait de fixer les prix agricoles en deutschemarks, et il n'y *aurait plus que des MCM négatifs* dans la Communauté. M. Guézou demande au chef de l'Etat *« de confirmer et de rendre public cet accord »*.

FAITS ET CHIFFRES

Affaires

● **Les travaux publics et l'exportation.** – M. Le Garrec, secrétaire d'Etat chargé du Plan, souhaite que les entreprises de TP doublent, d'ici à la fin du IXe Plan, la part rapatriable de leurs activités à l'exportation (la faisant passer de 20 milliards à 40 milliards de francs). Il a formulé ce vœu en remettant aux lauréats les prix de l'innovation du Syndicat professionnel des entrepreneurs de travaux publics lors de l'assemblée générale de la Fédération nationale des travaux publics (FNTP), qui s'est réuni à *Paris le 31 janvier.* M. Jean-Louis Giral, président de la FNTP, avait auparavant rappelé la chute d'activité de la profession et affirmé qu'on ne pouvait pas *« considérer le IXe Plan comme porteur d'espoir »*. Il a enfin demandé au gouvernement de saisir l'occasion de la présidence française au conseil des *ministres* de la Communauté pour *« relancer une action au niveau européen »*.

● **Eternit-Industries envisage la suppression de 562 emplois.** – Le groupe Eternit, qui fabrique des matériaux de construction, emploie 3200 salariés. Ces 562 suppressions d'emploi toucheront différentes usines et d'abord la principale unité de production du groupe à Prouvy (Nord), près de Valenciennes, avec 222 salariés. Mais aussi les usines de Vitry (Saône-et-Loire), Rennes (Ille-et-Vilaine), Triel-sur-Seine (Yvelines) et Albi (Tarn). La direction justifie ces mesures par une baisse sensible de l'activité enregistrée depuis 1980 et prévue en 1984. L'an dernier, les salariés du groupe, qui *travaillent* trente-sept heures par semaine, ont chômé pendant douze semaines. Ces suppressions d'emploi seront au centre des débats du comité central d'entreprise le 16 février.

Social

● ERRATUM. – Le montant de l'allocation d'orphelin est de 454,12 F par mois pour un enfant privé de ses deux parents, et de 349,59 F s'il est privé d'un seul, contrairement à ce que nous avons *indiqué par erreur dans le Monde* du 1er février.

● ***L'installation de la caisse vieillesse.*** – M. Roger Mendec (CGC) a été élu, mercredi 1er février, président de la Caisse nationale d'assurance-vieilesse par 15 voix contre 7 (CGT et CFDT) à M. Oswald Calvetti (CGT) et 1 abstention (la FEN). Mme Marie-José Baffoy, une des représentantes du CNPF, a été élue à la vice-présidence, par 15 voix contre 8 à M. Calvetti.

Le CNPF, qui ne présentait pas de candidat à cette présidence qu'il occupait depuis 1967, détient ainsi les *vice-présidences* des trois caisses du régime général de sécurité sociale. A cette occasion, M. Bérégovoy, qui installait le nouveau conseil d'administration, a indiqué qu' *« il n'était pas possible, en 1984, de mensualiser le paiement des pensions, ce qui coûterait, la première année, 10 milliards de francs »*.

TAUX DES EURO-MONNAIES

$ E-U.	9 5/16	9 11/16	9 3/8	9 3/4	9 1/2	9 7/8	9 3/4	10 1/8
DM	5 9/16	5 7/8	5 9/16	5 15/16	5 11/16	6	6	6 3/8
Florin	5 5/8	6 1/8	5 11/16	6 1/16	5 3/4	6 1/8	5 15/16	6 5/16
F.B. (100)..	9 3/8	10 1/8	10 1/4	10 7/8	10 3/4	11 1/2	11 1/4	11 3/4
F.S.	2 1/4	2 3/4	2 7/8	3 1/4	3	3 3/8	3 11/16	4 1/16
L (1 000) ..	15 5/8	16 3/8	16 3/4	18	16 3/4	17 3/4	17	18
£	8 15/16	9 5/16	9 1/16	9 7/16	9 1/8	9 1/2	9 7/16	9 13/16
F. franç. .	12 1/4	13	13 1/8	13 3/4	13 5/8	14 1/4	14 3/4	15 1/4

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –	
$ E-U.	8,5020	8,5050	+ 170	+ 200	+ 360	+ 405	+ 1050	+ 1140
$ can.	6,8210	6,8255	+ 120	+ 160	+ 270	+ 325	+ 835	+ 930
Yen (100) ...	3,6340	3,6370	+ 165	+ 190	+ 350	+ 380	+ 1090	+ 1145
DM	3,0650	3,0670	+ 155	+ 170	+ 325	+ 350	+ 955	+ 995
Florin	2,7190	2,7215	+ 135	+ 150	+ 280	+ 305	+ 840	+ 885
F.B. (100) ...	14,9775	14,9870	+ 85	+ 195	+ 155	+ 295	+ 395	+ 685
F.S.	3,8165	3,8190	+ 275	+ 300	+ 575	+ 605	+ 1650	+ 1710
L (1 000) ...	5,0130	5,0165	– 210	– 170	– 395	– 350	– 1170	– 1080
£	12,0410	12,0520	+ 280	+ 335	+ 595	+ 680	+ 1750	+ 1910

ÉTRANGER

L'URSS FERAIT BIENTOT SA RENTRÉE SUR LE MARCHÉ DES CAPITAUX

Londres *(AFP).* – L'URSS devrait d'ici peu faire sa rentrée sur le *marché international des capitaux* – après une absence de près de cinq ans – en y effectuant un emprunt de 150 millions de dollars, a-t-on appris mercredi 1er février, dans les milieux bancaires londoniens. Les premières démarches viennent d'être entreprises par l'intermédiaire de la banque *ouest-allemande Dresdner.*

Sous l'influence des banques américaines, principalement, le marché occidental des capitaux avait été pratiquement fermé à l'URSS en 1979, après l'invasion de l'Afghanistan. L'URSS, qui auparavant faisait fréquemment appel au marché international, y jouit d'une très bonne réputation de débiteur ponctuel.

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

1er février

Résistant

« La pause continue. » L'arme au pied, les investisseurs n'ont toujours pas repris les hostilités à la Bourse de Paris mais, tout le monde, autour de la corbeille, attend le signal du redémarrage de l'offensive à la hausse.

Pour l'instant, on continue à assainir les positions, et l'indicateur instantané qui avait reculé de 2,17 % la veille a encore amorcé un léger repli dès l'ouverture, encore qu'il se soit singulièrement amenuisé en cours de séance jusqu'à être transformé en un gain de 0,01 % à la clôture.

Plutôt en hausse la veille, les valeurs pharmaceutiques qui bénéficient depuis le 1er février du coup de pouce donné aux prix de ces produits, n'ont guère cherché à se distinguer mercredi. Roussel-Uclaf a même perdu 3 % environ tandis que Sanofi cède aux environs de 2 %. Par ailleurs, SEB, Creusot-Loire, Fives-Lille, UCB, Générale de Fonderie et TRT perdent 3 % à 5 %. St-Louis Bouchon a été initialement « réservé à la baisse ».

A l'inverse, Penarroya, qui a subi le même sort — à la hausse cependant, — gagnait près de 7 % et Générale des eaux (dans le même cas) s'adjugeait 5 %. Forte avance (3 % à 6 % de Promadès, CFDE, Carrefour, Simca, Amref, RIC, SGESB, et, surtout, de Perrier.

La Source Perrier a annoncé en fin de matinée une hausse de 49 % environ de bénéfice consolidé du groupe pour l'exercice 1983, et, surtout, la création de deux filiales santé (une française et une américaine) pour l'étude du fameux produit destiné à favoriser l'« équilibre nutritionnel de base ».

Nette reprise de l'or, à 377,25 dollars l'once (371,90 la veille), entraînant la hausse des mines d'or. A 103 900 F, le lingot a gagné 900 F. Tandis que le napoléon s'adjugeait 2 F, à 649 F.

Dollar-titre : 11,59/63 F (en baisse).

NEW-YORK

La baisse, toujours

Paris se porte toujours très bien merci, New-York toujours aussi mal. Pour la dixième séance consécutive, les cours ont de nouveau baissé mercredi à Wall Street. Le mouvement, qui s'était ralenti la veille, s'est derechef accéléré, ce, en dépit de deux nouvelles tentatives de reprise rendues tout aussi inefficaces que les précédentes par d'abondantes ventes bénéficiaires. A la clôture, l'indice des industrielles s'établissait à 1 212,30 (— 8,27 points), soit à son niveau le plus bas depuis le 1er septembre 1983. Entre le 6 janvier (point le plus haut de l'année à 1 286,64) et le 1er février, il a perdu 74,34 points.

Le bilan de la séance a très bien reflété la situation. Sur 1 977 valeurs traitées, 950 ont baissé, 633 ont monté et 394 n'ont pas varié.

Une forte activité a continué de régner, et 107,71 millions de titres ont changé de mains contre 113,51 millions précédemment.

Par dessus tout, les investisseurs craignent que le président Reagan se montre intraitable au sujet du budget, ce qui, inévitablement, par le jeu des déficits se traduirait par de nouvelles tensions sur le front du crédit. En l'état actuel des choses, des firmes de courtage commencent à faire des appels de couverture et, pour se mettre en règle, les investisseurs vendent, ajoutant ainsi à la pression de l'offre favorisée par le pessimisme ambiant.

VALEURS	Cours du 31 janv.	Cours du 1er fév.
Alcoa	41 3/4	42
A.T.T.	65 7/8	65 3/4
Boeing	44 5/8	44 1/4
Chase Manhattan Bank	51 7/8	52
Du Pont de Nemours	49 3/4	49 1/8
Eastman Kodak	72 5/8	71 1/2
Exxon	39 3/4	39 7/8
Ford	40 7/8	39 5/8
General Electric	54 3/8	55 1/8
General Foods	53 1/4	52 5/8
General Motors	72 1/2	71 7/8
Goodyear	28 1/2	28 3/8
I.B.M.	114	113 1/2
I.T.T.	43 1/2	43 1/2
Mobil Oil	30 5/8	30 1/4
Pfizer	35 3/8	35 3/4
Schlumberger	46 1/2	47 1/2
Texaco	39 5/8	39 1/8
U.A.L. Inc.	35 5/8	35 1/2
Union Carbide	57 1/8	56 7/8
U.S. Steel	31 1/8	29 3/4
Westinghouse	52	51 5/8
Xerox Corp.	44 1/4	42 3/8

LA VIE DES SOCIÉTÉS

UNIBAIL. — Afin de renforcer ses capitaux permanents, cette Sicomi va demander à ses actionnaires le 5 mars prochain, l'autorisation d'émettre un emprunt obligataire d'un montant maximum de 200 millions de francs sous la forme de bons de souscription d'actions. Cette opération doit permettre à la société de poursuivre son rythme de développement dans le cadre de l'encadrement du crédit tout en se procurant les ressources à long terme dont elle a besoin. A l'heure actuelle, les capitaux propres représentant 263 millions de francs, le capital social proprement dit ayant été récemment porté à 156,98 millions de francs à l'issue d'une opération de conversion d'obligations.

En 1983, Unibail a réalisé, en location simple, un chiffre d'affaires de 50,3 millions de francs, en augmentation de 9,3 % sur l'année précédente, avec un taux d'occupation des immeubles de 97 % à la fin décembre 1983. Dans ce domaine, la société a poursuivi sa politique d'investissements en immeubles de bureau de qualité et bien situés dans Paris, en procédant dans la capitale à l'acquisition d'un nouvel immeuble avenue Hoche et en engageant des travaux de réhabilitation sur un autre immeuble, rue du Faubourg Saint-Honoré. Evaluant à quelque 545 millions de francs son patrimoine (dont 32 millions correspondent à l'exercice 1983), la société précise que la valeur nette comptable de ces immeubles représentait 329 millions de francs au 31 décembre 1983.

PERRIER SA. — Pour l'exercice clos le 30 septembre, la société a dégagé un bénéfice net de 119,51 millions de francs accru de 30 %. La progression des résultats consolidés est encore plus forte (+ 49 %), qui atteignent 176,76 millions. Tenant compte des recommandations gouvernementales, le conseil a décidé de limiter à 5 % l'augmentation du dividende net fixé à 9,45 F.

SIEMENS. — L'exercice en cours, qui s'achèvera le 30 septembre prochain, s'annonce meilleur que le précédent. Pour le premier trimestre, le bénéfice du groupe progresse de 22,5 % à 196 millions de deutschemarks. Néanmoins, la direction se refuse à promettre une meilleure rétribution à ses actionnaires. Pour 1983, ces derniers encaisseront 8 DM (inchangé) par titre.

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 30 déc. 1983)

	31 janv.	1er fév.
Valeurs françaises	110,7	110,6
Valeurs étrangères	111	111,5

Cie DES AGENTS DE CHANGE

(Base 100 : 31 déc. 1981)

	31 janv.	1er fév.
Indice général	170,4	170,1

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 2 février .... 12 5/8 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	1er fév.	2 fév.
1 dollar (en yens)	234,56	234,40

BOURSE DE PARIS — Comptant — 1er FEVRIER

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	....	1 016
5 %	....	0 014
3 % amort. 45-54	....	1 516
Emp. 7 % 1973	9175	..
Emp. 8,80 % 77	114 45	6 131
9,80 % 78/93	89 95	5 499
8,80 % 78/86	91 60	1 250
10,80 % 79/94	92 70	4 456
13,25 % 80/90	100 90	8 833
13,80 % 80/87	103 40	4 110
13,80 % 81/99	102 45	0 679
16,75 % 81/87	111 10	6 636
16,20 % 82/90	112 55	0 885
16 % juin 82	111 85	10 404
E.D.F. 7,8 % 61	138	0 339
E.D.F. 14,5 % 80-92	102 20	8 878
Ch. France 3 %	140	..
CNB Bques janv. 82	102 25	1 167
CNB Paribas	102 25	1 167
CNB Suez	102 25	1 167
CNI janv. 82	102 20	1 167

Obligations convertibles

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
B.S.N. 10,50 % 77	2950	2900
Carrefour 6,75 % 77	339	340
Interbail (obl. conv.)	224	....
Lafarge 6 % 72	350	....
Martel 8,75 % 70	1840	....
Michelin 5,50 % 70	648	....
Moët-Hennes. 8% 77	1900	....
Péchi.(Fse)7,50 % 79	228	230 50
Peugeot 6% 70-75	361	....
Sanofi 10,25% 77	....	....
SCREG	179	179
Téléin. 7% 74	179	176 20
Thom.-CSF 8,9% 77	357	357

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Toray indust. inc	21 05	21 15
Vieille Montagne	685	681
Wagons-Lits	450	....
West Rand	80	89

SECOND MARCHÉ

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P.-R.D.	1490	1550
C.D.M.E.	540	520
Dafsa	381	383
Dauphin O.T.A.	1427	1435
Merlin Immobilier	1840	1820
Métallurg. Minière	133 40	....
M.M.B.	315	310
Novotel S.I.E.H.	1850	....
Petit Bateau	380	385
Petrofigaz	536	514
Poron	590	580
S.C.G.P.M.	230	230
Far East Hotels	1 59	1 60
Sodexho	3300	3281
Sofibus	208	207

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Air-Industrie	7 60	16 d
Alser	175 10	....
Cellulose du Pin	35	33 50
C.G.Maritime	6 60	....
CMM-Mar Madag.	....	....
Coparex	539	535
F.B.M. (Li)	70	3 50 o
Files.Fourmies	1 50	....
Imp. G.-Lang	1 15	1 94 d
La Mure	60	....
Pronuptia	179 50	....
Rorento N.V.	743	743
Sabl. Morillon Corv.	129	....
S.K.F.(Applic. méc.)	60	....
S.P.R.	150	....
Total C.F.N.	51 50	59 d
Ufinex	248	....

SICAV 1/2

Dans la quatrième colonne, figurent les variations en pourcentages, des cours de la séance du jour par rapport à ceux de la veille.

Règlement mensuel

c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé ; ◆ : prix précédent.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
1350	IBM	1339	1333	1333	− 0 44
2 55	Zambia Corp.	2 63	2 62	2 62	− 0 38

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 1/2	Cours des billets aux guichets : Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	8 609	8 573	8 500	8 750
Allemagne (100 DM)	305 990	306 020	293	313
Belgique (100 F)	14 972	14 971	14 200	15 300
Pays Bas (100 fl.)	271 750	271 670	259	279
Danemark (100 krd)	84 360	84 340	80	88
Norvège (100 k)	109 330	109 080	105	112
Grande-Bretagne (£ 1)	12 081	12 060	11 650	12 450
Grèce (100 drachmes)	*8 330*	*8 315*	*6 500*	*8 250*
Italie (1 000 lires)	5 024	5 024	4 700	5 200
Suisse (100 fr.)	383 780	382 450	370	391
Suède (100 krs)	105 260	105 080	101	108
Autriche (100 sch)	43 380	43 440	42 500	44 500
Espagne (100 pes.)	5 420	5 415	4 900	5 500
Portugal (100 esc.)	6 230	6 250	5 500	6 700
Canada ($ can 1)	6 894	6 869	6 660	7
Japon (100 yens)	3 670	3 655	3 510	3 670

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 1/2
Or fin (kilo en barre)	103100	104200
Or fin (en lingot)	103000	103900
Pièce française (20 fr)	647	649
Pièce française (10 fr)	449	.....
Pièce suisse (20 fr)	627	631
Pièce latine (20 fr)	616	617
Souverain	768	771
Pièce de 20 dollars	4120	4240
Pièce de 10 dollars	1930	1955
Pièce de 5 dollars	1077 50	.....
Pièce de 50 pesos	4090	4115
Pièce de 10 florins	639	638

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 2 février 1984 a été tiré à 458 757 exemplaires

A B C D E F G

LE NOUVEL « INCIDENT GALBRAITH »

Le gouvernement juge « inacceptables » les propos de l'ambassadeur des Etats-Unis sur « des questions relevant de la politique intérieure de la France »

Au terme des délibérations du conseil des ministres, mercredi 1[er] février, le ministre des transports, M. Charles Fiterman, a vivement réagi aux propos tenus, le dimanche soir 29 janvier, devant le Grand Jury RTL-*le Monde*, par l'ambassadeur des Etats-Unis en France, M. Evan Galbraith, qui avait critiqué la présence de communistes au gouvernement : *« Je viens seulement de prendre connaissance de la déclaration exacte de ce personnage grossier et stupide qu'est l'ambassadeur des Etats-Unis en France. Je vais lui écrire pour lui dire ce que je pense »*, a déclaré M. Fiterman.

M. Georges Marchais, qui était l'invité de TF 1, a ajouté, à ce sujet : *« Cet ambassadeur américain, où il se croit ? Il se croit à la Grenade ? Il se croit dans certains pays d'Amérique latine pour venir ici mettre en cause directement le Parti communiste français, ses élus, un membre du gouvernement, après que le peuple français se soit prononcé ? J'aimerais savoir ce que l'on dirait, moi, si l'ambassadeur d'Union soviétique mettait en cause tel ou tel parti, tel ou tel ministre. Charles Fiterman a eu parfaitement raison* [de réagir] *et quant à moi, je ne vais pas manquer de dire ce qu'il faut dire sur cette question. Et j'espère que le gouvernement français le dira lui aussi parce qu'il est concerné. »* En fin de journée, M. Galbraith était convoqué à l'hôtel Matignon.

Le cabinet de M. Pierre Mauroy faisait savoir, dans un communiqué, que *« le premier ministre, ayant à ses côtés M. Gutmann, secrétaire général du ministère des relations extérieures, a reçu M. Evan Galbraith, ambassadeur des Etats-Unis à Paris, pour lui signifier le caractère inaccceptable des propos qu'il a tenus sur des questions relevant de la politique intérieure de la France. »*

L'entretien a duré une demie heure. en quittant l'hôtel Matigon., l'ambassadeur des Etats-Unis déclarait que *« de toute façon il n'y a pas de problème »* et que M. Mauroy avait été *« très gentil »*.

⁂

Ce nouvel « incident Galbraith » ayant éclaté à retardement (ce n'est que mercredi, trois jours après les faits, que les dirigeants du PC se sont manifestés à ce sujet), et les versions des propos étant parfois contestées, il n'est pas inutile de reproduire les déclarations de M. Galbraith selon la transcription établie par RTL : *« On sait bien,* avait dit le diplomate américain, *que le Parti communiste français entretient une relation spéciale avec le monde soviétique. Tout le monde sait très bien que la politique étrangère soviétique est suivie par le Parti communiste français. On se méfie donc des gens qui sont liés avec le Parti communiste. (...)*

» Il existe, s'agissant de l'Union soviétique et du Parti communiste français des indices de relations financières. (...) Le contrôle ne se fait cependant pas à 100 % : le Parti peut faire les choses de l'intérieur, mais, l'homme de la rue ne l'ignore pas, il y a une relation dominante de l'Union soviétique sur le Parti comuniste français. (...)

» Je ne suis pas plus inquiet par la présence de communistes dans le gouvernement français que je ne l'étais il y a deux ans. Je sais bien que le Parti socialiste a dû faire coalition pour être élu. (...) Je ne suis pas du tout inquiet quant à la volonté du gouvernement de se protéger de l'ingérence des communistes. (...)

Le « pauvre Français qui a mal tourné »

C'est ensuite qu'intervient une nuance dans l'interprétation. Pour les communistes français, l'ambassadeur a poursuivi en déclarant que M. Fiterman *« est un pauvre Français qui a mal tourné »*. On précise à l'ambassade américaine que M. Galbraith répondait à une question d'ordre général sur *« ce qu'est pour vous un communiste français »* et que, bien qu'un autre questionneur ait alors interjeté le nom de M. Fiterman, sa réponse ne visait *ni* un ministre ni aucune personne en particulier. M. Galbraith a encore déclaré : *« Dans la Parti communiste français, il y a un peu de tout. Nous avons en tout cas des relations correctes avec les ministres communistes. (...) De temps en temps, lors de réceptions, on m'en présente un et je suis poli : je lui serre la main et je souris. (...) Il y a des professions, il y a des ouvriers qui ont considéré le Parti communiste français dans la perspective de leurs intérêts. C'est un aspect important pour la raison d'être de ce Parti. Mais (...) on n'est plus dans une situation de guerre de classes — c'est démodé, — et cela est en train de disparaître. »*

Ce n'est pas la première fois que M. Galbraith attire l'attention par des commentaires sur le P.C. français. Dans un entretien accordé au *Matin en décembre* 1981, quelques jours après la présentation de ses lettres de créances, l'ambassadeur avait qualifié les communistes *« d'agents d'une force extérieure à la France, dirigée par les Russes »*. Il avait ajouté à propos de M. Fiterman : *« J'aimerais bien faire une promenade à bord du TGV, mais pas forcément avec lui. Nous n'avons pas beaucoup de chose en commun »*. De même en juin 1982, il avait dit au cours d'une visite à Dijon : *« avoir des communistes dans un gouvernement est un risque, car leur loyauté est ailleurs »*.

Ce dernier propos lui avait valu d'être convoqué chez M. Gutmann, secrétaire général du quai d'Orsay. Le même M. Gutmann avait d'ailleurs déjà convoqué l'ambassadeur américain dès le mardi 31 janvier, à la suite de ses propos à RTL-*le Monde*. C'est parce qu'il s'agissait d'une « récidive », sans doute aussi en raison de la vive protestation de MM. Fiterman et Marchais, que le *conseil des ministres a décidé*, mercredi, de relever le niveau de la protestation en faisant recevoir l'ambassadeur par M. Mauroy.

A Washington, un porte-parole du département d'Etat a déclaré mercredi que le gouvernement américain maintient sa *« pleine confiance »* à M. Galbraith. Il a qualifié l'incident de *« malentendu sur ce qu'a dit l'ambassadeur, en raison d'une transcription erronée et incomplète de l'émission »*.

Sur le vif

De toutes les couleurs

Racistes, les Français ? Non, pas vraiment. Juste un peu beaucoup quand ils se retrouvent au milieu de plein d'étrangers. Pas à *Tunis ou à Dakar, attention !* Là, c'est les vacances, les voyages organisés — on n'a d'ailleurs pas tellement l'occasion d'y aller, c'est loin et c'est cher. Là, on est venu *pour ça*, pour les voir, les étrangers, pour manger leur couscous et pour regarder *leur* danse du ventre.

Non, là où ça commence à tirer, c'est *quand ils viennent* chez nous, qu'ils s'installent dans nos HLM, qu'ils nous cassent les oreilles avec leur tam-tam, qu'ils envoient leurs gosses dans nos communales — *à peine s'il reste* de la place pour les nôtres — et qu'ils étalent leur souk à la sortie du métro Belleville. Allez donc y faire un tour vendredi soir. Il vous *suffira d'appuyer sur le bouton* de FR 3 pour découvrir le pourquoi et le comment du succès de l'extrême droite aux dernières municipales. Vous risquez d'être *surpris*. A *condition, bien entendu*, de ne pas habiter le quartier ou d'autres du même genre. Là, on sait à quoi s'en tenir.

Dans ce coin du vingtième arrondissement, des étrangers, on en voit de toutes les couleurs, des jaunes, des noirs, des café au lait. Comme le dit cette *dame* rencontrée au bistro rue du Clos, il n'y a vraiment pas besoin de sortir de chez soi pour se sentir dépaysé. Il n'y a qu'à se mettre à *sa fenêtre.*

Alors, évidemment, en ces temps de crise, le slogan lancé par Le Pen, deux millions de chômeurs, c'est deux millions d'immigrés en trop, ça accroche, ça prend, ça ramasse des voix. Il était là, Le Pen, il assistait à la *projection* de ce reportage avec la presse. Il en est sorti tout rose-rouge, *tout blond-jaune*, tout souriant. Gonflé à bloc.

On venait de le voir haranguer *les foules à l'écran.* C'est *une* bête du spectacle politique, c'est certain. Est-ce qu'il retrouvera son siège, perdu il y a un quart de siècle, à l'Assemblé nationale, *sa seule ambition pour le moment* ? Il devrait pour ça faire un crochet par Strasbourg et le Parlement européen. On lui a demandé quel score il comptait *faire. 10 %. Ça me paraît très* optimiste.

L'avenir de Le Pen, c'est de *Mitterrand qu'il dépend.* Si la gauche accepte de regarder les choses en face et de les appeler par leur nom, peur, ras-le-bol et peut-être bientôt haine, l'ex*trême droite ne passera pas.*

CLAUDE SARRAUTE.

En Espagne

Le secrétaire d'Etat aux finances a été démis de ses fonctions

Madrid. — Le secrétaire d'Etat aux finances, M. José Sévilla, a été démis de ses fonctions, le 1[er] février, suite aux désaccords croissants qui l'opposaient au ministre de l'économie, M. Miguel Boyer. Il s'agit de la *première destitution d'un haut responsable* depuis l'arrivée des socialistes au gouvernement en décembre 1982. Elle met en évidence les divergences qui se font jour au sein de *l'équipe économique au pouvoir* quant aux solutions à apporter à la grave crise que connaît le pays.

La *raison* immédiate du départ de M. Sevilla semble être son désaccord avec une des dispositions d'un projet d'amnistie fiscale actuellement en préparation. Le secrétaire

De notre correspondant

d'Etat considérait que, en assurant aux bons du Trésor, comme le veut M. Boyer, une exemption fiscale totale (les titres des institutions *financières privées continuant, eux,* à être soumis à l'impôt), le gouvernement risquait en fait d'encourager l'évasion fiscale. M. Sévilla avait fait de la lutte contre cette dernière un de ses principaux objectifs, ce qui lui avait d'ailleurs valu de solides inimitiés dans certains *milieux*.

Toutefois les divergences entre MM. Boyer et Sévilla portaient également sur le fond de la politique économique du gouvernement. Le *second ne cachait pas en privé* ses réticences — partagées semble-t-il par certains membres du gouvernement — face aux conceptions de plus en plus *« monétaristes »* du ministre de l'économie. M. Sévilla considérait notamment difficile de réduire le déficit du budget au rythme élevé souhaité par M. Boyer, sans provoquer de graves convulsions sociales *dans un pays au taux de chômage* particulièrement fort. Il craignait par ailleurs qu'une diminution trop sensible du pouvoir d'achat des salariés ne se traduise par une baisse de la demande *qui* ajoute encore aux difficultés des entreprises.

THIERRY MALINIAK.

A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

La majorité accuse trois députés de l'opposition d'injures envers le président de la République

Après la mise en cause, dans la nuit du mercredi 1[er] au jeudi 2 *février*, à l'Assemblée *nationale*, de l'attitude de M. François Mitterrand pendant la guerre, par MM. Alain Madelin et François Aubert (UDF) et Jacques Toubon (RPR) (*voir page 19*), M. Pierre Joxe a publié un communiqué rappelant les titres de résistance de M. Mitterrand et que celui-ci avait été secrétaire général aux prisonniers de guerre dans le premier gouvernement du général de Gaulle en *1944*. Le président du groupe socialiste juge donc *« injurieux »* et *« inacceptables »* les propos des députés de l'opposition. Jeudi matin, à l'ouverture de la séance, M. Joxe a *demandé que le président* de l'Assemblée nationale réunisse le bureau de l'Assemblée. Celui-ci a été convoqué pour 19 heures.

Pour sa part, avant de demander *une suspension de séance d'une* heure, M. André Labarrère, ministre délégué aux relations avec le Paulement, a estdmé que l'incident de la nuit marque une dégradation du fonctionnement de l'institution parlementaire. *Pour M. Labarrère*, les députés de l'oppouition sont passés de l'obstruction à la provocation. Il a rappelé les déclarations des présidents des groupes UDF et RPR, qui avaient invité leurs membres à modérer leur comportement. Il a ajouté que la mise en cause du passé de résistant du chef de l'Etat est inadmissible.

Dans les couloirs, M. Guy Ducoloné, vice-président du groupe communiste, souhaitait que les députés en cause se voient appliquer *« une sanction très sévère »*, comme le permet l'article 73 du règlement de l'Assemblée.

Tandis que la séance restait suspendue, en fin de matinée, M. Madelin demandait que le *bureau de l'Assemblée soit* invité à se prononcer, aussi, sur la *« mise en cause »* des députés de l'opposition par ceux de la majorité.

La baisse subite du dollar (8,49 F) soumet le SME à de fortes tensions

Le dollar s'est brusquement replié *jeudi 2 février sur tous les marchés des* changes, son cours revenant, à Paris, en dessous de 8,50 F, *pour la première fois* depuis un mois et demi : il valait encore 8,61 F mardi 31 *janvier. Le repli de la* monnaie américaine s'est opéré, essentiellement, au profit du *deutschemark*, qui s'est raffermi vis-à-vis de toutes les monnaies. A Francfort, le cours du « billet vert » est tombé en deux jours, de 2,8140 DM à 2,7650 DM.

Déjà amorcé mercredi 1[er] février, le fléchissement du dollar s'est accentué jeudi en Europe, où une vague de dégagement s'est produite, les opérateurs ne croyant plus à une hausse de la monnaie américaine. Ils ont été très frappés par le fait que ni l'annonce de la candidature de M. Reagan aux prochaines élections présidentielles, ni la publication d'indices économiques très favorable aux Etats-Unis n'aient dopé le *« billet vert »* : s'il ne monte plus, c'est qu'il va baisser, telle est, maintenant, l'opinion des milieux financiers internationaux.

***Le* raffermissement général du mark n'a pas manqué de créer de fortes tensions au sein du système monétaire européen (SME), où le franc belge, très faible depuis plusieurs mois, a dû être vigoureusement soutenu par la Bundesbank pour l'empêcher de crever son plancher par rapport à la monnaie allemande.**

La Banque de France s'est, pratiquement, abstenue d'intervenir pour soutenir, *elle aussi, le franc belge*, tombé à son cours plancher sur la place de *Paris, laissant ce soin à la Bundesbank.* Il est bien certain, toutefois, que toute remontée en *puissance d'un mark* affaibli ces derniers mois, ne peut s'exercer qu'aux *dépens des* monnaies moins fortes du SME.

F. R.

L'ARABIE SAOUDITE INSTALLE DES RÉACTEURS FRANCO-AMÉRICAINS SUR SES AVIONS-RADARS ET RAVITAILLEURS

Washington *(Reuter)*. — L'Arabie Saoudite a décidé d'acquérir des réacteurs franco-américains CFM-56 pour ses avions de détection électronique Awacs et de ravitaillement en vol. Il s'agit d'un moteur conçu par la société américaine General Electric et par la société française SNECMA.

Ces moteurs équiperont cinq avions de détection électronique (Awacs) et huit avions de ravitaillement. Tous les appareils sont des Boeing-707 transformés. La construction des appareils n'a pas encore commencé, mais on indiquait, à la société Boeing, que le premier *devrait sortir* de la chaîne d'assemblage en 1986.

Le réacteur franco-américain CFM-56 a été préféré au moteur Pratt and Whitney, qui équipe, habituellement les Boeing, en raison de sa *moindre consommation* de carburant, de son poids plus faible et de sa plus forte poussée. Cinquante-huit moteurs (avec les réacteurs de rechange) seront construits simulta*nément en France* et aux *États-Unis*.

[Selon Boeing, la fourniture des réacteurs CFM-56 par la SNECMA (avec la livraison des inverseurs de poussée conçus par la société française Hispano-Suiza) représente, pour les constructeurs français, un contrat de 157,5 millions de dollars (environ 1 300 millions de francs). *« Il s'agit,* précise encore Boeing, *du chèque le plus important jamais signé par Boeing au bénéfice d'un sous-traitant* », auquel il a été remis, le mardi 31 janvier.

L'installation du réacteur CFM-56 sur les Boeing-707 saoudiens intéresse, pour une autre raison, les constructeurs français. En effet, l'armée de l'air française équipe progressivement de ce même *réacteur* les C-135 de ravitaillement en vol, en service dans les escadrons de *bombardement nucléaire*, et, dans l'hypothèse où elle devrait acquérir deux avions-radars Awacs, comme il en est aujourd'hui question, la décision de Ryad constitue un précédent qui facilitera l'adaptation de réacteurs CFM-56 sur les Awacs français].